



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

ATTIJARIWAFABANK S.A

Document de référence relatif à l'exercice 2024

Enregistrement de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC)

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC, le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC en date du 16 juin 2025 sous la référence n°EN/EM/007/2025.

Le présent document de référence ne peut servir de base pour effectuer du démarchage ou pour la collecte des ordres dans le cadre d'une opération financière que s'il fait partie d'un prospectus dûment visé par l'AMMC.

Mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificat de dépôt.

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la mise à jour annuelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de certificats de dépôts est composée :

- du présent document de référence ;
- de la note relative au programme de certificats de dépôt enregistrée par l'AMMC en date du 28 décembre 2023 sous la référence EN/EM/038/2023 et disponible sur le lien suivant :

https://www.ammc.ma/sites/default/files/Note_CD_AWB_038_2023.pdf

AVERTISSEMENT

Le présent document de référence a été enregistré par l'AMMC. L'enregistrement du document de référence n'implique pas authentification des informations présentées. Il a été effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée.

L'attention du public est attirée sur le fait que le présent document de référence ne peut servir de base pour le démarchage financier ou la collecte d'ordres de participation à une opération financière s'il ne fait pas partie d'un prospectus visé par l'AMMC.

Le présent document de référence peut faire l'objet d'actualisations ou de rectifications. Les utilisateurs de ce document de référence sont appelés à s'assurer de disposer, le cas échéant, desdites actualisations.

ABREVIATIONS

AED	Dirham Emirats Arabes Unis
AFAQ	Association Française de l'Assurance Qualité
AFNOR	Association Française de Normalisation
AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
AIMR	Association for Investment Management and Research
AMI	Assurance Maladie pour les Indépendants
AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
ANAPEC	Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi des Cadres
ANPME	Agence Nationale de Promotion de la Petite et Moyenne Entreprise
APSF	Association Professionnelle des Sociétés de Financement
AWB	Attijariwafa bank
BAM	Bank Al-Maghrib
BDI	Banque de détail à l'international
BCM	Banque Commerciale du Maroc
BCP	Banque Centrale Populaire
BIAT	Banque Internationale Pour l'Afrique au Togo
BIM	Banque Internationale pour le Mali
BMAO	Banque Marocaine pour l'Afrique et l'Orient
BOA	Bank of Africa
BMCI	Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNDE	Banque Nationale pour le Développement Economique
BMF	Banque des Marocains sans Frontière
BNR	Bénéfice Net Réel
BNS	Bénéfice Net Simplifié
BP	Boîte Postale
BPP	Banque des Particuliers et des Professionnels
BST	Banque Sénégal-Tunisienne
BTP	Bâtiments et Travaux publics
CA	Chiffre d'affaires
CAD	Dollar canadien
CAI	Crédit Agricole Indosuez
CAM	Crédit Agricole du Maroc
CBAO	Compagnie Bancaire de l'Afrique Occidentale
CCO	Conserverie des Cinq Océans
CDG	Caisse de Dépôt et de Gestion
CDM	Crédit du Maroc
CEMA	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CGI	Code Général des Impôts
CHF	Franc suisse
CIC	Crédit Industriel et Commercial
CIH	Crédit Immobilier et Hôtelier
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
CNCA	Caisse Nationale du Crédit Agricole
CNIA	Compagnie Nord Africaine et Intercontinentale d'Assurances
CRM	Customer Relation Management
Dh	Dirham
DKK	Couronne danoise
DZD	Dinars algériens
E	Estimé
EUR	Euro
ETIC	Etat des Informations Complémentaires
F	Forward
FCP	Fonds Commun de Placement
F3I	Financière d'Investissements Industriels et Immobiliers (ex-Financière Diwan)
FOGARIM	Fonds de Garantie pour les Revenus Irréguliers et Modestes
FRA	Forward Rate Agreement
FTA	First Time Adoption
GAB	Guichet Automatique Bancaire
GBP	Livre Sterling
GE	Grande Entreprise
GGR	Gestion Globale des Risques
GPBM	Groupement Professionnel des Banques du Maroc
HBM	Habitat Bon Marché
HT	Hors Taxes
IAS	International Accounting Standards
IFRS	International Financial Reporting Standards
IR	Impôt sur le Revenu

IS	Impôt sur les Sociétés
IVT	Intermédiaires en Valeurs du Trésor
JPO	Journées Portes Ouvertes
JPY	Yens japonais
Kdh	Milliers de dirhams
KMAD	Milliers de dirhams
KWD	Dinar koweïtien
LLD	Location Longue Durée
LYD	Dinar libyen
MAD	Dirham marocain
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
MPP	Marché des Particuliers et des Professionnels
MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
Mdh	Millions de dirhams
MDT	Millions de Dinars Tunisiens
MMAD	Millions de dirhams
MENA	Middle East & North Africa
MFCFA	Millions de Francs CFA
Mrdh Dh	Milliards de dirhams
MRE	Marocains Résidant à l'Étranger
MRO	Ouguiya Mauritanienne
MSF	Marocains Sans Frontière
N°	Numéro
ND	Non disponible
NOK	Couronnes Norvégiennes
NA	Non applicable
Ns	Non significatif
OGM	Omnium de Gestion Marocain
ONA	Omnium Nord Africain
ONDA	Office Nationale des Aéroports
ONCF	Office Nationale des Chemins de Fer
OPA	Offre Publique d'Achat
OPCVM	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières
OPE	Offre Publique d'Echange
OPR	Offre Publique de Retrait
OPV	Offre Publique de Vente
PCEC	Plan Comptable des Etablissements de Crédit
PDG	Président Directeur Général
PDM	Part de marché
PEB	Produits d'Exploitation Bancaire
P&L	Profit And Loss
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNB	Produit Net Bancaire
PRG	Provision pour Risques Généraux
Pb	Points de base
Pts	Points
RGGG	Ressource Golden Gram Gabon
RH	Ressources Humaines
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
ROA	Return On Assets (résultat net de l'exercice n / total bilan moyen des exercices n, n-1)
ROE	Return On Equity (résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1)
SA	Société Anonyme
SAR	Riyal saoudien
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SBC	Société de Banques et de Crédit
SCB	Société Commerciale de Banque Cameroun
SCI	Société Civile Immobilière
SEK	Couronnes suédoises
SGMB	Société Générale Marocaine de Banques
SIB	Société Ivoirienne de Banque
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIG	Systèmes d'Information Groupe
SIRH	Système d'information des ressources humaines
SNEP	Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie
TCN	Titres de Créances Négociables
TND	Dinar tunisien
TMP JJ	Taux Moyen Pondéré du jour le jour
TPE	Très Petite Entreprise
TTC	Toutes Taxes Comprises
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée

UGB	Union Gabonaise de Banque
USD	Dollar américain
Var.	Variation
Vs	Versus

DEFINITIONS

Banque offshore	<p>La loi, n°58-90 relative aux places financières offshore, a institué dans la municipalité de Tanger une place financière offshore ouverte aux activités de banques et des sociétés de gestion de portefeuille et de prise de participations.</p> <p>On entend par banque offshore :</p> <p>toute personne morale, quelle que soit la nationalité de ses dirigeants et des détenteurs de son capital, ayant un siège dans une place financière offshore et qui :</p> <ol style="list-style-type: none">1. exerce comme profession habituelle et principale la réception de dépôts en monnaies étrangères convertibles ;2. effectue, en ces mêmes monnaies, pour son propre compte ou pour le compte de ses clients toutes opérations financières, de crédit, de bourse ou de change. <p>toute succursale créée, pour l'exercice d'une ou de plusieurs des missions visées ci-dessus, dans une place financière offshore par une banque ayant son siège hors de ladite place.</p>
Créancier chirographaire	Créancier dont la créance n'est assortie d'aucune sûreté réelle. En cas d'inexécution de ses obligations par le débiteur et de réalisation de son actif, les créanciers chirographaires sont primés par les créanciers titulaires de sûretés.
Créancier privilégié	Créancier possédant une garantie sur sa créance. En cas de défaillance, il est le premier dans la hiérarchie de remboursement de la dette.
Cross-selling	Concept qui consiste à croiser les métiers de l'entreprise pour proposer au même client une gamme complète de produits et services et répondre au mieux à l'ensemble de ses besoins.
Greenfield	Projet d'investissement sur site entièrement vierge.

SOMMAIRE

AVERTISSEMENT.....	2
Partie I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES.....	8
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	9
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK.....	10
III. LE CONSEILLER FINANCIER	11
IV. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK.....	12
V. AGENCE DE NOTATION.....	12
PARTIE II : PRÉSENTATION D'ATTIJARIWAFABANK.....	13
I. PRESENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK	14
II. GOUVERNANCE D'ATTIJARIWAFABANK.....	35
III. PRESENTATION DE L'ACTIVITE D'ATTIJARIWAFABANK	57
IV. ACTIVITE.....	137
V. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES	168
VI. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES.....	194
PARTIE III : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK	204
I. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS	230
PARTIE IV :PERSPECTIVES.....	273
I. PERSPECTIVES POUVANT IMPACTER LE GROUPE ATTIJARIWAFABANK.....	274
II. STRATÉGIE ET PERSPECTIVES	274
PARTIE V : FAITS EXCEPTIONNELS.....	276
PARTIE VI : LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES.....	278
PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE	280
I. RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE	281
II. RISQUE DE LIQUIDITE.....	283
III. GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE	284
IV. RISQUES REGLEMENTAIRES	288
V. GESTION DU RISQUE PAYS.....	290
VI. RISQUE OPÉRATIONNEL ET P.C.A.	292
VII. CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE	295
PARTIE VIII : ANNEXES.....	297

Partie I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Dénomination ou raison sociale	Attijariwafa bank
Représentant légal	M. Mohamed EL KETTANI
Fonction	Président Directeur Général
Adresse	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.46.97.01
Télécopieur	05.22.27.72.38
E-mail	kettani@attijariwafa.com

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2024

Le Président du conseil d'administration atteste que les données du présent document de référence dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Attijariwafa bank. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Mohamed EL KETTANI
Président Directeur Général

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES D'ATTIJARIWAFABANK

Dénomination ou raison sociale	Deloitte Audit	Ernst & Young	Forvis Mazars
Prénom et nom	Sakina Bensouda KORAICHI	Abdeslam Berrada Allam	M. A. Souleye DIOP Taha FERDAOUS
Fonction	Associée	Associé	Associé
Adresse	Bd Sidi Mohammed Benabdellah, Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3 ^{ème} étage La Marina - Casablanca	37, Bd Abdellatif Benkaddour – 20 050 Casablanca	Finance City, Tour 33, Avia Business Center, Bd Moulay Abdellah cherif, Casablanca
Numéro de téléphone et fax	Tel : 05.22.22.40.81 Fax : 05.22.22.40.78	Tel : 05.22.95.79.00 Fax : 05.22.39.02.26	Tel : 05.22.42.34.23 Fax : 05.22.42.34.00
E-mail	sbensouda@deloitte.com	abdeslam.berrada@ma.ey	Abdou.Diop@mazars.ma
Date du premier exercice soumis au contrôle	2017 - Mandat renouvelé lors de l'AGO du 24 Mai 2023	2014	Nomination lors de l'AGO du 24 Mai 2023
Date d'expiration du dernier mandat	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2025	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2022	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2025

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2024

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relatifs aux comptes sociaux et consolidés en normes IFRS/IAS d'Attijariwafa bank pour les exercices clos au 31 décembre 2022, 2023 et 2024.

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent document de référence en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- Les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes Deloitte Audit et Ernst & Young au titre de l'exercice 2022, et par nos soins au titre des exercices 2023 et 2024 ;
- Les états financiers annuels consolidés en normes IFRS/IAS tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes Deloitte Audit et Ernst & Young au titre de l'exercice 2022, et par nos soins au titre des exercices 2023 et 2024 ;

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent document de référence, avec les états de synthèse précités.

Les Commissaires aux Comptes

Sakina BENSOUA KORACHI
 Deloitte Audit
 Associée

Abdou Souleye DIOP
 Forvis Mazars
 Associé

III. LE CONSEILLER FINANCIER

Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentant légal	M. Mohamed Idriss BERRADA
Fonction	Directeur Général
Adresse	163, avenue Hassan II – Casablanca
Numéro de téléphone	05.22.47.64.35/36
Télécopieur	05.22.47.64.32
E-mail	i.berrada@attijari.ma

Objet : Document de référence relatif à l'exercice 2024

Attestation

Le présent document de référence a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier d'Attijariwafa bank à travers

- Les commentaires, analyses et statistiques de la Direction Générale d'Attijariwafa bank notamment lors des due diligences effectuées auprès de celle-ci ;
- Les rapports annuels et rapports de gestion d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2022, 2023 et 2024 ;
- Les rapports et statistiques du GPBM pour les exercices 2022, 2023 et 2024 ;
- Les comptes sociaux d'Attijariwafa bank pour l'exercice 2022, 2023 et 2024 ;
- Les comptes consolidés IFRS d'Attijariwafa bank pour les exercices 2022, 2023 et 2024 ;
- Les rapports généraux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2022, 2023 et 2024 (comptes sociaux) ;
- Les rapports des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank pour les exercices 2022, 2023 et 2024 (comptes consolidés IFRS) ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes d'Attijariwafa bank relatifs aux conventions réglementées des exercices clos aux 31 décembre 2022, 2023 et 2024 ;
- Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires d'Attijariwafa bank relatifs aux exercices 2022, 2023 et 2024 et de l'exercice en cours jusqu'à la date d'enregistrement du présent document de référence.

A notre connaissance, le document de référence contient toutes les informations nécessaires au public pour fonder son jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives d'Attijariwafa bank. Il ne comporte pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Attijari Finances Corp. est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

**Mohamed Idriss
BERRADA**
Directeur Général

IV. LES RESPONSABLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFABANK

Pour toute information et communication financières, prière de contacter :

Mme Oumaima Baqqa

Responsable de l'Information Financière et Relations Investisseurs

2, boulevard Moulay Youssef

Tél. : 05.22.46.98.90

Fax : 05.22.46.99.03

o.baqqa@attijariwafa.com

V. AGENCE DE NOTATION

MOODY'S INVESTORS SERVICE

Kanika Business Centre, 319, 28th October Avenue, PO Box 53205

Tél : 0097142 37 95 33

olivier.panis@moodys.com

S&P Ratings

Anais Ozyavuz, Paris

Tél : + 33 14 420 6773

anais.ozyavuz@spglobal.com

Fitch Ratings

Louisa Williams, London

Tél : +44 20 3530 2452

louisa.williams@thefitchgroup.com

PARTIE II : PRÉSENTATION D'ATTIJARIWAFABANK

I. PRESENTATION GENERALE D'ATTIJARIWAFABANK

I.1. Renseignements à caractère général

Dénomination sociale	Attijariwafa bank
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef – Casablanca 20 000
Téléphone / télécopie	Téléphone : 0522.29.88.88 Télécopie : 0522.29.41.25
Site Internet	www.attijariwafabank.com // http://ir.attijariwafabank.com/
Adresse électronique	ir@attijariwafa.com
Forme juridique	Société anonyme à Conseil d'Administration
Date de constitution	1911
Durée de vie de la société	31 mai 2060 (99 ans)
Registre du commerce	R.C 333 à Casablanca
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Objet social (article 5 des statuts)	<p>« La société a pour objet de faire, en tous pays, toutes opérations de Banque, de Finance, de Crédit, de Commission et, d'une façon générale, sous les seules restrictions résultant des dispositions légales en vigueur, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à celles-ci, notamment les opérations suivantes, dont la liste n'a pas un caractère limitatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ recevoir du public des dépôts de fonds en compte ou autrement, productifs ou non d'intérêts, remboursables à vue, à préavis ou à terme ; ▪ escompter tous effets de commerce, lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, effets, bons de valeurs émises par le Trésor Public ou par les Collectivités Publiques ou semi-publiques et, en général, toutes sortes d'engagements résultant d'opérations industrielles, agricoles, commerciales ou financières ou d'opérations faites par toutes Administrations Publiques, négocier ou réescompter les valeurs ci-dessus, fournir et accepter tous mandats, lettres de change, billets à ordre, chèques ; ▪ consentir sous des formes quelconques des crédits, avec ou sans garanties, faire des avances sur rentes marocaines et étrangères, sur valeurs émises par l'Etat, les Collectivités Publiques ou semi-publiques et sur les valeurs émises par des sociétés industrielles, agricoles, commerciales ou financières, marocaines ou étrangères; ▪ recevoir en dépôt tous titres, valeurs et objets; accepter ou effectuer tous paiements et recouvrements de lettres de change, billets à ordre, chèques, warrants, coupons d'intérêts ou de dividendes, servir d'intermédiaire pour l'achat ou la vente de toute espèce de fonds publics, d'actions, d'obligations ou de parts bénéficiaires ; ▪ accepter, ou conférer à l'occasion de prêts ou d'emprunts toutes affectations hypothécaires et toutes autres garanties; souscrire tous engagements de garantie, cautions ou avals, opérer toutes acquisitions, ventes mobilières ou immobilières et toutes prises à bail ou locations d'immeubles ; ▪ procéder ou participer à l'émission, au placement, à l'introduction sur le marché, à la négociation de tous titres de collectivités publiques ou privées, soumissionner tous emprunts de ces collectivités, acquérir ou aliéner tous titres de rentes, effets publics, actions, parts, obligations, bons ou effets de toutes nature desdites collectivités, assurer la constitution de sociétés et accepter en conséquence tout mandat ou pouvoir, prendre éventuellement une part dans le capital desdites sociétés ; ▪ établir en un lieu quelconque au Maroc, ou hors du Maroc, les succursales, agences, bureaux et filiales nécessaires pour effectuer les opérations indiquées ci-dessus ; ▪ prendre des participations dans des entreprises existantes ou en création, sous réserve du respect des limites fixées, par rapport à ses fonds propres

	<p>et au capital social ou aux droits de votes de la société émettrice, conformément à la réglementation en vigueur.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Et généralement, toute opération se rattachant à son objet social. »
Capital social au 30 avril 2025	2 151 408 390 Dh
Nombre d'actions formant le capital au 30 avril 2025	215 140 839 actions d'une valeur nominale de 10 Dh/action.
Lieu de consultation des documents juridiques	Les documents juridiques de la société et notamment les statuts, les procès-verbaux des assemblées générales et les rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège social d'Attijariwafa bank
Liste des textes législatifs applicables à l'émetteur	<p>De par sa forme juridique, Attijariwafa bank est régie par le droit marocain et la Loi n°17-95 relative aux sociétés anonymes tel que modifiée et complétée ;</p> <p>De par son activité, Attijariwafa bank est régie par la loi n° 103-12 relative aux établissements de crédits et organismes assimilés (loi bancaire).</p> <p>De par sa cotation à la Bourse de Casablanca et ses opérations d'appel public à l'épargne, elle est soumise à toutes les dispositions légales et réglementaires relatives au marché financier et notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La loi n°19-14 relative à la bourse des valeurs, aux sociétés de bourse et aux conseillers en investissement financier ; ▪ Le règlement Général de la Bourse des Valeurs approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°2208-19 du 3 juillet 2019 ; ▪ La loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne ; ▪ La loi 43-12 relative à l'AMMC ; ▪ Le règlement général de l'AMMC approuvé par l'arrêté du ministre de l'Économie des finances n° 2169-16 ; ▪ les circulaires de l'AMMC en vigueur ; ▪ La loi n°35-94 relative à certains titres de créances négociables et l'arrêté du ministère des finances et des investissements extérieurs n° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif au titre de créances négociables ; ▪ La loi n°35-96 relative à la création du dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs, modifié et complété ; ▪ le Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°932- 98 du 16 avril 1998 tel que modifié et complété ; ▪ La loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain, telle que modifiée et complétée.

Régime fiscal

En tant qu'établissement bancaire, Attijariwafa bank est soumise au régime fiscal spécifique applicable au secteur financier dans le cadre de la réforme progressive de l'Impôt sur les Sociétés (IS) engagée à partir de 2023. Cette réforme vise à harmoniser les taux d'imposition en fonction de la nature et de la taille des entreprises. À ce titre, le taux d'IS appliqué à Attijariwafa bank a connu une évolution graduelle :

- 37,75 % en 2023
- 39 % en 2024
- 39,25 % prévus en 2025
- 40 % attendus en 2026

Cette trajectoire ascendante permet aux acteurs du secteur bancaire, dont Attijariwafa bank, d'anticiper les impacts fiscaux tout en assurant une meilleure visibilité aux investisseurs et aux parties prenantes.

Attijariwafa bank est soumise, en tant qu'établissement de crédit, à une TVA à hauteur de 10%.

Tribunal compétent en cas de litige

Tribunal de Commerce de Casablanca.

I.2. Renseignements sur le capital social de l'émetteur

I.2.1. Composition du capital social

Attijariwafa bank est née de la fusion de la Banque Commerciale du Maroc avec Wafabank. Cette fusion a été effective au 1^{er} septembre 2004.

Au 30 avril 2025, le capital social d'Attijariwafa bank s'établit 2 151 408 390 dirhams, entièrement libéré. Il se compose de 215 140 839 actions nominatives d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune, toutes de même catégorie.

I.2.2. Evolution de l'actionnariat

Depuis 2003, Attijariwafa bank a effectué huit augmentations de capital, la plus importante étant celle réalisée à l'occasion de l'OPA/OPE/OPR sur les titres Wafabank en 2004. Le détail de ces opérations se présente comme suit :

Exercice	Nature de l'opération	Capital social (avant opération)	Prix par action	Nombre d'actions émises	Montant total du capital social (après opération)
2003	Augmentation de capital en numéraire (Emission d'actions nouvelles en paiement du dividende de l'exercice 2002)	1 325 000 000 Dh	623 Dh	435 137	1 368 513 700 Dh
2004	-Offre publique d'achat sur les titres Wafabank -Offre publique d'échange sur les titres Wafabank -Offre publique de retrait	1 368 513 700 Dh	- 825 Dh - 7 actions BCM pour 8 actions Wafabank	5 614 459	1 929 959 600 Dh
2008 ¹	Division de la valeur nominale de l'action Attijariwafa bank de 100 Dh à 10 Dh	1 929 959 600 Dh	-	173 696 364	1 929 959 600 Dh
2012	Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc	1 929 959 600 Dh	- Formule Classique : 240 Dh - Formule Plus : 290 Dh	8 247 126	2 012 430 860 Dh
2013	Augmentation de capital par conversion optionnelle de 50% au plus des dividendes 2012 en actions Attijariwafa bank	2 012 430 860 Dh	300 Dh	2 284 140	2 035 272 260 Dh

¹ Il s'agit d'une opération de division de la valeur nominale de l'action d'Attijariwafa bank sans incidence sur le capital social de la Banque

2018	Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank de ses filiales au Maroc, de Wafa Assurance et Wafa Ima Assistance	2 035 272 260 Dh	379 Dh	6 332 453	2 098 596 790 Dh
2021	Augmentation de capital social par conversion optionnelle totale ou partielle en actions des sommes mises en distribution	2 098 596 790 Dh	388 Dh	3 313 308	2 131 729 870 Dh
2021	Augmentation de capital social par conversion optionnelle totale ou partielle en actions d'une partie des dividendes relatifs à l'exercice 2020	2 131 729 870 Dh	411 Dh	1 967 852	2 151 408 390 Dh

Source : Attijariwafa bank

En date du 24 novembre 2003, la Banque Commerciale du Maroc et Sopar² ont conclu un accord portant sur l'acquisition par la BCM de 100% du capital d'OGM détenu par Sopar, pour un montant de 2,081 Mrds Dh³. Le holding OGM regroupe les participations de la famille KETTANI dans le secteur financier et contrôlait :

- 1 003 724 actions, soit 15,54% du capital de Wafabank (20,65% des droits de vote) ;
- 2 467 439 actions, soit 70,50% du capital de Wafa Assurance ; Wafa Assurance disposant elle-même d'une participation de 20,84% (26,00% des droits de vote) dans Wafabank.

A l'issue de cette opération, la BCM contrôle 36,38% du capital et 46,65% des droits de vote de Wafabank au 31 décembre 2003.

En complément de l'opération d'acquisition d'OGM, la BCM a lancé une opération d'offre publique d'achat et une offre publique d'échange visant 6 457 637 actions et représentant 100% du capital de Wafabank selon les conditions décrites ci-après :

- 825 Dh l'action dans le cadre de l'OPA ;
- parité d'échange de 7 actions BCM offertes pour 8 actions Wafabank présentées dans le cadre de l'OPE.

En réponse à l'OPA/OPE qui s'est déroulée du 26 avril 2004 au 10 mai 2004 inclus, 6 404 561 actions Wafabank ont été apportées à la Banque Commerciale du Maroc représentant 99,18% du capital et des droits de vote de Wafabank (98,78% dans le cadre de l'OPE et 0,4% dans le cadre de l'OPA).

Suite à cette opération, la Banque Commerciale du Maroc a procédé à une offre publique de retrait obligatoire, au prix unitaire de 825 Dh, sur la totalité des actions Wafabank non directement détenues par elle, soit 53 076 actions demeurant en circulation. Un solde de 34 038 actions Wafabank n'ayant pas été apporté à l'opération de retrait obligatoire a été échangé selon les mêmes modalités de l'OPE, lors de la décision de fusion de BCM avec Wafabank.

En 2008, la valeur du nominale des actions formant le capital social de Attijariwafa bank a été réduite de 100 dirhams à 10 dirhams.

En 2012, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital d'un montant global de 2 100 000 000 Dh, réservée aux salariés de la société et de ses filiales au Maroc.

En 2013, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de son capital par conversion optionnelle de 50% au plus des dividendes 2012 en actions. Dans le cadre de cette opération, le nombre total d'actions souscrites s'élève à 2 284 140 pour un montant global de 685 242 000 dirhams (prime d'émission comprise).

En 2018, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital d'un montant global de 2 399 999 687 Dh, réservée aux salariés d'Attijariwafa Bank, de ses filiales au Maroc, de Wafa Assurance et Wafa IMA Assistance.

En 2021, Attijariwafa bank a procédé à deux augmentations de capital social. La première est une augmentation du capital social par conversion optionnelle totale ou partielle en actions des sommes mises en distribution. À l'issue de la période de souscription, le nombre total d'actions souscrites s'est élevée à

² Holding détenant les participations de Feu Moulay Ali KETTANI

³ Acquisition par fonds propres

3 313 308 pour un montant global de 1 285 563 504 dirhams. Suite à cette opération, le capital social d'Attijariwafa bank est passé de 2 098 596 790 MAD à 2 131 729 870 MAD.

La deuxième opération est une opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle totale ou partielle en actions d'une partie des dividendes relatifs à l'exercice 2020. A l'issue de la période de souscription, le nombre total d'actions souscrites s'est élevée à 1 967 852. Suite à cette opération le capital social d'Attijariwafa bank est passé de 2 131 729 870 MAD à 2 151 408 390 MAD.

Au cours des cinq dernières années, la structure de l'actionnariat d'Attijariwafa bank n'a pas connu de changements significatifs. Au cours des cinq dernières années, il n'y a pas eu de franchissement de seuil.

1.2.3. Structure de l'actionnariat⁴

Au 30 avril 2025, le capital social d'Attijariwafa bank s'établit 2 151 408 390 dirhams, entièrement libéré. Il se compose de 215 140 839 actions nominatives d'une valeur nominale de 10 dirhams chacune, toutes de même catégorie. La répartition du capital se présente comme suit :

	Nombre de titres détenus	% du capital	% des droits de vote
1- Actionnaires nationaux	158 307 788	73,58%	73,58%
1-1- Al Mada	100 060 793	46,51%	46,51%
1-2- Compagnies d'assurances	33 474 836	15,56%	15,56%
Wafa Assurance	13 602 015	6,32%	6,32%
MCMA	6 468 427	3,01%	3,01%
Mutuelle Attaamine Chaabi	5 829 543	2,71%	2,71%
MAMDA	3 988 785	1,85%	1,85%
RMA	1 999 664	0,93%	0,93%
Saham Assurance	914 875	0,43%	0,43%
Axa Assurances Maroc	523 747	0,24%	0,24%
Sté Centrale de Réassurances	147 780	0,07%	0,07%
1-3- Autres institutionnels	24 772 159	11,51%	11,51%
RCAR	10 971 839	5,10%	5,10%
CIMR	8 850 987	4,11%	4,11%
Caisse Marocaine de Retraite	3 934 428	1,83%	1,83%
Caisse de Dépôt et de Gestion	1 014 905	0,47%	0,47%
2- Actionnaires Étrangers	10 968 254	5,10%	5,10%
Santusa Holding	10 968 254	5,10%	5,10%
3- Flottant	45 864 797	21,32%	21,32%
OPCVM et autres	42 590 657	19,80%	19,80%
Personnel de la banque	3 274 140	1,52%	1,52%
Total	215 140 839	100,00%	100,00%

Source: Attijariwafa bank

⁴ Al Mada est devenue l'actionnaire de référence de Attijariwafa bank, suite essentiellement à la fusion absorption de ONA par Al Mada, intervenue au 31 décembre 2010.

L'évolution de l'actionnariat sur les 5 dernières années est comme ce qui suit :

	2020	2021	2022	2023	2024
1- Actionnaires nationaux					
1-1- Al Mada	46,4%	46,5%	46,5%	46,5%	46,5%
1-2- Compagnies d'assurances					
MAMDA	7,0%	6,2%	6,2%	4,9%	4,9%
MCMA					
RMA	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	0,9%
Wafa Assurance	6,3%	6,3%	6,3%	6,3%	6,3%
Axa Assurances Maroc	0,3%	0,3%	0,3%	0,3%	0,2%
1-3- Autres institutionnels					
Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG)	0,8%	0,7%	0,7%	0,7%	0,5%
Caisse Marocaine de Retraite	2,6%	2,4%	2,6%	2,6%	2,3%
RCAR	6,5%	5,7%	5,9%	5,4%	5,1%
CIMR	4,1%	4,1%	4,1%	4,1%	4,1%
2- Actionnaires Étrangers					
Santusa Holding	5,1%	5,1%	5,1%	5,1%	5,1%
3- Flottant					
OPCVM et autres	17,0%	19,6%	18,9%	20,9%	22,3%
Personnel de la banque	2,9%	2,2%	2,5%	2,3%	1,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source: Attijariwafa bank

I.2.4. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires détenant plus de 5%

Al Mada

Activité	Holding
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2024 - Mdh	51 261
Résultat net consolidé au 31.12.2024 - Mdh	13 123
Actionnariat au 31.12.2024	COPROPAR : 42,03%
	GROUP INVEST : 5,57%
	SIGER : 4,83%
	Investisseurs institutionnels : 47,57%

Source : Al Mada

MAMDA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2024 – Mdh	1 482
Résultat net consolidé au 31.12.2024 – Mdh	381
Situation nette au 31.12.2024 – Mdh	7 061
Actionnariat au 31.12.2024	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

MCMA

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2024 – Mdh	2 687
Résultat net consolidé au 31.12.2024 – Mdh	400
Situation nette au 31.12.2024 – Mdh	7 106
Actionnariat au 31.12.2024	Sociétaires

Source : Attijariwafa bank

Santander Group

Santusa Holding porte les participations du Groupe Santander dans Attijariwafa bank.

Activité	Banque
Produit Net Bancaire consolidé au 31.12.2024	61 876 M€ (soit 665 594 Mdh)
Résultat net part du groupe au 31.12.2024	12 574 M€ (soit 135 257 Mdh)
Fonds propres consolidé au 31.12.2024	107 327 M€ (soit 1 154 506 Mdh)
Actionnariat au 31.12.2024	Conseil d'administration : 1,1%
	Investisseurs institutionnels : 56,7%
	Retail : 42,2%
Cours de change (EUR / MAD)*	10,7569

Source : Santander - *Cours moyen 2024

Wafa Assurance

Activité	Assurance
Chiffre d'affaires consolidé au 31.12.2024 – Mdh	13 067 Mdh
Résultat net consolidé au 31.12.2024 - Mdh	905 Mdh
Situation nette consolidée au 31.12.2024 - Mdh	11 276 Mdh
Actionnariat au 31.12.2024	Omnium de Gestion Marocain (OGM) : 79,3%*
	Divers actionnaires : 20,7%

Source : Wafa Assurance

*Au 30 avril 2025, OGM est détenue à hauteur de 50% par Attijariwafa bank. A noter qu'en octobre 2016, Attijariwafa bank et Al Mada ont annoncé la formation d'une alliance dans les métiers de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération a été réalisée par la prise de participation de Al Mada à hauteur de 50% dans le capital de la holding OGM qui détient 79,3% de Wafa Assurance.

RCAR

Activité	Institution de prévoyance sociale
Produits du régime général au 31/12/2023* – Mdh	18 077,23
Produits du régime complémentaire au 31/12/2023* – Mdh	356,32
Résultat net du régime général au 31/12/2023* – Mdh	-8 241,50
Résultat net du régime complémentaire au 31/12/2023* – Mdh	-101,74
Total bilan au 31/12/2023* – Mdh	152 023,25
Capitaux propres au 31/12/2023* – Mdh	1 031,67
Actionnariat au 31/12/2023*	CDG (Caisse de Dépôt et de Gestion)

Source : RCAR - * Les données relatives à l'exercice 2024 ne sont pas disponibles

I.2.5. Pactes d'actionnaires

Il n'existe pas de pacte d'actionnaires liant les actionnaires majoritaires d'Attijariwafa bank.

I.2.6. Capital potentiel d'Attijariwafa bank

A la date d'enregistrement du présent document de référence, aucune opération pouvant avoir un impact sur le capital social ou modifier significativement la structure de l'actionnariat n'a été conclue.

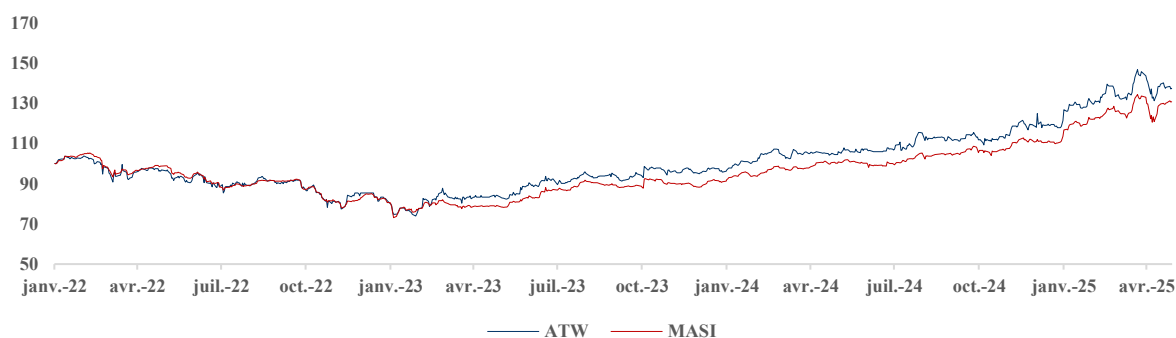
I.2.7. Négociabilité des titres de capital

Les actions Attijariwafa bank sont cotées à la Bourse de Casablanca sous le code ISIN MA0000011926. Il n'existe aucune restriction en matière de négociabilité des titres conformément à la réglementation en vigueur.

La croissance du cours du titre Attijariwafa bank ressort à -18,4% entre le 3 janvier 2022 et le 30 décembre 2022, à +19,5% entre le 2 janvier 2023 et le 29 décembre 2023, et à +23,0% entre le 2 janvier 2024 et le 31 décembre 2024.

L'action AWB a évolué comme suit sur la période 2022 – 30 avril 2025 :

Evolution du cours de l'action AWB sur la période 2022 – 30 avril 2025 :



Source : Bourse de Casablanca

En 2024, le cours de l'action Attijariwafa Bank a poursuivi sa trajectoire ascendante, enregistrant une progression notable de 31,4 % sur l'année, passant de 505 MAD en janvier à un sommet historique de 706 MAD en mars. Cette performance remarquable s'explique par plusieurs facteurs clés :

Performances financières solides :

Attijariwafa Bank a affiché des résultats financiers robustes en 2024 :

- Produit Net Bancaire : 34,5 Mrds MAD, en hausse de 15,2% par rapport à 2023.
- Résultat brut d'exploitation : 22,0 Mrds MAD, en augmentation de 24,2%.
- Résultat net consolidé : 11,7 Mrds MAD, soit une croissance de 28,9%.
- Résultat net part du Groupe : 9,5 Mrds MAD, en progression de 26,6%.

Ces performances ont été soutenues par une forte croissance des revenus des activités de marché (+39,4%) et une gestion rigoureuse des coûts, avec un coefficient d'exploitation consolidé amélioré à 36,1%.

Perspectives favorables et initiatives stratégiques :

Le Groupe a renforcé sa position en tant qu'acteur majeur du secteur bancaire africain, avec une part de marché de 30 % sur les crédits aux entreprises au Maroc. Des initiatives telles que le programme "Dar Al Moukawil" ont permis d'accompagner 273 000 très petites entreprises, tandis que 250 000 nouveaux comptes "Hissab Bikhir" ont été ouverts, favorisant l'inclusion financière.

Contexte économique favorable :

La reprise économique dans les régions où Attijariwafa Bank opère, notamment au Maroc, a créé un environnement propice aux activités bancaires. La stabilité politique, une croissance économique soutenue et des indicateurs macroéconomiques positifs ont stimulé la demande pour les produits et services financiers de la banque.

Facteurs spécifiques à l'industrie bancaire :

Des mesures réglementaires favorables et des politiques gouvernementales visant à promouvoir le développement du secteur bancaire ont eu un impact positif sur la performance de la banque. En outre, la digitalisation des services financiers et l'émergence de nouveaux segments de marché ont offert de nouvelles opportunités de croissance.

Confiance des investisseurs :

Les solides performances financières et les perspectives favorables d'Attijariwafa Bank ont renforcé la confiance des investisseurs, entraînant une augmentation de la demande pour ses actions et une hausse de son cours de bourse. Le dividende par action a été relevé à 19 MAD, offrant un rendement stable de 3,3%.

Performance relative au MASI :

Attijariwafa Bank a surperformé l'indice MASI en 2024, avec une progression de 23,0% contre 21,7% pour le MASI. Cette surperformance reflète la solidité financière de la banque et sa capacité à générer de la valeur pour ses actionnaires.

En conclusion, l'année 2024 a été marquée par une performance positive de l'action Attijariwafa Bank, soutenue par des résultats financiers solides, une acquisition stratégique en Afrique de l'Ouest et un environnement économique favorable. Ces facteurs ont renforcé la position de la banque en tant que leader du secteur bancaire au Maroc et en Afrique.

Les cours enregistrés ainsi que le volume de transactions sur le marché central des titres Attijariwafa bank se présentent comme suit :

Période d'observation annuelle sur les trois derniers exercices

Cours	Du 03/01/2022 au 30/12/2022	Du 02/01/2023 au 29/12/2023	Du 02/01/2024 au 31/12/2024
Plus Haut (Dh)	498	474	600
Plus Bas (Dh)	372	355	463
Volume quotidien moyen des transactions (Kdh)	17 710	20 669	25 816
Volume global des transactions (Kdh)	4 498 463	5 146 695	6 350 638

Source : Bourse de Casablanca

Période d'observation trimestrielle du dernier exercice

Cours	T1 2024	T2 2024	T3 2024	T4 2024
Plus Haut (Dh)	515	518	555	600
Plus Bas (Dh)	463	501	512	525

Source : Bourse de Casablanca

Période d'observation mensuelle sur les six derniers mois

Cours	nov-24	déc-24	jan-25	fév-25	mar-25	avr-25
Plus Haut (Dh)	584	600	636	670	705	690
Plus Bas (Dh)	547	566	583	622	633	630
Volume de transactions (Kdh)	478 601	889 045	1 275 535	709 618	1 538 328	1 109 715

Source : Bourse de Casablanca

Au cours des 3 derniers exercices et de l'exercice en cours, le titre Attijariwafa bank n'a pas subi de suspension à la cote de la Bourse de Casablanca.

I.2.8. Politique de distribution des dividendes

Conformément aux dispositions de l'article 35 des statuts de la Banque, les produits de l'exercice, déduction faite des charges de la période, de tout amortissement et de toutes provisions, quelles qu'en soit la nature, constituent le résultat net de l'exercice.

En cas de résultat positif, le bénéfice net ainsi dégagé, diminué le cas échéant, des pertes nettes antérieures, fait l'objet d'un prélèvement de 5% affecté à la formation d'un fonds de réserve légale ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale excède le dixième du capital social.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, après dotation à la réserve légale et affectation des résultats nets antérieurs reportés.

Sur ce bénéfice, l'assemblée générale peut prélever toutes sommes qu'elle juge opportun d'affecter à la dotation de tous fonds de réserve facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est attribué aux actionnaires sous forme de dividendes.

Après approbation des états de synthèse de l'exercice, l'assemblée ordinaire détermine, conformément aux lois en vigueur, la répartition du résultat net de l'exercice. Il sera servi aux actionnaires un premier dividende aux taux de 6% calculé dans les conditions autorisées par la loi.

Les actions émises au titre de l'augmentation de capital social par conversion optionnelle totale ou partielle de sommes mises en distribution en actions, objet du prospectus visé par l'AMMC en date du 25 décembre 2020 sous la référence VI/EM/030/2020, et dont la date de jouissance est le 1^{er} janvier 2021 ne donnent pas droit aux dividendes à distribuer au titre de l'exercice 2020.

L'Assemblée Générale du 27 mai 2021 décide que le dividende fera l'objet (i) d'un paiement en espèces aux actionnaires à hauteur d'un montant global de 1 416 552 833,25 dirhams soit 6,75 dirhams par action et (ii) d'une option entre le paiement du dividende en espèces ou sa conversion en totalité ou en partie en actions de la Banque à hauteur d'un montant global de 891 903 635,75 dirhams, soit 4,25 dirhams par action.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenu en date du 21 juin 2022 a décidé la distribution d'un dividende d'un montant global de 3 227 112 585 dirhams au titre de l'exercice 2021, soit 15,0 dirhams par action qui sera mis en paiement à partir du 4 juillet 2022, au siège de la banque conformément à la réglementation en vigueur.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenu en date du 24 mai 2023 a décidé la distribution d'un dividende d'un montant global de 3 334 683 005 dirhams au titre de l'exercice 2022, soit 15,5 dirhams par action qui sera mis en paiement à partir du 4 juillet 2023, au siège de la banque conformément à la réglementation en vigueur.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenu en date du 11 juin 2024 a décidé la distribution d'un dividende d'un montant global de 3 549 823 843 dirhams au titre de l'exercice 2023, soit 16,5 dirhams par action qui sera mis en paiement à partir du 4 juillet 2024, au siège de la banque conformément à la réglementation en vigueur.

L'Assemblée Générale Ordinaire tenu en date du 30 avril 2025 a décidé la distribution d'un dividende d'un montant global de 4 087 675 941 dirhams au titre de l'exercice 2024, soit 19,0 dirhams par action qui sera mis en paiement à partir du 2 juin 2025, au siège de la banque conformément à la réglementation en vigueur.

	2023	2024	2025
Résultat net (n-1) (Mdh)	4 235	5 146	6 537
Nombre d'actions	215 140 839	215 140 839	215 140 839
Dividende distribué (Mdh)	3 335	3 550	4 088
Pay out	78,7%	69,0%	62,5%
Résultat net / action (dh)	19,7	23,9	30,4
Dividende / action (dh)	15,5	16,5	19,0
Autres distribution (dh)	0	0	0

Source : Attijariwafa bank

I.3. Endettement d'Attijariwafa bank

I.3.1. Dette privée d'Attijariwafa bank

Certificats de dépôts⁵

Au 30 avril 2025, l'encours de certificats de dépôts d'Attijariwafa bank s'établit à 5 895 Mdh.

L'état des encours des certificats de dépôt émis par Attijariwafa bank se présente comme suit :

Date de jouissance	Date d'échéance	Taux en vigueur	Nature du taux	Fréquence	Mode de remboursement	Prime du risque	Montant
02/10/2020	02/10/2025	2,55%	Fixe	Annuelle	In fine	0,45	100 000
01/02/2021	02/02/2026	2,41%	Fixe	Annuelle	In fine	0,45	726 000
20/04/2021	20/04/2026	2,35%	Fixe	Annuelle	In fine	0,4	1 125 000
15/03/2022	15/03/2027	2,54%	Fixe	Annuelle	In fine	0,45	503 500
15/02/2024	15/02/2026	3,63%	Fixe	Annuelle	In fine	0,3	940 000
15/02/2024	15/02/2027	3,75%	Fixe	Annuelle	In fine	0,35	260 000
21/03/2024	15/03/2027	3,55%	Fixe	Annuelle	In fine	0,35	840 000
21/03/2024	21/03/2026	3,65%	Fixe	Annuelle	In fine	0,3	1 400 000

Source : Attijariwafa bank - en Kdh. NB : Toutes les émissions ont une valeur nominale de 100 000 dirhams. La date d'émission est la même que la date de jouissance. La fréquence de paiement des coupons est annuelle.

L'encours des certificats de dépôts a évolué comme suit :

En Mdh	Déc-2022	Déc-2023	Déc-2024	Avril-2025
Encours des certificats de dépôts	8 724	7 395	7 285	5 895

Source : Attijariwafa bank

Emprunts obligataires

En décembre 2014, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cents Mdh, dont une partie au taux nominal de 4,75% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont trois ont été souscrites (la tranche cotée à taux fixe, la tranche non cotée à taux fixe et la tranche non cotée au taux révisable annuellement). La prime de risque proposée dans le cadre de cette opération est de 100 pbs.

En décembre 2015, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cet emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de six tranches, dont quatre tranches ayant une maturité de 7 ans (dont une partie au taux nominal de 4,13% et une partie à taux révisable annuellement) et deux tranches ayant une maturité de 10 ans (au taux nominal de 4,52%). Seule une tranche cotée une maturité de 7 ans à taux révisable annuellement n'a pas été souscrite.

En juin 2016, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cet emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de six tranches, dont quatre tranches ayant une maturité de 7 ans (dont une partie au taux nominal de 3,34% et une partie à taux révisable annuellement) et deux tranches ayant une maturité de 10 ans (au taux nominal de 3,74%). Seules deux tranches cotées ayant une maturité de 7 ans n'ont pas été souscrites.

En décembre 2016, Attijariwafa bank a réalisé une émission obligataire subordonnée d'un montant d'un milliard cinq cents millions de dirhams. Cette opération a été structurée au tour de huit tranches, dont 4 tranches ayant une maturité de 7 ans (avec une partie au taux nominal de 3,44% et une autre partie à taux révisable annuellement) et quatre tranches ayant une maturité de 10 ans (avec une partie à taux fixe et une autre partie à taux révisable annuellement). Les souscriptions retenues dans le cadre de cette opération portent sur les tranches cotées et non cotées d'une maturité de 7 ans.

Simultanément à cet emprunt obligataire subordonné de décembre 2016, Attijariwafa bank a réalisé la première émission obligataire subordonnée perpétuelle avec mécanisme d'absorption de pertes sur le marché financier marocain. Le montant global de cette opération s'élève à 500 millions de dirhams réparti sur deux tranches non cotées, dont une première tranche à taux révisable chaque 20 ans de 5,73% et une deuxième tranche révisable annuellement.

⁵ Source : Attijariwafa bank

En juin 2017, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard cinq cents millions de dirhams. Cet emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches ayant une maturité de 7 ans (dont une partie au taux nominal de 3,63% et une partie à taux révisable annuellement). Seule une tranche cotée à taux révisable annuellement n'a pas été souscrite.

En décembre 2017, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard deux cent cinquante Mdh, dont une partie au taux nominal de 3,69% et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de quatre tranches, dont deux cotées et deux autres non cotées. Toutes les tranches ont été souscrites.

En juin 2018, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard cinq cents millions de dirhams. Cette opération a été structurée au tour de six tranches ayant une maturité de 7 ans dont 4 tranches à taux fixes (avec 2 tranches au taux nominal de 3,57% et 2 tranches au taux nominal de 3,32% avec remboursement du principal sur la base d'un amortissement linéaire constant, avec un différé portant sur les deux premières années), et 2 tranches à taux révisables annuellement. Seule une tranche cotée à taux révisable annuellement n'a pas été souscrite.

En décembre 2018, Attijariwafa bank a émis 5.000 obligations subordonnées perpétuelles d'un montant global de cinq cents millions de dirhams. Cette opération a été structurée au tour de deux tranches : une tranche « A » à une maturité perpétuelle, à taux révisable chaque 10 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 500.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ; et une tranche « B » à une maturité perpétuelle, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 500.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

En juin 2019, Attijariwafa bank a émis 10.000 obligations subordonnées perpétuelles d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cette opération a été structurée autour de deux tranches : une tranche « A » à une maturité perpétuelle, à taux révisable chaque 10 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ; et une tranche « B » à une maturité perpétuelle, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

En décembre 2019, Attijariwafa bank a émis 10.000 obligations subordonnées perpétuelles d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cette opération a été structurée autour de deux tranches : une tranche « A » à une maturité perpétuelle, à taux révisable chaque 10 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ; et une tranche « B » à une maturité perpétuelle, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

En décembre 2019, Attijariwafa bank a également émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global d'un milliard dh, dont une partie au taux fixe et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire subordonné a été proposé sous forme de six tranches, dont trois cotées. Une tranche a été souscrite.

En juin 2020, Attijariwafa bank a émis 10000 obligations subordonnées perpétuelles avec mécanismes d'annulation de coupons et d'absorption de pertes, d'un montant global d'un milliard de dirhams. Cette opération a été structurée autour de deux tranches : une tranche « A » à une maturité perpétuelle, à taux révisable chaque 10 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ; et une tranche « B » à une maturité perpétuelle, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

En juin 2020, Attijariwafa bank a également émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant global de cinq cents millions de dirhams. Cette opération a été structurée autour de six tranches ayant une maturité de 7 ans dont 4 tranches à taux fixes (avec 2 tranches au taux nominal de 3,19% et 2 tranches au taux nominal de 2,97% avec remboursement du principal sur la base d'un amortissement linéaire constant, avec un différé portant sur les deux premières années), et 2 tranches à taux révisables annuellement. Seule la tranche F, non cotée, à taux fixe et amortissable, a été souscrite.

En décembre 2020, Attijariwafa bank a émis 5 000 obligations subordonnées perpétuelles avec mécanismes d'annulation de paiement des coupons et d'absorption de pertes, d'un montant global de 500 millions de dirhams. Cette opération a été structurée autour de deux tranches : une tranche « A » à une

maturité perpétuelle, à taux révisable chaque 10 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca ; et une tranche « B » à une maturité perpétuelle, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca.

En décembre 2020, Attijariwafa bank a également émis un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 500 millions de dh, dont une partie au taux fixe et une partie à taux révisable annuellement. L'emprunt obligataire a été proposé sous forme de six tranches, dont trois cotées. Trois tranches ont été souscrites.

En décembre 2021, Attijariwafa bank a émis deux emprunts obligataires (subordonnée et perpétuelle) d'un montant global de mille millions de dirhams. L'emprunt obligataire subordonnée a été structurée autour de 4 tranches ayant une maturité de 7 ans dont 2 tranches à taux fixe (avec une tranche cotée) et deux tranches à taux révisable annuellement (avec une tranche cotée). Attijariwafa bank a également procédé à l'émission de 5000 obligations subordonnées perpétuelles avec mécanismes d'annulation de coupons et d'absorption de pertes, d'un montant global de cinq cents millions de dirhams. Cette opération a été structurée autour de deux tranches : une tranche « A » à une maturité perpétuelle, à taux révisable chaque 10 ans, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 500.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh ; et une tranche « B » à une maturité perpétuelle, à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 500.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100 000 Dh.

En juin 2022, Attijariwafa bank a procédé à une émission obligataire subordonnée perpétuelle avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons d'un montant global maximum de 1.000.000.000 de dirhams et qui sera structurée en deux tranches non cotées (une tranche A à taux fixe, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100.000 dirhams, et tranche B à taux révisable annuellement, d'un plafond de 1.000.000.000 de dirhams et d'une valeur nominale de 100.000 dirhams également), sous réserve de l'obtention du visa de l'AMMC relatif à ladite opération.

En date du 15 décembre 2022, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupon, d'une maturité perpétuelle avec possibilité de remboursement anticipé, au-delà de la 5ème année de la date de jouissance, qui ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'émetteur et après accord de Bank Al-Maghrib avec un préavis minimum de cinq ans, d'un montant de 1 milliard de dirhams, scindé en 10 000 obligations subordonnées de valeur nominale 100 000 dirhams. Il est ventilé en 2 tranches (A et B) non cotées.

Le 15 décembre 2023, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire perpétuel avec un mécanisme d'absorption de pertes et d'annulation de paiement des coupons, pour un montant total de 2 000 millions de dirhams. Cette émission vise à financer la croissance de l'activité au Maroc, à contribuer à la conformité des ratios prudentiels selon les exigences réglementaires Bâle 3 de Bank Al-Maghrib, et à appuyer le développement régional.

L'assemblée générale du 11 juin 2024 a autorisé, en application des dispositions des articles 292 et suivants de la Loi n°17- 95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée, l'émission par Attijariwafa bank, en une ou plusieurs fois, avec ou sans appel public à l'épargne et pendant une période de 4 ans à compter de la présente assemblée expirant le 11 juin 2028, d'obligations, subordonnées ou non subordonnées, assorties ou non de garanties et/ou de sûretés, pour un montant nominal maximum de 10 milliards (10 000 000 000) de dirhams.

Le 14 juin 2024, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné, pour un montant total de 1 000 millions de dirhams. Cette émission vise à financer la croissance de l'activité d'Attijariwafa bank au Maroc, à contribuer à la conformité des ratios prudentiels par rapport aux exigences réglementaires Bâle 3 de Bank Al-Maghrib, et à soutenir le développement régional de la banque.

En date du 13 décembre 2024, Attijariwafa bank a émis un emprunt obligataire subordonné, pour un montant total de 1 500 millions de dirhams. Cette émission vise à renforcer les fonds propres réglementaires actuels et, par conséquent, renforcer le ratio de solvabilité d'Attijariwafa bank, à financer le développement organique de la banque au Maroc et à l'international, et à anticiper les différentes évolutions réglementaires dans les pays de présence.

Au 30 avril 2025, l'état des émissions obligataires par Attijariwafa bank en circulation se présente comme suit :

Montant de l'émission	Date de l'émission*	Cotation de la tranche	# de titres	Taux d'intérêt en vigueur****	Nature du taux	Prime de risque	Maturité	Type d'obligation	Remboursement	Encours des lignes amortissables	Echéance
588 200								Subordonnée			
64 600	2015	Cotée	646	4,52%	Fixe	80 pb	10 ans	Subordonnée	In fine		22/12/2025
523 600	2015	Non cotée	5 236	4,52%	Fixe	80 pb	10 ans	Subordonnée	In fine		22/12/2025
758 000								Subordonnée			
100 000	2016	Cotée	1 000	3,74%	Fixe	75 pb	10 ans	Subordonnée	In fine		29/06/2026
658 000	2016	Non cotée	6 580	3,74%	Fixe	75 pb	10 ans	Subordonnée	In fine		29/06/2026
500 000											
50 000	2016	Non cotée	500	5,73%	Révisable chaque 20 ans	200 pb	Pépet.**	Subordonnée	-		Pépet.
450 000	2016	Non cotée	4 500	4,78%	Révisable annuellement	170 pb	Pépet.**	Subordonnée	-		Pépet.
1 500 000											
18 200	2018	Cotée	182	3,57%	Fixe	60 pb	7 ans	Subordonnée	In fine		29/06/2025
1 091 800	2018	Non cotée	10 918	3,57%	Fixe	60 pb	7 ans	Subordonnée	In fine		29/06/2025
330 000	2018	Non cotée	3 300	3,32%	Fixe	50 pb	7 ans	Subordonnée	Amort. Lin***	66 000	29/06/2025
60 000	2018	Non cotée	600	3,32%	Fixe	50 pb	7 ans	Subordonnée	Amort. Lin***	12 000	29/06/2025
500 000											
100 000	2018	Non cotée	1 000	5,98%	Révisable chaque 10 ans	260 pb	Pépet.**	Subordonnée	-		Pépet.
400 000	2018	Non cotée	4 000	5,43%	Révisable annuellement	235 pb	Pépet.**	Subordonnée	-		Pépet.
1 000 000											
151 000	2019	Non cotée	1 510	5,48%	Révisable chaque 10 ans	250 pb	Pépet.**	Subordonnée	-		Pépet.
849 000	2019	Non cotée	8 490	5,46%	Révisable annuellement	230 pb	Pépet.**	Subordonnée	-		Pépet.
1 000 000											
350 100	2019	Non cotée	3 501	5,23%	Révisable chaque 10 ans	250 pb	Pépet.**	Subordonnée	-		Pépet.
649 900	2019	Non cotée	6 499	5,38%	Variable	230 pb	Pépet.**	Subordonnée	-		Pépet.
1 000 000											
1 000 000	2019	Non cotée	10 000	2,97%	Fixe	50 pb	7 ans	Subordonnée	Amort. Lin***	400 000	31/12/2026
1 000 000											
175 000	2020	Non cotée	1 750	5,31%	Révisable chaque 10 ans	250 pb	Pépet.**	Subordonnée	-		Pépet.
825 000	2020	Non cotée	8 250	5,47%	Révisable annuellement	230 pb	Pépet.**	Subordonnée	-		Pépet.
500 000											
500 000	2020	Non cotée	5 000	2,97%	Fixe	50 pbs	7 ans	Ordinaire	Amort. Lin***	300 000	29/06/2027
500 000											
500 000	2020	Non cotée	5 000	5,48%	Révisable annuellement	240 pb	Pépet.**	Subordonnée	-		Pépet.
500 000											
100 000	2020	Non cotée	1 000	2,97%	Fixe	70 pbs	7 ans	Subordonnée	In fine		29/12/2027

330 000	2020	Non cotée	3 300	3,72%	Révisable annuellement	65 pbs	7 ans	Subordonnée	In fine		29/12/2027
70 000	2020	Non cotée	700	2,79%	Fixe	60 pbs	7 ans	Subordonnée	Amort. Lin***	42 000	29/12/2027
500 000											
500 000	2021	Non cotée	5 000	4,58%	Révisable chaque 10 ans	225-235 pbs	Pérpet**.	Subordonnée			Pérpet.
-	2021	Non cotée	-	Non adjugée	Révisable annuellement	205-215 pbs	Pérpet**.	Subordonnée			Pérpet.
500 000											
-	2021	Cotée	-	Non adjugée	Fixe	50-55 pbs	7 ans	Subordonnée	In fine		21/12/2028
-	2021	Cotée	-	Non adjugée	Révisable annuellement	40-45 pbs	7 ans	Subordonnée	In fine		21/12/2028
500 000	2021	Non cotée	5 000	2,66%	Fixe	50-55 pbs	7 ans	Subordonnée	In fine		21/12/2028
-	2021	Non cotée	-	Non adjugée	Révisable annuellement	40-45 pbs	7 ans	Subordonnée	In fine		21/12/2028
1 000 000											
100 000	2022	Non cotée	10 000	4,75%	Révisable chaque 10 ans	225 pbs	Pérpet**.	Subordonnée			Pérpet**
900 000	2022	Non cotée	10 000	5,21%	Révisable annuellement	205 pbs	Pérpet**.	Subordonnée			Pérpet**
1 000 000											
-	2022	Non cotée	10 000	5,47%	Révisable chaque 10 ans	225 pbs-235 pbs	Pérpet**.	Subordonnée			Pérpet**
1 000 000	2022	Non cotée	10 000	5,23%	Révisable annuellement	205 pbs-215 pbs	Pérpet**.	Subordonnée			Pérpet**
2 000 000											
1 815 000	2023	Non cotée	1 815	5,13%	Révisable chaque 10 ans	225 pbs-235 pbs	Pérpet**.	Subordonnée			Pérpet**
185 000	2023	Non cotée	185	6,28%	Révisable annuellement	205 pbs-215 pbs	Pérpet**.	Subordonnée			Pérpet**
1 000 000											
722 800	2024	Non cotée	7 228	3,61%	Révisable annuellement	45 pbs	7 ans	Subordonnée	Amort. Lin***	722 800	28/06/2031
277 200	2024	Non cotée	2 772	3,96%	Fixe	50 pbs	7 ans	Subordonnée	Amort. Lin***	277 200	28/06/2031
1 500 000											
944 800	2024	Non cotée	9 448	3,53%	Fixe	50 pbs	7 ans	Subordonnée	Amort. Lin***	944 800	26/12/2031
555 200	2024	Non cotée	5 552	3,23%	Révisable annuellement	45 pbs	7 ans	Subordonnée	Amort. Lin***	555 200	26/12/2031

*La date de jouissance correspond à la date d'émission

**Obligations subordonnées perpétuelles avec mécanisme d'absorption de pertes et annulation des coupons

***Amortissement linéaire avec 2 ans de différé

****La date de référence du taux d'intérêt présenté est la date de jouissance quand il s'agit d'un taux fixe et la date d'anniversaire quand il s'agit d'un taux variable

NB : Toutes les émissions ont une valeur nominale de 100 000 dirhams.

Source : Attijariwafa bank – En Kdh

En Mrds Dh	Déc-2022	Déc-2023	Déc-2024	Avril-2025
Encours des émissions obligataires	17	18	17	16

Source : Attijariwafa bank

Au 30 avril 2025, l'encours des emprunts obligataires d'Attijariwafa bank s'élève à 15 706 Mdh.

I.3.2. Dette envers les établissements de crédit et assimilés d'Attijariwafa bank

Les dettes envers les établissements de crédits et assimilés d'Attijariwafa bank sur la période 2022-2024 se présentent comme suit :

En Mdh	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Comptes ordinaires créditeurs	2 064	2 295	2 822	11,2%	23,0%
Valeurs données en pension	16 830	17 890	22 193	6,3%	24,1%
- au jour le jour	-	-	-	-	-
- à terme	16 830	17 890	22 193	6,3%	24,1%
Emprunts de trésorerie	15 925	17 551	22 990	10,2%	31,0%
- au jour le jour	2 520	3 632	1 610	44,1%	-55,7%
- à terme	13 404	13 919	21 380	3,8%	53,6%
Emprunts financiers	3 138	3 916	3 747	24,8%	-4,3%
Autres dettes	53	58	71	9,8%	22,4%
Intérêts courus à payer	96	132	238	38,1%	80,4%
Total	38 104	41 842	52 060	9,8%	24,4%

Mdh – Source : Attijariwafa bank – Comptes sociaux

Au cours de l'exercice 2023, la dette a connu une augmentation modérée pour atteindre 41 842 Mdh, enregistrant ainsi une hausse de 9,8% par rapport à l'année 2022. Cette hausse de l'endettement reflète les besoins financement d'Attijariwafa bank pour stimuler sa croissance tout en tirant profit d'une structure financière optimisée.

Au cours de l'exercice 2024, la dette a connu une augmentation significative pour atteindre 52 060 Mdh, enregistrant ainsi une hausse de 24,4% par rapport à l'année 2023. Cette augmentation s'explique par une stratégie de financement visant à accompagner la croissance de l'activité, à renforcer la liquidité et à soutenir l'expansion des engagements clientèle, tout en maintenant un équilibre optimal entre ressources et usages.

I.3.3. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan d'Attijariwafa bank ont évolué comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Engagements donnés	184 326	201 914	197 922	9,5%	-2,0%
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés	3 484	7 263	3 661	>+100%	-49,6%
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	99 014	106 777	96 461	7,8%	-9,7%
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	22 059	20 217	24 973	-8,3%	23,5%
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	59 754	67 649	72 794	13,2%	7,6%
Autres titres à livrer	15	7	34	-54,8%	>+100%
Engagement reçus	44 778	40 898	39 936	-8,7%	-2,4%
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	44 370	40 467	39 530	-8,8%	-2,3%
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	408	431	394	5,6%	-8,6%
Titres vendus à recevoir	0	0	12	-	-

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes sociaux

Revue analytique 2023 – 2024

Au 31 décembre 2024, les engagements donnés par la banque ont atteint près de 197,9 Mrds Dh, enregistrant une baisse de 2,0% comparativement à fin décembre 2023. Cette baisse résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- la baisse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 9,7% (-10,3 Mrds Dh) à près de 96,5 Mrds Dh à fin 2024 ;
- la baisse des engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés de 49,6% (-3,6 Mrds Dh).
- la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle assimilés de 7,6% (+5,1 Mrds Dh) ;
- la hausse des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 23,5% (+4,8 Mrds Dh) ;

Les engagements reçus ont affiché une baisse de 2,4% à près de 39,9 Mrds Dh à fin 2024, essentiellement en lien avec la baisse des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés (-2,3%) et la baisse des engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers (-8,6%).

Revue analytique 2022 – 2023

Au 31 décembre 2023, les engagements donnés par la banque ont atteint près de 201,9 Mrds Dh, enregistrant une hausse de 9,5% comparativement à fin décembre 2022. Cette hausse résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- la hausse des engagements de financement donnés en faveur de la clientèle de 7,8% (+7,8 Mrds Dh) à plus de 106,8 Mrds Dh à fin 2023 ;
- la hausse des engagements de garantie d'ordre de la clientèle assimilés de 13,2% (+7,9 Mrds Dh) ;
- la baisse des engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés de 8,3% (-1,8 Mrds Dh) ;
- la hausse des engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédits et assimilés de plus de 100% (+3,8 Mrds Dh).

Les engagements reçus ont affiché une baisse de 8,7% à près de 40,9 Mrds Dh à fin 2023, essentiellement en lien avec la baisse des engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés (-8,8%) et la hausse des engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers (+5,6%).

I.3.4. Nantissements d'actions

Les actions d'Attijariwafa bank détenues par Al Mada ne sont pas nanties.

I.3.5. Nantissements d'actifs

Les actifs d'Attijariwafa bank ne font l'objet d'aucun nantissement.

I.3.6. Saisie conservatoire ou hypothécaire

Les actifs d'Attijariwafa bank ne font l'objet d'aucune saisie conservatoire ou hypothécaire.

I.3.7. Notations d'Attijariwafa bank⁶

a. Evolution de la notation d'Attijariwafa bank sur la période considérée

Evolution de la notation de Moody's

Catégorie	Juillet 2022	Juin 2023	Juillet 2024
Perspectives	Stable	Stable	Stable
Taux de risque de contrepartie	Ba1/NP	Ba1/NP	Ba1/NP
Dépôts Bancaires - Devise Étrangère	Ba1/NP	Ba1/NP	Ba1/NP
Dépôts Bancaires - Devise Nationale			
Evaluation du Crédit de Base	ba3	ba3	ba3
Evaluation du Crédit de Base Rajustée	ba3	ba3	ba3
Evaluation du risque de contrepartie	Ba1(cr)/NP(cr)	Ba1(cr)/NP(cr)	Ba1(cr)/NP(cr)
Actions privilégiées à dividende non cumulatif - Devise Nationale	B3 (hyb)	B3 (hyb)	B3 (hyb)

Source : Moody's *Dépôts bancaires sans précision si c'est en monnaie locale ou en devises

Extrait du communiqué de notation traduit de Moody's – Juillet 2024

La notation de dépôt à long terme **Ba1** d'Attijariwafa Bank (Attijariwafa) reflète son **Baseline Credit Assessment (BCA) ba3**, assorti d'une bonification de deux crans, fondée sur notre évaluation d'une très forte probabilité de soutien de la part du gouvernement marocain (**Ba1 stable**) en cas de besoin.

Le **BCA ba3** d'Attijariwafa repose sur une gestion des risques solide et prudente, un financement stable, une liquidité élevée ainsi qu'une rentabilité robuste, supérieure à celle de ses pairs nationaux. Ces performances sont soutenues par une franchise forte et diversifiée au Maroc, en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale.

Ces atouts sont toutefois tempérés par une capitalisation relativement modeste et une exposition significative à l'Afrique subsaharienne.

Notre évaluation d'une très forte probabilité de soutien gouvernemental repose sur l'importance systémique de la banque au sein du système financier national, comme en témoigne sa large part de marché sur les dépôts domestiques, ainsi que sa désignation en tant que **banque d'importance systémique nationale (D-SIB)** par Bank Al-Maghrib. Cette évaluation est également renforcée par la participation de **46,5 %** détenue par **Al Mada** dans le capital de la banque.

Points forts :

- Rentabilité solide (supérieure à celle des pairs nationaux), soutenue par des franchises fortes et diversifiées au Maroc, en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale
- Liquidité élevée, associée à un financement stable et diversifié
- Très forte probabilité de soutien gouvernemental en cas de besoin

Challenges :

- L'exposition à l'Afrique subsaharienne représente un risque pour la qualité des actifs, partiellement atténué par une gestion des risques prudente et une diversification
- Capitalisation modeste par rapport aux pairs des marchés émergents

Perspectives :

La perspective stable reflète notre attente que la rentabilité solide de la banque, son financement stable et sa liquidité élevée compenseront les risques liés à l'exposition à l'Afrique subsaharienne et à la capitalisation modeste. La perspective stable est également en ligne avec la perspective stable de la note souveraine.

Éléments pouvant entraîner une amélioration de la notation :

⁶Attijariwafa bank s'est engagée à procéder à sa notation pour une durée de trois ans au moins, à compter de la date d'obtention du dernier visa d'opération.

Une pression haussière sur les notations pourrait se développer suite à une amélioration de (a) l'environnement opérationnel du Maroc et du profil de crédit souverain, ce qui pourrait se traduire par une mise à niveau de la note souveraine ; (b) l'environnement opérationnel des différentes juridictions subsahariennes dans lesquelles la banque opère ; et (c) la capitalisation et la qualité des actifs de la banque.

Facteurs susceptibles d'entraîner un abaissement de la note :

Une pression baissière sur les notations pourrait se développer en cas de détérioration de (a) le profil de crédit souverain, ce qui pourrait se traduire par une dégradation de la note souveraine, et/ou (b) l'environnement opérationnel au Maroc, ce qui pourrait être reflété par une baisse du profil macroéconomique du Maroc, et/ou (c) la capitalisation, la qualité des actifs et la liquidité de la banque.

Notation de S&P

Catégorie	Février 2022	Avril 2022	Octobre 2023	Octobre 2024
Perspectives	Stable	Stable	Stable	Positive
Notation long terme	BB	BB	BB	BB
Notation court terme	B	B	B	B

Source : S&P

Extrait du communiqué de notation traduit de S&P – Octobre 2024

« **La révision des perspectives reflète notre opinion selon laquelle les indicateurs de qualité des actifs d'AWB devraient continuer à s'améliorer au cours des 12 à 18 prochains mois.** Ses paramètres ont été plus performants que ceux de ses pairs nationaux. Le ratio des prêts non productifs (PNP) de la banque est tombé à 7,1 % au 30 juin 2024, contre 8,2 % à la fin de l'année 2021, tandis que les coûts de crédit du groupe sont restés contenus à environ 100 points de base. Nous pensons que la banque continuera à bénéficier du renforcement de l'économie marocaine et de la baisse de l'inflation. Les expositions africaines - 25 % du total des expositions au 30 juin 2024 - continueront de peser sur le profil de risque de la banque. Cependant, nous voyons d'un œil positif ses efforts continus pour renforcer la gestion des risques au niveau local. Dans l'ensemble, nous prévoyons que le ratio de NPL de l'AWB continuera à baisser pour atteindre 6,6 %-6,8 % au cours des 12 à 18 prochains mois, tandis que son coût du risque devrait revenir à un niveau plus habituel de 80-85 points de base.

Nous pensons que les bénéfices resteront bons et soutiendront dans une certaine mesure la capitalisation du groupe. Les bénéfices se sont améliorés ces dernières années grâce à des marges d'intérêt nettes stables, à un contrôle plus strict des coûts et à une baisse du coût du risque. La banque conserve généralement environ 40 à 50 % de son revenu net, ce qui, avec l'émission d'instruments hybrides, a contribué à augmenter progressivement son ratio Tier 1 à 12,0 % au 30 juin 2024, contre 10,7 % à la fin de l'année 2020. Le régulateur prévoit d'augmenter le ratio Tier 1 minimum à 11 % d'ici 2025 pour les banques systémiques nationales. Nous prévoyons que le ratio de capital ajusté au risque (RAC) d'AWB s'améliorera légèrement pour atteindre environ 5,8 % au cours des 12 à 18 prochains mois, contre 5,6 % en décembre 2023. Nos prévisions tablent sur une croissance plus forte des prêts, de 4 % en moyenne en 2024-2025, une marge stable d'environ 3 % en dépit de certains profits potentiels, une croissance des coûts d'exploitation conforme à l'inflation, à environ 2 %, et une réduction progressive des coûts du crédit.

Le groupe continuera d'afficher des paramètres de financement et de liquidité équitables. AWB reste largement financée par des dépôts collants et granulaires, représentant environ 85% de la base de financement en décembre 2023, qui suffisent largement à financer ses activités de prêt, comme le montre son ratio prêts/dépôts de 86,7% au 30 juin 2024. Comparé à d'autres banques au Maroc, le groupe a davantage recours à la dette à court terme, ce qui explique son ratio de financement stable plus faible par rapport à certains pairs.

Positivement, le groupe maintient une bonne liquidité avec un ratio large d'actifs liquides sur le financement de gros à court terme de 2,2x au 30 juin 2024. »

Perspectives :

Les perspectives positives reflètent nos attentes selon lesquelles les indicateurs de qualité des actifs d'AWB devraient continuer à s'améliorer au cours des 12 à 18 prochains mois, tandis que la banque maintiendra sa capitalisation au moins à ses niveaux actuels.

Scénario défavorable

Nous pourrions réviser la perspective à stable si la dynamique positive actuelle des indicateurs de qualité des actifs s'essouffle ou si le coussin de capitalisation de la banque s'érode avec un ratio RAC se rapprochant de 5%.

Scénario de hausse

Nous pourrions relever la note si les principaux indicateurs de qualité des actifs d'AWB s'améliorent et atteignent des niveaux comparables à ceux de ses pairs mieux notés, tandis que la banque maintient sa capitalisation à ses niveaux actuels ou à des niveaux légèrement plus élevés.

Notation de Fitch – Février 2025

Catégorie	Février 2022	Septembre 2022	Février 2023	Janvier 2024	Février 2025
Perspectives	Stable	Stable	Stable	Stable	Stable
Notation crédit :					
- Notation en devise à long terme	BB	BB	BB	BB	BB
- Notation en devise à court terme	B	B	B	B	B
- Notation en monnaie locale à long terme	BB	BB	BB	BB	BB
- Notation en monnaie locale à court terme	B	B	B	B	B

Source : Fitch

Extrait du communiqué de notation traduit de Fitch – Février 2025

Environnement opérationnel et perspectives Stable :

L'amélioration de l'environnement opérationnel repose sur une croissance économique solide, que nous prévoyons en moyenne à 3,5 % sur la période 2025-2026. La croissance soutenue du secteur non agricole devrait stimuler la demande de crédit, contribuant ainsi à la solidité des performances. Nous anticipons une légère hausse de la croissance du crédit bancaire par rapport à la moyenne de 4,5 % enregistrée sur la période 2019–9M24. La note de l'environnement opérationnel d'AWB, évaluée à « bb- », est inférieure d'un cran à la note standard des banques marocaines en raison de son exposition à des marchés plus fragiles et plus volatils.

Leader au Maroc :

AWB est le leader du secteur des services financiers au Maroc, avec une part de marché nationale de 26 %. Cette position est renforcée par une présence dans 26 pays en dehors du Maroc, dont la moitié en Afrique, contribuant ainsi à la diversification de son modèle économique.

Une gestion des risques solide :

AWB dispose d'un cadre de gestion des risques bien développé et efficace, comme en témoigne la limitation des nouveaux prêts non performants ainsi qu'une croissance prudente et sélective au Maroc. Cependant, les risques liés aux expositions d'AWB en Afrique subsaharienne, représentant environ un quart du total des actifs, exposent la banque à un risque événementiel.

Amélioration de la qualité des actifs :

Le ratio des prêts de niveau 3 consolidé d'AWB a diminué de 30 points de base pour s'établir à 7,1 % à fin du premier semestre 2024, grâce à des recouvrements solides. Ce ratio est le plus bas du secteur en raison d'une forte proportion de prêts aux entreprises de bonne qualité, mais il demeure élevé par rapport aux normes internationales. Nous anticipons une nouvelle baisse du ratio des prêts de niveau 3 grâce à la résolution de certains dossiers anciens.

Rebond de la rentabilité :

Le ratio de résultat d'exploitation sur actifs pondérés par les risques a augmenté de 80 points de base pour atteindre 3,7 % (annualisé) au premier semestre 2024, le niveau le plus élevé du secteur. La rentabilité a été renforcée par la hausse des revenus de trading et l'augmentation des revenus issus des activités d'assurance, tandis que les charges d'exploitation sont restées stables. Nous anticipons une amélioration continue en 2025, soutenue par une croissance plus forte et une baisse des charges de dépréciation.

Des réserves de capital raisonnables :

Les ratios de capital bénéficient de l'augmentation de la rentabilité, mais restent vulnérables en raison d'expositions élevées à des pays mal notés en Afrique subsaharienne. Le ratio de fonds propres de base Tier 1 (CET1) consolidé a augmenté pour atteindre 10,2 % à fin du premier semestre 2024 (contre 9,8 % à fin 2023), offrant une marge de 220 points de base par rapport au minimum réglementaire requis. Nous anticipons que le ratio CET1 se maintiendra entre 10 % et 11 % à court terme, soutenu par une solide capacité de génération interne de capital.

Financement et liquidité solides :

AWB est principalement financée par des dépôts clients stables, représentant 82 % du financement hors fonds propres à fin du troisième trimestre 2024. La concentration des dépôts est faible grâce à une forte proportion de dépôts de détail. La liquidité est solide, avec un ratio de couverture des liquidités (LCR) de 157 % à fin du premier semestre 2024.

Note de soutien gouvernemental :

Les autorités marocaines affichent une forte volonté de soutenir le système bancaire en raison du risque élevé de contagion dans le secteur et du rôle essentiel des banques dans le développement de l'économie nationale. Toutefois, leur flexibilité financière et leur capacité à fournir un soutien restent modérées.

II. GOUVERNANCE D'ATTIJARWAFABANK

II.1. Assemblées générales

Conformément à l'article 29 des statuts de la banque, les actionnaires de la société se réunissent en assemblées générales, ordinaires, ou extraordinaires, et en assemblées spéciales dans les conditions fixées par la loi.

Convocation des Assemblées Générales

Les Assemblées sont convoquées par le Conseil d'Administration.

Les Assemblées Générales Ordinaires peuvent également être convoquées, en cas d'urgence, par :

- Les Commissaires Aux Comptes ;
- Un mandataire désigné par le président du tribunal statuant en référé, à la demande soit de tout intéressé en cas d'urgence, soit d'un ou plusieurs actionnaires réunissant au moins le dixième du capital social.
- Les liquidateurs, le cas échéant ;
- Les actionnaires majoritaires en capital ou en droits de vote après une offre publique d'achat ou d'échange ou après une cession d'un bloc de titres modifiant le contrôle de la société.

Leurs convocations sont faites 30 jours francs au moins avant la réunion, au moyen d'un avis inséré dans un journal d'annonces légales agréé.

Cet avis doit contenir les informations obligatoires édictées par la loi.

Accès aux Assemblées Générales

Pour pouvoir assister ou se faire représenter aux Assemblées Générales, les actionnaires doivent s'inscrire sur le registre des actions nominatives ou produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement dépositaire agréé, avant l'expiration d'un délai de cinq jours précédant la tenue de l'Assemblée.

Un actionnaire peut se faire représenter par un autre actionnaire, par son conjoint, par un ascendant ou descendant, sans qu'il soit nécessaire que ces derniers soient personnellement actionnaires, il peut également se faire représenter par toute personne morale ayant pour objet social la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières.

Les sociétés actionnaires se font représenter quant à eux, par leur mandataire spécial qui peut ne pas être lui-même actionnaire.

Exercice du droit de vote

Chaque membre de l'Assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Pour les actions grevées d'un usufruit, le droit de vote appartient au nu-proprétaire tant dans les Assemblées Générales Ordinaires que dans les Assemblées Générales Extraordinaires.

En cas de nantissement des actions, le droit de vote est exercé par le propriétaire.

Par ailleurs, la société ne peut voter avec des actions qu'elle a acquises ou prises en gage.

Conditions de quorum et de majorité

Pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit réunir le quart, au moins, des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société ; si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle Assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis.

Dans les Assemblées Générales Ordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés.

L'Assemblée Générale Extraordinaire quant à elle, n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins, sur première convocation, la moitié des actions ayant droit de vote, et, sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

A défaut de réunir le quorum du quart, cette 2^{ème} Assemblée peut être prorogée à une date ultérieure de 2 mois au plus tard à partir du jour auquel elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart, au moins du capital social.

Pour le calcul du quorum, il n'est tenu compte des actions que la société a acquises ou prises en gage.

Dans les Assemblées Générales Extraordinaires, les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

II.2. Conseil d'Administration

- Au 30 avril 2025, Attijariwafa bank est administrée par un Conseil d'Administration composé de 12 membres et présidé par Mohamed EL KETTANI.

Administrateurs	Date de nomination ⁷	Expiration du mandat
M. Mohamed EL KETTANI Président Directeur Général du Groupe Attijariwafa bank, Président du Conseil d'Administration	2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2025
SIGER Représentée par M. Mohammed Mounir EL MAJIDI, Président Directeur Général de la SIGER ⁸ , Administrateur Attijariwafa bank	2021	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2026
Al Mada Représentée par M. Hassan OURIAGLI, Président Directeur Général d'Al Mada, Administrateur Attijariwafa bank	2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2028
M. Abdelmjid TAZLAOUI Président Directeur Général d'AMETYS ⁹ , Administrateur Attijariwafa bank	2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2028
M. Aymane TAUD Directeur Général Délégué AL Mada, Administrateur d'Attijariwafa bank	2022	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2027
M. José REIG Administrateur d'Attijariwafa bank	2018	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2029
M. Abed YACOUBI SOUSSANE Président du conseil de surveillance de la MAMDA/MCMA, Administrateur Attijariwafa bank	2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2028
M. Lionel ZINSOU Managing Partner Southbridge, Administrateur indépendant	2025	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2030
M. Azdine EL MOUNTASSIR BILLAH Président Directeur Général Wana Corporate ¹⁰ Administrateur d'Attijariwafa bank	2020	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2025
Mme Françoise MERCADAL-DELSALLES Administratrice Indépendante	2023	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2028
Mme Laurence DORS Administrateur Indépendante	2024	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2029
M. Soulaymane KACHANI Administrateur indépendant	2024	AGO statuant sur les comptes de l'exercice 2029

Source : Attijariwafa bank

⁷ Nomination ou renouvellement de mandat - l'année correspond à celle de la tenue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice précédent

⁸ Siger est actionnaire de Al Mada

⁹ AMETYS est une société sœur d'Attijariwafa bank

¹⁰ Wana Corporate est une société sœur d'Attijariwafa bank

Il n'existe aucun lien d'alliance ou de parenté entre des administrateurs et des dirigeants d'Attijariwafa bank.

En outre, un règlement intérieur définit les missions ainsi que les modalités d'organisation et de tenue des réunions du Conseil d'Administration. Il précise également les missions et les modalités de travail des comités spécialisés.

La charte de l'administrateur regroupe l'ensemble des droits et obligations liés à la fonction d'administrateur, notamment sur le plan de la confidentialité des informations, de la gestion des conflits d'intérêts et des opérations portant sur la valeur de la banque.

I.1.1. Curriculum Vitae des administrateurs¹¹

M. Mohammed Mounir EL MAJIDI

M Mohammed Mounir El Majidi est Président Directeur Général de la Siger.

M. Hassan OURIAGLI

Diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris et de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, M. Hassan OURIAGLI a rejoint le groupe ONA en avril 2003 en tant que Directeur des Participations Financières et du Plan Stratégique. Il a ensuite occupé le poste de Directeur Général Adjoint puis de Directeur Général Délégué en mars 2009, jusqu'à la fusion ONA-SNI. Il est alors nommé Président du Directoire d'Optorg à Paris qu'il quitte en 2014 pour devenir Président directeur général de SNI, devenue AL MADA en 2018.

M. Aymane TAUD

Diplômé de l'ESSEC et titulaire d'un DESS en droit des affaires et fiscalité de l'Université de Panthéon Sorbonne (Paris I), M. TAUD démarre sa carrière en 1997 au sein du cabinet BDO Gendrot (Paris) avant de rejoindre la banque d'affaires CFG où il occupe plusieurs postes dont celui de Directeur des Fusions & Acquisitions.

En 2001, il fonde Financia, société de conseil en Fusions & Acquisitions, qu'il cède à BMCE Capital en 2005 et prend alors la direction générale de BMCE Capital Conseil. Il rejoint SNI en 2006 en tant que Directeur en charge des investissements. Il est nommé directeur exécutif en 2015.

En 2017, il est nommé Président Directeur Général de Nareva Holding puis Directeur Général Délégué d'AL MADA. En mars 2023, M. TAUD reprend les rênes de Nareva Holding en tant que Président Directeur Général.

M. Abdelmjid TAZLAOUI

Diplômé de l'ESSEC, de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et de la London Business School (SEP), M. Tazlaoui a démarré sa carrière en 1985 à la direction informatique de l'Union de Prévoyance des Cadres (France), filiale de l'UAP, avant d'être directeur d'un GIE créé à travers le rapprochement d'une dizaine d'institutions de protections sociales dont l'UPC était leader. En 1995 il devient Directeur Délégué en charge des fonctions supports de ce GIE devenu le Groupe URP. En 2000, M. Tazlaoui prend la Direction Générale de Cognitis Consulting, société de conseil avant d'être nommé Secrétaire Général de la CNSS en 2001 puis DGA de la Samir en 2004.

Depuis 2006, il est Président Directeur Général du groupe ONAPAR-AMETYS et ses filiales. Depuis 2019, il est également Président Directeur Général du groupe Somed et de ses filiales.

M. Tazlaoui a par ailleurs été décoré Chevalier du Trône le 30 juillet 2004 par sa Majesté le Roi Mohamed VI que dieu l'assiste.

M. Abed YACOUBI SOUSSANE

M. Abed YACOUBI SOUSSANE est Président, Fondateur Honoraire et Administrateur de la MAMDA/MCMA. Après ses études au Lycée mixte Français à Fès il a été diplômé Ingénieur Agronome de l'Institut Agronomique de Paris. Il a été Directeur Général de la SOGETA qui gère 600.000 ha agricole puis Président du Conseil de Surveillance de MAMDA-MCMA. M. Yacoubi Soussane est également membre du bureau de l' AISAM (Association Internationale des Sociétés d'Assurances Mutuelles) et Membre du bureau exécutif d'Euresa.

¹¹ Le CV de M.Mohamed El Kettani est présenté dans la section I.2.2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. José REIG

Diplômé d'un Master de l'instituto de Empresa de Madrid et d'un Master de I.E.S.E (Université de Michigan), M. Reig a occupé divers postes de responsabilité au sein de Banco Central, Banco de Valencia et Banco Central Hispano de 1977 à 1998 avant de rejoindre le Groupe Santander en 1998 en tant que Directeur Général Adjoint du Pôle filiales en Europe et en Afrique du Nord jusqu'en 2002 puis Directeur Général Adjoint du Pôle filiales Afrique du Nord & Ouest jusqu'en 2017. Il occupe depuis diverses fonctions d'administrateur au sein du Groupe Attijariwafa bank.

M. Lionel ZINSOU

Diplômé de l'École Normale Supérieure, de Sciences Po, de la London School of Economics et de la Sorbonne, Lionel Zinsou est un économiste franco-bénois et ancien Premier ministre de la République du Bénin (2015-2016). Il est Fondateur, co-Président de SouthBridge. Il est également Président du think tank Terra Nova et Président Exécutif de la Fondation R&Co 4 Generations Fund. Lionel Zinsou a commencé sa carrière en tant que Professeur agrégé des sciences économiques et sociales, enseignant à l'Université de Paris XIII et à l'École Normale Supérieure et membre du Cabinet du ministre de l'Industrie et du Premier Ministre, M. Laurent Fabius avant de rejoindre Danone où il occupe plusieurs fonctions puis Rothschild & Cie en tant qu'Associé Gérant. Il est ensuite successivement Directeur Général et Président de PAI Partners puis Président de SouthBridge.

M. Azdine El Mountassir Billah

M. Azdine El Mountassir Billah est Ingénieur de l'École Nationale Supérieure des Télécommunications (E.N.S.T) de Paris et titulaire d'une Maîtrise en Electronique Electrotechnique et Automatique de l'Université Paul Sabatier.

Il a occupé de nombreuses fonctions notamment en tant qu'Ingénieur d'études au sein du Département Informatique de la RAM, Consultant Senior au Cabinet de Conseil Français SEMA Group, Directeur Central au Crédit Immobilier et Hôtelier (CIH), Directeur Général à Interbank, Directeur Général à Maroc Télécommerce SA, Directeur Général (Fondateur) à IXIA Technologies (Ixiotech) (Société d'ingénierie et de Conseil), Directeur Général à l'Agence Nationale de Règlementation des Télécommunications, et Directeur Général de ALTEA CONSULTING (Société de conseil spécialisée dans le domaine du digital). Il est Administrateur au Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank et membre du Comité Stratégique d'Attijariwafa bank.

Depuis septembre 2020, Monsieur El Mountassir Billah est Président Directeur Général de Wana Corporate.

Mme Françoise Mercadal-Delasalles

Diplômée de Sciences Po Paris en 1986 et de l'ENA en 1988, Madame Françoise Mercadal-Delasalles, de nationalité française, entre au Ministère de l'Economie et des Finances en 1988 avant de rejoindre BNP Paribas en 1992. En 1995, elle revient au même Ministère pour prendre en charge les relations économiques entre la France et l'Union Européenne.

En 2002, Madame Françoise Mercadal-Delasalles rejoint la Caisse des Dépôts pour prendre en charge les Opérations et l'IT avant de rejoindre la Société Générale en 2008. Après avoir mené plusieurs chantiers de transformation et de modernisation en tant que membre du comité exécutif du groupe Société Générale, Madame Françoise Mercadal-Delasalles est nommée en 2018 Directrice Générale du Crédit du Nord. Sous son mandat, la banque se transforme notamment sur la digitalisation, répondant aux mutations du secteur. Par ailleurs, elle a mené une modernisation des systèmes d'informations et a développé des solutions innovantes. Elle co-préside encore aujourd'hui le Conseil National du Numérique qui la nourrit au quotidien des nouvelles innovations portées par les start-up et l'univers de la tech.

A la suite de la fusion Société Générale - Crédit du Nord, Madame Françoise Mercadal-Delasalles décide de quitter son rôle exécutif et d'entamer un nouveau moment dans sa carrière en devenant exclusivement Administratrice.

Biographie & Mandats de Mme Laurence Dors

Diplômée de l'École Normale Supérieure et de l'École Nationale d'Administration, est ancienne haut fonctionnaire du Ministère des Finances et ancien membre des Cabinets du Premier Ministre (1995-1997) et du Ministre de l'Économie (1994-1995).

Mme Laurence DORS a conduit l'essentiel de sa carrière dans des fonctions internationales et de Direction générale au sein de grands groupes internationaux (Lagardère, EADS, Dassault Systèmes, Renault), puis comme cofondatrice et Senior Partner du Cabinet de Conseil Theano Advisors. Spécialiste des questions de gouvernance et administratrice indépendante, elle siège au Conseil d'Administration de l'Institut Français des Administrateurs (IFA) et en préside la commission Prospective et Recherche. Mme Laurence DORS a également siégé au Conseil d'Administration du Crédit Agricole SA de 2009 à 2021 et de Cap Gemini de 2010 à 2022. Elle est également Administratrice Indépendante de de Latécoère dont elle est présidente du comité d'audit et des risques.

Madame Laurence DORS est Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite. Depuis fin 2018, elle se consacre exclusivement à ses mandats d'Administratrice.

Par ailleurs, madame Laurence DORS est aussi Administratrice Indépendante de Latécoère, Présidente du Comité d'audit et des risques

Biographie & Mandats de M. Soulaymane KACHANI

Monsieur Soulaymane KACHANI a obtenu un doctorat (Ph.D) en recherche opérationnelle du Massachusetts Institute of Technology (MIT) après un Master of Science en recherche opérationnelle du MIT et un diplôme d'ingénieur de l'École Centrale Paris. Il a également complété le programme de Global Leadership and Public Policy in the 21st Century à la Harvard Kennedy School of Government et les programmes de Global Public Leadership et Transformational Leadership : Leadership at the Edge de l'université d'Oxford.

Monsieur Kachani est actuellement recteur adjoint de l'Université Columbia à New York, où il est également professeur de génie industriel et recherche opérationnelle. Avant d'occuper ce poste, il a occupé diverses fonctions au sein de l'Université de Columbia depuis 2003 et divers postes de management notamment dans un fonds d'investissement et des cabinets de Conseil, dont McKinsey.

Monsieur Kachani a été décoré du Ouissam du Trône de l'Ordre d'Officier en 2015.

I.1.2. Critères adoptés par Attijariwafa bank en matière d'indépendance des administrateurs

La qualité d'Administrateur Indépendant répond aux critères définis dans la circulaire du Wali de Bank Al-Maghrib du 5/W/2016 du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration ou de surveillance des établissements de crédit.

Un administrateur est qualifié d'indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation avec la banque, son groupe ou son organe de direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement.

Il doit ainsi répondre aux critères d'indépendance définis par les exigences de la banque centrale. Ces critères se présentent comme suit :

- L'Administrateur n'a pas été, au cours des 3 dernières années, salarié ou membre de l'organe d'Administration de l'établissement, représentant permanent, salarié ou membre de l'organe d'administration d'un actionnaire ou d'une entreprise consolidée par Attijariwafa bank,
- L'Administrateur n'a pas été, au cours des 3 dernières années, membre de l'organe de direction ou d'Administration d'une société dans laquelle Attijariwafa bank détient une participation indépendamment du pourcentage de détention,
- L'Administrateur n'est pas membre de l'organe de direction ou d'Administration d'une société dans laquelle Attijariwafa bank détient un mandat au sein même de l'organe d'administration ou dans laquelle un membre des organes de direction ou d'Administration d'Attijariwafa bank, en exercice ou l'ayant été depuis moins de trois ans, détient un mandat au sein de son organe d'Administration,
- L'Administrateur n'est pas membre des organes de direction ou d'administration d'un client ou fournisseur significatifs d'Attijariwafa bank ou de son groupe, ou pour lequel le Groupe en amont ou en aval représente une part significative de l'activité,
- L'Administrateur n'a pas de lien de parenté jusqu'au 2nd degré avec un membre de l'organe de direction ou d'administration de l'établissement ou de son conjoint,
- L'Administrateur n'a pas exercé, au cours des 3 dernières années, un mandat de Commissaires aux Comptes au sein de l'établissement,

- L'Administrateur est ou a été dans les 3 dernières années salarié ou membre de l'organe de direction d'Attijariwafa bank en tant que représentant permanent,
- L'Administrateur n'a pas exercé, au cours des 3 dernières années, un mandat de conseil de l'établissement,
- L'Administrateur n'a pas été, au cours des 6 dernières années, membre de l'organe d'administration de l'établissement.

La qualification en tant qu'indépendant de ses membres est revue annuellement par le Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe. Les résultats de cet exercice sont transmis, conformément à la procédure en vigueur, à Bank Al Maghrib.

I.1.3. Critères en matière de parité Homme/Femme adoptées par AWB dans la composition du conseil d'administration

Le Groupe Attijariwafa bank intègre le principe de parité Homme/Femme dans le cadre de ses Nominations et souhaite tendre vers une meilleure représentativité des femmes au sein des instances. Ainsi, le Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe veille à la mise en place d'une politique visant à assurer une meilleure représentativité des femmes dans le Conseil d'Administration. Celle-ci s'est matérialisée en 2023 par la nomination d'une Administratrice Indépendante, Mme Françoise MERCADAL-DELASALLES, qui assure également la présidence du Comité d'Audit Groupe et en 2024 par la nomination de Mme Laurence DORS-MEARY en qualité d'Administratrice Indépendante.

I.1.4. Les autres mandats des administrateurs d'Attijariwafa bank

Au 30 avril 2025, M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général d'Attijariwafa bank est également administrateur dans les sociétés suivantes :

Les autres mandats d'administrateur du Président M. Mohamed EL KETTANI

Sociétés	Fonction
Filiales Groupe Attijariwafa bank	
Attijariwafa bank	Président du Conseil d'Administration
Wafasalaf	Membre du Conseil de Surveillance
Wafa Immobilier	Membre du Conseil de Surveillance
Wafacach	Administrateur
Bank Assafa	Membre du Conseil de Surveillance
Attijariwafa bank Europe	Président du Conseil d'Administration
Attijariwafa bank Egypt	Administrateur Non Exécutif
Attijari bank Tunisie	Administrateur
CBAO	Administrateur
Société ivoirienne de Banque (SIB)	Administrateur représentant AWB
Société Camerounaise de Banque (SCB)	Administrateur
Attijari Africa Holding	Administrateur représentant AWB
Attijari West Africa	Administrateur représentant Attijari Africa Holding (AAH)
Omnium de Gestion Marocain OGM SA	Président du Conseil d'Administration
BCM Corporation	Président du Conseil d'Administration
Attijari Finances Corp	Président représentant Attijariwafa bank
Wafa Gestion	Administrateur
Wafa Trust	Administrateur
Capri	Administrateur
Hors Groupe Attijariwafa bank	
Wafa Assurance	Administrateur et représentant OGM
AL MADA	Représentant Attijariwafa bank
CIMR	Administrateur représentant OGM
OPTORG	Membre du Conseil de Surveillance
Fondation ONA	Administrateur
Université Al Akhawayn	Administrateur
GPBM	Vice-Président Délégué
Fondation Actua	Président
Fondation Attijariwafa bank	Président
Fondation Mohammed V pour la Solidarité	Administrateur

Fondation gestion centre national Med VI pour les
handicapés Administrateur

Association gestion centre des TPE solidaires Président

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Mohammed Mounir El Majidi

Au 30 avril 2025, M. Mohammed Mounir El Majidi, est Président Directeur Général de la SIGER.

Autres mandats d'administrateur de Hassan Ouriagli

Sociétés	Fonction
Al Mada	Président directeur général
Al Mada Capital	Président directeur général
Al Mada Digital	Président directeur général
Al Mada Gestion	Administrateur
Al Mada Immobilier	Président directeur général
Al Mada Management	Administrateur
Acima	Administrateur
Africaplane	Administrateur
Atlas Hospitality Group	Administrateur
Experienciah Hotels & Resorts	Administrateur
Cobco	Vice-Président
Cobco Alpha	Vice-Président
Dan Maroc	Président Directeur Général
Digibay	Administrateur
NUTKAO HOLDING Administrateur	Administrateur
NUTKAO SRL Administrateur	Administrateur
Hospitality Holding Company « H.Co »	Administrateur
Lafarge Holcim Maroc	Administrateur
Lafarge Maroc	Administrateur
Managem	Administrateur
Nareva Power	Administrateur
Next Generation Industries	Président Directeur Général
Ofna	Administrateur
Ona Courtage	Président Directeur Général
Ona International	Président Directeur Général
Orientis Invest	Administrateur
Prestige Resorts	Administrateur
Réserves Immobilières	Président Directeur Général
Rihla Ibn Battuta Prod	Administrateur
Société Africaine de Tourisme	Administrateur
Société Centrale d'Investissements Immobiliers	Administrateur
Société Immobilière Agena	Administrateur
Société Immobilière Centuris	Administrateur
Société Immobilière Mandarona	Administrateur
Wafa Assurance	Administrateur
Wana Corporate	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Abdelmjid Tazlaoui

Sociétés	Fonction
Attijariwafa bank	Administrateur
Wafa assurance	Administrateur
Lafarge holcim maroc	Administrateur
Lafarge maroc	Administrateur
Lafarge holcim maroc afrique	Administrateur
Fenie brosette	Administrateur Vice-Président du Conseil de surveillance
Zellidja	Président Directeur Général
Rebab company	Administrateur
Al mada	Administrateur
Teralys	Administrateur
Cobco (ex : engr new tech morocco)	Administrateur
Cobco alpha (ex : engr nex tech morocco nmc)	Administrateur
Patisen	Administrateur
NUTKAO Holding S.r.l.	Administrateur
NUTKAO S.r.l.	Administrateur
Marjane holding	Administrateur
Wana corporate	Administrateur

Nareva holding	Administrateur
African hospitality group (ex ahm)	Administrateur
Experienciah hotels & resorts (ex ahm gestion)	Administrateur
Cimr	Administrateur
Fondation ona	Administrateur
Universite ona	RP de Al Mada, Président
Ofna	Président Directeur Général
Ona international	Administrateur
Onapar-ametys	Président Directeur Général
Sapino	Président Directeur Général
Orientis invest	Président Directeur Général
Prestige resort	Président Directeur Général
Mandarona	Président Directeur Général
Hco	Président Directeur Général
Mehdia city	Président Directeur Général
Mehdia rivages	Président Directeur Général
Sat	Président Directeur Général
Agena	Président Directeur Général
Centuris	Président Directeur Général
Scii	Président Directeur Général
Darwa	Président Directeur Général
Villeneuve	Président Directeur Général
El imtiaz	Président Directeur Général
Chantimar	Président Directeur Général
Ohio	Président Directeur Général
Marodec	Président du Conseil d'Administration
Novalys	Président du Conseil d'Administration
Marogolf	Président Directeur Général
Prestalys	Administrateur
La marocaine des golfs	Gérant
Skimmo	Gérant
Mkn immo	Gérant
Somed holding	Président Directeur Général
Somed développement	Administrateur
Résidence acacia	Président Directeur Général
A6 immobilier	Président Directeur Général
Des 07	Président du Conseil d'Administration
Sindibad holding	Administrateur
Sindibad beach resort	Administrateur
Sindipark	Administrateur
Résidences suncity	Vice-Président du Conseil de surveillance
Immobilière al ain	Président Directeur Général
Mabani zellidja	Président du Conseil de surveillance
Umep	Président Directeur Général
Sfpz (société en liquidation)	Liquidateur
Educapital	Administrateur
Education development company sa	Représentant permanent SOMED, Administrateur
Lycée el bilia privé sa	Représentant permanent EDC, Administrateur
Elbilial skolar lisasfa privé sa	Représentant permanent EDC, Administrateur
Elementaire leon l'africain prive	Représentant permanent EDC, Administrateur
Elementaire elbilial prive	Représentant permanent SOMED, Administrateur
Us education company prive	Représentant permanent SOMED, Administrateur
Groupe elbilial gestion pour compte prive	Représentant permanent SOMED, Administrateur
Leon l'africain auda prive	Représentant permanent SOMED, Administrateur
Leon l'africain domaines d'anfa prive	Représentant permanent SOMED, Administrateur
Elbilial international auda prive	Représentant permanent SOMED, Administrateur
Elbilial international domaines d'anfa prive	Représentant permanent SOMED, Administrateur
Elbilial skolar bernoussi prive	Représentant permanent SOMED, Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Aymane Taud

Sociétés	Fonction
Al Mada Capital	Administrateur et Directeur Général Délégué
Al Mada Digital	Administrateur
Al Mada Gestion	Président du Conseil d'Administration
Al Mada Immobilier	Administrateur
Al Mada Management	Président du Conseil d'Administration
Al Mada Venture Cap	Président du Conseil d'Administration
Attijariwafa bank	Administrateur
Fondation Al Mada	Administrateur
Fondation Suzanne et Jean Epinat	Administrateur
Nareva Holding	Président Directeur Général - Administrateur
Nareva Services	Président Directeur Général - Administrateur
Nareva Renouvelables	Président Directeur Général - Administrateur
Navera Power	Président Directeur Général - Administrateur
Nareva Africa	Président Directeur Général - Administrateur
Nareva Services Centre	Président
Nareva Services Domaines	Président
Nareva Services Had Gharbia	Président
Nareva Services Laroui	Président
Energie Eolienne du Maroc (EEM)	Président du Conseil d'Administration Administrateur
Amensouss	Président du Conseil d'Administration Administrateur
Safi Energy Company (SAFIEC)	Président du Conseil d'Administration Administrateur
Compagnie d'Aménagement Agricole et de Développement Industriel (ADI)	Président du Conseil d'Administration Administrateur
Omnium de Gestion Marocain	Administrateur
Ona Courtage	Administrateur
Ona International	Administrateur et Directeur Général Délégué
Réserves Immobilières	Administrateur
Wafa Assurance	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Abed Yacoubi Soussane

Sociétés	Fonction
MAMDA-MCMA	Président Fondateur Honoraire Administrateur
Mutuelle Centrale de Réassurance (groupe Monceau Paris)	Vice-Président
Al Mada	Administrateur
Alma Capital (gérant du fonds Permal - France)	Administrateur
Wafa IMA ASSISTANCE	Administrateur
NSI	Administrateur
EURESA	Administrateur
SOYAPAR groupe famille	Président
Offshore groupe de remorquage africain aux Ports de Mohammedia, Casablanca et Jorf Lasfar	Président
Yacsous Groupe Immobilier	Président
Soema groupe Agro-Alimentaire	Président
Attijariwafa bank	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Jose Reig

Sociétés	Fonction
Attijariwafa bank	Administrateur
Attijariwafa International Bank	Président du Conseil d'Administration
Attijari bank Tunisie	Administrateur
Attijari Factoring	Administrateur

Attijariwafa bank Europe Administrateur
 Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Lionel ZINSOU

Sociétés	Fonction
Southbridge Sas, France	Président
Southbridge Holding SA, Maurice	Président du Conseil de Surveillance
Southbridge Partners, Maurice	Administrateur
Southbridge Investment, Maurice	Administrateur
Les Domaines Barons De Rothschild (Lafite) Sca, France	Président du Conseil de Surveillance
Ap-Hp International (Sasu), France	Membre du Conseil de Surveillance
Fondation Rothschild R&Co4Generations	Président Executif
Eurazeo, France	Conseiller Consultatif du Groupe
Shared Wood Company, France	Membre du Conseil d'Administration
Shelter Afrique, Kenya	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Azdine El Mountassir Billah

Sociétés	Fonction
Wana Corporate	Président Directeur Général
Wana Distribution	Président Directeur Général Représentant permanent de l'Administrateur Wana Corporate
Oteo	Président Directeur Général Représentant permanent de l'Administrateur Wana Corporate
CGEM	Administrateur (Président de la commission e-entreprise)
Injaz Al Maghrib	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Françoise MERCADAL-DELASALLES

Sociétés	Fonction
Eurazeo	Membre du Conseil de Surveillance
My Monney Bank	Membre du Conseil d'Administration
Diot-Siaci	Membre du Conseil d'Administration
Conseil National du Numérique (Digital National Council)	Co-Présidente
ATOS	Administratrice

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Laurence DORS

Sociétés	Fonction
Latécoère	Présidente du Comité d'audit et des risques.

Source : Attijariwafa bank

Autres mandats d'administrateur de Soulaymane KACHANI

Sociétés	Fonction
Columbia University, New York, Etats-Unis	Recteur Adjoint et Professeur de génie industriel et recherche opérationnelle
Education Development Company (EDC), Maroc (Opérateur de 20 établissements scolaires)	Administrateur Indépendant
Université Mohammed VI Polytechnique, Maroc	Consultant

Source : Attijariwafa bank

I.1.5. Rémunérations octroyées aux membres des organes d'administration

Le montant global des jetons de présence est fixé par l'Assemblée Générale des Actionnaires, sur proposition du Conseil d'Administration.

Le montant individuel des jetons est fixé par le Conseil d'Administration, sur proposition du Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe.

En 2024, la rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'établit à 6,7 Mdh, au titre des jetons de présence.

Les jetons de présence alloués au Conseil d'administration au titre des trois derniers exercices se détaillent comme suit :

Mdh	2022	2023	2024
Jetons de présence	5,7	5,7	6,7

Source: Attijariwafa bank

I.2. Comités spécialisés

I.2.1. Comités issus du Conseil d'Administration

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose de 6 comités spécialisés, issus du Conseil d'Administration :

Comité Stratégique :

Présidé par le Président Directeur Général, ce Comité est chargé du pilotage, de la surveillance et de la gestion des activités stratégiques de la Banque, de ses différents métiers tant au niveau national qu'à l'international. Il examine également, avant leur approbation par le Conseil d'Administration, les grands achats du Groupe et les opérations immobilières significatives.

Règle de Composition : Le Comité Stratégique est composé de 6 membres permanents désignés parmi les membres du Conseil d'Administration dont le Président Directeur Général.

Fréquence des réunions : Le Comité Stratégique se réunit au moins 8 fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire sur convocation du Président.

Au 30 avril 2025, la composition du Comité Stratégique se présente comme suit :

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Azdine EL MOUNTASSIR BILLAH	Administrateur
M. Soulaymane Kahani	Administrateur Indépendant
<u>Membres non permanents :</u>	
M. Hassan Bertal	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail Maroc et Europe
M. Ismaïl DOUIRI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées
M. Choukri OIMDINA	Directeur Général Délégué – Pôle Gestion Globale des Risques Groupe
M. El Hassane El Bedraoui	Directeur Général Délégué – Responsable du Pôle Transformation, Innovation, Technologies et Opérations
M. Youssef Rouissi	Directeur Général Délégué – Responsable du pôle Corporate & Investment Banking
<u>Secrétaire du Comité</u>	
Mme Myriam Nafakh Lazraq	Responsable Gouvernance Groupe & Secrétariat du Conseil

Source : Attijariwafa bank

Comité d'Audit Groupe :

Le Comité d'Audit Groupe analyse les comptes du Groupe, examine le programme d'intervention des commissaires aux comptes, s'assure de l'efficacité des services d'audit interne et externe, veille au renforcement de l'indépendance de l'audit interne.

Règle de Composition : Le Comité d'Audit Groupe est composé d'un minimum de 3 membres permanents non exécutifs, choisis parmi les membres du Conseil d'Administration.

Fréquence des réunions : Le Comité d'Audit Groupe se réunit au moins 4 fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire sur convocation du Président.

Au 30 avril 2025, la composition du Comité d'Audit Groupe se présente comme suit :

Membres	Fonction
<u>Membres permanents :</u>	
Mme Françoise MERCADAL-DELASALLES	Présidente du Comité (Administratrice Indépendante)
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Aymane TAUD	Administrateur
<u>Membres non permanents :</u>	
M. Choukri OIMDINA	Directeur Général Délégué –Gestion Globale des Risques Groupe
M. Mohamed Amine GUENNOUNI	Directeur Exécutif - Audit Général Groupe
M. Larbi KABLY	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe
M. Rachid KETTANI	Directeur Général Adjoint - Finances Groupe
<u>Secrétaire du Comité</u>	
Mme Myriam Nafakh Lazraq	

Source : Attijariwafa bank

Comité des Risques Groupe :

Le Comité des Risques Groupe est chargé du suivi du processus d'identification et de gestion des risques, en vue d'assister le Conseil d'Administration en matière de stratégie, de gestion et de surveillance des risques auxquels la banque est exposée.

Règle de Composition : Le Comité des Risques Groupe est composé d'un minimum de 3 membres permanents non exécutifs, choisis parmi les membres du Conseil d'Administration.

Fréquence des réunions : Le Comité des Risques Groupe se réunit 4 fois par an et chaque fois que le Conseil d'Administration le juge nécessaire sur convocation du Président.

Au 30 avril 2025, la composition du Comité des Risques Groupe se présente comme suit :

Membres	Fonction
<u>Membres permanents :</u>	
M. Lionel ZINSOU	Président du Comité (Administrateur Indépendant)
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
<u>Membres non permanents :</u>	
M. Choukri OIMDINA	Directeur Général Délégué –Gestion Globale des Risques Groupe
M. Mohamed Amine GUENNOUNI	Directeur Exécutif - Audit Général Groupe
M. Larbi KABLY	Directeur Exécutif - Conformité Groupe
<u>Secrétaire du Comité</u>	
Mme Myriam NAFKHA LAZRAQ	Responsable Gouvernance Groupe & Secrétariat du Conseil

Source : Attijariwafa bank

Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe :

Le Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe soumet au Conseil les propositions relatives au dispositif de gouvernance, à la nomination et la rémunération des membres du Conseil et des principaux dirigeants du Groupe.

Fréquence des réunions : Le Comité de Gouvernance, de Nomination et de Rémunération Groupe se réunit 2 fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire sur convocation du Président

Il est réparti en trois sous-comités :

Au 30 avril 2025, le premier sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohammed Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant SIGER
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada

Source : Attijariwafa bank

Au 30 avril 2025, le deuxième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohammed Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant SIGER
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. José REIG	Administrateur

Source : Attijariwafa bank

Au 30 avril 2025, le troisième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur

Secrétaires du Comité

M. Mohamed SOUSSI	Directeur Général Adjoint - Responsable Capital Humain Groupe
Mme Myriam NAFKHA LAZRAQ	Responsable Gouvernance Groupe & Secrétariat du Conseil

Source : Attijariwafa bank

Comité des Grands Crédits Groupe :

Le Comité des Grands Crédits Groupe, qui se réunit sur convocation du Président Directeur Général, est chargé de statuer sur les engagements et les opérations de recouvrement dépassant un certain seuil Groupe avant leurs ratifications par le Conseil d'Administration.

Règle de Composition : Le Comité des Grands Crédits Groupe est présidé par le Président Directeur Général. Il est composé de 4 membres (dont le Président Directeur Général), désignés parmi les membres du Conseil.

Fréquence des réunions : le Comité des Grands Crédits Groupe se réunit au moins 1 fois par mois et peut être convoqué à tout instant à l'initiative du Président lorsqu'il le juge nécessaire, que l'opération ou la transaction revêt un caractère urgent ou que l'actualité de la Banque le requiert.

Au 30 avril 2025, la composition du Comité des Grands Crédits Groupe se présente comme suit :

Membres	Fonction
<u>Membres permanents :</u>	
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Aymane TAUD	Administrateur
M. José REIG	Administrateur

Membres non permanents :

M. Choukri OIMDINA	Directeur Général Délégué – Pôle Gestion Globale des Risques Groupe
--------------------	---

Secrétaire du Comité

M. Choukri OIMDINA	Directeur Général Délégué – Pôle Gestion Globale des Risques Groupe
--------------------	---

Source : Attijariwafa bank

Comité ESG

Le Comité ESG est chargé par le Conseil d'Administration d'examiner les dossiers relatifs aux 3 piliers ESG que sont l'Environnement, le Social et la Gouvernance pour la banque et ses filiales, avant que ceux-ci ne soient revus et validés par le Conseil d'Administration.

Fréquence des réunions : Le Comité ESG se réunit au moins 2 fois par an et chaque fois qu'il le juge nécessaire ou que l'actualité de la Banque le requiert, sur convocation du Président du Conseil d'Administration.

Au 30 avril 2025, la composition du Comité ESG se présente comme suit :

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président du Comité
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant Al Mada
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
Mme Laurence DORS	Administratrice Indépendant
Membres non permanents :	
M. Talal Chahdi Ouazzani	Chief Sustainability Officer – Attijariwafa bank
Secrétaire du Comité :	
M. M. Talal Chahdi Ouazzani	Chief Sustainability Officer – Attijariwafa bank

Source : Attijariwafa bank

I.3. Organes de direction

I.3.1. Organisation

L'organisation d'Attijariwafa bank vise à placer le client au centre des préoccupations du groupe, dans une optique de cross-selling, et afin d'assurer un service conforme aux meilleurs standards, grâce à une technologie à la pointe de l'innovation.

Afin d'accompagner le développement de la Banque et de ses métiers, la macro-organisation de la Banque s'articule autour de trois pôles métiers et deux pôles supports :

Pôles métiers

a. Pôle Banque de Détail Maroc et Europe :

- Unification des réseaux « entreprises et particuliers » sous des Directions Régionales ayant une autonomie de pilotage accrue. Ainsi, chaque Direction Régionale a la responsabilité de réseaux étendus d'agences particuliers (résidents et MRE) et professionnels, de centre d'affaires et de succursales entreprises. En outre, les Directeurs Régionaux représentent la Direction Générale de la banque au niveau de leurs régions respectives, aussi bien vis-à-vis des Autorités que vis-à-vis des clients et partenaires ;
- Renforcement des capacités d'intervention des Directions des Marchés, ayant une couverture nationale, comme un interlocuteur fort vis-à-vis des Directions Régionales pour la fixation des objectifs de production et de rentabilité ainsi que le co-pilotage des réalisations ;
- Chaque région dispose de sa propre équipe de supports et moyens, reportant fonctionnellement aux entités centrales associées (ex : risque, capital humain, logistique, etc...) et bénéficie de l'animation centrale pour les produits bancaires, et de l'animation régionale des filiales pour les produits associés.

b. Pôle Banque de détails à l'International et Filiales de Financements Spécialisées (DBI & FFS) :

- Filiales de Financement Spécialisées : Le Groupe Attijariwafa bank dispose d'une offre para-bancaire complète via ses filiales spécialisées (crédit à la consommation, crédit immobilier acquéreur et crédit-bail). Elles constituent un relais de croissance significatif dans le développement du Groupe
- Banque De Détail à l'International : La Banque de Détail à l'international a pour mission de développer un réseau de banques de proximité dans les pays d'Afrique et de renforcer la présence du groupe Attijariwafa bank sur le marché asiatique et ce, dans le but d'en faire un moteur de croissance.

c. Pôle Corporate & Investment Banking :

- Renforcement des organisations les plus porteuses de synergies comme la Banque des Marchés de Capitaux Groupe, la Banque de Détail à l'International et les Filiales para-bancaires et financières ;
- Affirmation du caractère international de certaines activités, comme la Banque de Financement & d'Investissement ;
- Création d'une organisation dédiée, « Banque Transactionnelle Groupe » qui regroupe les différentes compétences associées en provenance de différentes entités de la Banque, dont l'international et la Gestion des Flux.

Pôles Support

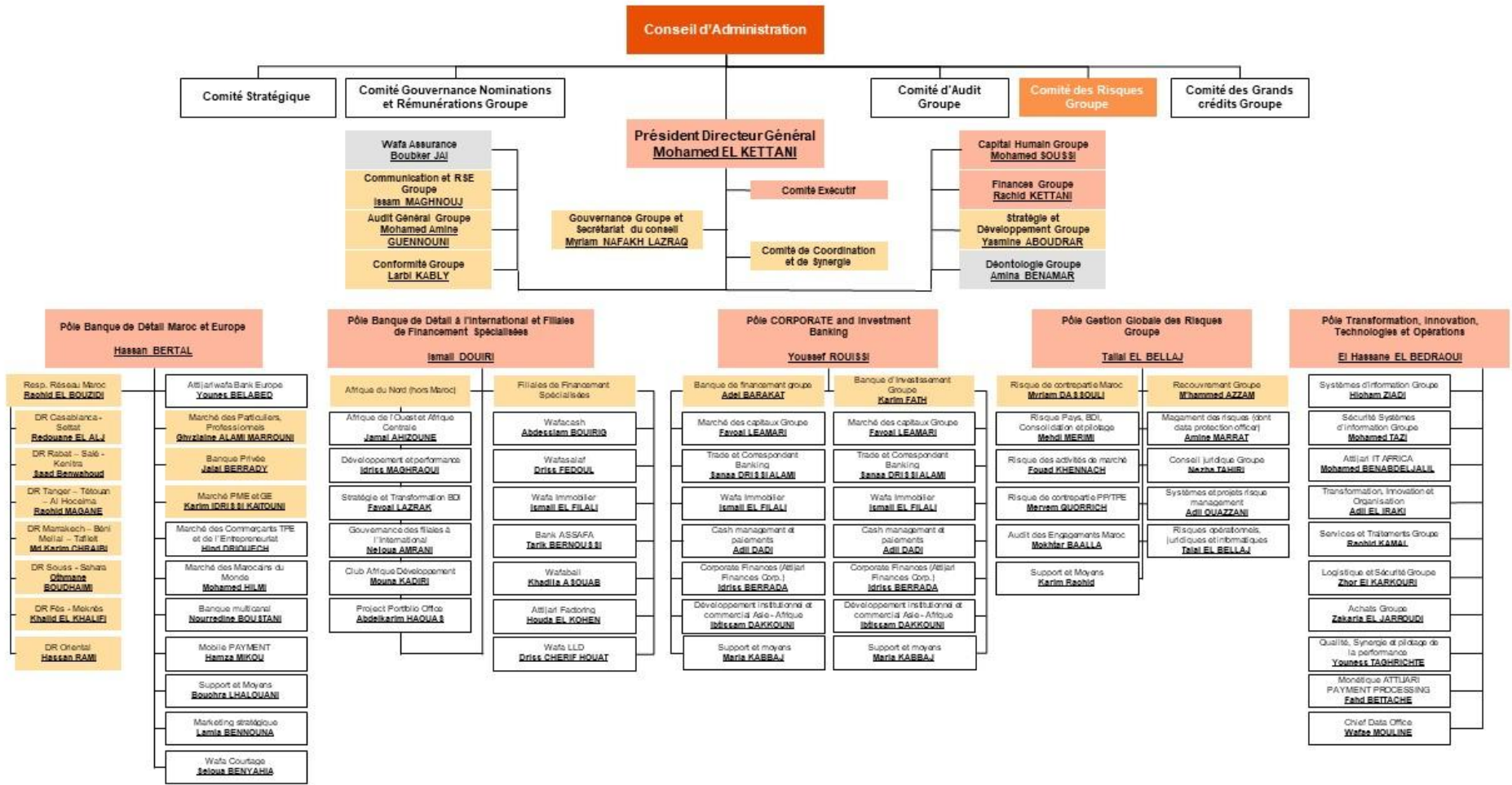
a. Pôle Transformation, Innovation, Technologies et opérations :

- Ce pôle a fait l'objet, au même titre que les entités rattachées au Président Directeur Général et au Comité de Direction Général, d'ajustements organisationnels en cohérence avec la finalité de la nouvelle organisation et reflète l'attachement aux principes généraux que sont : l'optimisation de l'efficacité organisationnelle, le développement permanent des talents managériaux et la valorisation des contributions au développement du groupe.
- Ce pôle regroupe les fonctions support suivantes : Systèmes d'Information Groupe, Logistique et Achats Groupe, Digital Center, Services et Traitements Groupe, Attijari IT Africa, Organisation & Reengineering, Transformation & Innovation, Qualité Groupe, Monétique Attijari Payment Processing et Chief Data Office.

b. Pôle Gestion Globale des Risques Groupe (GGRG) :

- Le pôle GGR centralise la gestion des risques dans le cadre des normes réglementaires Bâloises des bonnes pratiques à l'international et des recommandations émises par les autorités de tutelle.
- Indépendante des activités commerciales et de support, la Gestion Globale des Risques Groupe dépend directement de la Présidence. Sa mission est de veiller à l'identification des risques liés aux activités du Groupe, de les mesurer, de les suivre et de les contrôler.
- Sa nouvelle organisation s'articule autour de 5 entités opérationnelles : Risques de crédit, risques de marché, Risques opérationnels, Pilotages des Risques et Risques pays et recouvrement.
- À ces entités, s'ajoutent 4 entités transverses : Politique et stratégie des risques, Risk management, Audit des engagements et Support & moyens.

Au 30 avril 2025, l'organigramme du groupe Attijariwafa bank se décline comme suit :



Source : Attijariwafa bank

I.3.2. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

M. Mohamed EL KETTANI : Président Directeur Général – 66 ans

Depuis sa nomination en 2007 en tant que Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank, Mohamed EL KETTANI a piloté le développement des services bancaires et financiers du Groupe, tant au niveau national que régional, jusqu'à son positionnement actuel de 1ère banque d'Afrique du Nord et de 7ème banque d'Afrique.

Ingénieur diplômé de l'ENSTA Paris, Mohamed EL KETTANI a débuté sa carrière bancaire en 1984 en rejoignant la Banque Commerciale du Maroc (BCM). Il y a occupé plusieurs postes dans différents pôles et départements. En 2004, il a conduit la fusion entre la BCM et Wafabank, qui a donné naissance au groupe Attijariwafa bank.

Sous sa Présidence, le groupe Attijariwafa bank a mis en œuvre, avec succès, plusieurs plans stratégiques qui lui ont permis de consolider sa position de leader sur le marché marocain et celle de banque de premier plan sur le Continent africain.

Le Groupe est actuellement présent dans 26 pays, dont 15 en Afrique. Il dispose du réseau le plus dense en Afrique avec 5 900 agences et compte 20 467 collaborateurs.

Mohamed EL KETTANI est également vice-président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM) et administrateur de plusieurs sociétés.

Mohamed EL KETTANI a été décoré des insignes d'« Officier de l'Ordre du Trône » par Sa Majesté le Roi Mohammed VI Que Dieu L'assiste, « Commandeur de l'Ordre National du Mérite » du Sénégal, « Commandeur de l'Ordre National du Mérite » de la Côte d'Ivoire, « Commandeur de l'Ordre National du Mérite » du Togo et « Officier de la Légion d'Honneur » française. Il est marié et père de trois enfants.

M. Hassan BERTAL : Directeur Général Délégué- Pôle Banque de Détail Maroc et Europe – 62 ans

Hassan BERTAL est lauréat de l'Ecole Centrale de Paris et titulaire du diplôme du cycle supérieur de gestion de l'ISCAE. Il intègre d'abord la BCM en 1989 à la Direction de l'informatique avant de rejoindre IVECO Maroc en 1994, en tant que directeur de projet, puis Directeur Général.

En 1999, Hassan BERTAL intègre BMCI Leasing en tant qu'Administrateur-Directeur Général.

Hassan BERTAL a été directeur général de Attijari bank Tunisie jusqu'en 2011, directeur général de Attijariwafa bank Europe jusqu'en 2006 et également Directeur Général Adjoint en charge du Marché de l'Entreprise.

En 2016, Hassan BERTAL a été nommé en tant que Directeur de la Transformation.

En 2018, Hassan BERTAL a été nommé Directeur Régional du Grand Casablanca d'Attijariwafa bank.

En 2022, Hassan BERTAL est nommé Directeur Général Délégué et membre du Comité Exécutif, en charge du Pôle Banque de Détail Maroc et Europe

M. Ismail DOUIRI : Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées – 55 ans

M. Ismail DOUIRI est diplômé de l'Ecole Polytechnique de Paris, de l'Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications et est titulaire d'un MBA de Harvard University.

M. Ismail DOUIRI débute sa carrière à Westinghouse Electric Corporation en 1992 en tant qu'ingénieur développeur. En 1994, il rejoint CFG Group en tant que directeur de la recherche et directeur des systèmes d'information avant d'intégrer Morgan Stanley en 1999, en tant qu'Associate au sein du groupe Télécommunications de la division Investment Banking. En 2000, M. Ismail DOUIRI fonde la société DIAL Technologies S.A spécialisée dans les offres de services de données aux utilisateurs du téléphone mobile, au Maroc et dans la région MENA. En 2003, M. Ismail DOUIRI intègre l'équipe de

Mc Kinsey & CO en tant qu'Associate au sein de la cellule du bureau de Genève chargée de l'Afrique du Nord.

M. Ismail DOURI a rejoint Attijariwafa Bank en 2004 pour prendre en charge la Stratégie & Développement du Groupe. En septembre 2008, M. DOURI est nommé Directeur Général Délégué du Groupe et assure d'abord la supervision du pôle « Finance, Technologie et Opérations », puis, depuis 2020, celle du pôle Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées

En 2010, il est nommé Young Global Leader par le World Economic Forum.

M. Ismaïl DOURI est Membre du Moroccan British Business Council et Président de « CARE MAROC » association reconnue d'utilité publique.

M. Choukri OIMDINA : Directeur Général Délégué – Gestion Globale des Risques Groupe – 50 ans

M. Choukri OIMDINA est Ingénieur d'Etat en Génie Industriel de l'Ecole Mohammadia d'Ingénieurs à Rabat, il a obtenu un MBA de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées de Paris et un DESS en Management Financier de l'Université de Toulouse I.

M. Choukri OIMDINA entame sa carrière en 1998 au sein de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) en tant qu'Auditeur à l'Inspection Générale.

Entre 2000 et 2006, il a occupé la fonction de Membre du Directoire puis Président de Directoire de Crédit du Maroc Capital, banque d'affaires spécialisée dans les activités d'ingénierie financière, d'intermédiation boursière, de recherche et de costudy.

En 2006, il intègre la Banque Centrale Populaire (BCP) en tant que Directeur de la Banque de Financement en charge du Project Finance, de l'Immobilier et du Tourisme ainsi que du Commerce International.

En 2009, il a été nommé Administrateur Directeur Général de Upline Alternative Investments, société de gestion des fonds d'investissement, dont les actifs gérés dépassent 8 milliards de dirhams. Il a été administrateur et membre des comités spécialisées d'une dizaine de sociétés/participations. M. OIMDINA est Ex-Président de l'Association Marocaine des Investisseurs en Capital (AMIC).

En décembre 2015, il réintègre la BCP pour prendre en charge le Recouvrement Groupe et le Risk Management avant d'être nommé, en mars 2019, Directeur Général des Risques Groupe.

M. OIMDINA a rejoint le Groupe Attijariwafa Bank, en janvier 2024, en tant que Directeur Général Délégué en charge de la Gestion Globale des Risques Groupe.

M. Choukri OIMDINA est marié et père de 2 enfants.

M. Youssef ROUISSI : Directeur Général Délégué en charge du pôle Corporate & Investment Banking– 53 ans.

M. Youssef ROUISSI est diplômé de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Paris (HEC).

M. Youssef ROUISSI rejoint la Banque Commerciale du Maroc en 1994. En 1996, il participe à la création de la banque d'affaires du groupe, Attijari Finances Corp, où il contribue à la réalisation de plusieurs opérations stratégiques de privatisation, fusions acquisitions et d'appels au marché financier en tant que responsable de projets, Directeur, Directeur Général Adjoint, puis en tant qu'Administrateur Directeur Général.

En 2005, M. Youssef ROUISSI se voit confier la Direction de la Banque des Particuliers et des Professionnels, où il contribue à plusieurs chantiers et projets de développement post fusion dont : la fusion des réseaux d'agences ex BCM – ex Wafa, la spécialisation des réseaux particuliers et entreprises, l'implémentation du CRM dans le réseau.

En 2008, M. Youssef ROUISSI prend en charge la direction de la Banque de Financement Groupe, entité comprenant la direction des grandes entreprises, les financements de projets, l'international (trade

finance, correspondent banking, Attijari International Bank) ainsi que la gestion des flux. Il contribue à la réalisation de financements de référence au Maroc et dans les pays de présence du groupe.

En 2012, M. Youssef ROUISSI prend la responsabilité de la Banque de Financement et d'Investissement groupe (BFIG), entité qui réunit outre les activités de banque de financement, les activités de banque d'affaires, de Private equity ainsi que l'immobilier hors exploitation.

En 2015, M. Youssef ROUISSI se voit confier les activités de financement des corporates, marchés des capitaux, banque d'affaires, gestion d'actifs, private equity, intermédiation boursière, recherche, titrisation et conservation. Il mène alors une réorganisation des activités visant à renforcer la gouvernance, accroître les synergies et l'impact de tous les métiers à l'international.

En 2020, M. Youssef ROUISSI se voit confier le nouveau pôle Corporate & Investment Banking. A ce titre, il consolide les lignes métiers dédiées à la clientèle des grandes entreprises, institutionnels et Etats aussi bien au Maroc, que dans les pays de présence du groupe. Il intègre le Comité Exécutif du groupe Attijariwafa bank.

M. Youssef ROUISSI est membre du Club de Chefs d'entreprise France - Maroc, membre bénévole de Injaz Al Maghrib, ancien président du Conseil d'affaires Maroc-Turquie, et administrateur ou président du conseil de différentes filiales du groupe Attijariwafa bank.

M. El Hassane El BEDRAOUI : Directeur Général Délégué – Transformation, Innovation, Technologies et Opérations (TITO) – 62 ans

Hassan Bedraoui est Directeur Général d'Attijariwafa bank, institution financière régionale basée à Casablanca et servant 10,8 millions de clients dans 26 pays en Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, ainsi qu'en Europe.

Il a rejoint BCM bank en 1989 en tant que chef de projet informatique, puis a été promu en 2003 Responsable Système d'information et en 2007 Responsable Système d'information groupe Attijariwafa bank, Directeur Général Adjoint en 2012 en charge de la banque transactionnel groupe. En 2014 administrateur directeur général Attijariwafa bank Europe et responsable marche MRE. En 2018 responsable de la transformation en charge de l'opérationnalisation du plan stratégique Energie 2020. En 2022, il a été nommé Directeur Général par le Conseil d'Administration.

Il est administrateur de quelques filiales d'Attijariwafa bank au Maroc et à l'étranger, Président des filiales techniques du groupe et président du centre monétique interbancaire du Maroc

Il est diplômé de l'Université de Lille 1 et l'AIE de Lille 1

I.3.3. Rémunérations et prêts accordés aux membres du comité de direction¹²

En 2024, les rémunérations et prêts accordés aux membres du comité de direction s'établissent à 111,5 Mdh.

Les prêts accordés aux membres du comité de direction sur les 3 derniers exercices se détaillent comme suit :

Mdh	2022	2023	2024
Prêts accordés aux membres du comité de direction	158,4	112,7	111,5

Source : Attijariwafa bank

I.3.4. Comité Exécutif

Le Comité Exécutif réunit, sous la présidence du Président Directeur Général. Ce comité, les responsables des pôles métiers et pôles support ainsi que le responsable du Capital Humain Groupe et le Responsable Finances Groupe. Ce comité, qui se tient une fois par semaine, assure une vue synthétique des activités opérationnelles et la préparation des questions à soumettre au Conseil d'Administration, dans une démarche collégiale.

¹²Le comité de direction comprend les directeurs généraux, les directeurs généraux adjoints et les directeurs exécutifs.

Au 30 avril 2025, la composition du Comité Exécutif se présente comme suit :

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Hassan Bertal	Directeur Général Délégué	2022
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué	2008
M. Choukri OIMDINA	Directeur Général Délégué	2024
M. El Hassane EL BERAOUI	Directeur Général Délégué	2022
M. Youssef ROUISSI	Directeur Général Délégué	2022
M. Rachid KETTANI	Directeur Général Adjoint	2022
M. Mohamed SOUSSI	Directeur Général Adjoint	2022

Source : Attijariwafa bank

I.3.5. Comité de Coordination et de Synergies

Sous la présidence du Président Directeur Général ou d'au moins deux Directeurs Généraux Délégués, le Comité de Coordination et de Synergies est une instance d'échange et de partage d'informations. Plus particulièrement le Comité :

- assure la coordination d'ensemble entre les différents programmes du Groupe et se concentre principalement sur l'examen des indicateurs clés de performance ;
- prend acte des grandes orientations stratégiques et de la politique générale du Groupe, ainsi que des décisions et des priorités arrêtées dans les instances ad hoc ;
- prend les décisions fonctionnelles et opérationnelles pour maintenir les objectifs et maximiser les résultats.

D'une périodicité mensuelle, le Comité de Coordination et de Synergies est composé des membres du Comité Exécutif et des responsables des principaux domaines d'activité.

Au 30 avril 2025, la composition du Comité de Coordination et de Synergies se présente comme suit :

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
MEMBRES DU COMITE EXECUTIF		
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Hassan BERTAL	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail Maroc, Europe	2022
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué - Pôle Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées	2008
M. Choukri OIMDINA	Directeur Général Délégué – Gestion Globale des Risques Groupe	2024
M. Hassan EL BEDRAOUI	Directeur Général Délégué – Responsable du Pôle Transformation, Innovation, Technologies et Opérations	2014
M. Youssef ROUISSI	Directeur Général Délégué - Responsable du Pôle Corporate & Investment Banking	2005
M. Mohamed SOUSSI	Directeur Général Adjoint- Responsable Capital Humain Groupe	2016
M. Rachid KETTANI	Directeur Général Adjoint - Responsable Finances Groupe	2012
RESEAU		
M. Ali BERRADA	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Rabat - Salé - Kenitra	2023
M. Othmane BOUDHAIMI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Marrakech - Beni Mellal - Tafilalet	2019
M. Hassan RAMI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Oriental	2022
M. Mohamed Karim CHRAIBI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Sous-Massa-Sahara	2019
M. Redouane EL ALJ	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Casablanca - Settat	2020
Mme Nezha EL JAI	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Fès - Meknès	2024
M. Rachid MAGANE	Directeur Exécutif - Responsable de la Région Tanger - Tétouan - Al Hoceima	2019

ENTITES CENTRALES		
M. Jamal AHIZOUNE	Directeur Général Adjoint – Responsable de la Banque de Détail Afrique de l'Ouest & Afrique Centrale	2015
Mme Yasmine ABOUDRAR	Directeur Exécutif - Responsable Stratégie & Développement Groupe	2020
M. Jalal BERRADY	Directeur Exécutif - Responsable Banque Privée	2018
M. Mohamed Amine GUENNOUNI	Directeur Exécutif - Responsable Audit Général Groupe	2023
M. Issam MAGHNOUJ	Directeur Exécutif - Responsable Communication & RSE Groupe	2021
M. Rachid KAMAL	Directeur Exécutif - Responsable des Services et Traitements Groupe	2020
Mme Hind DRIOUECH	Directeur Exécutif - Responsable Marché de l'Entreprise	2024
Mme Ghizlane ALAMI MARROUNI	Directeur Exécutif - Responsable Marché des Particuliers, Professionnels	2020
M. Hicham ZIADI	Directeur Exécutif – Responsable des Systèmes d'Information Groupe	2021
M. Larbi KABLY	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe	2022
Mme Myriam DASSOULI	Directeur Exécutif - Responsable Risque de Contrepartie Maroc	2022
M. Ahmed Amine MARRAT	Directeur Exécutif - Responsable Management des Risques	2022
M. Mohammed BENTALEB	Directeur Exécutif - Responsable Recouvrement Groupe	2022
M. Adel BARAKAT	Directeur Exécutif - Responsable Banque de Financement Groupe	2022
M. Karim FATH	Directeur Exécutif - Responsable Banque d'Investissement Groupe	2022
M. Faïçal LEAMARI	Directeur Exécutif - Responsable Marché des Capitaux Groupe	2022
Mme Bouchra LHALOUANI	Directeur Exécutif - Responsable Supports & Moyens du pôle Banque de Détail Maroc & Europe	2022
M. Adil EL IRAKI	Directeur Exécutif - Responsable Transformation, Innovation et Organisation	2023

Source : Attijariwafa bank

III. PRÉSENTATION DE L'ACTIVITÉ D'ATTIJARIWAFABANK

III.1. Historique d'Attijariwafa bank

1911	Création avec implantation d'une succursale de la Banque Transatlantique à Tanger.
Mars 1975	Ouverture de la première délégation à l'étranger destinée aux marocains à Francfort.
Mai 1984	Création du groupement Interbank avec la BMCI, la SGMB et le Crédit du Maroc.
juin 1988	L'ONA acquiert 25% du capital auprès du CIC Paris et devient l'actionnaire de référence de BCM.
Décembre 1989	Entrée du Banco Central (devenu Grupo Santander) au capital de BCM qui devient le 2 ^{ème} actionnaire de référence aux côtés de l'ONA.
Avril 1992	Fusion-Absorption de la SBC.
Novembre 1993	Le capital de BCM est porté à 1 067 126 000 Dh, franchissant le capital du milliard de dirhams.
Décembre 2003	Obtention de l'agrément de Bank Al Maghrib concernant le changement de contrôle de Wafabank et le projet de fusion avec la Banque Commerciale du Maroc.
26 avril - 10 mai 2004	Offre publique d'achat/Offre publique d'échange sur les titres Wafabank, à l'initiative de la Banque Commerciale du Maroc.
2004	<p>Renforcement du positionnement du nouvel ensemble dans le crédit à la consommation, avec l'acquisition de Crédor par Wafasalaf.</p> <p>Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la Banque Commerciale du Maroc ratifiant l'augmentation de capital par apports en nature des titres Wafabank et modifiant les statuts.</p> <p>Lancement de la nouvelle identité visuelle et de la dénomination du nouvel ensemble « Attijariwafa bank ».</p> <p>Offre publique de retrait sur les titres Wafabank de la cote de la Bourse de Casablanca.</p> <p>Fusion juridique des deux banques (rétroactive au 31/08/2004).</p>
2005	<p>Acquisition de Crédit du Maroc Gestion par Wafa Gestion, dans le cadre du partenariat entre Attijariwafa bank et Crédit Agricole SA.</p> <p>Obtention d'un agrément bancaire pour la création d'une filiale au Sénégal.</p> <p>Fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion. Les trois sociétés sont réunies sous la dénomination Wafa Gestion.</p> <p>Offre Publique de Vente réservée aux salariés du Groupe Attijariwafa bank. Les salariés se sont portés acquéreurs de 0,89% du capital.</p> <p>Acquisition de 53,54% du capital de la Banque du Sud (Tunisie) par le consortium Attijariwafa bank et Grupo Santander.</p> <p>Création d'une filiale bancaire de droit français «Attijariwafa bank Europe », ayant son siège social à Paris et obtention d'un passeport européen délivré par la Banque Centrale Française.</p>
2006	<p>Lancement de l'activité d'Attijariwafa bank au Sénégal avec la création d'une filiale bancaire disposant de 4 agences à Dakar.</p> <p>Lancement du plan de développement de la Banque du Sud « Intilak », avec une recapitalisation financière via une augmentation de capital de 50 MDT et l'émission d'obligations convertibles en actions atteignant les 80 MDT.</p> <p>Changement de la dénomination « Banque du Sud » pour la marque Attijari bank.</p> <p>Création d'Attijariwafa Finanziaria en Italie, société financière filiale d'Attijariwafa bank Europe.</p>

2007	<p>Acquisition de 66,67% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne (BST) auprès de certains actionnaires privés de cette banque.</p> <p>Fusion entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne pour donner naissance à Attijari bank Sénégal.</p> <p>Acquisition de 79,15% du capital de la banque sénégalaise CBAO par le consortium Attijariwafa bank, ONA et Al Mada.</p> <p>Lancement, par Attijariwafa bank et la BCP, de H Partners, le premier fonds d'investissement touristique.</p> <p>Lancement d'une OPV réservée aux salariés portant sur 289 494 actions soit 1,5% du capital social.</p> <p>Attijariwafa bank est élue par l'équipe éditoriale du magazine The Banker (publication du groupe Financial Times) « banque de l'année 2007 au Maroc ».</p>
2008	<p>Attijariwafa bank a été élue meilleure banque au Maroc par le magazine américain Global Finance « Best Emerging Market Banks Awards 2008 », et ce pour la quatrième année consécutive.</p> <p>Attijariwafa bank s'est implantée à Nouakchott. La banque a reçu l'agrément de la Banque Centrale Mauritanienne.</p> <p>Acquisition, par le consortium Attijariwafa bank, ONA et Al Mada de 51% de la Banque Internationale pour le Mali.</p> <p>Lancement d'un fonds à capital garanti et lancement d'un nouveau pack pour les jeunes.</p> <p>Split de la valeur nominale de l'action d'Attijariwafa bank. L'opération se traduit par la multiplication par 10 du nombre d'actions Attijariwafa bank en circulation, la valeur nominale de l'action est ainsi divisée par 10.</p> <p>Accord de cession de 24% du capital de Crédit du Maroc et de 15% du capital de Wafasalaf au Crédit Agricole France en contrepartie des participations de ce dernier dans le réseau des banques de détail en Afrique : Crédit du Sénégal, Union Gabonaise de Banques, Crédit du Congo, Société Ivoirienne de Banque et Société Commerciale de Banque Cameroun.</p>
2009	<p>Implantation d'Attijariwafa bank en Libye avec l'ouverture d'un bureau de représentation à Tripoli.</p> <p>Conclusion de l'accord portant sur l'acquisition de 91% du Crédit du Congo et de 58,71% de l'Union Gabonaise de Banques, dans le cadre de l'accord signé en novembre 2008 avec le Crédit Agricole.</p> <p>Finalisation de l'acquisition de deux banques africaines : la Société Ivoirienne de Banque et le Crédit du Sénégal.</p> <p>Cession d'une partie (24%) de la participation de Wafa Assurance dans le Crédit du Maroc au Crédit Agricole.</p> <p>Cession par Santander d'une partie de sa participation (10%) dans Attijariwafa bank à la Société Nationale d'Investissement.</p>
2010	<p>Conclusion de l'accord entre Attijariwafa bank et Banque Populaire pour l'acquisition de 60% du capital de BNP Paribas Mauritanie, à travers un holding détenu à hauteur de 67% par le groupe Attijariwafa bank et à 33% par le groupe Banque Populaire.</p> <p>Acquisition de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie conjointement avec le groupe Banque Populaire.</p> <p>Lancement des activités bancaires au Burkina Faso.</p>
2011	<p>Finalisation de l'opération d'acquisition de SCB Cameroun et celle d'Attijari bank Mauritanie.</p>
2012	<p>Une prise de participation complémentaire de 50% dans le capital d'Attijari International Bank – Bank Offshore (AIB Offshore), portant ainsi le taux de participation à 100%.</p> <p>Finalisation, en juin 2012, de l'opération d'augmentation de capital d'un montant global de 2 100 000 000 Dh , réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc.</p>

2013	<p>Finalisation avec succès de l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle de 50% des dividendes 2012 en actions pour un montant de 685,2 Mdh (soit un taux de réalisation de 76%).</p> <p>Inauguration d'un bureau de représentation à Dubai et fusion d'Attijariwafa bank Europe avec CBIP (filiale de la CBAO en France).</p>
2015	<p>Finalisation de l'acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de la Banque (SIB) détenus par l'Etat de la Côte d'Ivoire. Attijariwafa bank a porté sa participation dans le capital de la SIB à 90% à la suite de cette opération.</p> <p>Organisation de la 3ème édition du Forum International Afrique Développement par le groupe Attijariwafa bank et Maroc Export sous le thème « le temps d'investir »</p> <p>Obtention par Attijariwafa bank de plusieurs distinctions et consécérations dont notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ obtention du trophée de « banque marocaine de l'année 2015 » par le Global Finance Magazine ; ▪ distinction d'Attijariwafa bank en tant que « 1^{ère} banque au Maroc » par the Banker ; ▪ attribution à Attijariwafa bank par Euromoney du prix de « Best Bank in Morocco en 2015 » et du prix de « l'innovation en finance islamique en 2015 » ; ▪ classement d'Attijariwafa bank en tant que « 1^{ère} banque au Maroc » par African Business magazine et par Forbes Afrique Magazine ; ▪ distinction d'Attijari bank Tunisie « Bank of the year » par le magazine the Banker pour la deuxième année consécutive et émission d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 60 millions de dinars tunisiens.
2016	<p>Obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires pour l'ouverture d'une filiale bancaire au Tchad.</p> <p>Lancement du Plan Stratégique 2016-2020 « Energies 2020 ».</p> <p>Signature d'un accord portant sur la cession par Barclays Bank PLC de 100% du capital de Barclays Bank Egypt à Attijariwafa bank, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises au Maroc et en Egypte ;</p> <p>Dans le cadre de la visite Royale au Rwanda, signature d'un protocole d'accord portant sur l'acquisition par Attijariwafa bank d'une participation majoritaire dans Cogebanque.</p>
2017	<p>Formation d'une alliance, à partir de 2017, entre Attijariwafa bank et son actionnaire de référence, Al Mada, dans le métier de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération permettra de donner à Attijariwafa bank les capitaux nécessaires à son développement international.</p> <p>Obtention par Attijariwafa bank de l'agrément de Bank Al Maghrib pour créer une banque participative : Bank Assafaa.</p> <p>Inauguration d'un bureau de représentation à Abu-Dhabi dans le cadre de la stratégie de développement du Groupe visant à renforcer son rôle de partenaire privilégié entre le Maroc et le Moyen Orient.</p> <p>Attijariwafa bank a remporté le prestigieux trophée « Meilleure banque africaine de l'année » lors de la 5ème édition du Africa CEO Forum à Genève.</p> <p>Conformément à l'accord signé le 4 octobre 2016, Attijariwafa bank a finalisé le 3 mai 2017 l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt et ce, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.</p> <p>Démarrage de l'activité de Bank Assafa en tant que banque participative, présente dans 15 villes avec 21 agences. Cette nouvelle filiale capitalise sur les 8 années d'expérience du groupe Attijariwafa bank, pionnier au Maroc en matière de finance participative, à travers le lancement de sa société de financement spécialisée dès 2009.</p>

	<p>Lancement par Attijariwafa bank pour la 1^{ère} fois d'un programme de titrisation de créances hypothécaire (1 Mrd de Dhs).</p>
2018	<p>Attijariwafa bank et Bpifrance, Banque Publique d'Investissement en France et acteur majeur de développement des entreprises européennes, ont signé le 12 janvier à Paris un nouvel accord de partenariat afin de développer des dispositifs de soutien aux PME.</p> <p>Inauguration du nouveau siège de la Direction Régionale Nord-Ouest par M. Mohamed El Kettani, le jeudi 25 janvier.</p> <p>La Banque Privée du groupe Attijariwafa bank remporte le prix de la « Meilleure Banque Privée au Maroc pour l'année 2018 » par Global Finance.</p> <p>Lancement officiel du Club Afrique Développement Mauritanie le 20 février 2018.</p> <p>La Banque Européenne d'Investissement (BEI) et Attijariwafa bank annoncent le 5 mars 2018 la signature d'une ligne de crédit de 100 millions d'euros pour renforcer le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises de taille intermédiaires (ETI) marocaines.</p> <p>Attijariwafa bank et IFC, un membre du Groupe de la Banque mondiale, ont signé lundi 26 mars 2018, à Abidjan, un accord visant à soutenir les entreprises et stimuler l'investissement et le commerce transfrontalier en Afrique.</p> <p>Publication d'un Rapport RSE 2017 en suivant la Global Reporting Initiative Standard (principal référentiel international en matière de reporting extra-financier).</p> <p>Attijariwafa bank nommée Top Performer 2018 au rating RSE de Vigeo Eiris, leader européen de la notation extra-financière.</p> <p>Obtention de la certification Haute Qualité Environnementale (HQE) par Cerway pour la construction du nouveau siège régional de Rabat Souiss.</p> <p>Création d'un indice RSE à la Bourse de Casablanca et intégration d'Attijariwafa bank dans cet indice pour ses bonnes performances en RSE.</p> <p>Ouverture de centres « Dar Al Moukawil » avec l'objectif de porter une vision sociale pour le développement des TPEs, accompagner, conseiller et offrir des séminaires thématiques aux TPEs, et les doter d'espaces technologiques permettant l'exécution fluide et conviviale de leurs opérations</p> <p>Organisation de la 6^{ème} édition du Forum International Afrique Développement, plateforme de mise en relation entre opérateurs clés du continent donnant accès à des opportunités d'affaires à de l'information, et à des services et expertises relatives à l'Afrique.</p>
2019	<p>Signature d'un Mémoire d'entente avec Export Import Bank of China portant sur la promotion des exportations africaines vers la Chine, du financement de l'investissement et de la construction de parcs industriels dans les pays de présence du groupe Attijariwafa bank par l'intermédiaire d'un fonds doté de 5 Mrds USD mis en place par Export-Import Bank of China.</p> <p>Signature d'une convention de partenariat entre le groupe Attijariwafa bank et Mizuho Bank, visant à favoriser le partage des bonnes pratiques dans les domaines, bancaire, financier et des affaires.</p> <p>Mise en place de l'offre « Intelak ». Intelaka résulte d'une Initiative Royale pour le financement de porteurs de projet et TPE de moins de 5 ans aux taux de 2% et sans frais de dossier. Ce financement est adossé à la garantie « Damane Intelak » du Fonds d'Appui au Financement de l'Entrepreneuriat de la CCG et est assorti d'un prêt d'honneur de l'Etat s'élevant à 20% du montant du prêt avec un plafond de 50 Kdh (uniquement pour les crédits d'investissement inférieurs à 300 Kdh).</p>
2020	<p>Le groupe a lancé Wenov, une plateforme de sourcing des startups qui souhaitent présenter leurs produits et/ou services innovants. L'objectif du groupe Attijariwafa bank étant de soutenir et aller à la rencontre de startups/Fintechs régionales et de donner de la visibilité aux startups auprès des métiers de la banque et leur permettre d'éventuelles collaborations sur des projets banque.</p>

	<p>Lancement de Paytec, une carte internationale destinée aux entreprises, qui permet de charger la dotation autorisée par l'Office des Changes pour payer en devises, en ligne, les achats de prestations de services liées à l'activité de l'entreprise jusqu'à 500 000 dh par année civile.</p> <p>Attijariwafa bank a été élue « banque la plus sûre au Maroc et en Afrique en 2020 » par le magazine américain Global Finance.</p> <p>Lancement de Injad maroc, un produit d'assistance médicale à un prix forfaitaire familial. Ce produit d'assistance offre une couverture sur tout le Maroc.</p> <p>Déploiement d'un nouveau dispositif, baptisé «Offre Relance», réservé au soutien et à la relance de 100 000 TPME.</p> <p>Signature d'un mémorandum d'entente avec le groupe Groupe Arab Bank qui vise à renforcer la coopération multilatérale entre le Maroc, la Jordanie ainsi que les pays de présence des deux acteurs bancaires.</p> <p>Dans le contexte de la crise sanitaire du Covid- 19, Attijariwafa bank a offert à ses clients la possibilité de demander le report des échéances de crédit jusqu'au 30 juin 2020. 14 milliards de dirhams d'encours des crédits ont été reportés.</p> <p>Signature d'une convention de partenariat entre Attijariwafa bank et la Fédération des Chambres Marocaines de Commerce, d'Industrie et de Services.</p> <p>Attijariwafa bank a été désignée « Top Performer RSE » en 2020, par le leader européen de la notation, Vigeo Eiris.</p> <p>Attijariwafa bank a lancé le paiement mobile pour les entreprises marocaines.</p> <p>Attijariwafa bank a lancé le Pack Intelak AI Moukawil pour accompagner et financer des petites entreprises et porteurs de projets. C'est le partenaire de référence des programmes étatiques en faveur des TPME au Maroc et leader sur ce créneau. En effet la contribution du Groupe au programme d'appui et de financement des entreprises, Intelaka, représente 43% des entreprises concernées.</p>
<p>2021</p>	<p>Dans son classement « The innovators 2021 », le prestigieux magazine américain Global Finance a désigné Attijariwafa bank parmi les meilleurs laboratoires d'innovation financière à l'échelle mondiale.</p> <p>Signature d'une convention de partenariat entre le groupe Attijariwafa bank et Al Amana Microfinance.</p> <p>La marque 100% mobile d'attijariwafa bank « L'bankalik » innove et lance un nouveau parcours d'ouverture de compte avec un selfie.</p> <p>Concrétisation de l'opération de titrisation des créances hypothécaires issus des créances fonctionnaire pour 1 milliard de dh.</p>
<p>2022</p>	<p>Attijari International Bank (AIB), banque offshore du groupe Attijariwafa bank, décroche pour la 5e année, le prix « STP AWARD » avec la mention « Excellent Quality» décerné par le groupe bancaire allemand Commerzbank, gage de la qualité de ses traitements à l'international.</p> <p>Le groupe Attijariwafa bank consolide sa présence dans la zone CEMAC et crée une nouvelle filiale au Tchad dénommée Attijari bank Tchad. En plus de sa forte croissance organique sur le continent africain, Attijariwafa bank a poursuivi son développement régional en ouvrant en avril 2022 uen filiale au Tchad. Afin de renforcer sa présence en Afrique centrale au service de ses clients. Attijariwafa bank a également ouvert un bureau de représentation en Chine visant à consolider et renforcer son positionnement en tant qu'acteur majeur dans le commerce international, les investissements directs étrangers entre les continents asiatique et africain ainsi que l'accompagnement des entreprises clientes dans leur développement international.</p>
<p>2023</p>	<p>Lancement de l'initiative « Les dynamiques régionales de l'investissement » visant à contribuer à l'effort national de promotion et de soutien des investissements privés, locaux et étrangers, sous la forte impulsion de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI. Cette initiative concernera plusieurs villes, dont Rabat, Casablanca, Agadir, Laâyoune, Tanger, Fès, Oujda, Marrakech et bien d'autres. L'objectif est de rencontrer des opérateurs économiques et des acteurs clés de l'écosystème entrepreneurial régional en vue de leur présenter, aux côtés des partenaires institutionnels d'Attijariwafa bank, les différents axes et incitations de la nouvelle</p>

charte de l'investissement, ainsi que les dispositifs financiers et non-financiers mis en place par le groupe Attijariwafa bank pour accompagner les investisseurs dans leurs projets.

Dans un contexte de forte mobilisation nationale à la suite du tremblement de terre dévastateur survenu le 8 septembre 2023 et ayant occasionné d'importantes pertes humaines et matérielles dans plusieurs régions du Maroc. Attijariwafa bank a immédiatement mobilisé l'ensemble de ses forces vives à travers plusieurs actions réalisées sans délais :

- Mise à disposition du public, sans frais, de l'ensemble des canaux (agences, guichets automatiques, plateformes digitales...) permettant de collecter les dons destinés au fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre ;
- Fermeture des agences impactées par le tremblement de terre et mise en place des agences de repli permettant de protéger les collaborateurs et les clients tout en garantissant la continuité du service ;
- Prise en charge notamment psychologique des collaborateurs dans les régions sinistrées ;
- Contribution significative du groupe Attijariwafa bank au fonds spécial, réaffirmant son engagement citoyen et social. Par ailleurs, le groupe Attijariwafa bank demeure mobilisé et engagé sur le moyen et long terme pour allouer tous les moyens humains et financiers nécessaires permettant de contribuer au programme de reconstruction, de désenclavement et de développement économique et social des zones sinistrées, conformément aux Hautes Orientations Royales.

Le groupe Attijariwafa bank et le China Africa Development Fund ont signé un accord de coopération pour explorer conjointement les opportunités d'investissement et de financement au Maroc et en Afrique. Les deux partenaires mettront en place un dispositif de collaboration afin de créer des plateformes d'échange pour organiser des séminaires d'affaires et des visites mutuelles.

Attijariwafa bank et le groupe Schneider Electric ont signé un Mémorandum d'entente relatif à l'efficacité énergétique, sous la supervision du ministère de la Transition énergétique et du Développement durable. Ce Mémorandum a pour objectif de formaliser la collaboration entre les deux parties en matière d'étude de développement et de mise en œuvre de solutions d'efficacité énergétique et la fourniture d'équipements et solutions électriques dans les Centrales de production d'énergies nouvelles et renouvelables engagées dans la stratégie énergétique lancée par le Royaume.

Le groupe Attijariwafa bank a signé la convention Jobintech et s'est mobilisé en faveur de la formation des jeunes.

Le dispositif Dar Al Moukawil d'Attijariwafa bank se renforce avec un 20ème centre à Agadir.

L'innovation d'Attijariwafa bank triplement primée lors des Qorus Reinvention Awards – MEA 2023.

2024

Le groupe Attijariwafa bank a signé avec SMART Tourisme une convention qui a pour objectif moderniser et structurer les TPME Touristiques de la Région, de permettre aux porteurs de projets sélectionnés dans le cadre du programme d'appui SMART Tourisme de bénéficier de l'accès à l'espace d'information Dar Al Moukawil, à travers ses deux composantes, physique et digitale. Elle vise également à accompagner ces porteurs de projet en mettant à leur disposition des conseillers, des supports d'information adaptés, et en les orientant vers les structures dédiées capables de soutenir les TPME touristiques dans leur démarche.

Le groupe Attijariwafa bank inaugure le premier Centre d'Affaires Tamwilcom à Béni Mellal, et ce en ligne droite avec la politique de régionalisation et le renforcement des liens de partenariat avec les institutions financières, notamment les banques.

Le groupe Attijariwafa bank et ALLIANZ Trade ont conclu une convention de partenariat le 15 février 2024. Cette convention vise à accompagner les entreprises marocaines dans l'adoption de stratégies sécurisées de positionnement commercial orienté à l'international, en particulier vers l'Afrique, grâce à des solutions d'assurance-crédit pour les exportateurs.

Bank Assafa, filiale du Groupe Attijariwafa bank, a annoncé le lancement des nouveaux produits Banctakaful en partenariat avec Wafa Takaful. Ils ont introduit les premiers produits d'épargne retraite « Takaful Retraite » et de couverture des frais funéraires « Takaful Sabr », en totale conformité avec les principes de la charia.

La cérémonie de signature du partenariat avec CEED Morocco en faveur de l'innovation et du développement de l'écosystème fintech et start-up s'est tenue 7 mars 2024. Ce partenariat repose sur 6 axes majeurs : l'open innovation, la culture d'innovation, l'expertise d'innovation, l'intrapreneuriat, l'investissement et le mentoring.

Le groupe Attijariwafa bank a lancé un nouveau dispositif d'accompagnement personnalisé pour le financement des projets d'investissement au Maroc, baptisé Attijari CapAccess. En partenariat avec le Fonds Mohammed VI pour l'Investissement (FM6I) et Tamwilcom, ce programme aspire à fournir une assistance globale, allant au-delà du financement classique, en proposant un ensemble complet de services personnalisés pour soutenir à la fois la création et l'extension des entreprises.

Le groupe Attijariwafa bank, à travers son Club Afrique Développement lance l'édition 2024 du Forum International Afrique Développement (FIAD24) autour du thème « Ici, on investit ».

Lancé sous l'impulsion du fonds panafricain Al Mada, le Forum s'est imposé comme la plateforme de référence pour les échanges et la concertation entre les opérateurs économiques du continent africain et du reste du monde, ainsi que les gouvernants. 2 000 chefs d'entreprise et décideurs politiques venant de 30 pays du continent et de pays partenaires sont attendus lors de cette édition.

2025

Le groupe Attijariwafa bank et l'Université Al Akhawayn renforcent leur collaboration autour d'un partenariat stratégique : Le Groupe Attijariwafa bank a signé une convention de partenariat avec l'Université Al Akhawayn pour renforcer leur collaboration, valorisant ainsi la complémentarité entre le milieu académique et celui de l'entreprise, dans une démarche visant une alliance pérenne et efficace.

Convention de partenariat entre le groupe Attijariwafa bank et l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations (AMDIE). Les objectifs principaux de cette convention sont :

- Accompagnement des investisseurs : Mobiliser des dispositifs dédiés et des compétences spécifiques pour soutenir les projets d'investissement, tant au Maroc qu'à l'étranger.
- Promotion de l'exportation : Renforcer les capacités des entreprises marocaines et faciliter leur accès aux marchés internationaux, contribuant ainsi à la croissance économique et au développement social du Royaume.
- Valorisation des opportunités d'investissement : Organiser des actions ciblées telles que des séminaires, conférences, webinaires, colloques et expositions pour promouvoir les atouts et les opportunités d'investissement et d'exportation du Maroc.

Attijariwafa Ventures, un fonds d'investissement stratégique / Attijariwafa bank et Wafa Assurance ont uni leurs forces en lançant fin 2023 Attijariwafa Ventures, un fonds d'investissement stratégique destiné à acquérir des participations dans des startups technologiques, innovantes et à fort potentiel. Doté de 30 millions de dollars, ce fonds vise à transformer les services financiers grâce à des investissements ciblés dans des entreprises prometteuses. Ce fonds repose sur deux piliers principaux :

- Financement en fonds propres : à travers un soutien financier conséquent, avec des investissements allant de 200 000 à 3 millions de dollars
- Accélération du développement : En intégrant les startups dans les écosystèmes d'Attijariwafa bank et Wafa Assurance, qui opèrent dans 26 pays et servent plus de 10 millions de clients.

Le groupe Attijariwafa bank et le China Africa Business Council s'allient pour développer l'investissement privé chinois en Afrique : L'évènement a été marqué par la signature d'un protocole d'accord entre le Groupe et le China Africa Business Council (CABC), acteur majeur pour l'investissement privé chinois en Afrique. Cet accord se déploie sous forme de visites de délégations d'entreprises chinoises en Afrique, d'événements sectoriels, d'échanges d'informations et de l'introduction d'investisseurs chinois intéressés par le continent africain.

III.2. Appartenance d'Attijariwafa bank au périmètre de Al Mada

Attijariwafa bank est devenue une participation directe de Al Mada suite à la fusion absorption de ONA par Al Mada.

III.2.1. Historique de Al Mada

Créée en 1966, Al Mada (anciennement SNI, ou Société Nationale d'Investissement¹³) est issue de la volonté de l'Etat marocain de poser les jalons d'un investissement institutionnel à même d'accompagner le développement économique du pays. Cotée à la bourse de Casablanca dès l'année suivante, Al Mada s'est rapidement imposée comme un acteur majeur du mouvement de « marocanisation » au début des années 70 en investissant avec volontarisme dans les secteurs clés de l'économie tels que la finance, l'industrie et les mines.


En 1994, la société est privatisée et 51% du capital est attribué à un consortium d'investisseurs, nationaux et internationaux, conduit par la Banque Commerciale du Maroc. Une stratégie fondée sur la mise en place de partenariats avec des leaders mondiaux tels que Lafarge et Marcial Ucin est alors engagée par Al Mada.

Dans le cadre d'un projet de réorganisation, le consortium mené par Copropar a déposé une offre publique de retrait sur les titres Al Mada. A l'issue de cette offre publique, la décision de radiation du titre Al Mada a été prononcée par la Bourse de Casablanca le 16 juin 2010 et a pris effet le 19 août 2010.

III.2.2. Organigramme de Al Mada

L'organigramme suivant présente les principales participations du groupe Al Mada au 31 décembre 2024 :

Principales participations de Al Mada¹⁴

	Activités minières et matériaux de construction	Managem (81%) – Lafarge Holcim Maroc (50%) – NSI (25%)
	Energies et télécommunications	Nareva Holding (100%) – Wana Corporate (69%)
	Distribution	Marjane (100%) – Sopriam (91%) – Optorg (100%) – Sotherma (30%) – Patisen (70%)
	Activités financières et assurance	Attijariwafa bank (46%) – OGM (50%) – ONA Courtage (51%)
	Immobilier et Hôtellerie	Onapar – Ametys (100%) – AHG (100%)
	Venture Capital	Al Mada Venture Capital

Source : Al Mada

III.2.3. Relations entre Attijariwafa bank et les entités du groupe Al Mada

Conventions conclues au cours de l'exercice 2024

Aucune conventions conclues au cours de l'exercice 2024

Conventions conclues au cours des exercices précédents

¹³En mars 2018, la SNI change de raison sociale, et se nomme désormais Al Mada

¹⁴Les sociétés cotées du groupe Al Mada sont les suivantes : Attijariwafa bank, Lafarge Maroc, et Managem.

➤ **Convention de centralisation des émissions obligataires entre Al Mada et Attijariwafa bank**

Le Conseil d'Administration du 22 septembre 2020 a autorisé la convention réglementée ci-après :

• **Nature et objet de la convention :**

La Convention a pour objet de définir les termes et conditions selon lesquelles l'Emetteur confie à ATTIJARIWAFABANK le rôle de centralisateur et de teneur de compte de l'ensemble de ses Emissions obligataires, actuelles et futures.

• **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Banque) ;
- ✓ AI Mada : Actionnaire d'Attijariwafa bank (Emetteur).

• **Date de signature :**

Date de signature : 9 septembre 2020 ;

• **Durée du contrat :**

Durée indéterminée jusqu'à sa dénonciation par l'Émetteur ou la banque.

• **Conditions de rémunération :**

Commissions forfaitaires : L'ensemble des prestations est facturé dès la signature de la Convention par une commission forfaitaire annuelle de 35.000 DHs hors taxe pour chaque émission. Cette commission sera ensuite prélevée chaque date anniversaire de chaque émission concernée et ce, jusqu'à son terme.

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** Néant
- **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant

➤ **Contrat de prestations de services entre Attijariwafa bank et AL MADA (EX SNI)**

Le Conseil d'Administration du 6 mars 2017 a approuvé le contrat de prestation de services conclu avec Al Mada et dont le détail est repris ci-après :

• **Nature et objet de la convention**

AL MADA (ex. SNI) apporte à Attijariwafa bank l'appui technique de ses structures opérationnelles et fonctionnelles, en particulier en matière de :

- Assistance de la Présidence ;
- Assistance en matière stratégique ;
- Assistance en matière d'investissements internationaux ;
- Assistance en matière de gestion des ressources humaines ;
- Assistance en matière de RSE.

• **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank
- ✓ AL Mada : Actionnaire d'Attijariwafa bank

• **Date de signature :**

Date de signature : 28 mars 2017

• **Validité du contrat :**

A partir du 1er janvier 2017 pour un 1 an renouvelable par tacite reconduction.

• **Conditions de rémunération :**

Les prestations seront facturées vingt-cinq millions de de dirhams hors taxes 25 MMAD HT par an.

- **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 26 100 KMAD
- **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC :** 22 500 KMAD

Le tableau ci-dessous présente les flux financiers entre Al Mada et Attijariwafa bank dans le cadre des conventions réglementées sur la période analysée :

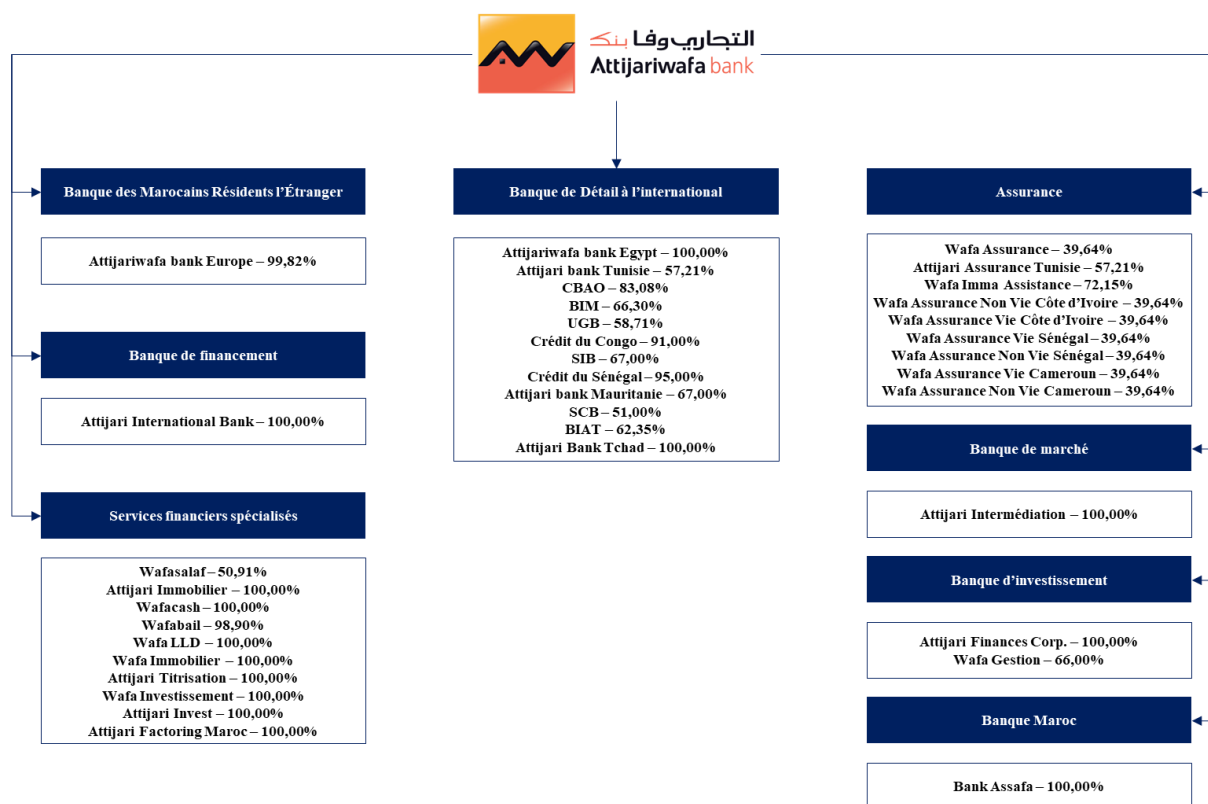
Convention	2022				2023				2024			
	Produits	Charges	Encaissements	Décaissements	Produits	Charges	Encaissements	Décaissements	Produits	Charges	Encaissements	Décaissements
Centralisation des émissions obligataires – Al Mada	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestation de services	-	26 150	-	22 500	-	27 168	-	26 200	-	26 100	-	22 500
Total	0	26 150	0	22 500	0	27 168	0	26 200	0	26 100	0	22 500

Source : Attijariwafa bank – en Kdh

III.3. Filiales d'Attijariwafa bank

III.3.1. Organigramme

Principales filiales d'Attijariwafa bank



Source : Attijariwafa bank – Organigramme au 30 avril 2025, intégrant le % de contrôle d'Attijariwafa bank dans ses principales filiales.

III.3.2. Présentation des filiales

a. Banque des Marocains Résident à l'Étranger

Attijariwafa bank Europe

En novembre 2005, la Banque Centrale Française a délivré un passeport européen à « Attijariwafa bank Europe », qui a ainsi vu le jour en tant que filiale bancaire de droit français. Cette filiale apporte au groupe le cadre juridique et social lui permettant de déployer ses activités dans l'Union Européenne, en pleine conformité avec le cadre législatif des pays d'accueil et les règles bancaires internationales.

Ainsi, l'activité de la succursale de Paris a été transférée vers Attijariwafa bank Europe. De même, la succursale de Bruxelles est devenue succursale d'Attijariwafa bank Europe à fin 2006.

En décembre 2006, Attijariwafa Finanziaria, filiale d'Attijariwafa bank Europe en Italie, a été créée afin de faciliter le transfert d'argent des citoyens marocains résidents en Italie et disposant d'un compte Attijariwafa bank au Maroc. Il y a lieu de préciser qu'Attijariwafa Finanziaria Spa a été dissolue et ses actifs ont été transmis à Attijariwafa bank Europe.

Au cours de l'exercice 2014, le Groupe Attijariwafa bank a finalisé une opération de rationalisation de ses filiales en Europe à savoir Attijariwafa bank Europe, filiale à 100% d'Attijariwafa bank, et la Compagnie de Banques Internationales de Paris (CBIP), filiale à 98,55% de la CBAO qui, elle-même, est détenue par Attijariwafa bank à hauteur de 83,08%. Cette opération s'est déroulée en deux phases :

- Phase 1 : Fusion entre les deux entités. A l'issue de cette première phase, le nouvel ensemble Attijariwafa bank Europe est détenue à hauteur de 83,85% par Attijariwafa bank et à 15,92% par la CBAO ;

- Phase 2 : Acquisition complémentaire par Attijariwafa bank des 15,92% détenus par la CBAO pour porter sa participation dans la nouvelle entité fusionnée à 99,77%.

L'organigramme d'Attijariwafa bank Europe après sa fusion avec la CBIP, se présente comme suit :

Organigramme juridique d'Attijariwafa bank Europe au 30 avril 2025



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2024 :

RAS

Données financières sur la période 2022-2024 :

A fin décembre 2024, Attijariwafa bank Europe a réalisé un produit net bancaire de 60,1 MEUR (soit 632 Mdh), en progression de 8,5% par rapport à fin 2023.

En MEUR - sauf indication contraire	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale Attijariwafa bank Europe					
Siège social 6-8, rue Chauchat, BP 75009 - Paris, France					
Montant du capital social	61,7 MEUR (soit 689 Mdh)	61,7 MEUR (soit 668 Mdh)	61,7 MEUR (soit 664 Mdh)	0,0%	-0,1%
% de capital détenu	99,78%	99,78%	99,82%	-	-
% des droits de vote	99,78%	99,78%	99,82%	-	-
Produit net bancaire	48,2 MEUR (soit 538 Mdh)	55,4 MEUR (soit 607 Mdh)	60,1 MEUR (soit 632 Mdh)	14,9%	8,5%
Résultat net	0,6 MEUR (soit 7 Mdh)	2,9 MEUR (soit 32 Mdh)	1,8 MEUR (soit 19 Mdh)	354,1%	-38,4%
Total Bilan	1 001,2 MEUR (soit 11 173 Mdh)	813,0 MEUR (soit 8 910 Mdh)	1 088,0 MEUR (soit 11 704 Mdh)	-18,8%	33,8%
Situation nette	38,4 MEUR (soit 404 Mdh)	58,4 MEUR (soit 639 Mdh)	60,0 MEUR (soit 645 Mdh)	52,0%	2,8%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant		
Cours de change moyen* (EUR / MAD)	10,7150	10,9592	10,7569		
Cours de change spot** (EUR / MAD)	11,1592	10,9445	10,5190		

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale

Attijari International Bank – Banque Offshore

Attijari International Bank est une société anonyme au capital de 2 400 000 euros. La société intervient en tant que Banque Offshore.

Faits marquants 2024¹⁵ :

R.A.S.

¹⁵ Source : Attijariwafa bank

Données financières sur la période 2022-2024 :

A fin décembre 2024, Attijari International Bank - Banque offshore a réalisé un produit net bancaire de 19,7 MEUR (soit 207 Mdh), en progression de 13,4% par rapport à fin 2023. Par ailleurs, le résultat net a progressé de 8,4% pour s'établir à 10,0 MEUR (soit 105 Mdh).

En MEUR - sauf indication contraire	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale Attijari International Bank - Banque offshore					
Siège social Lot. N°41, Zone Franche d'exportation, route de Rabat - Tanger					
Montant du capital social	2,4 MEUR (soit 25 Mdh)	2,4 MEUR (soit 26 Mdh)	2,4 MEUR (soit 26 Mdh)	0,0%	0,0%
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Produit net bancaire	10,9 MEUR (soit 122 Mdh)	17,4 MEUR (soit 190 Mdh)	19,7 MEUR (soit 207 Mdh)	59,2%	13,4%
Résultat net	6,2 MEUR (soit 69 Mdh)	9,2 MEUR (soit 101 Mdh)	10,0 MEUR (soit 105 Mdh)	51,1%	8,4%
Situation nette	30,8 MEUR (soit 330 Mdh)	36,4 MEUR (soit 399 Mdh)	38,0 MEUR (soit 409 Mdh)	18,7%	3,9%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	26,0 Mdh	39,1 Mdh	90,0 Mdh	50,4%	130,2%
Cours de change moyen* (EUR / MAD)	10,7150	10,9592	10,7569		
Cours de change spot** (EUR / MAD)	11,1592	10,9445	10,5190		

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

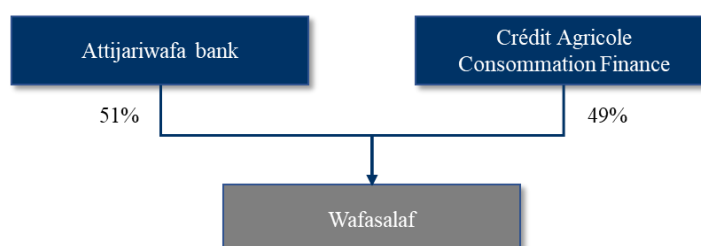
b. Services Financiers Spécialisés

Wafasalaf

Wafasalaf est une société de crédit à la consommation multiproduits (Prêt Personnel, Crédit renouvelable, Cartes de crédit, Crédit automobile, Location avec Option d'Achat (LOA), Equipement des ménages et Crédit voyages). Wafasalaf se distingue notamment par les outils utilisés pour la gestion des crédits, la diversification des fonds de commerce avec un positionnement particulier en automobile, et dispose du réseau de distribution le plus dense du secteur.

Wafasalaf travaille également pour d'autres réseaux de distribution : Attijariwafa bank, CDM, Wafa Cash, Wafa Assurance, La Poste. Elle est par ailleurs liée par un accord de partenariat avec CACF.

Organigramme juridique de Wafasalaf au 30 avril 2025



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2024¹⁶ :

- En 2024, Wafasalaf a enregistré une croissance de ses résultats. La production globale de la filiale a progressé de 21%, atteignant 15,1 milliards de dirhams à fin décembre. Cette évolution résulte principalement d'une hausse de 20,2% de la production portée, qui atteint 7,7 milliards de dirhams.

¹⁶ Source : Attijariwafa bank

- Pour sa part, l'encours global s'est amélioré de 8,6% s'établissant à 42,4 milliards de dirhams, profitant de la hausse de 11,3% à 18,6 milliards de dirhams de l'encours porté et de 6,5% à 23,8 milliards de dirhams de l'encours géré.
- A fin décembre 2024, Wafasalaf maintient sa position de leader sur le marché du crédit à la consommation et représente ainsi une part de marché globale de 28,1%.
- En termes de résultats, le produit net bancaire consolidé a enregistré une hausse de 4,3% pour se fixer à 1 270 millions de dirhams. Le résultat net part du groupe, quant à lui, ressort en hausse de 11,7% en s'établissant à 343 millions de dirhams contre 307 millions de dirhams en 2023.

Données financières sur la période 2022-2024 :

En 2024, Wafasalaf a réalisé un produit net bancaire de près de 1 270 Mdh, marquant une hausse de 4,3% par rapport à 2023. Son résultat net part du groupe s'établit à près de 343,2 Mdh, soit une hausse de 11,7% par rapport à 2023.

En Mdh	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Wafasalaf					
Dénomination sociale					
Siège social 72 angle Ram Allah, boulevard Abdelmoumen - Casablanca					
Montant du capital social	113,2	113,2	113,2	0,0%	0,0%
% de capital détenu	50,91%	50,91%	50,91%		
% des droits de vote	50,91%	50,91%	50,91%		
Production globale	11 999	12 505	15 125	4,2%	21,0%
Production portée	5 725	6 420	7 720	12,1%	20,2%
Production gérée	6 274	6 085	7 405	-3,0%	21,7%
Encours global	37696	39 056	42 401	3,6%	8,6%
Encours portée	15 645	16 726	18 617	6,9%	11,3%
Encours gérée	22 051	22 330	23 783	1,3%	6,5%
Produit net bancaire consolidé	1 183,0	1 217,0	1 269,5	2,9%	4,3%
Résultat net part du groupe	301,3	307,3	343,2	2,0%	11,7%
Situation nette	1 745,0	1 778,0	1 801,2	1,9%	1,3%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	152,7	152,7	113,5	0,0%	-25,7%

Source : Attijariwafa bank – Données consolidées – publication comptes consolidés Wafasalaf. NB : Le reste du capital social est détenu par Crédit Agricole Consommation Finance (CACF) à hauteur de 49%.

Wafa Immobilier

Spécialisée dans la distribution de crédit pour l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements, Wafa Immobilier intervient également dans le financement de la promotion immobilière. Pour assurer une meilleure présence sur le marché, Wafa Immobilier dispose de représentations commerciales dans les régions à fort potentiel, notamment à Casablanca, Rabat, Fès, Marrakech, Agadir et Tanger.

Faits marquants 2024¹⁷ :

- Wafa Immobilier a réalisé, au titre de l'année 2024, un encours global de 73,5 milliards de dirhams en progression de 1% par rapport à fin 2023. Cette évolution est principalement due à la hausse de 3% à 14,1 milliards de dirhams de l'encours promoteurs.
- A fin 2024, Wafa Immobilier consolide son positionnement en tant que spécialiste du financement du crédit logement et de la promotion immobilière avec une part de marché global de 25,5% et de 28,4% sur le marché crédits promotion immobilière.
- En termes de résultats, Wafa Immobilier a réalisé, au terme de l'année 2024, un produit net bancaire de 398,3 millions de dirhams et un résultat net de 114,2 millions de dirhams, en hausse de 7%.

¹⁷ Source : Attijariwafa bank

Données financières sur la période 2022-2024 :

Au terme de l'année 2024, Wafa Immobilier a réalisé un produit net bancaire de 398,3 Mdh, en légère baisse de 0,1% par rapport à décembre 2023. Le résultat net de Wafa Immobilier a augmenté de 6,5% au titre de l'année 2024, pour atteindre 114,2 Mdh.

En Mdh	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale Wafa Immobilier SA					
Siège social 112, Angle Bd Abdelmoumen et rue Rembrandt - Casablanca					
Montant du capital social	50,0	50,0	50,0	0,0%	0,0%
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Produit net bancaire	380,7	398,5	398,3	4,7%	-0,1%
Résultat net	110,8	107,2	114,2	-3,2%	6,5%
Situation nette	169,5	166,8	174,0	-1,6%	4,3%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	113,0	110,0	107,0	-2,7%	-2,7%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

Wafa Cash

Créée en 1991, Wafa monétique est spécialisée dans les moyens de paiement, les transferts d'argent instantanés et le change manuel. En 2002, Wafa monétique change de dénomination sociale pour Wafa Cash. Durant l'exercice 2004, l'activité monétique de Wafa Cash a été marquée par le transfert de l'activité commerçants et la cession des TPE « Terminaux de Paiement Electroniques » au Centre Monétique Interbancaire. Wafa Cash renvoie désormais à un ensemble de services financiers portant essentiellement sur le marché des transferts d'argent instantanés, de l'étranger et à l'intérieur du pays et sur celui du change manuel.

L'activité de Wafa Cash a évolué dans un contexte marqué par la hausse des transferts MRE : Les envois de fonds des Marocains résidant à l'étranger ont atteint des niveaux records, renforçant l'activité principale de Wafa Cash (transferts d'argent).

Faits marquants 2024¹⁸ :

- En 2024, Wafacash a fait preuve d'une solide résilience dans un environnement économique et concurrentiel exigeant. Sur le marché national, les performances commerciales et financières se sont maintenues malgré un contexte marqué par des pressions inflationnistes persistantes, les effets de la sécheresse et une intensification de la concurrence. À l'international, les résultats ont été affectés par des contraintes politiques et une concurrence accrue, notamment dans le secteur des télécoms.
- Fidèle à sa stratégie de diversification et de développement, Wafacash a poursuivi ses efforts d'adaptation et d'innovation tout au long de l'année. Le volume global des flux traités a atteint 66 milliards de dirhams, enregistrant une croissance de +6% par rapport à 2023.
- Sur le plan financier, le produit net bancaire (PNB) a progressé de +8,2%, pour s'établir à 512,2 millions de dirhams.
- Le résultat net, quant à lui, a connu une augmentation notable de +13%, atteignant 150,5 millions de dirhams.

Données financières sur la période 2022-2024 :

Au terme de l'année 2024, Wafa Cash a réalisé un produit net bancaire de 512,2 Mdh, en hausse de 8,2% par rapport à décembre 2023. Cette hausse du PNB a entraîné une hausse de 3,6% du résultat net pour atteindre 138,2 Mdh au 31 décembre 2024.

¹⁸ Source : Attijariwafa bank

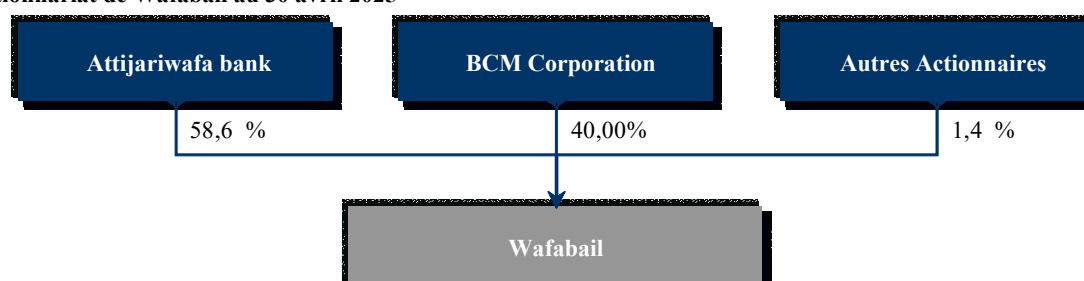
En Mdh	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale			Wafacash		
Siège social	15, rue Driss Lahrizi - Casablanca				
Montant du capital social	35,1	35,1	35,1	0,0%	0,0%
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Produit net bancaire	455,0	473,5	512,2	4,1%	8,2%
Résultat net	139,4	133,4	138,2	-4,3%	3,6%
Situation nette	388,9	387,3	395,6	-0,4%	2,1%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	142,0	135,0	130,0	-4,9%	-3,7%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

Wafabail

Au 30 avril 2025, l'actionnariat de la filiale leasing Wafabail se présente comme suit :

Actionnariat de Wafabail au 30 avril 2025



Source : Attijariwafa bank

Née du rapprochement entre Wafabail et Attijari Leasing, Wafabail est spécialisée dans le métier de crédit-bail, et plus précisément :

- Le financement de l'achat à crédit de tout matériel, article, produit pour tout usage et destination, de tout appareil ou article électroménager ainsi que tout mobilier et article d'ameublement, équipement de bureaux, véhicules automobiles, matériel à usage professionnel.
- Le financement de toutes opérations commerciales et financières, mobilières ou immobilières.
- Le financement par crédit-bail pour l'acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers.

Faits marquants 2024¹⁹ :

- Wafabail a clôturé l'année 2024 avec une production globale de 3,6 milliards de dirhams en diminution de -14 % par rapport à l'année dernière. De son côté, l'encours financier a diminué de 2,4% pour se situer à 12,5 milliards de dirhams. Le recul dans la production globale s'explique par plusieurs facteurs macroéconomiques et sectoriels :
 - Un contexte économique modéré, marqué par un attentisme des entreprises face aux incertitudes conjoncturelles, a freiné la dynamique d'investissement, notamment dans les équipements productifs.
 - La persistance de taux d'intérêt élevés a renchéri le coût du crédit-bail, réduisant l'appétit pour ce mode de financement, en particulier dans les secteurs sensibles aux conditions de financement (transport, BTP, etc.).
 - Une certaine maturité du marché, Wafabail disposant déjà d'une part significative des encours, limitant les perspectives de croissance organique rapide.
 - Le report de projets structurants dans l'attente d'une meilleure visibilité sur les politiques publiques (investissement, relance industrielle, grands chantiers liés à la Coupe du Monde 2030) a également pesé sur la demande

¹⁹ Source : Attijariwafa bank

- À fin décembre 2023, la filiale de leasing occupait la première place du marché du crédit-bail avec une part de marché de 24,1 % en encours financiers. En décembre 2024, elle se positionne au troisième rang, avec une part de 22,3%.
- Pour sa part, le produit net bancaire financier en amélioration de 11,3% à 435,3 millions de dirhams à fin décembre 2024. Le résultat net augmente de 39,8% se fixant à 128,1 millions de dirhams contre 91,6 millions de dirhams la même période l'année dernière.

Données financières sur la période 2022-2024 :

Le produit net bancaire affiche une amélioration de 11,3% à 435,3 millions de dirhams à fin décembre 2024. Le résultat net de sa part affiche une hausse de 39,8% se fixant à 128,1 millions de dirhams contre 91,6 à fin 2023.

En Mdh	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale			Wafabail		
Siège social	Rue Abdelkader El Mazini-ex Corneil, angle Moulay Youssef				
Montant du capital social	150,0	150,0	150,0	0,0%	0,0%
% de capital détenu	58,57%	58,57%	58,57%		
% des droits de vote	58,57%	58,57%	58,57%		
Produit net bancaire	369,3	391,0	435,3	5,9%	11,3%
Résultat net	101,9	91,6	128,1	-10,2%	39,8%
Situation nette	1 331,0	1 364,9	1 420,3	2,5%	4,1%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	35,4	35,3	44,2	-0,3%	25,1%

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

Attijari Immobilier

Attijari Immobilier, créée en 1991, est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank et s'érige en spécialiste de l'immobilier. Elle a pour vocation de faciliter l'accès à la propriété et a développé un savoir-faire centré sur le financement des projets immobiliers pour devenir la référence dans son secteur d'activité. En 2024, son capital est de 50 000 000 dirhams.

Faits marquants 2024 :

- RAS

Données financières sur la période 2022-2024 :

En 2024, Attijari Immobilier a réalisé un chiffre d'affaires de 1 562 Mdh, marquant une hausse de plus de 100% par rapport à 2023. Son résultat net s'établit à près de 786 Mdh, soit une hausse de 67,9% par rapport à 2023.

En Mdh	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale			Attijari Immobilier		
Siège social	112, Angle Bd Abdelmoumen & Rue Rembrandt, Casablanca				
Montant du capital social	50,0	50,0	50,0	0,0%	0,0%
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Chiffre d'affaires	515,0	753,0	1 561,9	46,2%	>+100%
Résultat net	155,0	468,0	785,9	>+100%	67,9%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant		

Source: Attijariwafa bank – Données sociales

Wafa LLD

Wafa LLD est spécialisée dans la location de voiture longue durée. Cette formule consiste en la mise à disposition d'une entreprise d'un ou de plusieurs véhicules neufs pour un kilométrage et une durée convenue à l'avance (de 12 à 60 mois) et moyennant une redevance mensuelle fixe incluant des services souscrits à la carte (entretien et maintenance, gestion des pneumatiques, assurance, assistance et gestion des sinistres, fourniture du véhicule de remplacement, gestion de carburants).

Faits marquants 2024²⁰ :

- Au titre de l'année 2024, le marché LLD améliore ses performances dans un marché marqué par les fortes perturbations notamment en termes de disponibilité des véhicules.
- Dans ce contexte, la flotte gérée de Wafa LLD, au titre de l'année 2024, s'est établie à 8 608 véhicules.

²⁰ Source : Attijariwafa bank

- Par ailleurs, la filiale de Location Longue Durée compte dans son portefeuille clientèle plusieurs grandes entreprises et administrations publiques du Maroc.
- A fin décembre 2024, la filiale LLD a réalisé un chiffre d'affaires de 364 millions de dirhams (+2%) et un résultat net de 49,6 millions de dirhams contre 33,2 millions de dirhams en 2023.

Données financières sur la période 2022-2024 :

A fin décembre 2024, la filiale LLD a réalisé un chiffre d'affaires de 364 Mdh (+2,0%) et un résultat net de 49,6 Mdh contre 33,2 millions de dirhams en 2023.

En Mdh	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale			Wafa LLD		
Siège social	5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca				
Montant du capital social	20,0	20,0	20,0	0,0%	0,0%
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Chiffre d'affaires	233,2	357,0	364,0	53,1%	2,0%
Résultat net	14,9	33,2	49,6	122,8%	49,4%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	5,0 Mdh		

Source: Attijariwafa bank – Données sociales

Bank Assafa

Bank Assafa, filiale d'Attijariwafa bank, a été créée et agréée en 2017 en tant que Banque Participative, suivant la décision du Wali de Bank Al-Maghrib n°60 du 17 Avril 2017.

Le lancement officiel de la banque a eu le lieu au cours du mois de juillet 2017 avec un capital de 350 millions de dirhams.

Faits marquants 2024²¹ :

- A fin décembre 2024, l'encours hors marge des financements Mourabaha de Bank Assafa a atteint 5,3 milliards de dirhams contre 4,8 milliards de dirhams en 2023. A l'instar du marché, la part prépondérante dans l'activité de production de Bank Assafa revient au financement participatif de l'immobilier avec un encours hors marge de presque 4 milliards de dirhams (soit près de 76% de l'encours total hors marge).
- En ce qui concerne l'activité de collecte, l'encours des dépôts s'est établi à 3,2 milliards de dirhams, en augmentation de 25% par rapport à l'année précédente. L'encours des dépôts d'investissement s'est chiffré à 425 millions de dirhams, en accroissement de 96% par rapport à 2023.
- En termes de réalisations, le total bilan de Bank Assafa a marqué, à fin décembre 2024, une augmentation de près de 8% comparativement à 2023 pour se situer à presque 8 milliards de dirhams (6,2 milliards de dirhams Hors marge).
- De son côté, le produit net bancaire s'est établi à 198 millions de dirhams, en accroissement de 11% par rapport à l'année précédente. Le résultat net ressort, quant à lui, excédentaire de 1 millions de dirhams contre -14 millions de dirhams en 2023.

Données financières sur la période 2022-2024 :

En 2024, le produit net bancaire s'est établi à 198,0 Mdh, en accroissement de 11,7% par rapport à 2023. Le résultat net ressort, quant à lui, à 1,0 Mdh contre -11,9 Mdh en 2023.

²¹ Source : Attijariwafa bank

En Mdh	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale	Bank Assafa				
Siège social	163, Avenue Hassan II - Casablanca				
Montant du capital social	600,0	700,0	800,0	16,7%	14,3%
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Produit net bancaire	145,8	177,3	198,0	22,6%	11,7%
Résultat net	-33,8	-11,9	1,0	-58,9%	>+100%
Situation nette	243,3	281,6	382,6	15,7%	35,9%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank

Attijari Titrisation

Attijari Titrisation, filiale d'Attijariwafa bank ayant pour objet exclusif la gestion et la promotion des fonds de placement collectif en titrisation, a été agréée le 1^{er} janvier 2015 en tant qu'établissement gestionnaire de FPCT.

À la suite de la promulgation de la nouvelle loi sur la titrisation des actifs en 2013, le groupe Attijariwafa bank a complété sa gamme de produits de financement par la titrisation avec une palette étoffée et diversifiée dans les métiers de titrisation, destinée à la communauté financière, aux Grandes Entreprises et aux Institutionnels notamment les caisses de retraites, les assurances et les gérants d'actifs.

Attijari Titrisation propose des montages financiers basés sur la titrisation au service des entreprises et des investisseurs. Sa mission consiste à offrir à ses clients la meilleure technique de titrisation qui leur permet de transformer leurs actifs non liquides en titres financiers pouvant être placés auprès davantage d'investisseurs et contribuer au financement spécifique du projet.

Attijari Titrisation propose une large gamme de services, dont :

- Titrisation des créances financières ;
- Titrisation des créances commerciales existantes ou futures ;
- Titrisation d'actifs immobiliers ;
- Financement par Emission de Sukuk.

Faits marquants 2024²² :

- Attijari Titrisation a arrangé le troisième compartiment du fonds de titrisation « FT SALAF INVEST » de WAFASALAF. Les titres du fonds ont été placés et émis en octobre 2024, pour un montant d'émission d'un milliard de dirhams, et une maturité de 12 ans et 3 mois.
- L'opération a porté sur la titrisation de créances résultant de crédits à la consommation consentis par WAFASALAF à des fonctionnaires de l'Etat marocain, pour un montant global de 1 milliard de dirhams. La cession des créances au compartiment a été financée par le produit de l'émission de deux catégories d'obligations réservées aux investisseurs qualifiés de droit marocain, et d'une catégorie d'obligations et de parts résiduelles souscrites par WAFASALAF uniquement, en tant qu'établissement initiateur de l'opération.
- Cette opération s'est inscrite dans une optique de diversification des moyens de financement de WAFASALAF, ainsi que l'optimisation de ses fonds propres.

Données financières sur la période 2022-2024 :

L'encours géré par Attijari Titrisation, au 31 décembre 2024, s'établit à 4,9 milliards de dirhams avec une part de marché de 33,09%.

Le chiffre d'affaires s'est établi à 14,8 millions de dirhams, en accroissement de 4,2% par rapport à l'année précédente. Le résultat net affiche une croissance de 78,6%.

²² Source : Attijariwafa bank

En Mdh	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale			Attijari Titrisation		
Siège social	163, Avenue Hassan II - Casablanca				
Montant du capital social	11,4	11,4	11,4	0,0%	0,0%
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Chiffre d'affaires	10,6	14,2	14,8	34,0%	4,2%
Résultat net	2,5	2,8	5,0	12,0%	78,6%
Situation nette	21,5	21,5	23,7	0,0%	10,2%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	4,8		

Source: Attijariwafa bank

Attijari Factoring Maroc

Attijari Factoring est spécialisée dans la réalisation de toutes les opérations de factoring export, import et domestique. Elle s'engage par contrat vis-à-vis de ses sociétés clientes à :

- couvrir le risque d'impayés de leurs clients marocains et étrangers ;
- prendre en charge la gestion des comptes clients et le recouvrement des créances ;
- assurer le financement des factures.

Attijari Factoring est membre de Factors Chain International, le réseau d'affacturage mondial regroupant 372 correspondants.

Faits marquants 2024²³ :

En 2024, le marché Factoring a connu une amélioration de son environnement faisant notamment suite à une reprise graduelle des différents secteurs et branches d'activité.

Ainsi, Attijari Factoring (AFM) a réalisé un encours global de 1,9 Mrds Dh en baisse de 7%. De son côté, la production s'est établie à 22,2 Mrds Dh en augmentation de 11% par rapport à la même période l'année dernière.

Dans ce sillage, Attijari Factoring a maintenu sa position de leader avec une part de marché de l'ordre de 38% à fin décembre 2024 (contre une part de marché de l'ordre de 35% et une position de leader à fin décembre 2023).

Au niveau du résultat, le produit net bancaire s'est fixé à 95,1 millions de dirhams en hausse de 4,7% et le résultat net s'est établi à 39 millions de dirhams en augmentant de 14 %.

Données financières sur la période 2022-2024 :

A fin 2024, le produit net bancaire s'est fixé à 95,1 millions de dirhams en hausse de 4,97% et le résultat net s'est établi à 39,0 millions de dirhams en hausse de 14,7%.

²³ Source : Attijariwafa bank

En Mdh	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Attijari Factoring					
Dénomination sociale	2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca				
Siège social	2, boulevard Moulay Youssef - Casablanca				
Montant du capital social	30,0	30,0	30,0	0,0%	0,0%
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Produit net bancaire	91,8	90,6	95,1	-1,3%	5,0%
Résultat net	34,5	34,0	39,0	-1,4%	14,7%
Situation nette	347,0	361,0	386,6	4,0%	7,1%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

c. Banque de Détail à l'International

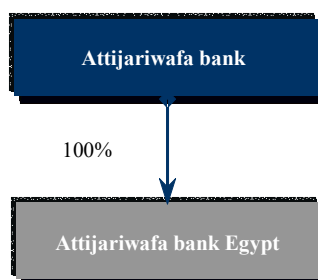
Attijariwafa bank Egypt

Au cours du premier semestre 2017, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 100% du capital de Barclays Bank Egypt, après l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires requises.

Cette transaction permet au Groupe de s'implanter dans une économie de taille importante aux perspectives de croissance significatives et d'étendre son réseau au sein d'une économie africaine riche d'une population de 92 millions d'habitants.

Elle ouvre aussi la voie au développement du Groupe au Moyen Orient et en Afrique de l'Est.

Organigramme juridique au 30 avril 2025



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2024²⁴ :

- Attijariwafa bank Egypt a inauguré sa nouvelle agence de la place Tahrir, qui s'inscrit dans sa stratégie d'atteindre le plus grand segment de ses clients et sa présence dans des zones vitales.
- Attijariwafa bank Egypt a organisé un forum pour ses entreprises clientes intitulé « L'impact du mécanisme d'ajustement de la limite carbone sur les exportateurs égyptiens vers l'Union européenne », qui s'inscrit dans le cadre d'une série d'événements à venir sous le slogan « Vers la durabilité de votre entreprise ». Le forum a abordé les défis et les moyens de s'adapter aux variables des normes de durabilité en fournissant une explication détaillée de l'impact de la modification du mécanisme sur les exportateurs.

²⁴ Source : Attijariwafa bank

Données financières sur la période 2022-2024 :

Au titre de l'année 2024, Attijariwafa bank Egypt réalise une bonne croissance de son activité. En effet, les crédits s'accroissent de 31,1% s'établissant à 19,1 milliards de dirhams. Pour leur part, les dépôts totalisent 33,3 milliards de dirhams en hausse de 36,4% par rapport à l'année 2023.

En termes de résultats, le PNB s'accroît de 50,0% à 2,6 milliards de dirhams. Le résultat net ressort, quant à lui, à 1 209 millions de dirhams en hausse de 83,7%.

En MEGP - sauf indication contraire	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale Attijariwafa bank Egypt					
Siège social Star Capital A1-City Stars, Ali Rashed Street, Nasr City, Cairo 11361, Egypt					
Montant du capital social	5 MEGP (soit 2,1 Mdh)	5 MEGP (soit 1,6 Mdh)	5 MEGP (soit 1,6 Mdh)	0,0%	0,0%
% de capital détenu	60,00%	60,00%	60,00%		
% des droits de vote	60,00%	60,00%	60,00%		
Produit net bancaire	3 372 MEGP (soit 1 423 Mdh)	5 370 MEGP (soit 1 763 Mdh)	8 055 MEGP (soit 2 644 Mdh)	59,3%	50,0%
Résultat net	1 421 MEGP (soit 438 Mdh)	2 005 MEGP (soit 658 Mdh)	3 684 MEGP (soit 1 209 Mdh)	41,1%	83,7%
Total bilan	61 713 MEGP (soit 26 043 Mdh)	88 668 MEGP (soit 28 365 Mdh)	124 731 MEGP (soit 39 901 Mdh)	43,7%	40,7%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant		
Cours de change (EGP / MAD)*	0,4220	0,3283	0,3199		
Cours de change (EGP / MAD)**	0,5263	0,3199	0,3283		

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux sur la base du cours moyen annuel **Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre

NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

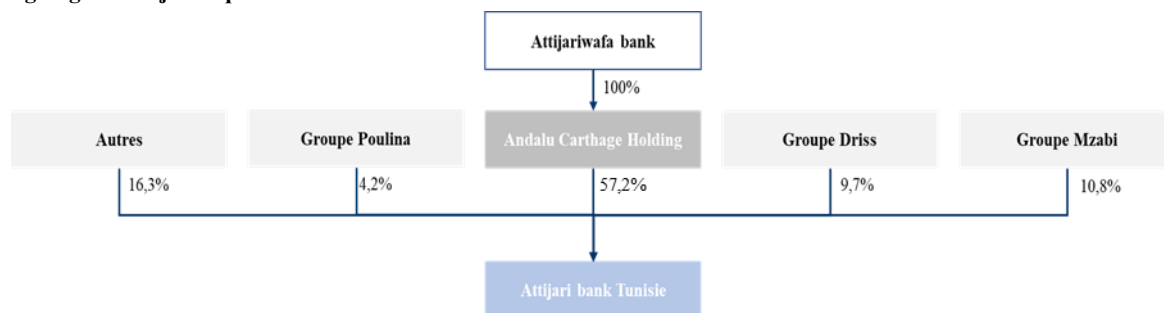
Attijari bank Tunisie

Dans le cadre d'un consortium constitué avec Grupo Santander, Attijariwafa bank a acquis, fin 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud en Tunisie (devenue en décembre 2006 Attijari bank Tunisie), dans le cadre de l'achèvement de son processus de privatisation. Cette opération vise à promouvoir les flux commerciaux et d'investissements entre la Tunisie et le Maroc, mais également avec l'Espagne.

Autrefois dénommé Banque du Sud, l'introduction de la banque à la cote de la bourse a eu lieu en octobre 1990. Les actions de Attijari bank Tunisie sont négociées sur le marché principal de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

La participation de Attijariwafa bank dans Attijari bank Tunisie est portée par la holding Andalucarthage.

Organigramme juridique au 30 avril 2025



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2024²⁵ :

²⁵ Source : Attijariwafa bank

Attijari bank Tunisie a signé une convention avec le ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle et le ministère des Finances qui porte sur les modalités de financement des sociétés communautaires, une initiative visant à encourager une croissance économique durable et à promouvoir l'inclusion sociale.

Attijari bank, est la première banque à signer un accord de partenariat avec le Fonds Mondial Pour La Nature, WWF Afrique du nord, ONG convergeant avec ses ambitions de protection de l'environnement et de lutte contre le changement climatique. La signature de ce partenariat s'inscrit dans le cadre de la stratégie ESG d'Attijari bank, sous l'enjeu prioritaire de préservation de la biodiversité et vise à renforcer les actions de conservation de l'environnement et des écosystèmes naturels menées par le WWF NA en Tunisie.

Données financières sur la période 2022-2024 :

Au titre de l'année 2024, les réalisations d'Attijari bank Tunisie marquent une bonne performance. Les dépôts se sont accrus de 5,8% à 34,7 milliards de dirhams et les crédits se sont consolidés de 11,7% à 25,2 milliards de dirhams.

La filiale Tunisienne a réalisé un produit net bancaire de 2,3 milliards de dirhams, en hausse de 10,3% par rapport à 2023. Le résultat net ressort à 743 millions de dirhams en progression de 9,6%.

En MTND - sauf indication contraire	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale	Attijari bank Tunisie				
Siège social	95, avenue de la liberté Tunis - Tunisie				
Montant du capital social	204 MTND (soit 692 Mdh)	210 MTND (soit 668,3 Mdh)	210 MTND (soit 667 Mdh)	3,1%	0,0%
% de capital détenu	58,98%	57,21%	57,21%		
% des droits de vote	60,00%	60,00%	60,00%		
Produit net bancaire	570 MTND (soit 1 891 Mdh)	647 MTND (soit 2 114 Mdh)	713 MTND (soit 2 282 Mdh)	13,5%	10,3%
Résultat net	186 MTND (soit 616 Mdh)	212 MTND (soit 693 Mdh)	232 MTND (soit 743 Mdh)	14,0%	9,6%
Total bilan	10 926 MTND (soit 37 097 Mdh)	11 664 MTND (soit 37 597 Mdh)	12 209 MTND (soit 38 754 Mdh)	6,8%	4,7%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	247,5 Mdh	135,0 Mdh	163,0 Mdh	-45,5%	20,7%
Cours de change (TND / MAD)*	3,3954	3,2682	3,1741		
Cours de change (TND / MAD)**	3,3192	3,2233	3,1981		

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale. Andalucarthage est une filiale d'AWB détenue à hauteur de 100% détenant les actions Attijari bank Tunisie. Attijariwafa bank détient indirectement 57,2% de Attijari bank Tunisie à travers Andalucarthage.

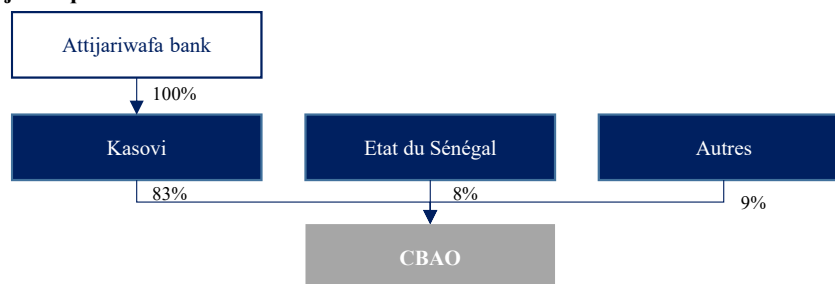
CBAO Groupe Attijariwafa bank

CBAO Groupe Attijariwafa bank est la dénomination de l'entité issue de l'acquisition par Attijariwafa bank de 51,9% du capital de la CBAO et du rapprochement en juin 2008 entre CBAO et Attijari bank (entité issue du rapprochement, en juillet 2007, entre Attijariwafa bank Sénégal et la Banque Sénégal-Tunisienne).

La participation d'Attijariwafa bank dans CBAO Groupe Attijariwafa bank est portée par la holding Kasovi.

En 2015, Attijariwafa bank a renforcé sa participation dans le capital de CBAO Groupe Attijariwafa bank pour la ramener à 83,07% contre 51,9% précédemment.

Organigramme juridique au 30 avril 2025



Source : Attijariwafa bank - NB : Pour Autres actionnaires, aucun actionnaire ne détient plus de 5%.

Faits marquants 2024²⁶ :

- Signature d'une nouvelle convention avec Wave Mobile Money. Ce partenariat marque un tournant dans l'engagement de la CBAO à offrir des solutions bancaires modernes, simple et accessibles à tous.
- Inauguration d'un Digital Center afin d'accompagner la transformation et l'innovation digitale.

Données financières sur la période 2022-2024 :

Au terme de l'année 2024, les dépôts de la CBAO s'accroissent de 9,9% à 22,3 Mrds Dh. De son côté, l'encours des crédits nets s'établit à 17,8 milliards de dirhams en 2024, enregistrant une croissance de 7,2%.

Le produit net bancaire de la CBAO se fixe à 2,0 milliard de dirhams. Pour sa part, le résultat net s'accroît de 11,8% à 874 millions de dirhams.

En MFCFA - sauf indication contraire	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale CBAO Groupe Attijariwafa bank					
Siège social 1, Place de l'Indépendance BP 129 – Dakar Sénégal					
Montant du capital social	11 450 MFCFA (soit 194 Mdh)	11 450 MFCFA (soit 191 Mdh)	11 450 MFCFA (soit 184 Mdh)	0,0%	0,0%
% de capital détenu	83,01%	83,01%	83,01%		
% des droits de vote	83,08%	83,08%	83,08%		
Produit net bancaire	92 358 MFCFA (soit 1 571 Mdh)	112 065 MFCFA (soit 1 872 Mdh)	122 129 MFCFA (soit 2 003 Mdh)	21,3%	9,0%
Résultat net	35 689 MFCFA (soit 607 Mdh)	47 645 MFCFA (soit 796 Mdh)	53 287 MFCFA (soit 874 Mdh)	33,5%	11,8%
Total Bilan	1 338 269 MFCFA (soit 22 767 Mdh)	1 504 100 MFCFA (soit 25 129 Mdh)	1 632 401 MFCFA (soit 26 177 Mdh)	12,4%	8,5%
Situation nette	139 858 MFCFA (soit 2 379 Mdh)	162 886 MFCFA (soit 2 721 Mdh)	182 201 MFCFA (soit 2 922 Mdh)	16,5%	11,9%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	124,3 Mdh	Néant	Néant		
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,0170	0,0167	0,0160		
Cours de change (FCFA / MAD)***	0,0163	0,0167	0,0164		

Source : Attijariwafa bank – Données sociales - *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux sur la base du cours moyen annuel - ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

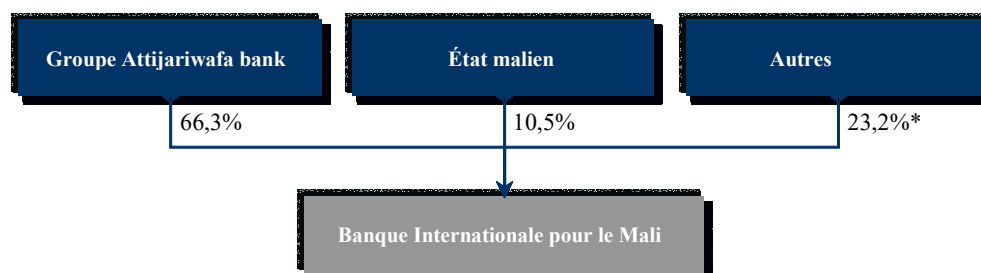
La Banque Internationale pour le Mali

Dans le cadre d'un consortium constitué avec l'ONA et Al Mada, Attijariwafa bank a acquis, en août 2008, 51% de la Banque Internationale pour le Mali.

²⁶ Source : Attijariwafa bank

Le capital social de la Banque Internationale pour le Mali se répartit comme suit :

Répartition du capital social de la Banque Internationale pour le Mali au 30 avril 2025



Source : Attijariwafa bank

*réparti entre des privés maliens, des personnes physiques nationales et la société ETS MBT.

Faits marquants 2024²⁷ :

- La part de marché crédit s'est établie à 3,2% en 2024.
- La part de marché dépôts s'est établie à 6,2% en 2024.

Données financières sur la période 2022-2024 :

La Banque Internationale pour le Mali a réalisé en 2024 un produit net bancaire de 21 403 MFCFA (soit 351 Mdh), en baisse de 4,1% par rapport à 2023. Le résultat net ressort à -2 273 MFCFA (soit -37 Mdh), comparé à -4 688 MFCFA (soit -78 Mdh) en 2023.

En MFCFA - sauf indication contraire	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Banque Internationale pour le Mali					
Dénomination sociale					
Siège social					
Boulevard de l'Indépendance Bamako - Mali					
Montant du capital social	20 011 MFCFA (soit 340 Mdh)	20 011 MFCFA (soit 334 Mdh)	20 011 MFCFA (soit 321 Mdh)	0,0%	0,0%
% de capital détenu	66,30%	66,30%	66,30%		
% des droits de vote	66,30%	66,30%	66,30%		
Produit net bancaire	21 516 MFCFA (soit 351 Mdh)	22 307 MFCFA (soit 372 Mdh)	21 403 MFCFA (soit 351 Mdh)	3,7%	-4,1%
Résultat net	-1 841 MFCFA (soit -30 Mdh)	-4 688 MFCFA (soit -78 Mdh)	-2 273 MFCFA (soit -37 Mdh)	<-100%	+51,4%
Total Bilan	438 426 MFCFA (soit 7 459 Mdh)	395 605 MFCFA (soit 6 601 Mdh)	396 333 MFCFA (soit 6 356 Mdh)	-9,8%	0,2%
Situation nette	32 267 MFCFA (soit 549 Mdh)	27 596 MFCFA (soit 461 Mdh)	25 323 MFCFA (soit 406 Mdh)	-14,5%	-8,2%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant		
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,0170	0,0167	0,0160		
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,0163	0,0167	0,0164		

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

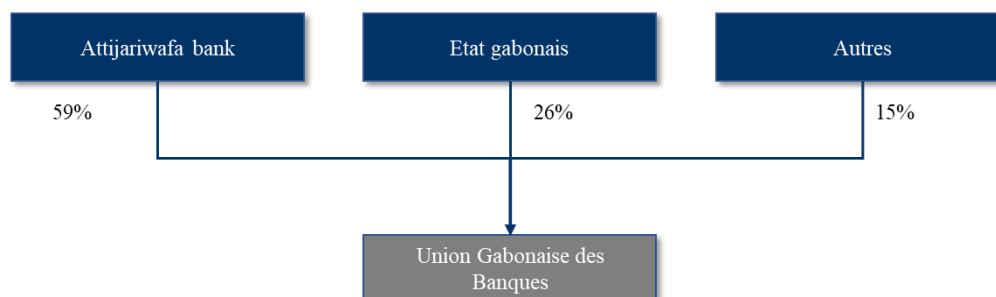
Union Gabonaise de Banques (UGB)

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 58,71% du capital de l'Union Gabonaise de Banques.

Le capital social de l'Union Gabonaise de Banques se répartit comme suit :

²⁷ Source : Attijariwafa bank

Répartition du capital social de l'Union Gabonaise de Banques au 30 avril 2025



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2024²⁸ :

- La part de marché crédit s'est établie à 14,3% en 2024.
- La part de marché dépôts s'est établie à 14,4% en 2024.

Données financières sur la période 2022-2024 :

L'Union Gabonaise de Banque a réalisé en 2024 un produit net bancaire de 56 501 MFCFA (soit 927 Mdh), en hausse de 4,9% par rapport à 2023. Le résultat net ressort à 30 558 MFCFA (soit 501 Mdh), en progression de 21,7% par rapport à 2023.

En MFCFA - sauf indication contraire	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Union Gabonaise de Banque					
Siège social Avenue du Colonel Parant BP 315 Libreville - Gabon					
Montant du capital social	10 000 MFCFA (soit 164 Mdh)	10 000 MFCFA (soit 168 Mdh)	10 000 MFCFA (soit 160 Mdh)	0,0%	0,0%
% de capital détenu	58,71%	58,71%	58,71%		
% des droits de vote	58,71%	58,71%	58,71%		
Produit net bancaire	48 638 MFCFA (soit 794 Mdh)	53 852 MFCFA (soit 899 Mdh)	56 501 MFCFA (soit 927 Mdh)	10,7%	4,9%
Résultat net	21 469 MFCFA (soit 351 Mdh)	25 101 MFCFA (soit 419 Mdh)	30 558 MFCFA (soit 501 Mdh)	16,9%	21,7%
Situation nette	50 476 MFCFA (soit 857 Mdh)	78 796 MFCFA (soit 935 Mdh)	91 105 MFCFA (soit 1 461 Mdh)	56,1%	15,6%
Total Bilan	539 888 MFCFA (soit 9 185 Mdh)	457 598 MFCFA (soit 7645 Mdh)	608 964 MFCFA (soit 9 765 Mdh)	-15,2%	33,1%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	206,0 Mdh	152,0 Mdh	142,6 Mdh	-26,2%	-6,2%
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,0170	0,0167	0,0160		
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,0163	0,0167	0,0164		

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

Crédit du Congo

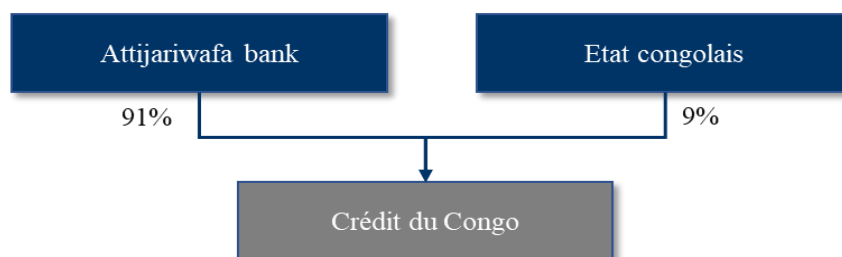
Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 91% du capital du Crédit du Congo, 1^{ère} banque congolaise.

Le reliquat du capital (9%) est détenu par l'Etat congolais.

Le capital social du Crédit du Congo se répartit comme suit :

²⁸ Source : Attijariwafa bank

Répartition du capital social du Crédit du Congo au 30 avril 2025



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2024²⁹ :

- La part de marché crédit s'est établie à 9,5% en 2024.
- La part de marché dépôts s'est établie à 8,7% en 2024.

Données financières sur la période 2022-2024 :

Le Crédit du Congo a réalisé en 2024 un produit net bancaire de 33 624 MFCFA (soit 551 Mdh), en hausse de 17,6% par rapport à 2023. Le résultat net ressort à 19 679 MFCFA (soit 323 Mdh), en progression de 33,3% par rapport à 2023.

En MFCFA - sauf indication contraire	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Crédit du Congo					
Siège social Avenue Amilcar Cabral					
Montant du capital social	10 477 MFCFA (soit 174 Mdh)	10 477 MFCFA (soit 175 Mdh)	10 477 MFCFA (soit 168 Mdh)	0,0%	0,0%
% de capital détenu	91,00%	91,00%	91,00%		
% des droits de vote	91,00%	91,00%	91,00%		
Produit net bancaire	22 429 MFCFA (soit 366 Mdh)	28 597 MFCFA (soit 478 Mdh)	33 624 MFCFA (soit 551 Mdh)	27,5%	17,6%
Résultat net	12 278 MFCFA (soit 201 Mdh)	14 759 MFCFA (soit 247 Mdh)	19 679 MFCFA (soit 323 Mdh)	20,2%	33,3%
Situation nette	29 715 MFCFA (soit 631,1 Mdh)	36 756 MFCFA (soit 614 Mdh)	54 512 MFCFA (soit 874 Mdh)	23,7%	48,3%
Total Bilan	295 750 MFCFA (soit 5 031 Mdh)	306 584 MFCFA (soit 5 122 Mdh)	353 012 MFCFA (soit 5 661 Mdh)	3,7%	15,1%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	41,2 Mdh	90,9 Mdh	Néant	120,6%	
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,0170	0,0167	0,0160		
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,0163	0,0167	0,0164		

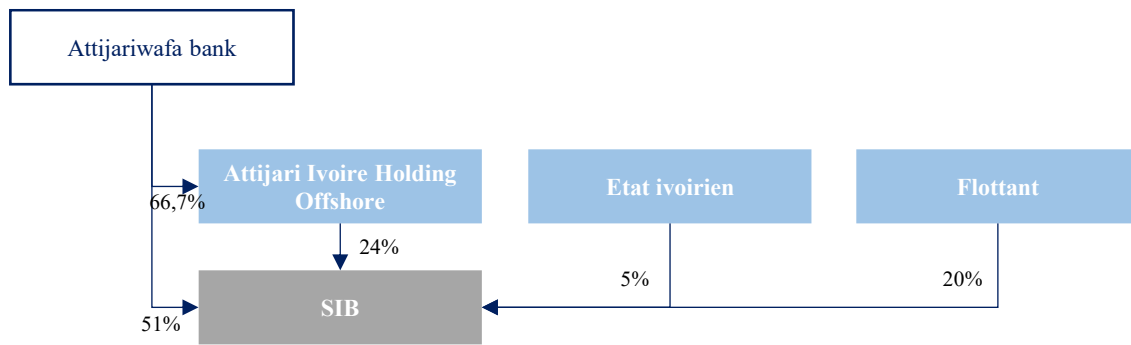
Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciers sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

Société Ivoirienne de Banque

Conformément à l'accord conclu le 25 novembre 2008 avec le Crédit Agricole S.A, Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2009, l'acquisition de 51% du capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB), 6^{ème} banque ivoirienne. En septembre 2015, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de la Banque (SIB) détenus par l'Etat de la Côte d'Ivoire. Attijariwafa bank a ainsi porté sa participation dans le capital de la SIB à 90% à la suite de cette opération dont 12% destinés à être introduits en bourse et 3% cédés au personnel de la filiale. A fin décembre 2024, le Groupe détient 67% du capital de la SIB. Le reliquat du capital est détenu par l'Etat ivoirien.

²⁹ Source : Attijariwafa bank

Répartition du capital social de la Société Ivoirienne de Banque au 30 avril 2025



Le 10 mai 2021, le Conseil d'Administration de la SIB a nommé M. Mohammed El Ghazi en tant que nouveau Directeur Général de la banque en remplacement de M. Daouda Coulibaly, appelé à d'autres fonctions suite à sa promotion au sein du Groupe Attijariwafa bank.

Faits marquants 2024³⁰ :

- Fidèle à sa mission de développement social durable, la Société Ivoirienne de Banque (SIB) a organisé, le jeudi 16 janvier 2024, une cérémonie officielle de remise de dons, dans le cadre de ses engagements RSE.
- Trois associations, qui incarnent l'engagement stratégique et historique de la SIB en matière de RSE, ont bénéficié d'un renouvellement de subventions pour leurs projets prévus en 2025 : la Fondation de l'Institut de Cardiologie d'Abidjan (FICA), Le Lycée Blaise Pascal, l'Unité de Néphrologie Pédiatrique du CHU de Yopougon.
- Au total, ce sont 32 millions de FCFA qui ont été attribués à ces structures, illustrant l'engagement durable et constant de la SIB en faveur de l'action sociale. À travers cette initiative, la SIB réaffirme son soutien constant aux acteurs essentiels de la santé et de l'éducation en Côte d'Ivoire.

Données financières sur la période 2022-2024 :

Au terme de l'année 2024, les dépôts de la SIB s'élèvent à 23,3 milliards de dirhams, marquant un accroissement de 8,0%. L'encours des crédits nets s'accroît, quant à lui, de 6,2% s'établissant à 18,4 milliards de dirhams.

Le produit net bancaire de la SIB s'établit à 1,7 milliard de dirhams. Le résultat net se fixe à 824 millions de dirhams en 2024 en progression de 15,4% par rapport à l'année précédente.

³⁰ Source : Attijariwafa bank

En MFCFA - sauf indication contraire	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale	Société Ivoirienne de Banque				
Siège social	34, boulevard de la république Abidjan – République de la Côte d'Ivoire				
Montant du capital social	10 000 MFCFA (soit 167 Mdh)	10 000 MFCFA (soit 167 Mdh)	10 000 MFCFA (soit 160 Mdh)	0,0%	0,0%
% de capital détenu	67,00%	67,00%	67,00%		
% des droits de vote	67,00%	67,00%	67,00%		
Produit net bancaire	83 501 MFCFA (soit 1 364 Mdh)	94 734 MFCFA (soit 1 582 Mdh)	102 524 MFCFA (soit 1 681 Mdh)	13,5%	8,2%
Résultat net	40 090 MFCFA (soit 655 Mdh)	43 513 MFCFA (soit 727 Mdh)	50 234 MFCFA (soit 824 Mdh)	8,5%	15,4%
Situation nette	148 389 MFCFA (soit 2 524 Mdh)	164 402 MFCFA (soit 2 747 Mdh)	187 136 MFCFA (soit 3 001 Mdh)	10,8%	13,8%
Total Bilan	1 499 554 MFCFA (soit 25 511 Mdh)	1 605 875 MFCFA (soit 26 829 Mdh)	1 685 249 MFCFA (soit 27 025 Mdh)	7,1%	4,9%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	168,7 Mdh	234,0 Mdh	Néant	38,7%	
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,0170	0,0167	0,0160		
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,0163	0,0167	0,0164		

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

Attijari Ivoire holding Offshore S.A.

Attijari Ivoire est une holding filiale de Attijariwafa bank à 66,67% et détient 24% de la SIB.

Crédit du Sénégal

En 2009, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition des parts majoritaires du Crédit Agricole dans le Crédit du Sénégal (95%).

Faits marquants 2024³¹ :

- La part de marché crédit s'est établie à 2,3% en 2024.
- La part de marché dépôts s'est établie à 2,1% en 2024.

Données financières sur la période 2022-2024 :

Le Crédit du Sénégal a réalisé en 2024 un produit net bancaire de 18 836 MFCFA (soit 309 millions de dirhams), en hausse de 8,7% par rapport à 2023. Le résultat net ressort à 7 467 MFCFA (soit 122 millions de dirhams), en augmentation de 15,7% par rapport à 2023.

³¹ Source : Attijariwafa bank

En MFCFA - sauf indication contraire	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale			Crédit du Sénégal		
Siège social			Boulevard El Hadji Djily Mbaye Dakar - Sénégal		
Montant du capital social	10 000 MFCFA (soit 167 Mdh)	10 000 MFCFA (soit 167 Mdh)	10 000 MFCFA (soit 160 Mdh)	0,0%	0,0%
% de capital détenu	95,00%	95,00%	95,00%		
% des droits de vote	95,00%	95,00%	95,00%		
Produit net bancaire	15 792 MFCFA (soit 258 Mdh)	17 326 MFCFA (soit 289 Mdh)	18 836 MFCFA (soit 309 Mdh)	9,7%	8,7%
Résultat net	6 766 MFCFA (soit 111 Mdh)	6 454 MFCFA (soit 108 Mdh)	7 467 MFCFA (soit 122 Mdh)	-4,6%	15,7%
Situation nette	35 039 MFCFA (soit 596,1 Mdh)	36 756 MFCFA (soit 614 Mdh)	39 383 MFCFA (soit 632 Mdh)	4,9%	7,1%
Total Bilan	285 110 MFCFA (soit 4 850 Mdh)	280 987 MFCFA (soit 4 694 Mdh)	285 787 MFCFA (soit 4 583 Mdh)	-1,4%	1,7%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	56,9 Mdh	79,0 Mdh	Néant	38,8%	
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,0170	0,0167	0,0160		
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,0163	0,0167	0,0164		

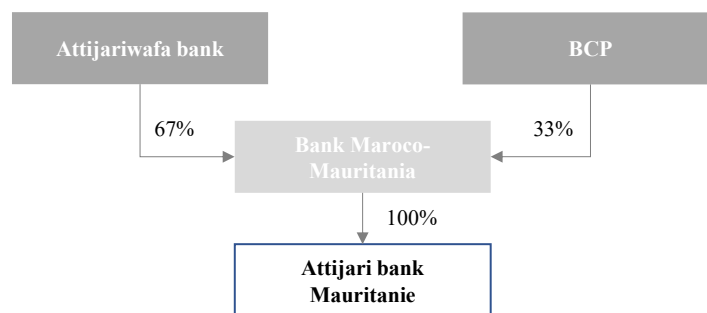
Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale. Aucun autre actionnaire ne détient plus de 5%.

Attijari bank Mauritanie

Attijariwafa bank a finalisé, en décembre 2010, l'acquisition de 53,6% du capital de BNP Paribas Mauritanie. En effet les groupes Attijariwafa bank et Banque Centrale Populaire ont procédé à l'acquisition, via un holding détenu à 67% par Attijariwafa bank et à 33% par BCP, de 100% du capital de BNP Paribas Mauritanie auprès du groupe BNP Paribas.

A l'issue de cette acquisition, BNP Paribas Mauritanie change sa dénomination pour devenir Attijari bank Mauritanie.

Répartition du capital de Attijari bank Mauritanie au 30 avril 2025



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2024³²

- La part de marché crédit s'est établie à 5,9% en 2024.
- La part de marché dépôts s'est établie à 6,2% en 2024.

Données financières sur la période 2022-2024 :

Attijari bank Mauritanie a réalisé en 2024 un produit net bancaire de 795 MMRO (soit 200 millions de dirhams), en hausse de 7,7% par rapport à 2023. Le résultat net ressort à 29 MMRO (soit 7 millions de dirhams), en régression de 66,4% par rapport à 2023. Le baisse du résultat net s'explique principalement

³² Source : Attijariwafa bank

par la hausse à la fois du coût du risque de 13% entre 2023 et 2024 et d'autre part la hausse des charges générales d'exploitation qui ont augmenté de 10%.

En MMRO - sauf indication contraire	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Attijari bank Mauritanie					
Dénomination sociale	Nouakchott, Rue Mamadou Konaté, lot n°91/92, BP 415				
Siège social	Nouakchott, Rue Mamadou Konaté, lot n°91/92, BP 415				
Montant du capital social	1 000 MMRO (246 Mdh)	1 000 MMRO (246 Mdh)	1 000 MMRO (soit 256 Mdh)	0,0%	0,0%
% de capital détenu	67,00%	67,00%	67,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Produit net bancaire	767 MMRO (soit 212 Mdh)	738 MMRO (soit 204 Mdh)	795 MMRO (soit 200 Mdh)	-3,8%	7,7%
Résultat net	117 MMRO (soit 32 Mdh)	87 MMRO (soit 24 Mdh)	29 MMRO (soit 7 Mdh)	-25,6%	-66,4%
Situation nette	1 302 MMRO (soit 337 Mdh)	1 331 MMRO (soit 368 Mdh)	1 360 MMRO (soit 347 Mdh)	2,2%	2,2%
Total Bilan	9 152 MMRO (soit 2 603 Mdh)	9 296 MMRO (soit 2 569 Mdh)	10 586 MMRO (soit 2 705 Mdh)	1,6%	13,9%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant		
Cours de change (MRO / MAD)*	0,2845	0,2763	0,2555		
Cours de change (MRO / MAD)**	0,2759	0,2500	0,2516		

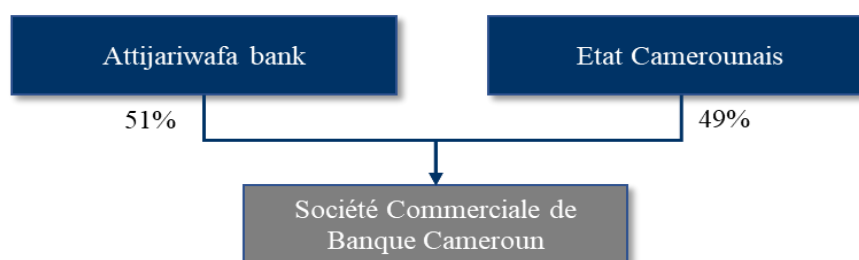
Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB)

Attijariwafa bank a finalisé, en avril 2011, l'acquisition de 51,0% du capital de la Société Commerciale de Banque Cameroun (SCB Cameroun) auprès du groupe Crédit Agricole S.A.

Le capital social de la Société Commerciale de Banque Cameroun se répartit comme suit :

Répartition du capital social de la Société Commerciale de Banque Cameroun au 30 avril 2025



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2024³³

- La part de marché crédit s'est établie à 8,8% en 2024.
- La part de marché dépôts s'est établie à 7,9% en 2024.

Données financières sur la période 2022-2024 :

Au 31 décembre 2024, la Société Commerciale de Banque Cameroun a réalisé un produit net bancaire de 57 792 MFCFA (soit 948 Mdh), contre un produit net bancaire de 55 202 MFCFA (soit 922 Mdh) en 2023.

En MFCFA - sauf indication contraire	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
--------------------------------------	-----------------------	-----------------------	-----------------------	-----------	-----------

³³ Source : Attijariwafa bank

Dénomination sociale	Société Commerciale de Banque Cameroun				
Siège social	220. avenue Mgr Vogt Yaoundé BP 700- Cameroun RCCM: 89.S.152				
Montant du capital social	10 540 MFCFA (soit 176 Mdh)	10 540 MFCFA (soit 176 Mdh)	10 540 MFCFA (soit 169 Mdh)	0,0%	0,0%
% de capital détenu	51,00%	51,00%	51,00%		
% des droits de vote	51,00%	51,00%	51,00%		
Produit net bancaire	53 302 MFCFA (soit 871 Mdh)	55 202 MFCFA (soit 922 Mdh)	57 792 MFCFA (soit 948 Mdh)	3,6%	4,7%
Résultat net	15 637 MFCFA (soit 255 Mdh)	15 347 MFCFA (soit 256 Mdh)	16 693 MFCFA (soit 274 Mdh)	-1,9%	8,8%
Situation nette	69 161 MFCFA (soit 1 176 Mdh)	77 608 MFCFA (soit 1 295 Mdh)	84 855 MFCFA (soit 1 361 Mdh)	12,2%	9,3%
Total Bilan	769 712 MFCFA (soit 13 094 Mdh)	848 138 MFCFA (soit 14 170 Mdh)	852 361 MFCFA (soit 13 668 Mdh)	10,2%	0,5%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	34,3 Mdh	56,5 Mdh	68,9 Mdh	64,7%	21,9%
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,0170	0,0167	0,0164		
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,0163	0,0167	0,0167		

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

Banque Internationale pour l'Afrique au Togo (BIAT)

Attijariwafa bank a finalisé, en septembre 2013, l'acquisition de 55,0% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo auprès de l'Etat Togolais.

Le capital social de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo se répartit comme suit :

Répartition du capital social de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo au 30 avril 2025



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2024³⁴

- La part de marché crédit s'est établie à 4,9% en 2024.
- La part de marché dépôts s'est établie à 4,8% en 2024.

Données financières sur la période 2022-2024 :

La Banque Internationale pour l'Afrique au Togo a réalisé en 2024 un produit net bancaire de 10 616 MFCFA (soit 174 Mdh), en hausse de 16,8% par rapport à 2023. Le résultat net ressort à 3 041 MFCFA (soit 50 Mdh), en hausse de plus de 51,7% par rapport à 2023.

³⁴ Source : Attijariwafa bank

En MFCFA - sauf indication contraire	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale	Banque Internationale pour l'Afrique au Togo				
Siège social	13, Avenue Sylvanus Olympio, BP 346, Lomé, Togo				
Montant du capital social	10 000 MFCFA (soit 167 Mdh)	10 000 MFCFA (soit 167 Mdh)	10 000 MFCFA (soit 160 Mdh)	0,0%	0,0%
% de capital détenu	56,58%	57,12%	62,35%		
% des droits de vote	56,58%	57,12%	62,35%		
Produit net bancaire	7 464 MFCFA (soit 122 Mdh)	9 085 MFCFA (soit 152 Mdh)	10 616 MFCFA (soit 174 Mdh)	21,7%	16,8%
Résultat net	820 MFCFA (soit 13 Mdh)	2 005 MFCFA (33 Mdh)	3 041 MFCFA (soit 50 Mdh)	>+100%	51,7%
Situation nette	13 986 MFCFA (soit 238 Mdh)	15 908 MFCFA (soit 266 Mdh)	18 949 MFCFA (soit 304 Mdh)	13,7%	19,1%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant		
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,0170	0,0167	0,0164		
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,0163	0,0167	0,0160		

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciaux sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

*L'Etat ainsi que des institutionnels togolais détiennent chacun plus de 5%.

Attijari bank Tchad

Attijari bank Tchad est une filiale à 100% du groupe Attijariwafa bank créée en avril 2022.

Attijari bank Tchad est une banque universelle qui, bénéficiant de l'expertise centenaire du groupe, ambitionne de devenir un partenaire financier de référence pour la relance économique tchadienne.

Faits marquants 2024³⁵

RAS

³⁵ Source : Attijariwafa bank

Données financières sur la période 2022-2024 :

Au 31 décembre 2024, Attijari bank Tchad a réalisé un produit net bancaire de près de 4 680 MFCFA (77 Mdh), contre 1 657 MFCFA (28 Mdh) en 2023.

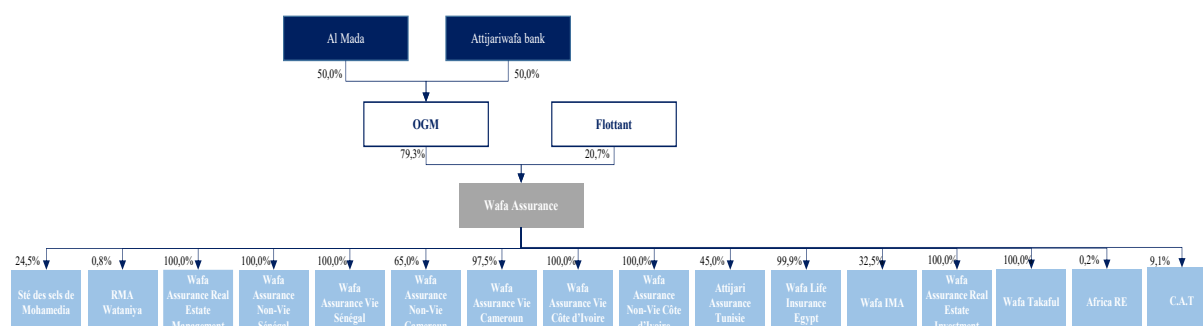
En MFCFA - sauf indication contraire	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale Attijari bank Tchad					
Siège social Avenue Charles De Gaule, BP 7167, N'Djamena - Tchad					
Montant du capital social	10 000 MFCFA (soit 167 Mdh)	10 000 MFCFA (soit 167 Mdh)	10 000 MFCFA (soit 160 Mdh)	0,0%	0,0%
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote	100,00%	100,00%	100,00%		
Produit Net Bancaire	500 MFCFA (soit 8 Mdh)	1 657 MFCFA (soit 28 Mdh)	4 680 MFCFA (soit 77 Mdh)	>+100%	>+100%
Résultat net	-2 867 MFCFA (soit -48 Mdh)	-2 721 MFCFA (soit -45 Mdh)	-188 MFCFA (soit -3 Mdh)	-5,1%	93,1%
Cours de change (FCFA / MAD)*	0,0170	0,0167	0,0164		
Cours de change (FCFA / MAD)**	0,0163	0,0167	0,0160		

Source : Attijariwafa bank – Données sociales – *Cours appliqué aux indicateurs bilanciers sur la base du cours moyen annuel ** Cours appliqué aux indicateurs de rentabilité au 31 décembre NB : Les variations au niveau du tableau sont calculées sur la base des montants en monnaie locale.

Wafa Assurance

Wafa Assurance est une filiale spécialisée dans les métiers de l'assurance dommages et vie. Au 30 avril 2025, l'organigramme juridique de Wafa Assurance se présente comme suit :

Organigramme juridique au 30 avril 2025



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2024³⁶ :

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 ressort à 11 747 MDH en progression de 5,2% porté par la progression de la Non-Vie qui ressort à 5 339 MDH en progression de 9,2% et la bonne performance en Vie qui progresse de 2,2% à 6 408 MDH.

En Vie, l'activité Epargne progresse de 1,5% portée par la performance de la bancassurance.

L'activité Décès ressort en progression de 4,8% portée par l'ensemble des produits.

La branche Non-Vie enregistre un chiffre d'affaires de 5 339 MDH à fin 2024 en progression de 9,2% portée par la performance sur le marché des entreprises et sur la branche Automobile

En termes de résultats Non-Vie, En Non-Vie, le résultat technique est à 375 MDH en 2024 contre 436 MDH en 2023 qui était impacté par des reprises de provisions sur titres de placements.

³⁶ Source : Attijariwafa bank

Le résultat technique de l'activité Vie est en progression de 20,7%, à 559 MDH suite à la croissance de l'activité en Epargne et Décès.

Quant au résultat non technique, il ressort à -19 MDH contre -82 MDH en 2023, du fait de du recul des charges non courantes. Compte tenu de la charge d'Impôts sur les Sociétés (130 MDH), la compagnie dégage un bénéfice net sur l'exercice 2024 de 786 MDH contre 701 MDH au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 12,2%

Données financières sur la période 2022-2024 :

En Mdh	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale			Wafa Assurance		
Siège social			1, boulevard Abdelmoumen - Casablanca		
Montant du capital social	350,0	350,0	350,0	0,0%	0,0%
% de capital détenu	39,64%	39,64%	39,64%		
% des droits de vote*	39,64%	39,64%	39,64%		
Chiffre d'affaires	10 425	11 164	11 747	7,1%	5,2%
Résultat net	607	701	786	15,5%	12,1%
Situation nette	6 356	6 601	6 897	3,9%	4,5%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

* Le capital et les droits de vote sont détenus à travers la holding OGM, filiale à 50% d'Attijariwafa bank

d. Banque des Marchés

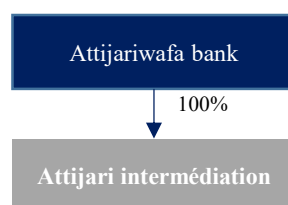
Attijari Intermédiation

Attijari Intermédiation développe auprès d'une clientèle d'institutionnels et de grandes entreprises les services suivants :

- intermédiation boursière ;
- placements de titres émis par les personnes morales faisant appel public à l'épargne ;
- opérations de contrepartie ;
- conseil en investissement, désinvestissement et recherche financière sur les sociétés cotées ;
- stratégie d'allocation à moyen et long terme.

La société de bourse dispose d'un département de recherche et d'analyse qui couvre les valeurs les plus actives du marché, et diffuse régulièrement auprès d'investisseurs nationaux et internationaux des recommandations, des informations financières et des études macro-économiques.

Organigramme juridique au 30 avril 2025



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2024³⁷ :

³⁷ Source : Attijariwafa bank

Attijari Intermédiation termine l'année 2024 sur un volume d'échanges de 26,5 milliards de dirhams sur le marché central en hausse de 53,8% et un volume de 15,4 milliards de dirhams sur le marché de blocs. Attijari Intermédiation réalise une part de marché sur ces segments de 23,4% vs. 19,9% en 2023.

La part de marché sur le segment Bourse en ligne s'établit, quant à lui, à 47,5% vs. 47,3% en 2023. Attijari Intermédiation a réalisé des opérations d'envergure en 2024 :

- Dynamique soutenue des opérations de marché (Augmentations de capital Managem, Aradei et Akdital / Introduction en bourse de CMGP/ Cession de bloc CDM par Crédit Agricole France en faveur de Holmarcom).
- Prix 'Best Equity Broker in Morocco' décerné par l'AFCM.
- Prix « Africa's Best Broker » décerné par Jeune Afrique et IFC dans le cadre de l'AFIS.
- Préparation de la mise en production de la nouvelle solution de bourse en ligne avec un plan de communication.

Données financières sur la période 2022-2024 :

Au 31/12/2024, Attijari Intermédiation a réalisé un chiffre d'affaires de 80,7 Mdh, en hausse de plus de 100% par rapport 2023. Le résultat net s'est établi à 30,7 Mdh en 2024 contre -4,9 Mdh en 2023.

En Mdh	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale	Attijari Intermédiation				
Siège social	163, avenue Hassan II				
Montant du capital social	5,0	5,0	5,0	0,0%	0,0%
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote *	100,00%	100,00%	100,00%		
Chiffre d'affaires	38,4	29,5	80,7	-23,2%	>+100%
Résultat net	3,5	-4,9	30,7	<-100%	>+100%
Situation nette	92,3	87,4	118,8	-5,3%	35,9%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	13,0 Mdh	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank-Données sociales

e. Banque d'Investissement

Attijari Finances Corp.

Attijari Finances Corp. regroupe les activités de Conseil en fusion et acquisition, en origination de dette privée ainsi qu'en introduction en bourse et en marché primaire Actions.

La Banque conseil intervient activement sur le marché marocain dans diverses opérations stratégiques et de marché.

Faits marquants 2024³⁸ :

Au cours de l'exercice 2024, la banque d'affaires Attijari Finances Corp. s'est distinguée en matière de conseil à l'échelle locale et internationale en conseillant avec succès les opérations suivantes :

Opérations stratégiques – M&A :

- Conseil de l'Autorité déléguée de la gestion déléguée des services d'assainissement liquide et de distribution d'eau potable, d'électricité et d'éclairage public de Casablanca dans le cadre de l'acquisition des actions Lydec détenues par Veolia Environnement ;
- Conseil de INWI dans le cadre de la création d'une JV avec IDEMIA dans les services de la confiance numérique ;

³⁸ Source : Attijariwafa bank

- Conseil de Wafa Assurance dans le cadre de l'obtention d'un agrément d'assurance vie au Gabon • Co-Conseil de Managem dans le cadre de la cession de CMO auprès de Metal NRG, Junior Mining cotée à la bourse de Londres ;
- Conseil d'Al MADA dans le cadre de la cession de la société Sopriam à Stellantis Europe ;
- Conseil d'Attijariwafa bank dans le cadre de l'acquisition d'une participation supplémentaire dans le capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo (BIAT).

En 2024, sur le volet des opérations de marché, la banque conseil a maintenu sa dynamique ainsi que sa présence sur les marchés Actions (Equity Capital Market) et de la dette privée (Debt Capital Market) en dénouant avec succès les opérations suivantes :

Opérations de marché - ECM :

- Conseil de Managem dans le cadre de son augmentation de capital par apport en numéraire et/ou par compensation des créances liquides et exigibles d'un montant de 3,0 Mrds Dirhams ;
- Co-Conseil de Holmarcom Finance Company dans le cadre de l'Offre de Vente au Public (OVP) des titres Crédit du Maroc détenus par Holmarcom Finance Company pour un montant de 1,0 Mrd Dirhams ;
- Co-Conseil de CMGP dans le cadre de son IPO pour un montant de 1,1 Mrd Dirhams ;
- Co-conseil de Société Générale Marocaine des Banques dans le cadre de l'OPA obligatoire sur les titres d'Eqdom suite au changement de contrôle.

Opérations de marché - DCM :

- Conseil de Attijariwafa bank dans le cadre de deux émissions d'obligations subordonnées totalisant un montant de 2,5 Mrds Dirhams ;
- Conseil de Wafasalaf dans le cadre d'une émission d'obligations pour un montant de 200 Millions Dirhams ;
- Conseil de Wafabail et Wafasalaf dans le cadre de la mise à jour annuelle de leurs dossiers d'information respectifs relatifs à leurs programmes d'émissions de Bons de Sociétés de Financement.

Données financières sur la période 2022-2024 :

Au terme de l'exercice 2024, Attijari Finances Corp. a réalisé un chiffre d'affaires de 52,0 Mdh, contre un chiffre d'affaires de 40,0 Mdh en 2023.

En Mdh	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale	Attijari Finances Corp.				
Siège social	163, avenue Hassan II				
Montant du capital social	10,0	10,0	10,0	0,0%	0,0%
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote *	100,00%	100,00%	100,00%		
Chiffre d'affaires	40,5	40,0	52,0	-1,2%	29,9%
Résultat net	1,3	1,3	-1,1	0,0%	<-100%
Situation nette	39,8	39,8	39,1	0,0%	-1,7%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijari Finances Corp. - Données sociales

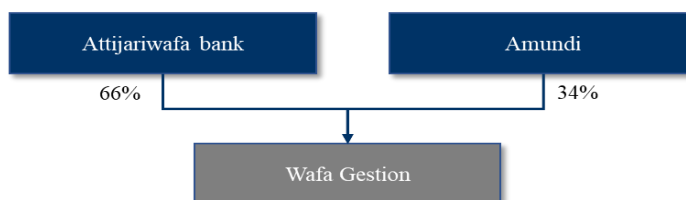
Wafa Gestion

L'exercice 2005 a vu l'émergence de Wafa Gestion, opérateur de référence sur les métiers de la gestion d'actifs, issu de la fusion d'Attijari Management, Wafa Gestion et Crédit du Maroc Gestion.

Wafa Gestion gère plusieurs OPCVM couvrant l'ensemble des classes d'actifs, pour le compte d'investisseurs institutionnels, de grandes entreprises et de particuliers.

Le capital social de Wafa Gestion se répartit comme suit :

Répartition du capital social de Wafa Gestion au 30 avril 2025



Source : Attijariwafa bank

Faits marquants 2024³⁹ :

Au terme de l'année 2024, Wafa Gestion a totalisé un encours sous gestion de 147,3 milliards de dirhams en hausse de 13,6% par rapport à l'année dernière.

Le marché marocain de la gestion d'actifs représente désormais 629 milliards de dirhams à fin décembre 2024, en progression de 12% par rapport à 2023.

Dans ce contexte, la filiale de gestion d'actifs consolide son positionnement de leader sur le marché de la gestion d'actifs avec une part de marché en encours moyen de 24,3%. En termes de résultats, Wafa gestion a réalisé un résultat net en hausse de 10% de 93,8 millions à 85,3 millions de dirhams.

Wafa Gestion s'est, en outre, démarquée par :

- Désignation de Wafa Gestion «Best Asset Management Firm - Morocco 2024» dans la catégorie «Investment & Securities Awards» par le prestigieux Global Brands Magazine spécialisé dans la diffusion d'actualités, critiques, opinions et sondages sur les marques de renom dans le monde.
- Confirmation par l'agence Fitch Ratings de la note Investment Management Quality Rating (IMQR) nationale 'Excellent (mar) de Wafa Gestion.
- Classement pour la troisième année consécutive parmi les 10 plus importants gérants d'actifs au Moyen Orient selon le classement Forbes - Top 30 Asset Management Companies 2024.

Données financières sur la période 2022-2024 :

Au terme de l'exercice 2024, Wafa Gestion a réalisé un chiffre d'affaires de 213,4 Mdh, contre un chiffre d'affaires de 187,3 Mdh en 2023.

³⁹ Source : Attijariwafa bank

En Mdh - sauf indication contraire	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale		Wafa Gestion			
Siège social	416, rue Mustapha El Maani				
Montant du capital social	4,9	4,9	4,9	0,0%	0,0%
% de capital détenu	66,00%	66,00%	66,00%	0,0%	0,0%
% des droits de vote *	66,00%	66,00%	66,00%	0,0%	0,0%
Chiffre d'affaires	404,1	187,3	213,4	-53,7%	13,9%
Résultat net	89,9	85,3	93,8	-5,1%	10,0%
Situation nette	170,1	153,1	161,6	-10,0%	5,6%
Encours de gestion (Mrds Dh)	136,3	129,6	147,3	-4,9%	13,7%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	67,6	58,7	58,1	-13,2%	-1,1%

Source : Attijariwafa bank – Données consolidées – *34% détenus par AMUNDI

NB : Indicateurs consolidés de Wafa Gestion hormis la situation nette.

Wafa Investissement

Wafa Investissement est la filiale d'Attijariwafa bank dédiée à la gestion des participations en capital-risque. En termes d'activité, Wafa Investissement a réalisé la cession de sa filiale SIFAP pour un montant de 24 Mdh, la restructuration financière de la Compagnie Industrielle du Lukus (CIL) et la prise de participation dans Mifa Télécom.

Le chiffre d'affaires de Wafa investissement est constitué de cessions de participations et/ou de services à ces participations (contrat de service).

L'opération Accordéon réalisée sur le capital de Wafa Investissement en 2015 avait pour objet de régulariser la situation nette de la société, à travers une augmentation de capital de près de 68,8 Mdh, suivie d'une réduction de capital de 122 Mdh pour absorption des pertes cumulées.

Faits marquants 2024⁴⁰ :

RAS

Données financières sur la période 2022-2024 :

En Mdh	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale		Wafa Investissement			
Siège social	163, avenue Hassan II - Casablanca				
Montant du capital social	1,8	1,8	1,8	0,0%	0,0%
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%	0,0%	0,0%
% des droits de vote *	100,00%	100,00%	100,00%	0,0%	0,0%
Chiffre d'affaires	-	-	-		
Résultat net	-0,04	-0,07	-0,06	-82,1%	18,3%
Situation nette	1,0	0,9	0,9	-6,9%	-6,2%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

Attijari Invest

Attijari Invest, filiale d'Attijariwafa bank dédiée au Private Equity, a été créée en 2005 afin d'offrir aux investisseurs des instruments financiers à rentabilité élevée et au risque maîtrisé. Elle a pour mission le montage, la mise en place puis la gestion de fonds d'investissement. La structure a procédé, l'année de

⁴⁰ Source : Attijariwafa bank

sa création, au lancement de deux fonds d'investissement, Agram Invest, d'une taille de 200 Mdh, dédié à l'agro-industrie et le fonds Igrane, d'une taille de 126 Mdh, destiné à la région Souss Massa Drâa.

Outre Agram Invest et Igrane, Attijari Invest gère trois autres fonds d'investissement. Il s'agit de Moroccan Infrastructure Fund, dédié aux secteurs d'infrastructure, H Partners-Morocco Hospitality Investment Fund, spécialisé dans l'immobilier touristique et enfin, Attijari Capital Développement qui investit dans des PME opérant dans différents secteurs, notamment les télécommunications et la presse.

Faits marquants 2024⁴¹

En 2024, Attijari Invest a confirmé sa dynamique de développement et de création de valeur ajoutée, à travers les réalisations suivantes :

- Le monitoring et le suivi d'une vingtaine de participations en portefeuille ;
- La structuration et la poursuite de la levée d'un nouveau fonds dit « Fonds Africain d'Efficacité Energétique » (FAEE), en cours d'agrément OPCC par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) ;
- La participation à l'AMI du Fonds Mohammed VI pour l'Investissement à travers la proposition de trois projets structurants dans des thématiques aussi variées que l'Agro-industrie, les services, la PME-PMI ou encore l'énergie.

Données financières sur la période 2022-2024 :

A fin 2024, Attijari Invest a réalisé un chiffre d'affaires de 11,9 Mdh, en hausse de 2,6% par rapport à 2023. Par ailleurs, le résultat net a augmenté de plus de 100%, pour s'établir à 2,2 Mdh.

En Mdh	Données au 31.12.2022	Données au 31.12.2023	Données au 31.12.2024	Var 23/22	Var 24/23
Dénomination sociale					
Attijari Invest					
Siège social					
416, rue Mustapha El Maani - Casablanca					
Montant du capital social	5,000	5,000	5,000	0,00%	0,00%
% de capital détenu	100,00%	100,00%	100,00%		
% des droits de vote *	100,00%	100,00%	100,00%		
Chiffre d'affaires	12,6	11,6	11,9	-7,9%	2,6%
Résultat net	0,4	-3,5	2,2	<-100%	>+100%
Situation nette	29,2	28,6	26,2	-1,9%	-8,4%
Montant des dividendes perçus en N par Attijariwafa bank au titre de l'exercice N-1	Néant	Néant	Néant		

Source : Attijariwafa bank – Données sociales

Récapitulatif des dividendes perçus en N+1 par Attijariwafa bank des filiales du groupe

⁴¹ Source : Attijariwafa bank

	2022	2023	2024
Wafa Assurance	Néant	Néant	Néant
Wafa Gestion	67,5 Mdh	58,7 Mdh	58,1 Mdh
Wafa Investissement	Néant	Néant	Néant
Attijariwafa bank Europe	Néant	Néant	Néant
Attijari bank Tunisie	247,5 Mdh	135,0 Mdh	163,0 Mdh
Attijari International Bank - Banque Offshore	26,0 Mdh	39,0 Mdh	90,0 Mdh
OGM	176,0 Mdh	176,0 Mdh	201,0 Mdh
Wafasalaf	152,7 Mdh	152,7 Mdh	113,5 Mdh
Wafa Immobilier	113,0 Mdh	110,0 Mdh	107,0 Mdh
Wafa Cash	142,0 Mdh	135,0 Mdh	130,0 Mdh
Wafabail	35,3 Mdh	35,3 Mdh	44,2 Mdh
Wafa LLD	Néant	Néant	5,0 Mdh
Attijari Factoring	Néant	Néant	Néant
Attijari Intermédiation	13,0 Mdh	Néant	Néant
AFC	Néant	Néant	Néant
Attijari Invest	Néant	Néant	Néant
Andalucarthage	247,5 Mdh	135,0 Mdh	139,2 Mdh
CBAO	124,3 Mdh	Néant	Néant
Banque Internationale pour le Mali (BIM)	Néant	Néant	Néant
Union Gabonaise des banques	206,0 Mdh	152,1 Mdh	142,6 Mdh
Crédit du Congo	41,2 Mdh	90,8 Mdh	Néant
Société Ivoirienne de Banque	168,7 Mdh	234,0 Mdh	Néant
Crédit du Sénégal	56,9 Mdh	79,0 Mdh	Néant
Attijari bank Mauritanie	Néant	Néant	Néant
Société Camerounaise de Banque	34,4 Mdh	56,5 Mdh	68,9 Mdh
Banque Internationale pour l'Afrique au Togo	Néant	Néant	Néant
Attijari Ivoire S.A	51,2 Mdh	53,3 Mdh	63,0 Mdh
BCM Corporation	Néant	13 Mdh	13,0 Mdh
Cafin	Néant	Néant	Néant
Kasovi	420,7 Mdh	196,0 Mdh	Néant
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	4,3 Mdh	3,4 Mdh	3,2 Mdh
FT MIFTAH	28,5 Mdh	31,0 Mdh	26,3 Mdh
Wafa COURTAGE	45,0 Mdh	45,0 Mdh	44,9 Mdh
Attijari Afrique Participation	24,2 Mdh	Néant	22,4 Mdh
Wafa bourse	4,6 Mdh	Néant	Néant
Centre monétique interbancaire	Néant	Néant	Néant
Tanger Free Zone	5,7 Mdh	Néant	0,6 Mdh
Wafa IMA Assistance	4,9 Mdh	Néant	6,5 Mdh
Foncière Emergence	1,5 Mdh	Néant	2,2 Mdh
Attijari Immobilier	Néant	Néant	Néant
Attijari Securities Central Africa	Néant	Néant	9,4 Mdh
Attijari Titrisation	Néant	Néant	4,8 Mdh
Société Africaine du Fleuve	Néant	Néant	488,6 Mdh
Nouvelles Sidérurgies Industrielles	Néant	Néant	2,4 Mdh
OPCI HRE	Néant	Néant	51,3 Mdh

Source : Attijariwafa bank

III.3.3. Relations entre Attijariwafa bank et ses filiales

Les conventions régissant les relations entre Attijariwafa bank et ses filiales se présentent de la manière suivante :

a. Conventions conclues au cours de l'exercice et non préalablement autorisées par le conseil d'administration

1. Conventions Attijariwafa Banque Europe

1.1. Contrat de dépôt en devises de 70 millions d'euros entre Attijariwafa bank et Attijariwafa bank Europe

▪ **Nature et objet :**

Dépôt de 70 millions d'euro

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Déposant)
- ✓ Attijariwafa bank Europe

▪ **Date de signature :**

Date signature : 02 mai 2024

Date d'entrée en vigueur : effet rétroactif à compter du 21 décembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2025.

▪ **Conditions de rémunération :**

Rémunération mensuelle calculée aux conditions de marché sur la base d'un taux de référence égal (i) au taux 4,497% pour la période allant du 21/12/2023 au 29/12/2023 (exclu). et (ii) au taux Euribor 1M +65Bps pour le reste des périodes allant du 29/12/2023 (inclus) au 31/12/2025, déterminé 2 jours ouvrés avant chaque période observée.

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 32 603 KMAD
- **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** 32 603 KMAD

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 28 mai 2024.

1.2. Contrat de dépôt en devises de 75 millions d'euros entre Attijariwafa bank et Attijariwafa bank Europe

▪ **Nature et objet :**

Dépôt de 75 millions d'euro

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Déposant)
- ✓ Attijariwafa bank Europe

▪ **Date de signature :**

Date signature : 02 mai 2024

Date d'entrée en vigueur : effet rétroactif à compter du 28 mars 2024 jusqu'au 31 mars 2026.

▪ **Conditions de rémunération :**

Rémunération mensuelle calculée aux conditions de marché sur la base d'un taux de référence égal au taux Euribor 1M +65Bps pour les périodes allant du 28/03/2024 (inclus) au 31/03/2026 (exclu), déterminé 2 jours ouvrés avant chaque période observée.

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 26 039 KMAD
- **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** 26 039 KMAD

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 28 mai 2024.

1.3. Contrat de dépôt en devises de 40 millions USD entre Attijariwafa bank et Attijariwafa bank Europe

▪ **Nature et objet :**

Dépôt de 40 millions USD

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Déposant)
- ✓ Attijariwafa bank Europe

▪ **Date de signature :**

Date signature : 02 mai 2024

Date d'entrée en vigueur : effet rétroactif à compter du 21 décembre 2023 jusqu'au 31 décembre 2025

▪ **Conditions de rémunération :**

Rémunération mensuelle calculée aux conditions de marché sur la base d'un taux de référence égal (i) taux de 5,5333% pour la période allant du 21/12/2023 au 29/12/2023 (exclu). et (ii) au taux SOFR Compounded Daily sur 1 mois (Ric Reuters : USDSROIS1M=) + 20 Bps, pour le reste des périodes allant du 29/12/2023 (inclus) au 31/12/2025, déterminé 2 jours ouvrés avant chaque période observée.

▪ **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 21 867 KMAD

▪ **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** 21 867 KMAD

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 28 mai 2024.

1.4. Contrat de dépôt en devises de 35.922.800,00 USD entre Attijariwafa bank et Attijariwafa bank Europe

▪ **Nature et objet :**

Dépôt de 35.922.800,00 USD

▪ **Organismes concernés :**

✓ Attijariwafa bank (Déposant)

✓ Attijariwafa bank Europe

▪ **Date de signature :**

Date signature : 02 mai 2024

Date d'entrée en vigueur : effet rétroactif à compter du 28 mars 2024 jusqu'au 31 mars 2026

▪ **Conditions de rémunération :**

Rémunération mensuelle calculée aux conditions de marché sur la base d'un taux de référence égal à SOFR Compounded Daily sur 1 mois (Ric Reuters : USDSROIS1M=) + 20 Bps, pour les périodes allant du 28/03/2024 (inclus) au 31/03/2026 (exclu), déterminé 2 jours ouvrés avant chaque période observée.

▪ **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 14 637 KMAD

▪ **Montant encaissé au titre de l'exercice HT:** 14 637 KMAD

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 28 mai 2024.

1.5. Avenant N° 1 à la convention-cadre Centre de Relations Clients entre Attijariwafa bank Europe et Attijariwafa bank

▪ **Nature et objet :**

Mettre en conformité la Convention-cadre du 10/01/2023 avec le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données en cas de transfert de données à caractère personnel vers un pays tiers.

▪ **Organismes concernés :**

✓ Attijariwafa bank

✓ Attijariwafa bank Europe

▪ **Date de signature & d'effet :**

Date signature : 19/06/2024

Date d'effet et de validité : 19/06/2024

- **Conditions de rémunération :**

Les conditions de rémunération n'ont pas connu de changement par rapport à la convention signée le 10 janvier 2023.

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** Néant

- **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** Néant

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 23 septembre 2024.

1.6. Avenant N° 2 à la convention de prestation de services traitement des opérations back office entre Attijariwafa bank Europe et Attijariwafa bank

- **Nature et objet :**

Mettre en conformité le contrat conclu entre les parties le 17/12/2018 avec les obligations issues de l'arrêté du 03 novembre 2014 relatif au contrôle interne des entreprises du secteur de la banque.

L'avenant a pour objet de préciser les clauses et exigences réglementaires applicable à la prestation de service externalisée au regard de la réglementation à laquelle est soumise AWBE.

- **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank
- ✓ Attijariwafa bank Europe

- **Date de signature :**

Date signature : 20/12/2024

- **Conditions de rémunération :**

La facturation des prestations sera en « coûts réel », à savoir coût RH, Frais environnés, frais télécoms et IT ainsi que les frais prestataires externes. Une majoration de 5% sera appliquée au coûts réels et facturée au client. Les tarifs des services sont fixés pour une année donnée et sont révisés annuellement au premier janvier. Cette révision permettra la prise en compte de l'inflation et des coûts de nouvel investissement nécessaire à la réalisation des prestations convenus entre AWB et AWBE

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** Néant.

- **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** Néant

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 24 février 2025.

2. Convention de prestation de service Evènements et Communication Forum International Afrique Développement 2024

2.1. Attijariwafa bank et Attijariwafa bank Mauritanie

- **Nature et objet :**

La convention a pour objet de définir les modalités de refacturation par Attijariwafa bank à la filiale participante au FIAD 2024, des frais engagés lui revenant à l'occasion de l'organisation du Forum International Afrique Développement 2024 qui a eu lieu les 27 et 28 juin 2024, à l'hôtel Hyatt Regency Casablanca.

- **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Prestataire)
- ✓ Attijariwafa bank Mauritanie

- **Date de signature**

21 juin 2024

- **Condition de rémunération**

Un montant de 254 701 MAD

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** **255 KMAD**
- **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** **Néant**

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 24 février 2025.

2.2. Attijariwafa bank et Attijariwafa bank Tunisie

- **Nature et objet :**

La convention a pour objet de définir les modalités de refacturation par Attijariwafa bank à la filiale participante au FIAD 2024, des frais engagés lui revenant à l'occasion de l'organisation du Forum International Afrique Développement 2024 qui a eu lieu les 27 et 28 juin 2024, à l'hôtel Hyatt Regency Casablanca.

- **Organismes concernés :**
 - ✓ Attijariwafa bank (Prestataire)
 - ✓ Attijariwafa bank Tunisie

- **Date de signature**

21 juin 2024

- **Condition de rémunération**

Un montant de 654 944 MAD

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** **655 KMAD**
- **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** **Néant**

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 24 février 2025.

2.3. Attijariwafa bank et BIA Togo

- **Nature et objet :**

La convention a pour objet de définir les modalités de refacturation par Attijariwafa bank à la filiale participante au FIAD 2024, des frais engagés lui revenant à l'occasion de l'organisation du Forum International Afrique Développement 2024 qui a eu lieu les 27 et 28 juin 2024, à l'hôtel Hyatt Regency Casablanca.

- **Organismes concernés :**
 - ✓ Attijariwafa bank (Prestataire)
 - ✓ BIA Togo

- **Date de signature**

21 juin 2024

- **Condition de rémunération :**

Un montant de 509 401 MAD.

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** **509 KMAD**
- **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** **Néant**

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 24 février 2025.

2.4. Attijariwafa bank et Banque internationale pour le Mali

- **Nature et objet :**

La convention a pour objet de définir les modalités de refacturation par Attijariwafa bank à la filiale participante au FIAD 2024, des frais engagés lui revenant à l'occasion de l'organisation du Forum International Afrique Développement 2024 qui a eu lieu les 27 et 28 juin 2024, à l'hôtel Hyatt Regency Casablanca.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Prestataire)
- ✓ Banque internationale pour le Mali.

▪ **Date de signature**

02 août 2024.

▪ **Conditions de rémunération**

Un montant de 454 822 MAD

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 455 KMAD
- **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** Néant

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 24 février 2025.

2.5. Attijariwafa bank et Crédit du Congo

▪ **Nature et objet :**

La convention a pour objet de définir les modalités de refacturation par Attijariwafa bank à la filiale participante au FIAD 2024, des frais engagés lui revenant à l'occasion de l'organisation du Forum International Afrique Développement 2024 qui a eu lieu les 27 et 28 juin 2024, à l'hôtel Hyatt Regency Casablanca.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Prestataire)
- ✓ Crédit du Congo

▪ **Date de signature**

21 juin 2024

▪ **Conditions de rémunération**

Un montant de 400 244 MAD

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 400 KMAD
- **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** Néant

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 24 février 2025.

2.6. Attijariwafa bank et Crédit du Sénégal

▪ **Nature et objet :**

La convention a pour objet de définir les modalités de refacturation par Attijariwafa bank à la filiale participante au FIAD 2024, des frais engagés lui revenant à l'occasion de l'organisation du Forum International Afrique Développement 2024 qui a eu lieu les 27 et 28 juin 2024, à l'hôtel Hyatt Regency Casablanca.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Prestataire)
- ✓ Crédit du Senegal

▪ **Date de signature**

21 juin 2024

▪ **Conditions de rémunération**

Un montant de 380 059 MAD

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 380 KMAD

- **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** Néant

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 24 février 2025.

2.7. Attijariwafa bank et CBAO Sénégal

- **Nature et objet :**

La convention a pour objet de définir les modalités de refacturation par Attijariwafa bank à la filiale participante au FIAD 2024, des frais engagés lui revenant à l'occasion de l'organisation du Forum International Afrique Développement 2024 qui a eu lieu les 27 et 28 juin 2024, à l'hôtel Hyatt Regency Casablanca.

- **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Prestataire)
- ✓ CBAO Sénégal

- **Date de signature**

21 juin 2024

- **Conditions de rémunération**

Un montant de 1 548 388 MAD

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 1 548 KMAD
- **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** Néant

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 24 février 2025.

2.8. Attijariwafa bank et SCB Cameroun

- **Nature et objet :**

La convention a pour objet de définir les modalités de refacturation par Attijariwafa bank à la filiale participante au FIAD 2024, des frais engagés lui revenant à l'occasion de l'organisation du Forum International Afrique Développement 2024 qui a eu lieu les 27 et 28 juin 2024, à l'hôtel Hyatt Regency Casablanca.

- **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Prestataire)
- ✓ SCB Cameroun

- **Date de signature**

21 juin 2024

- **Conditions de rémunération**

Un montant de 891 452 MAD

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 891 KMAD
- **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** Néant

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 24 février 2025.

2.9. Attijariwafa bank et Société Ivoirienne de Banques « SIB »

- **Nature et objet :**

La convention a pour objet de définir les modalités de refacturation par Attijariwafa bank à la filiale participante au FIAD 2024, des frais engagés lui revenant à l'occasion de l'organisation du Forum International Afrique Développement 2024 qui a eu lieu les 27 et 28 juin 2024, à l'hôtel Hyatt Regency Casablanca.

- **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Prestataire)
- ✓ Société Ivoirienne de Banques « SIB »

▪ **Date de signature**

21 juin 2024

▪ **Conditions de rémunération**

Un montant de 1 355 371 MAD

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 1 355 KMAD
- **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** Néant

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 24 février 2025.

2.10. Attijariwafa bank et Union gabonaise de banque

▪ **Nature et objet :**

La convention a pour objet de définir les modalités de refacturation par Attijariwafa bank à la filiale participante au FIAD 2024, des frais engagés lui revenant à l'occasion de l'organisation du Forum International Afrique Développement 2024 qui a eu lieu les 27 et 28 juin 2024, à l'hôtel Hyatt Regency Casablanca.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Prestataire)
- ✓ Union gabonaise de banque

▪ **Date de signature**

21 juin 2024

▪ **Conditions de rémunération**

Un montant de 491 208 MAD

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 491 KMAD
- **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** Néant

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 24 février 2025.

2.11. Attijariwafa bank et Attijariwafa bank Egypt

▪ **Nature et objet :**

La convention a pour objet de définir les modalités de refacturation par Attijariwafa bank à la filiale participante au FIAD 2024, des frais engagés lui revenant à l'occasion de l'organisation du Forum International Afrique Développement 2024 qui a eu lieu les 27 et 28 juin 2024, à l'hôtel Hyatt Regency Casablanca.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Prestataire)
- ✓ Attijariwafa bank Egypt

▪ **Date de signature**

21 juin 2024

▪ **Condition de rémunération**

Un montant de 2 019 411 MAD

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 2 019 KMAD
- **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** Néant

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 24 février 2025.

3. Conventions Bank Assafa

3.1. Avenant au contrat WAKALA BIL ISTITMAR avec BANK ASSAFA

- **Nature et Objet de la convention**

Bank Assafa (BKS), en tant que Wakil, reçoit des fonds d'Attijariwafa bank (AWB) en tant que Mouakil, pour les investir dans son portefeuille d'investissement.

- **Montant :**

1 100 000 000 MAD

- **Organismes concernés**

- ✓ Attijariwafa bank (Mouakil)
- ✓ Bank Assafa (Wakil).

- **Date de signature**

Date de signature : le 27/09/2024 ;

Validité : du 30/09/2024 au 31/12/2025.

- **Conditions de rémunération**

Pour le Mouakil : taux de rendement espéré : 2,75% (HT)

Pour le Wakil : Commission fixe : 2,35% (HT).

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 14 299 KMAD
- **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant
- **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 6 517 KMAD
- **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 17 décembre 2024.

3.2. Contrat WAKALA BIL ISTITMAR avec BANK ASSAFA

- **Nature et Objet de la convention**

Bank Assafa (BKS), en tant que Wakil, reçoit des fonds d'Attijariwafa bank (AWB) en tant que Mouakil, pour les investir dans son portefeuille d'investissement.

- **Montant :**

300 000 000 MAD

- **Organismes concernés**

- ✓ Attijariwafa bank (Mouakil)
- ✓ Bank Assafa (Wakil).

- **Date de signature**

Date de signature: le 31/01/2024.

Validité : du 31/01/2024 au 31/12/2024.

- **Conditions de rémunération**

Pour le Mouakil : taux de rendement espéré : 3,45% (HT)

Pour le Wakil : Commission fixe : 1,55% (HT).

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 610 KMAD
- **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant

- **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 184 KMAD
- **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 17 décembre 2024.

3.3. Avenant au contrat WAKALA BIL ISTITMAR avec BANK ASSAFA

- **Nature et Objet de la convention**

Modification du contrat WAKALA BIL ISTITMAR de 300 MMAD signé le 31/01/2024.

- **Montant :**

600 000 000 MAD

- **Organismes concernés**

- ✓ Attijariwafa bank (Mouakil)
- ✓ Bank Assafa (Wakil).

Date de signature et validité

Date de signature : le 13/06/2024 ;

Validité : du 13/06/2024 au 31/12/2024.

- **Conditions de rémunération**

Pour le Mouakil : taux de rendement espéré : 3,45% (HT)

Pour le Wakil : Commission fixe : 1,55% (HT).

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** Néant
- **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC:** Néant
- **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** Néant
- **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC:** Néant

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 17 décembre 2024.

3.4. Contrat WAKALA BIL ISTITMAR avec BANK ASSAFA

- **Nature et Objet de la convention**

Bank Assafa (BKS), en tant que Wakil, reçoit des fonds d'Attijariwafa bank (AWB) en tant que Mouakil, pour les investir dans son portefeuille d'investissement.

- **Montant :**

20 000 000 MAD

- **Organismes concernés**

- ✓ Attijariwafa bank (Mouakil)
- ✓ Bank Assafa (Wakil).

- **Date de signature et validité**

Date de signature : le 26/02/2024 ;

Validité : du 01/03/2024 au 28/02/2029.

- **Conditions de rémunération**

Pour le Mouakil : taux de rendement espéré : 0,60% (HT)

Pour le Wakil : Commission fixe : 4,0% (HT).

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 731 KMAD

- **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant
- **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 625 KMAD
- **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 17 décembre 2024.

3.5. Contrat WAKALA BIL ISTITMAR avec BANK ASSAFA

- **Nature et Objet de la convention**

Bank Assafa (BKS), en tant que Wakil, reçoit des fonds d'Attijariwafa bank (AWB) en tant que Mouakil, pour les investir dans son portefeuille d'investissement.

- **Montant :**

600 000 000 MAD

- **Organismes concernés**

- ✓ Attijariwafa bank (Mouakil)
- ✓ Bank Assafa (Wakil).

- **Date de signature et validité**

Date de signature : le 30/12/2024 ;

Validité : du 01/01/2025 au 31/01/2025.

- **Conditions de rémunération**

Pour le Mouakil : taux de rendement espéré : 3,45% (HT)

Pour le Wakil : Commission fixe : 1,65% (HT).

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** Néant

- **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant

- **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** Néant

- **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant

Cette convention a été entérinée par le conseil d'administration en date du 24 février 2025.

b. Conventions conclues au cours des exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

1. Avenant au contrat d'assistance stratégique clientèle LIB Hissab Bikhir entre Attijariwafa bank et sa filiale WAFACASH

- **Nature et objet de la convention**

Modification article 6 de la convention (Prix et modalités de facturation)

- **Organismes concernés**

- ✓ Attijariwafa bank (Prestataire)
- ✓ Wafacash

- **Date de signature et validité**

28 décembre 2023.

- **Conditions de rémunération**

En contrepartie des prestations fournies, Attijariwafa bank versera à Wafacash une redevance mensuelle de 2 250 000 MAD HT couvrant l'ensemble de la prestation.

- **Produit comptabilisée au titre de l'exercice HT :** Néant.

- **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant

2. Convention cadre Centre de Relations Clients entre Attijariwafa bank et Attijariwafa bank Europe

Le Conseil d'Administration du 23 avril 2023 a autorisé la convention réglementée ci-après :

- **Nature et objet :**

La Convention a pour objet de définir les conditions générales dans lesquelles Attijariwafa bank fournit à Attijariwafa bank Europe des services au moyen du Centre de Relations Clients.

- **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Prestataire)
- ✓ Attijariwafa bank Europe

- **Date de signature :**

La Convention prend effet à compter de la date de sa signature : 10 janvier 2023

- **Durée du contrat :**

1 an renouvelable par tacite reconduction pour des périodes de même durée, sauf décision de l'une des Parties de résilier la Convention.

- **Conditions de rémunération :**

La facturation est basée sur le nombre de ressources à temps plein dédiées à la prestation demandée par Attijariwafa bank Europe. Attijariwafa bank appliquera une tarification sur la base d'une rémunération annuelle chargée sans aucune marge supplémentaire.

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** Néant

- **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant

3. Contrat de dépôt en devises de 215 millions d'euros entre Attijariwafa bank et Attijariwafa bank Europe

Le Conseil d'Administration du 23 mai 2023 a autorisé la convention réglementée ci-après :

- **Nature et objet :**

Dépôt de 215 millions d'euros

- **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank
- ✓ Attijariwafa bank Europe

- **Date de signature :**

Les termes du contrat de gage espèces prennent effet à compter du 29 juin 2022

- **Durée du contrat :**

Le contrat prendra fin le 29 juin 2024

- **Conditions de rémunération :**

Rémunération mensuelle calculée aux conditions de marché sur la base d'un taux de référence égal au taux Euribor 1 M+ 65 points de base déterminé 2 jours ouvrés avant chaque période observée.

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 8 906 KMAD

- **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** 8 906 KMAD

4. Contrat « écrit » de dépôt en devises de 75.922.800,00 USD entre Attijariwafa bank et Attijariwafa bank Europe

Le Conseil d'Administration du 23 mai 2023 a autorisé la convention réglementée ci-après :

▪ **Nature et objet :**

Dépôt de 75.922.800,00 USD

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank
- ✓ Attijariwafa bank Europe

▪ **Date de signature :**

Les termes du contrat prennent effet à compter du 29 juin 2022

▪ **Durée du contrat :**

Le contrat prendra fin le 29 juin 2024.

▪ **Conditions de rémunération :**

Rémunération mensuelle calculée aux conditions de marché sur la base d'un taux de référence égal au taux TERM SOFR 1 mois + 20 points de base déterminé 2 jours ouvrés avant chaque période observée.

▪ **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 4 842 KMAD

▪ **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** 4 842 KMAD

5. **Contrat de dépôt en devises de 25 millions d'euros entre Attijariwafa bank et Attijariwafa bank Europe**

Le Conseil d'Administration du 26 septembre 2023 a autorisé la convention réglementée ci-après :

▪ **Nature et objet :**

Dépôt de 25 Millions d'euros. Ce contrat vient en complément du contrat de dépôt de 215 Millions d'euros conclu en date du 29 juin 2022 et dont le montant partiel de 70 Millions d'euros a été remboursé avec date de valeur du 17 avril 2023.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank
- ✓ Attijariwafa bank Europe

▪ **Date de signature :**

11 juillet 2023

▪ **Durée du contrat :**

Les termes du contrat prennent fin le 30 juin 2025.

▪ **Conditions de rémunération :**

Rémunération mensuelle calculée aux conditions de marché sur la base d'un taux de référence égal (i) au taux 4,068% pour la période allant du 11/07/2023 au 31/07/2023 et (ii) au taux Euribor 1M +65 points de base pour le reste de la période, soit du 01/08/2023 au 30/06/2025, déterminé 2 jours ouvrés avant chaque période observée.

▪ **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 11 643 KMAD

▪ **Montant encaissé au titre de l'exercice HT :** 11 643 KMAD

6. **Avenant « écrit » n°6 à la convention de commercialisation conclue en date du 2 décembre 2016 entre Attijariwafa bank et Attijariwafa bank Europe**

Le Conseil d'Administration du 26 septembre 2023 a autorisé la convention réglementée ci-après :

▪ **Nature et objet :**

L'avenant a pour objet de rémunérer les missions de représentation assurée sur l'ensemble du territoire européen par Attijariwafa bank Europe pour le compte du groupe Attijariwafa bank

- **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank
- ✓ Attijariwafa bank Europe

- **Date de signature :**

11 juillet 2023

- **Conditions de rémunération :**

Le montant est fixé à 6 millions d'euros pour l'exercice 2021. Il est révisé en début de chaque exercice d'un commun accord, entre les parties.

- **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** Néant

- **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant

7. **Avenant « écrit » n°7 à la convention de commercialisation conclue en date du 2 décembre 2016 entre Attijariwafa bank et Attijariwafa bank Europe**

Le Conseil d'Administration du 26 septembre 2023 a autorisé la convention réglementée ci-après :

- **Nature et objet :**

L'avenant a pour objet de rémunérer les missions de représentation assurées sur l'ensemble du territoire européen par Attijariwafa bank Europe pour le compte du groupe Attijariwafa bank

- **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank
- ✓ Attijariwafa bank Europe

- **Date de signature :**

18 avril 2023

- **Conditions de rémunération :**

Le montant est fixé à 5 millions d'euros pour l'exercice 2022. Il est révisé en début de chaque exercice d'un commun accord, entre les parties.

- **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** Néant

- **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant

8. **Avenant n°8 à la convention de commercialisation conclue en date du 2 décembre 2016 entre Attijariwafa bank et Attijariwafa bank Europe**

- **Nature et objet :**

L'avenant a pour objet de rémunérer les missions de représentation assurées sur l'ensemble du territoire européen par Attijariwafa bank Europe pour le compte du groupe Attijariwafa bank

- **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank
- ✓ Attijariwafa bank Europe

- **Date de signature :**

18 avril 2023

- **Conditions de rémunération :**

Le montant est fixé à 4 millions d'euros pour l'exercice 2023.

- **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** Néant

- **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant

9. Convention « écrite » de location de locaux aux filiales

Le Conseil d'Administration du 23 mai 2023 a autorisé les conventions réglementées ci-après :

▪ Nature et objet de la convention :

Location de locaux

Occupants	Nature	Localisation	Date d'effet	Loyer mensuel TTC
Attijari Titrisation	Ensemble de locaux à usage de bureaux	163, avenue Hassan II, Casablanca	1 ^{er} mai 2021	33 813,00 MAD
Wafacash	Ensemble de	Site Driss Lahrizi	1 ^{er} mars 2023	48 000 MAD

▪ Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT : 480 KMAD

▪ Montant encaissé au titre de l'exercice TTC : 576 KMAD

10. Convention de centralisation des émissions obligataires entre Marjane Holding et Attijariwafa bank

Le Conseil d'Administration du 23 février 2021 a autorisé la convention réglementée ci-après :

▪ Nature et objet de la convention :

La convention a pour objet de définir les termes et conditions selon lesquelles l'Emetteur confie à Attijariwafa bank le rôle de centralisateur et de teneur de compte de l'ensemble de ses émissions obligataires actuels et futurs.

▪ Organismes concernés :

- ✓ Attijariwafa bank : Filiale d'Al Mada (Banque)
- ✓ Marjane Holding : Filiale d'Al Mada (Emetteur)

▪ Date de signature :

Date de signature et d'effet : 8 janvier 2021

▪ Durée du contrat :

Durée indéterminée jusqu'à sa dénonciation par l'Emetteur ou la Banque par lettre recommandée.

▪ Conditions de rémunération :

Commission forfaitaire : l'ensemble des prestations est facturé dès la signature de la Convention par une commission forfaitaire de 35 000 dirhams HT pour chaque émission. Cette commission sera ensuite prélevée chaque date d'anniversaire de chaque émission concernée et ce, jusqu'à son terme

▪ Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT : Néant

▪ Montant encaissé au titre de l'exercice TTC : Néant

11. Convention de service entre Bank Assafa et Attijariwafa bank

Le Conseil d'Administration du 12 juillet 2021 a autorisé la convention réglementée ci-après :

▪ Nature et objet de la convention :

La convention a pour objet de formaliser les engagements des parties pour la fourniture des services informatiques.

▪ Organismes concernés :

- ✓ Attijariwafa bank (Prestataire) ;
- ✓ Bank Assafa : Filiale d'Attijariwafa bank (Client).

▪ Date de signature :

Date de signature et d'effet : 07 juin 2021 ;

▪ **Durée du contrat :**

12 mois, renouvelable par tacite reconduction.

▪ **Conditions de rémunération :**

La facturation est établie sur la base des services consommés et de prix unitaire et quantité par unité d'œuvre mesurant les prestations fournies par Attijariwafa bank au profit de Bank Assafa.

▪ **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 6 811 KMAD

▪ **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC :** 8 091 KMAD

12. Avenant au contrat de licence d'utilisation de logiciel entre Path Solutions K.S.C.C et Attijariwafa bank : transfert du contrat d'Attijariwafa bank à Bank Assafa

Le Conseil d'Administration du 12 juillet 2021 a autorisé la convention réglementée ci-après :

▪ **Nature et objet de la convention :**

Par cet avenant, Attijariwafa bank substitue Bank Assafa dans sa qualité de client, et la subroge dans l'ensemble de ses droits et obligations au titre du contrat.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Mandant) ;
- ✓ Bank Assafa : Filiale d'Attijariwafa bank (Mandataire) ;
- ✓ Path Solution KSCC (prestataire).

▪ **Date de signature :**

- Date de signature : 30 mars 2021 ;
- Date d'effet : 1^{er} janvier 2021

▪ **Conditions de rémunération :**

Les conditions de rémunération du contrat initial demeurent inchangées.

▪ **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** Néant

▪ **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant

13. Convention de cession entre Attijariwafa bank, compartiment « Miftah III » du Fonds de titrisation « FT Miftah » représenté par Attijari Titrisation et Wafa Immobilier

Le Conseil d'Administration du 12 juillet 2021 a autorisé la convention réglementée ci-après :

▪ **Nature et objet de la convention :**

La Convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le compartiment Miftah Fonctionnaires III acquiert auprès d'Attijariwafa bank, à la date de cession et la nature et les caractéristiques des créances cédées au compartiment.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Cédant et dépositaire) ;
- ✓ Attijari Titrisation : Filiale d'Attijariwafa bank (Société de gestion) ;
- ✓ Wafa Immobilier : Filiale d'Attijariwafa bank (Mandataire en opération de recouvrement).

▪ **Date de signature :**

La Convention prend effet à compter de la date de sa signature : 25 mai 2021

▪ **Durée du contrat :**

La convention prendra fin au plus tard 6 mois après l'extinction, l'abandon ou la cession de la dernière créance cédée figurant à l'actif du compartiment.

▪ **Prix de cession :**

Chaque créance cédée par le cédant au compartiment à la date de cession et cédée pour un prix égal au CRD de ladite créance à cette date.

▪ **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** Néant

▪ **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant

14. Convention « écrite » de compte de recouvrement Attijariwafa bank, compartiment « Miftah III » du Fonds de titrisation « FT Miftah » représenté par Attijari Titrisation et Wafa Immobilier

Le Conseil d'Administration du 12 juillet 2021 a autorisé la convention réglementée ci-après :

▪ **Nature et objet de la convention :**

La Convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles le recouvreur assurera la gestion et le recouvrement des créances cédées pour le compte du compartiment et sous le contrôle de la société de gestion

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (titulaire, teneur de compte et dépositaire) ;
- ✓ Attijari Titrisation : Filiale d'Attijariwafa bank (Société de gestion) ;
- ✓ Wafa immobilier : Filiale d'Attijariwafa bank (Mandataire en opération de recouvrement).

▪ **Date de signature :**

Date de signature et d'effet : 25 mai 2021

▪ **Durée du contrat :**

La Convention prend effet à compter de la date de sa signature (25 mai 2021) et prendra fin au plus tard 6 mois après l'extinction, l'abandon ou la cession de la dernière créance cédée figurant à l'actif du compartiment.

▪ **Conditions de rémunération :**

Commission de recouvrement : 0.010% HT/an du CRD de la créance cédée.

▪ **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 121 KMAD

▪ **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC :** 85 KMAD

15. Convention « écrite » de recouvrement Attijariwafa bank, compartiment « Miftah II » du Fonds de titrisation « FT Miftah » représenté par Attijari Titrisation et Wafa Immobilier

Le Conseil d'Administration du 24 février 2020 a autorisé la convention réglementée ci-après :

▪ **Nature et objet de la convention :**

Définir les conditions dans lesquelles le recouvreur assurera la gestion et le recouvrement des Créances Cédées pour le compte du Compartiment et sous le contrôle de la Société de Gestion.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Compartiment « Miftah Fonctionnaires II » du fonds de titrisation « FT Miftah » représenté par Attijari Titrisation (Société de Gestion) ;
- ✓ Attijariwafa bank (Dépositaire et Recouvreur) ;
- ✓ Wafa immobilier, en sa qualité de mandataire chargé de l'exécution de certaines opérations de recouvrement au titre des créances cédées.

▪ **Date de signature :**

Date de signature : 27 novembre 2019.

Validité : au plus tard 6 mois après l'extinction, l'abandon ou la cession de la dernière Créance cédée figurant à l'actif du Compartiment.

▪ **Conditions de rémunération :**

Commission de recouvrement : 0.010% HT l'an du CRD des Créances Cédées en début de période d'encaissement.

Frais : les frais et dépenses engendrés par l'accomplissement de ses missions, notamment les frais afférents aux mesures conservatoires et d'exécution, seront à la charge du Compartiment qui s'y oblige. Dans le cas où ces frais et dépenses seraient payés ou remboursés par les Débiteurs en vertu des Contrats de Prêts, ils seront versés dans le compte de Recouvrement.

▪ **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 79 KMAD

▪ **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC :** 66 KMAD

16. Convention de service entre Attijariwafa bank et Attijariwafa bank Europe représentant sa succursale en Espagne

Le Conseil d'Administration du 16 novembre 2021 a autorisé la convention réglementée ci-après :

▪ **Nature et objet de la convention :**

Convention de service conclue dans le cadre de l'activité d'intermédiation bancaire.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Partenaire) ;
- ✓ Attijariwafa bank Europe représentant sa succursale en Espagne

▪ **Date de signature :**

Date de signature et date d'effet : 11 octobre 2021.

▪ **Durée du contrat :**

Durée de cinq ans renouvelables par tacite reconduction, sauf décision contraire de l'une des Parties notifiée à l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception au moins six mois avant l'expiration de la Convention de Service.

▪ **Conditions de rémunération :**

AWB-EUROPE percevra au titre de cette convention :

- Une rémunération hors taxes indexée sur le portefeuille de la clientèle générée, servie et fidélisée par AWB-EUROPE pour AWB (le "Portefeuille Clientèle"),
- Une rémunération hors taxes indexée sur le montant des "opérations de transfert d'argent",
- Et une rémunération hors taxes par Opération et Service Bancaire conclu.

▪ **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 17 337 KMAD

▪ **Montants décaissés au titre de l'exercice :** 16 340 KMAD

17. Convention de service entre Attijariwafa bank et Attijariwafa bank Europe représentant sa succursale en Belgique.

Le Conseil d'Administration du 16 novembre 2021 a autorisé la convention réglementée ci-après :

▪ **Nature et objet de la convention :**

Convention de service conclue dans le cadre de l'activité d'intermédiation bancaire.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Partenaire) ;
- ✓ Attijariwafa bank Europe représentant sa succursale en Belgique.

▪ **Date de signature :**

Date de signature et date d'effet : le 11 octobre 2021.

▪ **Durée du contrat :**

La Convention de service prend effet à compter de la date de sa signature et ce, pour une durée initiale de cinq ans renouvelables par tacite reconduction pour des périodes successives d'une année, sauf décision contraire de l'une des Parties notifiée à l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception au moins six mois avant l'expiration de la période de validité en cours.

▪ **Conditions de rémunération**

AWB-EUROPE percevra :

- Une rémunération hors taxes indexée sur le nombre de Clients,
- Une rémunération hors taxes indexée sur le montant des "Transmissions d'Ordres",
- Et une rémunération hors taxes par Opération et Service Bancaire conclu.

▪ **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** **23 141 KMAD**

▪ **Montant décaissé au titre de l'exercice HT :** **22 549 KMAD**

18. Convention « écrite » de service entre Attijariwafa bank et Attijariwafa bank Europe représentant sa succursale en Allemagne.

Le Conseil d'Administration du 16 novembre 2021 a autorisé la convention réglementée ci-après :

▪ **Nature et objet de la convention :**

Convention de service conclue dans le cadre de l'activité d'intermédiation bancaire.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Partenaire) ;
- ✓ Attijariwafa bank Europe représentant sa succursale en Allemagne ;

▪ **Date de signature :**

Date de signature et d'effet : 11 octobre 2021.

▪ **Durée du contrat :**

La Convention de service prend effet à compter de la date de sa signature et ce, pour une durée initiale de cinq ans renouvelables par tacite reconduction pour des périodes successives d'une année, sauf décision contraire de l'une des Parties notifiée à l'autre par lettre recommandée avec accusé de réception au moins six mois avant l'expiration de la période de validité en cours.

▪ **Conditions de rémunération :**

AWB-EUROPE percevra :

- Une rémunération hors taxes indexée sur le nombre de clients,
- Une rémunération hors taxes indexée sur le montant des "Transmissions d'Ordres",
- Et une rémunération hors taxes par Opération et Service Bancaire conclu.

▪ **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** **10 800 KMAD**

▪ **Montant décaissé au titre de l'exercice HT :** **10 207 KMAD**

19. Contrat de bail entre Attijariwafa bank et Attijari REIM (Real Estate Investment Management)

Le Conseil d'Administration du 22 septembre 2020 a autorisé la convention réglementée ci-après :

▪ **Nature et objet :**

Attijariwafa bank loue à Attijari REIM les locaux du 14 étage de l'immeuble sis à Casablanca, au 163, Avenue Hassan II, d'une superficie totale de 325 m2.

- **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (bailleur) ;
- ✓ Attijari REIM : Filiale d'Attijariwafa bank (locataire).

- **Date de signature :**

Date de signature : fin décembre 2019 ;

- **Durée du contrat :**

3 ans, renouvelables par tacite reconduction.

- **Conditions de rémunération :**

Loyer mensuel : 72.101,25 MAD TTC, à partir du 1er janvier 2021.

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 806 MAD

- **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC :** 1 450 MAD

20. Mandat de gestion pour compte du crédit Relance PME - GE et Corporate entre Attijariwafa bank et Attijari Factoring Maroc (AFM)

Le Conseil d'Administration du 17 novembre 2020 a autorisé la convention réglementée ci-après :

- **Nature et objet :**

Mandat fixant les modalités de centralisation auprès d'Attijari Factoring Maroc de la gestion des traitements afférents aux crédits relances octroyés par la Banque à sa clientèle PME-GE et Corporate.

- **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Mandant) ;
- ✓ Attijari Factoring Maroc : Filiale d'Attijariwafa bank (Mandataire).

- **Date de signature :**

Date de signature : 22 juin 2020

- **Durée du contrat :**

Validité : jusqu'à révocation par le mandant.

- **Conditions de rémunération :**

Commission annuelle : 0,10% HT l'an des encours gérés.

- **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 4 648 KMAD

- **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC :** 4 225 KMAD

21. Contrat de prestation de service entre Attijariwafa bank et Attijari Payment Processing (APP)

Le Conseil d'Administration du 15 mars 2019 a approuvé la convention de services dont le détail est repris ci-après :

- **Nature et objet :**

Dans un contexte d'évolution technologique et réglementaire des activités de paiement, la Direction Générale du Groupe Attijariwafa bank a décidé de regrouper l'ensemble des activités de Paiement au sein de sa filiale ATTIJARI PAYMENT PROCESSING et de positionner cette dernière en tant que prestataire de services de référence sur les activités de Paiement au service de la Banque et de ses filiales locales et internationales. Un Contrat de services ayant pour objet de définir les conditions et les modalités de la prise en charge par APP, de la gestion des services de paiement Retail pour le compte des Marchés de la Banque, de la Banque Transactionnelle Groupe, de la Banque Multicanale et de la Banque Privée a été signé.

- **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank ;

✓ Attijari Payment Processing (APP) : Filiale d'Attijariwafa bank

▪ **Date de signature :**

Date de signature : 1^{er} mars 2019 ;

▪ **Durée du contrat :**

Validité : 1 an, renouvelable par tacite reconduction.

▪ **Conditions de rémunération**

Facturation mensuelle et établie sur la base des services consommés et des prix unitaires et quantité par unité d'œuvre mesurant les prestations fournies par APP au profit du Groupe Attijariwafa bank.

▪ **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 72 447 KMAD

▪ **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC :** 67 108 KMAD

22. Convention de représentation régissant la relation entre Attijariwafa bank et Wafacash dans le cadre du règlement des opérations liées aux paiements mobiles domestiques

Le Conseil d'Administration du 24 mai 2019 a approuvé la convention de services dont le détail est repris ci-après :

▪ **Nature et objet de la convention :**

Fixer les règles et modalités régissant la relation de sous participant conférée à Wafacash par la banque auprès de SRBM et ce dans le cadre des opérations interopérables et le dénouement des flux de compensation des opérations de paiements mobiles issus de la compensation mobile déversés par HPS Switch, et des flux de compensation virements déversés par le GSIMT.

▪ **Organismes concernés :**

✓ Attijariwafa bank (banque domiciliataire du compte) ;

✓ Wafacash : Filiale d'Attijariwafa bank (établissement de paiement -EDP).

▪ **Date de signature :**

Date de signature : 1^{er} mars 2019 ;

▪ **Validité du contrat :**

A partir de la date d'enregistrement de l'établissement de paiement auprès de SRBM/BAM en tant que sous participant du participant direct qu'est la banque. Elle est conclue pour la durée nécessaire à la parfaite réalisation des obligations qui en sont l'objet.

▪ **Conditions de rémunération**

- Coûts de service : 10 KDHS / mois à compter de janvier 2020 ;

- Taux débiteur : dans le cas où le compte de règlement de l'EDP venait à passer débiteur, il lui sera pratiqué le taux débiteur dont il bénéficie majoré de 200 points de base.

▪ **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** Néant

▪ **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant

23. Convention de compte de cantonnement entre Attijariwafa bank et Wafacash

Le Conseil d'Administration du 24 Mai 2019 a approuvé la convention de services dont le détail est repris ci-après :

▪ **Nature et objet de la convention :**

Conformément à la réglementation, toute ouverture de compte de cantonnement par un établissement de paiement auprès d'une banque domiciliataire doit faire l'objet d'une convention spécifique qui définit son fonctionnement et les obligations des parties.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (banque domiciliataire du compte de cantonnement) ;
- ✓ Wafacash : Filiale d'Attijariwafa bank (établissement de paiement).

▪ **Date de signature :**

Date de signature : 10 décembre 2018.

▪ **Validité du contrat :**

A partir de la date de la signature par les deux parties pour une durée indéterminée

▪ **Conditions de rémunération :**

Le compte de cantonnement fonctionne en ligne créditrice qui fera l'objet d'une rémunération annuelle de 1.80% avec prise d'effet au 1er janvier 2019.

- **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 515 KMAD
- **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC :** 349 KMAD

24. Convention de service Attijariwafa bank et Attijari Factoring Maroc

Le Conseil d'Administration du 5 juillet 2018 a approuvé le contrat de prestation de services conclu avec Attijari Factoring et dont le détail est repris ci-après :

▪ **Nature et objet de la convention :**

Cette convention est destinée à fixer les modalités selon lesquelles Attijariwafa bank va centraliser auprès d'Attijari Factoring l'élaboration des documents contractuels et la gestion des traitements back-office afférents aux Financements par voie d'affacturage dans le cadre de la convention-cadre de mobilisation des créances de crédits de TVA signée entre la Banque et le ministère de l'Économie et des Finances.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank ;
- ✓ Attijari Factoring Maroc: Filiale d'Attijariwafa bank

▪ **Date de signature :**

Date de signature : 15 mars 2018 ;

▪ **Validité du contrat :**

A partir de la date de signature jusqu'à la révocation par le Mandant.

▪ **Conditions de rémunération :**

Les conditions financières relatives à cette convention sont arrêtées à hauteur de 0,10% HT l'an des encours gérés avec facturation trimestrielle.

- **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 7 037 KMAD
- **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC :** 8 455 KMAD

25. Contrat de Wakala Bil Istitmar avec Bank Assafa

Le Conseil d'Administration du 18 décembre 2018 a approuvé la convention de services dont le détail est repris ci-après :

▪ **Nature et objet de la convention :**

Bank Assafa (BKS), en tant que Wakil, reçoit des fonds d'Attijariwafa bank (AWB) en tant que Mouakil, pour les investir dans son portefeuille d'investissement.

Montant : 1.110.000.000 MAD.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank (Mouakil) ;

✓ Bank Assafa : Filiale d'Attijariwafa bank (Wakil).

▪ **Date de signature :**

Date de signature : 08 octobre 2018

▪ **Validité du contrat :**

Ce contrat est valide du 08/10/2018 au 31/12/2024

▪ **Conditions de rémunération :**

- Pour le Mouwakil : taux de rendement espéré : 4,5% (HT)
- Pour le Wakil : Commission fixe : 1,7% (HT)

▪ **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 87 171 KMAD

▪ **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC :** 68 818 KMAD

▪ **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 40 572 KMAD

▪ **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC :** 58 383 KMAD

26. **Wafacash : avenant à la convention de prestation de service : Hissab Bikhir**

Le Conseil d'Administration du 13 septembre 2017 a approuvé la conclusion de l'avenant comme suit :

▪ **Nature et objet de l'avenant :**

Cet avenant a pour objet principal d'étoffer l'offre produit au profit de détenteurs Hissab Bikhir par un produit d'assistance conçu par Wafa IMA.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ WAFACASH : Filiale d'Attijariwafa bank
- ✓ ATTIJARIWAFABANK (WAFABANK).

▪ **Date de signature :**

Date de signature : 24 avril 2017

▪ **Validité du contrat :**

Validité : A partir du 1er juillet 2016. Avenant valable sauf révocation par Attijariwafa bank.

▪ **Conditions de rémunération :**

60% de la commission versée par Wafa IMA à Attijariwafa bank

▪ **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 436 KMAD

▪ **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC :** 614 KMAD

27. **Convention de service avec Wafa IMA Assistance**

Le Conseil d'Administration du 10 mai 2018 a approuvé la convention dont le détail est repris ci-après :

▪ **Nature et Objet de la convention :**

Cette convention a pour objet de définir le cadre général fixant les principes généraux et les orientations selon lesquels, Attijariwafa bank et Wafa IMA Assistance conviennent de collaborer pour l'utilisation du Centre de Relations Clients (CRC) en tant que canal de promotion des produits d'assistance.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Wafa IMA Assistance : Filiale de Wafa Assurance
- ✓ Attijariwafa bank : actionnaire de Wafa Assurance (CRC).

▪ **Date de signature :**

Date de signature : Avril 2017

▪ **Durée du contrat :**

Ce contrat à une validité d'un an renouvelable par tacite reconduction.

▪ **Conditions de rémunération :**

10 000 MAD TTC par position et par mois.

▪ **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** Néant

▪ **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant

28. **Convention avec Bank Assafa**

Le Conseil d'Administration du 10 mai 2018 a approuvé la convention de services dont le détail est repris ci-après :

▪ **Nature et objet de la convention :**

Cette convention a pour objet de définir le cadre général fixant les principes généraux et les orientations selon lesquels, Attijariwafa bank et Bank Assafa conviennent de collaborer pour la mise en place d'un Centre de Relations Clients (CRC) Bank Assafa.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Bank Assafa : Filiale d'Attijariwafa bank
- ✓ Attijariwafa bank (CRC).

▪ **Date de signature :**

Date de signature : Juillet 2017

▪ **Durée du contrat :**

Contrat valide à partir du 1er juin 2016 pour une durée de 2 ans renouvelable par tacite reconduction.

▪ **Conditions de rémunération :**

5 000 MAD Hors taxe par position et par mois.

▪ **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** Néant

▪ **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC :** Néant

29. **Convention d'assistance technique entre le Groupe Attijariwafa bank et la Société ATTIJARI AFRICA**

▪ **Nature et objet de la convention :**

Une convention d'assistance technique, ayant pour objet le transfert de savoir-faire, le conseil et la réalisation de prestations, a été conclue, entre le Groupe Attijariwafa bank et la Société Attijari Africa.

Attijariwafa bank apporte à Attijari Africa l'appui technique de ses structures opérationnelles et fonctionnelles, en particulier en matière de :

- Assistance à la définition de la Stratégie globale d'Attijari Africa.
- Assistance sur les plans du marketing stratégique et opérationnel
- Assistance technique et conseil dans le domaine de la banque commerciale, des opérations de change, des produits de trésorerie, du financement de projets etc....
- Conseil en matière de marchés financiers, y compris les instruments financiers Innovants
- Conseil en organisation, procédures comptables et informatiques et contrôle interne.
- Assistance au contrôle des engagements.
- Missions d'expertise, appréciation des engagements et leur contrôle, inspections et vérifications comptables.
- Stages du personnel.

- Détachement de personnel d'encadrement et d'assistance technique.
- Gestion et recrutement de personnel, notamment expatrié.
- Assistance en contentieux et questions juridiques.
- Missions d'Audit stratégique, financier et opérationnel
- Représentation auprès des organismes nationaux et internationaux.

Cette convention englobe outre les prestations d'assistance technique, les prestations logistiques assurées par le Groupe Attijariwafa bank au profit d'Attijari Africa, notamment la mise à disposition de locaux et autres prestations logistiques.

La convention est conclue pour une durée initiale de 18 mois et sera reconduite annuellement par la suite par tacite reconduction.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank ;
- ✓ Attijari Africa : Filiale d'Attijariwafa bank

▪ **Date de signature :**

Date de signature : 13 février 2013.

▪ **Durée du contrat :**

Cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

▪ **Conditions de rémunération**

Les tarifs facturés au titre de l'assistance technique et les prestations logistiques sont détaillés dans la grille tarifaire dans la convention.

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 50 000 KMAD
- **Montant encaissé au cours de l'exercice TTC :** 36 671 KMAD

30. Convention de service entre le Groupe Attijariwafa bank et la Société ATTIJARI IT AFRICA

▪ **Nature et objet de la convention :**

Cette convention de service, ayant pour objet de formaliser l'engagement d'Attijariwafa bank de mettre à disposition d'ATTIJARI IT AFRICA les moyens nécessaires (ressources humaines, locaux, matériels, logiciels, réseau, logistique, ...) pour l'accomplissement de l'ensemble de ses activités telles que décrite dans son objet social, notamment la fourniture de services informatiques aux filiales africaines d'Attijariwafa bank à savoir : UGB, ABM, CDC, SIB, SCB, CBAO et BIM, a été conclue, entre le Groupe Attijariwafa bank et la Société Attijari IT Africa.

Attijariwafa bank s'engage à mettre à disposition d'Attijari IT Africa les locaux, moyens et ressources pour la fourniture des services suivants :

- ✓ Hébergement des plateformes Informatique
- ✓ Mise à disposition des plateformes de production et de backup
- ✓ Maintenance éditeurs
- ✓ Exploitation et supervision des applications (DELTA, CIA, ECM, LAB, SWIFT, Online Trade, Magix)
- ✓ Administration technique (Instances système et applications DELTA, CIA, ECM, LAB, SWIFT, Online Trade, Magix)
- ✓ Service Desk et support technique/fonctionnel

A cet effet, Attijariwafa bank mettra en œuvre tous les moyens à sa disposition en termes de ressources humaines.

Ce service comprend, la gestion des ressources humaines en termes de recrutement, de formation, d'encadrement et d'animation.

- **Organismes concernés :**
 - ✓ Attijariwafa bank ;
 - ✓ Attijari IT Africa : Filiale d'Attijariwafa bank

- **Date de signature :**

Date de signature : 15 février 2013.

- **Durée du contrat :**

Cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

- **Conditions de rémunération :**

Les tarifs facturés au titre de l'assistance technique et les prestations logistiques sont détaillés dans la grille tarifaire dans la convention.

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 45 659 KMAD
- **Montant encaissé au courant de l'exercice TTC :** Néant

31. Convention relative aux ouvertures de comptes entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafa Immobilier

- **Nature et objet de la convention :**

Cette convention a pour objet de définir les modalités et conditions de rémunération de la filiale Wafa Immobilier dans le cadre des ouvertures de comptes lors de l'octroi d'un crédit pour les bénéficiaires non domiciliés.

- **Organismes concernés :**
 - ✓ Attijariwafa bank ;
 - ✓ Wafa Immobilier : Filiale d'Attijariwafa bank

- **Date de conclusion :**

Date de signature : 1^{er} octobre 2013.

- **Conditions de rémunération :**

Dans le cadre de cette convention, Wafa Immobilier perçoit une rémunération de MAD 1.000 par compte ouvert.

- **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 2 635 KMAD
- **Montant décaissé au courant de l'exercice TTC :** 2 973 KMAD

32. Convention de recouvrement judiciaire des créances entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf

- **Nature et objet de la convention :**

Cette convention a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles le prestataire (Wafasalaf) s'engage irrévocablement envers la banque à mener à bien les missions qui lui seront confiées par ses soins, et ce dans les règles de l'art en vigueur dans son domaine d'activité.

A ce titre, le prestataire se voit confier dans le cadre des mandats une mission de recouvrement judiciaire de créances dont le montant est inférieur à MAD 100.000.

- **Organismes concernés :**
 - ✓ Attijariwafa bank est l'actionnaire principal
 - ✓ Wafasalaf : Filiale d'Attijariwafa bank

▪ **Date de signature :**

Date de signature : 13 février 2014.

▪ **Durée du contrat :**

Cette convention est fixée pour une durée de 12 mois renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation à tout moment par l'une des parties, par lettre recommandée avec préavis d'un mois

▪ **Conditions de rémunération :**

Les honoraires d'intervention du prestataire sont fixés comme suit :

Honoraires forfaitaires	900 DH H.T. par dossier (quel que soit le montant de la créance)	
Frais de justice	Sur justificatifs	
Commissions sur recouvrement effectif des créances en souffrance	Jusqu'à DH 50.000	8% H.T.
	De DH 50.001 à	5% H.T.
	DH 100.000	

▪ **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** Néant

▪ **Montant décaissé au courant de l'exercice TTC :** Néant

33. Convention de recouvrement à l'amiable des créances entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf

▪ **Nature et objet de la convention :**

Cette convention a pour objet de définir les modalités et conditions dans lesquelles le prestataire s'engage irrévocablement envers la banque à mener à bien les missions qui lui seront confiées par ses soins, et ce dans les règles de l'art en vigueur dans son domaine d'activité.

A ce titre, le prestataire se voit confier dans le cadre des mandats une mission de recouvrement à l'amiable de créances dont le montant est inférieur à MAD 10.000.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank ;
- ✓ Wafasalaf : Filiale d'Attijariwafa bank

▪ **Date de signature :**

Date de signature : 27 janvier 2014.

▪ **Durée du contrat :**

Cette convention est fixée pour une durée initiale de douze mois, renouvelable par tacite reconduction, sauf résiliation à tout moment par l'une des parties, par lettre recommandée avec préavis d'un mois.

▪ **Conditions de rémunération :**

Les honoraires d'intervention du prestataire sont fixés à 13% des montants recouverts HT.

▪ **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** Néant

▪ **Montant décaissé au courant de l'exercice TTC :** Néant

34. Convention-cadre entre Attijariwafa bank et sa filiale Attijari Factoring Maroc

▪ **Nature et objet de la convention :**

Cette convention a pour objet de permettre au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits Factoring et Confirming d'Attijari Factoring Maroc.

Les champs couverts par cette convention sont :

- Appui commercial : cette convention a pour objet de permettre au réseau de la Banque la commercialisation et la promotion auprès de sa clientèle des produits Factoring et Confirming d'Attijari Factoring Maroc ;

- Appui en matière de gestion du risque ;
- Conseil et assistance juridique ;
- L'assistance en matière de choix des avocats, ainsi que les conventions régissant la relation avec eux ;
- L'assistance en matière de gestion des créances en souffrance : rééchelonnement, exonération des intérêts de retard, abandon d'intérêt et/ou du capital et cession des biens.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank ;
- ✓ Attijari Factoring Maroc : Filiale d'Attijariwafa bank

▪ **Date de signature :**

Date de signature : 15 février avec date d'effet le 1^{er} janvier 2012.

▪ **Durée du contrat :**

Cette convention est fixée pour une durée d'une année, renouvelable par tacite reconduction d'année en année.

▪ **Conditions de rémunération :**

Cette convention fixe la rémunération d'Attijariwafa bank au titre de l'appui commercial à 0.03% flat de la production d'Attijari Factoring Maroc sur chaque facture financée et sur chaque créance confirmée ainsi que la rémunération de la contre-garantie bancaire conférée par Attijariwafa bank à Attijari Factoring Maroc, dans le cadre du coefficient des risques et du coefficient de solvabilité, à un taux de 0.10% l'an HT.

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 1 819 KMAD
- **Montant encaissé au courant de l'exercice TTC :** 3 944 KMAD

35. Contrat de prestation de service BDI entre Attijariwafa bank et sa filiale WAFACASH

▪ **Nature et objet de la convention :**

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités d'accomplissement par Wafacash de la prestation de service et d'assistance à la mise en place du système « CASH EXPRESS BDI » pour le compte de la Banque de Détail à l'International (BDI).

Les prestations fournies par le prestataire doivent être conformes aux demandes formulées par le client et portent essentiellement mais non limitativement sur :

- La mise à disposition de l'application CASH EXPRESS « Intégra », accessible à travers le réseau d'agence BDI ;
- L'assistance au démarrage et la formation sur le service offert par la solution « Intégra » ;
- Le conseil en organisation, procédures opérationnelles et informatiques et contrôle interne liés à l'activité CASH EXPRESS ;
- La réalisation des projets de maintenance et d'évolution liés à l'évolution des services ;
- La coordination des politiques commerciales et de communications spécifiques au produit de Transfert ;
- Le conseil et l'assistance en matière de démarche commerciale et marketing ;
- Le conseil et l'assistance en matière de communication et publicité.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank ;
- ✓ Wafacash : Filiale d'Attijariwafa bank

▪ **Date de signature :**

Date de signature : 2 janvier 2012.

▪ **Durée du contrat :**

Ce contrat entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

▪ **Conditions de rémunération :**

En contrepartie des prestations fournies, Attijariwafa bank versera à Wafacash une redevance mensuelle de MAD 500.000 hors taxes couvrant l'ensemble de la prestation.

▪ **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 6 264 KMAD

▪ **Montant décaissé au courant de l'exercice TTC :** 6 600 KMAD

36. **Contrat d'assistance stratégique clientèle LIB Hissab Bikhir entre Attijariwafa bank et sa filiale WAFACASH**

▪ **Nature et objet de la convention :**

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités d'accomplissement par Wafacash de la prestation d'assistance stratégique et marketing pour le compte d'Attijariwafa bank (le client) dans le domaine des activités du compte économique « LIB » (Low Income Banking) ou Hissab Bikhir.

Les prestations fournies par le prestataire doivent être conformes aux demandes formulées par le client et portent essentiellement mais non limitativement sur :

- L'élaboration du business plan de l'activité LIB et son suivi ;
- Le diagnostic des produits et services liés au compte économique ;
- L'assistance à l'équipement du compte économique ;
- L'élaboration des campagnes de communication pour l'activité LIB ;
- La mise en place et le suivi de campagnes spécifiques de commercialisation des produits économiques ;
- Plus généralement, toute prestation dont le savoir-faire en LIB/CASH du prestataire pourrait s'avérer utile ou nécessaire pour le client.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank ;
- ✓ Wafacash : Filiale d'Attijariwafa bank

▪ **Date de signature :**

Date de signature : 2 janvier 2012.

▪ **Durée du contrat :**

Ce contrat entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

▪ **Conditions de rémunération :**

En contrepartie des prestations fournies, Attijariwafa bank versera à Wafacash une redevance mensuelle de MAD 2.500.000 hors taxes couvrant l'ensemble de la prestation.

▪ **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 23 490 KMAD

▪ **Montant décaissé au courant de l'exercice TTC :** 29 400 KMAD

37. **Contrat de Cession de Devises entre Attijariwafa bank et sa filiale WAFACASH**

▪ **Nature et objet de la convention :**

Ce contrat a pour objet de définir les conditions et les modalités de la cession, par Wafacash (le fournisseur), des devises résultant de son activité de cash en provenance de l'international, à la salle des marchés de la banque.

Les produits fournis par le fournisseur sont :

- Les devises reçues quotidiennement de WESTERN UNION ;
 - Les devises reçues quotidiennement de MONEY GRAM ;
 - Les devises reçues quotidiennement de RIA ;
- Plus généralement, toutes les devises reçues des prestataires étrangers de l'activité de Transfert.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank ;
- ✓ Wafacash : Filiale d'Attijariwafa bank

▪ **Date de signature :**

Date de signature : 22 juin 2012.

▪ **Durée du contrat :**

Ce contrat entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2012 et continuera à produire ses effets pour une durée initiale d'une année, renouvelable par tacite reconduction.

▪ **Conditions de rémunération :**

Wafacash facture mensuellement une commission à Attijariwafa bank dont le montant est déterminé de la façon suivante :

$$\sqrt{\text{Montant (M)} = \sum \text{MtCVDev}(j) * \text{MargeFour}}$$

Avec :

- MtCVDev (j) : est la contrevaletur en dirhams des devises à céder le jour j par le fournisseur.
- MargeFour : est la marge du fournisseur.

La marge « MargeFour » est fixée d'un commun accord à 0.45% sur le flux quotidien reçu de l'étranger pour le premier mois. A la fin de chaque mois, les deux parties se revoient éventuellement pour définir, en fonction des évolutions du marché et des volumes, la nouvelle marge à appliquer.

- **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 39 664 KMAD
- **Montant décaissé au courant de l'exercice TTC :** 41 412 KMAD

38. **Contrat de location : Wafa Bourse**

▪ **Nature et objet de la convention :**

Attijariwafa bank donne à titre de bail commercial à Wafa Bourse, qui accepte, une superficie d'environ 150 m² situé au 8^{ème} étage de l'immeuble sis 163 Avenue Hassan II Casablanca.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank ;
- ✓ Wafa Bourse : Filiale d'Attijariwafa bank

▪ **Date de signature :**

Date de signature : 1^{er} janvier 2008.

▪ **Durée du contrat :**

Une année renouvelable par tacite reconduction.

▪ **Conditions de rémunération :**

Ce bail est fait et accepté moyennant un loyer mensuel de MAD 20.625.

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** Néant
- **Montant encaissé au cours de l'exercice TTC :** Néant

39. Convention de prestation de service Hissab Bikhir

- **Nature et objet de la convention :**

Attijariwafa bank a décidé de lancer une offre bancaire à destination d'une clientèle non bancarisée et par ce contrat de service, confié à Wafacash, ce que cette dernière accepte, le soin d'assurer les prestations qui s'articulent autour de :

- Ouverture d'un compte à vue dépourvu de toute facilité de trésorerie, mais permettant la réalisation des opérations suivantes : retraits, versements, réceptions de virements, remboursement d'échéances de crédits et communication de relevés bancaires (uniquement en agence) ;
- Carte bancaire de retrait et paiement on-line ;
- Crédit à la consommation (Wafasalaf) ;
- Crédit immobilier (Wafa Immobilier) ;
- Produits de bancassurance (Wafa Assurance) ;
- Conditions financières pour la commercialisation et la promotion du produit Hissab Bikhir.

- **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank ;
- ✓ Wafacash : Filiale d'Attijariwafa bank

- **Date de signature :**

Date de signature : 2 mars 2009.

- **Durée du contrat :**

Deux années, renouvelables par tacite reconduction pour une même durée.

- **Conditions de rémunération :**

La rémunération de Wafacash dans le cadre de ce contrat de prestations de service est de :

- 60 MAD HT par ouverture de compte. Sont pris en compte uniquement les comptes ouverts pendant le trimestre et dont le CMC (cumul mouvements créditeurs) est >ou = à MAD 100 entre le jour de l'ouverture et la fin du trimestre donné ;
- 0,35% HT des flux entrants y compris ceux reçus par virement ;
- 0,45% HT des flux sortants via l'agence de Wafacash ou partenaire de Wafacash.

- **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 85 413 KMAD

- **Montant décaissé au cours de l'exercice TTC :** 91 046 KMAD

40. Convention-cadre de crédits sans recours entre Attijariwafa bank et sa filiale Attijariwafa bank Europe

- **Nature et objet de la convention :**

Dans le cadre de cette convention, les prêts consentis par Attijariwafa bank Europe sont intégralement refinancés par Attijariwafa bank.

Cette convention limite le droit à remboursement d'Attijariwafa bank sur Attijariwafa bank Europe, au titre du refinancement se rapportant à un prêt donné, au seul montant des sommes effectivement perçues par Attijariwafa bank Europe de l'emprunteur (ou d'un tiers pour le compte d'un emprunteur, comme une caution ou un assureur-crédit garantissant en tout ou partie le prêt).

Elle implique un abandon de créance d'Attijariwafa bank au titre de son refinancement, à concurrence de la partie du prêt qui deviendrait définitivement irrécouvrable, après mise en jeu de toutes les garanties et mise en œuvre de tous les recours possibles contre l'emprunteur.

Cette convention ne s'applique qu'aux prêts et refinancements que les parties acceptent via la signature d'un document conforme.

Il est à signaler que cette convention a été complétée en 2010 par les articles suivants :

«2.5 Pour les opérations Clients prenant la forme d'une ouverture de crédit, la Banque de refinancement s'oblige à assurer sans délai, au profit du Bénéficiaire, le refinancement des tirages effectués par le client concerné et s'engage notamment, à cet effet, à verser au Bénéficiaire les sommes correspondantes à première demande de ce dernier, sans préjudice, à défaut d'un tel versement à bonne date, de la possibilité pour le Bénéficiaire, de compenser de plein droit le montant des sommes en cause avec celui de tous avoirs qu'il détiendrait pour le compte de la Banque de Refinancement et /ou de toute dette qu'il pourrait avoir à l'égard de cette dernière».

« 2.6 Lorsqu' un refinancement donné a été soumis à la présente Convention, conformément à la clause 2.3, celui-ci demeurera couvert par la présente Convention, notamment la clause 3 (recours limité), jusqu'à son échéance, sauf décision contraire des Parties qui ne pourra toutefois recevoir d'effet que pour autant qu'elle ait été préalablement portée à la connaissance du Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel française et ait fait l'objet d'un accord de cette dernière ».

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank :
- ✓ Attijariwafa bank Europe : Filiale d'Attijariwafa bank

▪ **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** Néant

▪ **Montant encaissé au cours de l'exercice TTC :** Néant

41. Conventions de location de locaux

Ces conventions prévoient la location de locaux et/ou bureaux aux sociétés suivantes, dont Attijariwafa bank est l'actionnaire principal ou filiale.

Occupants	Nature	Localisation	Loyer HT comptabilisé en 2024 (en KMAD)	Loyer HT encaissé en 2024 (en KMAD)
ATTIJARI FINANCE CORP	ENSEMBLE DE LOCAUX A USAGE DE BUREAUX	163, 1VENUE HASSAN II, CASABLANCA	1 316	1 316
AL MADA (EX. SNI)	ENSEMBLE DE LOCAUX A USAGE DE BUREAUX	60, RUE D'ALGER, CASABLANCA	5 558	5 558
ATTIJARI FACTORING MAROC	ENSEMBLE DE LOCAUX A USAGE DE BUREAUX	60, RUE D'ALGER, CASABLANCA	24	24
ATTIJARI INVEST	ENSEMBLE DE LOCAUX A USAGE DE BUREAUX	163, 1VENUE HASSAN II, CASABLANCA	977	977
ATTIJARI INTERMEDIATION	APPARTEMENT A USAGE DE BUREAUX	163, 1VENUE HASSAN II, CASABLANCA	1 690	1 690
WAFASALAF	ENSEMBLE DE LOCAUX A USAGE DE BUREAUX	5, BD ABDELMOUMEN, CASABLANCA	1 674	1 674
WAFAGESTION	ENSEMBLE DE LOCAUX A USAGE DE BUREAUX	163, 1VENUE HASSAN II, CASABLANCA	476	476
WAFAIMMOBILIER	ENSEMBLE DE LOCAUX A USAGE DE BUREAUX	CASABLANCA	2 191	2 191
WAFACASH	LOCAUX COMMERCIAUX	MAROC	1 595	1 595
BANK ASSAFA	LOCAL COMMERCIAL	SIEGE ABDELMOUMEN	5 163	14 997
BANK ASSAFA	LOCAL COMMERCIAL	ROUTE DE SEFROU-FES	89	89
BANK ASSAFA	LOCAL COMMERCIAL	MOULAY ISMAIL - MARRAKECH	98	98
BANK ASSAFA	LOCAL COMMERCIAL	RUE DE MARRAKECH - AGADIR	125	125
BANK ASSAFA	LOCAL COMMERCIAL	RUE DJEDDAH - RABAT	89	89
BANK ASSAFA	LOCAL COMMERCIAL	48, DB DU 9 AVRIL - PALMIER - CASABLANCA	89	89
BANK ASSAFA	LOCAL COMMERCIAL	Local Casa	1 181	1 181
WAFALLD	LOCAL COMMERCIAL	ROUTE COTIÈRE KM 11,5 ZI AIN SEBAI CASABLANCA	639	692

42. Mandat de gestion de l'activité de crédit-bail entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail

▪ **Nature et objet de la convention :**

Dans le cadre de ce mandat, Wafabail procède à l'étude financière et technique des dossiers de crédit-bail et à l'évaluation et l'expertise de tous les projets de financement qui lui sont soumis par Attijariwafa bank, ainsi que tous les dossiers de crédit prospectés par Wafabail et qui sont financés par Attijariwafa bank.

Ce mandat ne confère aucun caractère exclusif au profit de Wafabail en matière de gestion de l'activité « crédit-bail » ni, n'empêche Attijariwafa bank d'exercer cette activité de manière concomitante avec ce mandat.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank ;
- ✓ Wafabail : Filiale d'Attijariwafa bank

▪ **Date de signature :**

Date de signature : 1^{er} juillet 2007.

▪ **Durée du contrat :**

1 an renouvelable par tacite reconduction.

▪ **Conditions de rémunération :**

En contrepartie des prestations de services rendues, Wafabail perçoit une commission de gestion de 1% (HT) calculée sur la base des encours de crédit-bail débloqués par Attijariwafa bank et gérés par Wafabail.

- **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 5 000 KMAD
- **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC :** 5 332 KMAD

43. **Convention de commercialisation conclue entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafabail**

▪ **Nature et objet de la convention :**

Cette convention de commercialisation a pour objet la commercialisation et la promotion auprès de la clientèle d'Attijariwafa bank des produits de leasing de Wafabail.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank ;
- ✓ Wafabail : Filiale d'Attijariwafa bank

▪ **Date de signature :**

Date de signature : 18 novembre 2006.

Date de signature de l'avenant 15 septembre 2008.

▪ **Conditions de rémunération :**

Dans le cadre de cette convention, Attijariwafa bank perçoit une commission de 0.5% des affaires générées par la banque.

- **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT :** 19 000 KMAD
- **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC :** 20 805 KMAD

44. **Convention de gestion de l'activité crédit immobilier entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafa Immobilier**

▪ **Nature et objet de la convention :**

Dans le cadre de cette convention, Wafa Immobilier perçoit les commissions de gestion pour compte relatives à l'activité de crédit immobilier.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank ;
- ✓ Wafa Immobilier : Filiale d'Attijariwafa bank

▪ **Date de signature :**

- Date de signature de la convention : 10 mars 2005 ;

- Date de signature du premier avenant : 07 avril 2008 ;
- Date de signature du deuxième avenant : 07 janvier 2014.

▪ **Conditions de rémunération :**

Dans le cadre de cette convention de gestion, Wafa Immobilier perçoit les commissions de gestion suivantes :

- 0.4 % sur les encours de crédits immobiliers gérés ;
- 0.4 % sur la production des crédits immobiliers réalisés par le réseau Wafa Immobilier.

▪ **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 329 824 KMAD

▪ **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC :** 378 735 KMAD

45. **Convention de gestion de l'activité crédit à la consommation entre Attijariwafa bank et sa filiale Wafasalaf**

▪ **Nature et objet de la convention :**

Dans le cadre de cette convention, Wafasalaf perçoit les commissions de gestion pour compte relatives aux produits crédit express et revolving Mizane.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank est l'actionnaire principal
- ✓ Wafasalaf : Filiale d'Attijariwafa bank

▪ **Date de signature :**

Date de signature : juin 2009 avec effet le 1er janvier 2009.

Date de signature de l'avenant : 2015.

▪ **Conditions de rémunération :**

Les commissions de gestion Mizane sont calculées sur l'encours moyen global comme suit :

- 1,80 % de l'encours inférieur ou égal à MMAD 500 ;
- 1.60 % de l'encours supérieur à MMAD 500 et inférieur ou égal à MMAD 1.000 ;
- 1.40% de l'encours supérieur à MMAD 1.000 et inférieur ou égal à MMAD 1.500 ;
- 1,30 % de l'encours supérieur à MMAD 1.500 et inférieur ou égal à MMAD 2.500 ;
- 1,20 % de l'encours supérieur à MMAD 2.500 et inférieur ou égal à MMAD 4.000 ;
- % de l'encours supérieur à MMAD 4.000.

▪ **Charge comptabilisée au titre de l'exercice HT :** 114 397 KMAD

▪ **Montant décaissé au titre de l'exercice TTC :** 132 388 KMAD

46. **Contrat de location entre Attijariwafa bank & filiales CIB « Attijari Investment Solutions, Positive Invest et CAPRI »**

▪ **Nature et objet :**

Attijariwafa bank donne par cette convention à titre de Bail Commercial à :

- Attijari Investment Solutions : espace ouvert de 142m2 pour 10 postes bureaux + 1 bureau fermé et 1 salle de réunion.
- Positive Invest : espace ouvert de 110m2 pour 10 postes bureaux + 1 bureau fermé.
- CAPRI : espace ouvert de 127m2 pour 9 postes bureaux + 2 bureaux fermés.

▪ **Organismes concernés :**

- ✓ Attijariwafa bank ;

- ✓ Attijari Investment Solutions ;
- ✓ Positive Invest
- ✓ CAPRI.

▪ **Date de signature :**

Date de prise d'effet : AIS & Positive Invest le 1^{er} avril 2022 et CAPRI dès prise de possession des locaux ;

▪ **Durée du contrat :**

Validité : 3 ans, renouvelable par tacite reconduction.

▪ **Conditions de rémunération :**

La location de la surface exploitable pour une estimation forfaitaire mensuelle de 190Dhs/m² HT. Les charges locatives, de l'ordre de 10%, sont comprises dans le loyer mensuel.

▪ **Produit comptabilisé au titre de l'exercice HT : 984 KMAD**

▪ **Montant encaissé au titre de l'exercice TTC : 751 KMAD**

Entité	Convention	2022				2023				2024			
		Produits	Charges	Encais	Décais	Produits	Charges	Encais	Décais	Produits	Charges	Encais	Décais
Attijariwafa bank Europe	Convention « écrite » de service	-	27 003	-	16 371	-	17 219	-	14 008	-	17 337	-	16 340
Attijariwafa bank Europe	Convention « écrite » de service	-	15 288	-	10 659	-	25 088	-	19 669	-	23 141	-	22 549
Attijariwafa bank Europe	Convention « écrite » de cession	-	-	-	-	4 987	4 987	-	-	-	-	-	-
Attijariwafa bank Europe	Convention « écrite » de cession	-	-	-	-	-	9 705	-	7 787	-	10 800	-	10 207
Attijariwafa bank Europe	Convention « écrite » de commercialisation	-	-	-	-	-	44 048	-	-	-	-	-	-
Attijariwafa bank Europe	Convention « écrite » de service	-	8 867	-	5 343	5 971	-	5 971	-	11 643	-	11 643	-
Attijariwafa bank Europe	Contrat « écrit » de dépôt en devises	-	-	-	-	70 518	-	70 518	-	8 906	-	8 906	-
Attijariwafa bank Europe	Contrat « écrit » de dépôt en devises	-	-	-	-	41 152	-	41 152	-	4 842	-	4 842	-
Attijariwafa bank Europe	4 Contrats de dépôt en devises signés en 2024	-	-	-	-	-	-	-	-	95 146	-	95 146	-
Attijariwafa bank Mauritanie	Convention de prestation de service	-	-	-	-	-	-	-	-	255	-	-	-
Attijariwafa bank Tunisie	Convention de prestation de service	-	-	-	-	-	-	-	-	655	-	-	-
BIA Togo	Convention de prestation de service	-	-	-	-	-	-	-	-	509	-	-	-
Banque internationale pour le Mali	Convention de prestation de service	-	-	-	-	-	-	-	-	455	-	-	-
Crédit du Congo	Convention de prestation de service	-	-	-	-	-	-	-	-	400	-	-	-
Crédit du Sénégal	Convention de prestation de service	-	-	-	-	-	-	-	-	380	-	-	-
CBAO Sénégal	Convention de prestation de service	-	-	-	-	-	-	-	-	1 548	-	-	-
SCB Cameroun	Convention de prestation de service	-	-	-	-	-	-	-	-	891	-	-	-
Société Ivoirienne de Banques	Convention de prestation de service	-	-	-	-	-	-	-	-	1 355	-	-	-
Union Gabonaise de Banques	Convention de prestation de service	-	-	-	-	-	-	-	-	491	-	-	-
Attijariwafa bank Egypt	Convention de prestation de service	-	-	-	-	-	-	-	-	2 019	-	-	-
Bank Assafa	Contrats WAKALA BIL ISTITMAR	-	-	-	-	-	-	-	-	1 341	809	-	-
Bank Assafa	Avenants au contrat WAKALA BIL ISTITMAR	-	-	-	-	-	-	-	-	14 299	6 517	-	-
Bank Assafa	Convention « écrite » de service	6 811	-	-	-	6 811	-	-	-	6 811	-	8 091	-
Bank Assafa	Convention de service	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bank Assafa	Convention de licence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Titrisation et Wafa Immobilier	Convention « écrite » de cession	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Titrisation et Wafa Immobilier	Convention « écrite » de recouvrement	93	-	103	-	-	-	93	-	121	-	85	-
Attijari Titrisation et Wafa Immobilier	Convention « écrite » de recouvrement	-	-	-	-	15	-	61	-	79	-	66	-

Attijari REIM	Contrat de bail	-	-	-	-	806	-	483	-	806	-	1 450	-
Attijari Payment Processing	Prestation de service APP	-	63 939	-	43 525	-	71 197	-	53 359	-	72 447	-	67 108
Wafacash	Représentation Wafacash	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Wafacash	Cantonement Wafacash	-	414	-	414	496	-	350	-	-	515	-	349
Attijari Factoring	Convention de service Attijari Factoring	-	11 331	-	6 500	-	8 770	-	6 577	-	7 037	-	8 455
Bank Assafa	Contrat avec Bank Assafa	53 880	26 193	27 038	15 272	103 265	52 831	31 453	-	87 171	40 572	68 818	58 383
Wafacash	Hissab Bikhir Wafacash	-	268	-	231	-	242	-	242	-	436	-	614
Attijari bank Europe	Convention avec Attijari bank Europe	8 519	-	8 519	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Wafa IMA Assistance	Convention de service Wafa IMA Assistance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bank Assafa	Convention Bank Assafa	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Africa	Assistance technique Attijari Africa	34 095	-	-	-	35 000	-	-	-	50 000	-	36 671	-
Wafa immobilier	Wafa Immobilier Ouverture de comptes	-	3 183	-	3 344	-	2 719	-	2 493	-	2 635	-	2 973
Wafasalaf	Wafasalaf : Recouvrement judiciaire des créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Wafasalaf	Wafasalaf Recouvrement à l'amiable des créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Factoring Maroc	Attijari Factoring : convention cadre	2 183	-	-	-	1 819	-	-	-	1 819	-	3 944	-
Wafacash	Wafacash : Prestation de services BDI	-	6 276	-	6 600	-	6 288	-	5 764	-	6 264	-	6 600
Wafacash	Wafacash : Assistance stratégique clientèle	-	31 380	-	33 000	-	-	-	-	-	-	-	-
Wafa Bourse	Contrat de location aux filiales	272	-	272	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Wafacash	Prestation de service Hissab Bikhir	-	47 146	-	40 566	-	55 477	36 144	-	-	85 413	91 046	-
Attijariwafa bank Europe	Attijariwafa bank Europe : cadre de crédit sans recours	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Wafabail	Wafabail : gestion de l'activité crédit-bail	-	3 000	-	-	-	4 611	-	-	-	5 000	-	5 332
Wafabail	Wafabail : commercialisation	18 000	-	10 529	-	19 000	-	9 843	-	19 000	-	20 805	-
Wafa Immobilier	Wafa immobilier : Gestion de l'activité crédit immobilier	-	324 303	-	337 693	-	326 571	-	299 356	-	329 824	-	378 735
Wafasalaf	Wafasalaf : gestion de l'activité crédit à la consommation	-	104 500	-	82 522	-	113 184	-	74 714	-	114 397	-	132 388
Wafacash	Contrat de cession de devises	-	34 874	-	36 675	-	40 717	-	33 931	-	39 664	-	41 412
Attijari IT	Convention de service	45 660	-	-	-	45 660	-	-	-	45 659	-	-	-
Attijari factoring	Mandat de gestion	-	7 773	-	4 459	-	6 370	-	4 777	-	4 648	-	4 225
Attijari Titrisation et Wafa Immobilier	Convention écrite de compte de recouvrement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Attijari Titrisation et Wafa Immobilier	Convention de recouvrement	78	-	86	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Wafacash	Contrat d'assistance Hissab Bikhir	-	31 380	-	33 000	-	25 152	23 056	-	-	23 490	29 400	-

Attijari Investment Solutions, Positive Invest et CAPRI	Contrat de location	-	-	-	-	485	-	346	-	984	-	751	-
Attijari Titrisation et Wafacash	Convention « écrite » de location	-	-	-	-	762	-	593	-	480	-	576	-
Total		169 591	747 118	46 547	676 174	331 760	815 176	220 063	522 677	358 065	790 946	382 240	755 670

Source : Attijariwafa bank – Montants en Kdh

III.3.4. Flux financiers entre Attijariwafa bank et les filiales du groupe entrant dans le cadre normal de l'activité

Les transactions opérées entre Attijariwafa Bank et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

En Mdh	2022	2023	2024
Actif			
Prêts, avances et titres	32 413	32 050	32 003
Comptes ordinaires	5 858	4 743	3 725
Prêts	25 790	26 431	27 289
Titres	765	876	989
Opérations de location financement	0	0	0
Actif divers	954	1 117	1 046
Total	33 367	33 167	33 048
Passif			
Dépôts	32 332	31 967	32 159
Comptes ordinaires	6 999	4 680	3 655
Autres emprunts	25 333	27 287	28 504
Dettes représentées par un titre	81	83	86
Passif divers	954	1 117	804
Total	33 367	33 167	33 048
Engagements de financement et de garantie	0	0	0
Engagements donnés	10 366	210 934	16 446
Engagements reçus	10 366	75 259	16 446

Source : Attijariwafa bank

Eléments de résultats relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

En Mdh	2022	2023	2024
Intérêts et produits assimilés	518	689	719
Intérêts et charges assimilés	412	591	573
Commissions (produits)	1 109	1 084	1 143
Commissions (charges)	191	171	180
Produits des autres activités	287	331	344
Charges des autres activités	1 004	1 021	1 135
Autres charges	346	349	360

Source : Attijariwafa bank

IV. ACTIVITE

IV.1.1. Aperçu du secteur bancaire

a. Cadre réglementaire⁴²

Le secteur bancaire marocain a entamé, depuis 2006, un ensemble de réformes qui se sont traduites par une refonte de la loi bancaire, orientée vers la libéralisation et la modernisation du secteur (libéralisation des taux, déréglementation de l'activité bancaire, etc.). Dans ce cadre, la loi bancaire de 1967, révisée en 1993, a été remplacée par une nouvelle loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés. Cette loi vise l'élargissement des pouvoirs de Bank Al-Maghrib, lui conférant plus d'indépendance, renforçant sa réglementation et appuyant son rôle de supervision et de contrôle. Bank Al-Maghrib était ainsi habilité à octroyer ou à retirer les agréments, ou encore, à s'opposer à la nomination de personnes ne remplissant pas les conditions requises au sein des instances d'administration ou de direction des établissements de crédit.

De plus, la Banque Centrale a persévéré dans ses efforts visant le renforcement des dispositifs de surveillance proactive des risques bancaires. Ainsi, les vérifications sur place des établissements bancaires, assujetties depuis 2006, sont plus fréquentes et sont davantage axées sur les principales zones de risque. Elles ont porté, en particulier, sur la gestion du risque immobilier et sur les opérations de hors bilan.

Depuis 2007, les banques publiques sont assujetties au processus de redressement, au même titre que les banques privées, ainsi qu'au respect de l'ensemble des règles monétaires et prudentielles. Le cadre réglementaire s'est ainsi aligné sur les standards internationaux, notamment avec l'entrée en vigueur, en 2007, des dispositions de Bâle II et sur les normes comptables internationales (IFRS). Ces dernières sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs, depuis le déclenchement de la crise financière en 2008, à la suite de l'effondrement du marché américain des prêts hypothécaires à risque (subprimes), Bank Al-Maghrib s'efforce de renforcer son dispositif de veille et de surveillance prudentielle. En effet, la Banque Centrale a recommandé aux banques davantage d'exhaustivité et de fréquence des reportings sur les expositions aux crédits subprimes, directes ou indirectes soient-elles. En parallèle, Bank Al-Maghrib a invité le management des établissements bancaires à rehausser le niveau de vigilance et à faire preuve d'une plus grande implication dans la gestion des risques, notamment ceux liés aux activités à l'international.

En outre, Bank Al-Maghrib a procédé à l'actualisation de ses enquêtes sur les conditions d'octroi de crédits, en particulier celles portant sur l'évolution de l'endettement des ménages. Il en ressort que l'encours de la dette bancaire des ménages s'est élevé à 386 milliards de dirhams en 2021, marquant une hausse de 4,8% contre 2,7% en 2020.

Sur le plan micro-prudentiel, Bank Al-Maghrib vise à renforcer les assises financières des établissements de crédit et, permettre ainsi une meilleure gestion des opérations de croissance interne et externe. Ainsi, Bank Al-Maghrib a décidé en avril 2012 de relever à 9% le niveau minimum du Tier I et de rehausser à 12% le ratio de solvabilité. Cette mesure, entrée en vigueur à partir de fin juin 2013, vise à renforcer la résilience du système bancaire et à conforter sa position dans la perspective de la mise en œuvre de l'une des composantes essentielles de la réforme de Bâle III, portant sur les fonds propres. Cette réforme portant sur la surveillance prudentielle, constitue le canal privilégié pour un dialogue structuré entre Bank Al-Maghrib et les établissements bancaires, sur des sujets tels que la qualité de l'évaluation interne et l'adéquation des fonds propres à leur profil de risque.

Bank Al-Maghrib a également mis l'accent sur l'évaluation de la qualité des actifs des banques et de leurs pratiques de gouvernance et sur la surveillance de leurs activités transfrontalières.

Sur le plan macro-prudentiel, Bank Al-Maghrib a inscrit ses actions de supervision dans une perspective plus large de stabilité financière. En effet, la Banque Centrale réalise notamment des stress tests pour évaluer la résilience du système bancaire à différents chocs financiers.

⁴²Source : Le rapport annuel 2024 de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire. Dernier rapport disponible à cette date

Bank Al-Maghrib a mené, ces dernières années, plusieurs chantiers pour la mise en place d'un dispositif institutionnel et analytique de surveillance macro-prudentielle.

En 2015, la nouvelle loi bancaire, référencée loi n°103-12 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés, a été publiée au bulletin officiel en date du 22 janvier. Cette loi renforce le cadre de supervision du système bancaire et permet l'émergence de nouveaux services et acteurs bancaires. Les travaux de réglementation ont ainsi porté cette année sur la préparation des circulaires d'application de cette loi.

Les principaux apports de la nouvelle loi bancaire ont porté sur les domaines suivants : l'élargissement du périmètre de la supervision bancaire; l'introduction de dispositions régissant l'activité des banques participatives, exercée à travers une banque dédiée ou par une banque conventionnelle dans le cadre de fenêtres; le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire ; un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle ; le renforcement du régime de résolution des crises bancaires à travers l'élargissement des instruments juridiques pour le traitement des difficultés d'établissements de crédit et l'introduction d'une procédure d'urgence si les circonstances le nécessitent et enfin le renforcement de la protection de la clientèle à travers l'élargissement des prérogatives de Bank Al-Maghrib en la matière et le renforcement du système de garantie des dépôts.

Au titre de l'année 2017, Bank Al-Maghrib a poursuivi son renforcement du dispositif réglementaire bancaire notamment en apportant des amendements aux exigences en fonds propres (coussins contra-cycliques), refonte de la classification des créances et nouvelles dispositions en matière de blanchiment d'argent.

La loi n°103.12 constitue un cadre légal davantage favorable à la croissance, à la création d'emplois et à l'amélioration des conditions d'accès aux services financiers par les citoyens.

Les principaux apports de cette loi concernent notamment :

- L'élargissement du périmètre de la supervision bancaire aux Associations de Micro-Crédit et Banques offshore ;
- L'introduction de dispositions régissant l'activité de banques participatives à travers une banque dédiée ou dans le cadre de fenêtres ;
- L'établissement d'un nouveau dispositif de surveillance macro-prudentielle ;
- Le renforcement des règles relatives à la gouvernance bancaire, du régime de résolution des crises bancaires et de la protection de la clientèle.

En application des dispositions de la loi bancaire régissant les relations entre les établissements de crédit et leur clientèle, Bank Al-Maghrib fixe :

- les règles encadrant les modalités d'affichage des conditions appliquées par les établissements de crédit à leurs opérations, notamment en matière de taux d'intérêt débiteurs et créditeurs, de commissions et de régime de dates de valeur
- les conditions d'établissement des relevés de compte bancaires transparents et la communication des récapitulatifs des commissions appliquées
- les conditions minimales des conventions d'ouverture de comptes de dépôts devant protéger les droits des clients.

Elle veille par ailleurs, à l'occasion de ses contrôles sur place, à s'assurer du respect par les banques de l'accès gratuit de la clientèle aux services bancaires de base et à l'ouverture de comptes de dépôts à vue, sans versement de fonds au préalable.

Elle s'assure également du respect par les établissements de crédit des règles encadrant les intérêts débiteurs et créditeurs. Dans ce cadre, elle contrôle le respect du Taux Maximum des intérêts Conventionnels et les modalités de détermination et de communication du Taux Effectif Global.

En application des dispositions de la loi relative à la protection du consommateur, Bank Al-Maghrib est chargée de veiller au respect par les établissements de crédit des dispositions ayant trait aux exigences suivantes :

- l'information appropriée et claire du consommateur sur les produits, biens ou services qu'il acquiert ou utilise ;
- les obligations à respecter à l'occasion de l'octroi du crédit (publicité, offre préalable de crédit, délais de rétractation, etc.), pendant la vie du crédit et en cas de résiliation avant terme du contrat de crédit

C'est ainsi qu'à l'instar de toutes les banques de la place, le Groupe Attijariwafa bank a mis en conformité ses processus internes avec les dispositions de la loi 31/08 qui édicte les mesures de protection du consommateur et de ses décrets d'application tout en veillant à :

- Assurer la transparence des offres de services et des produits ;
- Communiquer tous les renseignements nécessaires relatifs aux caractéristiques des produits, biens ou services proposés à la clientèle ;
- Informer le Consommateur sur les termes du contrat, les délais de réflexion et de rétractation ainsi que ces droits en matière de paiement par anticipation, au renouvellement, remise de la copie du contrat... ;
- Respecter les règles régissant la publicité des produits et services par une présentation claire et lisible et contenant l'ensemble des mentions obligatoires prévues par les textes réglementaires pris en application de la loi.

Aussi, la démarche adoptée par le Groupe Attijariwafa bank en matière de protection du consommateur vise à protéger davantage ses clients par une meilleure information sur les offres commerciales.

En juillet 2017, le conseil de gouvernement a examiné et adopté deux projets de décrets relatifs aux Sukuk et au Takaful, présentés par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce dernier, a également adopté le projet de décret 2.17.180 complétant le décret 2.08.530 du 17 Rajab 1431 (30 juin 2010) portant application de la loi 33.06 sur la titrisation des actifs. Le Conseil de gouvernement a également adopté le projet de loi n°40-17 portant statut de Bank Al Maghrib, présenté par le ministre de l'Economie et des Finances. Ce projet consacre la refonte du statut de Bank Al Maghrib à travers l'élargissement de ses missions à la contribution à la prévention du risque systémique et au renforcement de la stabilité financière. Le texte prévoit ainsi d'attribuer à la banque centrale une autonomie totale en lui conférant le pouvoir de définir l'objectif de stabilité des prix, qui devient son objectif principal, et de conduire la politique monétaire en toute indépendance. Le projet précise que Bank Al Maghrib met en œuvre la politique du taux de change dans le cadre du régime de change et ses orientations fixées par le ministre chargé des finances après avis de la banque. Dans ce cadre, la banque a été également autorisée à utiliser les réserves de change dans un objectif de défense ou de préservation de la valeur du dirham en cas de régime de change flexible.

L'introduction d'un régime de change flexible a été lancée en janvier 2018. Ce régime est basé sur une bande horizontale (+/- 2,5%), à l'intérieur de laquelle le dirham peut fluctuer librement en fonction de l'offre et la demande sur le marché interbancaire des changes. Bank Al-Maghrib interviendra sur le marché uniquement si nécessaire afin de défendre l'intervalle ciblé.

L'année 2018 a vu la 1^{ère} émission de Sukuk souverain suite à l'adoption de la loi 69.17 modifiant et complétant la loi sur la titrisation et la publication de l'arrêté définissant le contenu et les caractéristiques techniques relatives aux certificats de sukuk Ijara.

Sur le plan de la consolidation des comptes, Bank Al-Maghrib a accompagné les établissements de crédit, dans le cadre du chantier d'adoption de la norme comptable internationale « IFRS 9 » portant sur les instruments financiers et dont l'entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2018. Cette norme introduit notamment une rupture dans l'approche de dépréciation des portefeuilles de crédits bancaires, en instaurant, en particulier, un provisionnement prospectif des crédits dès leur octroi.⁴³

En 2021, de nouvelles circulaires et directives de BKAM sont rentrées en vigueur notamment :

- Circulaire n° 1/W/2021 : Cette circulaire modifie et complète la circulaire n° 26/G/2006 du 5 décembre 2006, telle que modifiée, relative aux exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, de marché et opérationnels des établissements de crédit, selon l'approche standard.

⁴³Source : Rapport annuel de Bank Al-Maghrib sur la supervision bancaire en 2022.

- Circulaire n° 4/W/2021 : Cette circulaire modifie la circulaire du Wali de BAM n° 10/W/2018 relative aux fonds propres des banques et des sociétés de financement participatives.
- Directive n° 5/W/2021 : directive relative au dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement. La directive constitue un référentiel de saines pratiques pour la mise en place, par les établissements de crédit et organismes assimilés, désignés ci-après « établissements », d'un dispositif de gestion des risques financiers liés à l'environnement, y compris le changement climatique, à même de leur permettre d'identifier les sources potentielles de tels risques et d'en assurer la mesure, la gestion, le suivi et le contrôle.
- Circulaire 6/W/2021 relative au ratio devant être observées par les banques : les banques sont tenues d'observer en permanence, sur base individuelle et consolidée, un ratio de levier d'au moins de 3% entre d'une part, le total de leurs fonds propres de catégorie 1 et d'autre part, le total de leurs expositions en valeur comptable.

Bank Al-Maghrib a poursuivi en 2022 les travaux réglementaires de transposition des normes du comité de Bâle. Dans ce cadre, elle a parachevé les projets de réforme visant à introduire le ratio de transformation à 1 an dénommé « NSFR » prévu d'entrer en vigueur en 2023.

Elle a contribué à la finalisation de la loi sur les obligations sécurisées et entamé la préparation de ses textes d'application. Dans le cadre des initiatives visant à accompagner la digitalisation des services bancaires et l'usage du paiement mobile, Bank Al-Maghrib a édicté une directive régissant le recours au cloud computing par les établissements bancaires et adapté les exigences réglementaires assortissant les formalités d'enrôlement des commerçants acceptants par les établissements de paiement.

Le dispositif réglementaire devant encadrer le développement des plateformes de crowdfunding a été parachevé ouvrant la voie au lancement prochain de nouveaux services de financement désintermédiés au bénéfice de la TPE, des micro-entreprises et des start-up.

La Banque a également parachevé les textes réglementaires d'application de la nouvelle loi sur la microfinance visant à fixer les exigences qui encadrent l'exercice de l'activité des institutions de microfinance qui seront habilitées à collecter des dépôts.

Dans le domaine de la finance participative, la Banque a accompagné les banques dans les démarches de labellisation par le Conseil Supérieur des Ouléma de la documentation contractuelle des produits et a apporté sa contribution aux autorités concernées dans le processus d'édiction des textes réglementaires régissant les caractéristiques techniques des certificats de Sukuk Mourabaha, Moudaraba, Wakala, Moucharaka, Salam et Istisna'a.

Sur le plan de la protection du consommateur des services financiers, une série d'initiatives ont été entreprises. La Banque a édicté cette année une directive relative à l'information des demandeurs de crédit, une directive portant sur la gestion des risques de corruption ainsi qu'une recommandation incitant les banques à la promotion du genre et de l'autonomisation économique des femmes. Au plan conventionnel, la Banque a impulsé l'adoption d'un code éthique interbancaire de recouvrement pré-judiciaire des créances.

Cadre régissant le financement collaboratif (Crowdfunding) :

En 2022, de nouvelles circulaires et directives de BKAM sont rentrées en vigueur notamment :

- Directive n° 1/W/2022 relative à la prévention et à la gestion par les établissements de crédit des risques de corruption, instaurant les règles minimales devant être observées par les établissements de crédit et organismes assimilés pour la prévention et la gestion des risques de corruption.
- Directive n° 4/W/2022 relative aux règles minimales en matière d'externalisation vers le cloud par les établissements de crédit
- Recommandation R n° 1/W/2022 relative à la prise en compte de l'aspect genre dans les établissements de crédit, fixant les orientations et principes minimum à observer par les établissements de crédit et organismes assimilés pour la promotion de l'équité des genres, l'autonomisation économique et l'inclusion financière des femmes.

En 2023, de nouvelles circulaires et directives de BKAM sont rentrées en vigueur notamment :

- L'entrée en vigueur du nouveau ratio maximum du risque de taux d'intérêt est prévue à compter du 1er janvier 2023 où des dispositions transitoires ont été fixés pour une mise en œuvre graduelle en 2021 et 2022. En vertu de cette nouvelle entrée en vigueur de la nouvelle circulaire, les banques doivent veiller à ce que les impacts des différents chocs de taux d'intérêt ne dépassent pas le seuil de 15% de leurs fonds propres de catégorie 1.
- L'entrée en vigueur du texte courant en 2023 portant sur le projet de directive fixant les modalités d'information des demandeurs de crédit. Initialement lancé en 2021, la banque a préparé une directive qui impose aux établissements de crédit de fournir des informations aux demandeurs de crédit. Cette directive couvre les aspects tels que les types de crédit adaptés, les mécanismes d'éligibilité, la communication des projets de contrat en cas d'approbation et les raisons de refus. De plus, les établissements doivent tenir un registre des demandes de crédit refusées et mettre en place des procédures pour suivre les délais d'évaluation adaptés à chaque type de financement.

En date du 5 avril 2024, la banque centrale a publié la lettre circulaire LC-BKAM-2024-2 relative au programme de soutien au financement des TPME. La lettre circulaire fixe les modalités relatives au refinancement des crédits accordés par les banques dans le programme de soutien au financement des très petites, petites et moyennes entreprises (TPME). Bank Al-Maghrib met en place une ligne de refinancement des nouveaux crédits décaissés en faveur des TPME et n'ayant pas bénéficié d'un refinancement auprès de Bank Al-Maghrib dans le cadre du programme intégré d'appui et de financement des entreprises. Les banques participant à ce programme peuvent bénéficier trimestriellement d'un refinancement auprès de Bank Al-Maghrib pour un montant maximum égal à leur production éligible de crédits de fonctionnement et d'investissement.

Allègement en fonds propres relatives aux créances sur les TPE

Dans le cadre des initiatives lancées au niveau national au cours du 4^{ème} trimestre 2019 pour l'amélioration de l'accès des TPE au financement bancaire, Bank Al Maghrib a engagé une réforme, entrée en vigueur début 2020, visant à amender la réglementation en vigueur à travers l'introduction d'un facteur de soutien prudentiel destiné à réduire les exigences en fonds propres au titre du risque de crédit, requises des établissements de crédit au titre du financement des TPE.

Bank Al-Maghrib renforce la régulation des risques climatiques

Bank Al-Maghrib a émis deux directives majeures concernant la gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement.

Rappel de la directive n°5/W/2021 (mars 2021) :

Cette directive établit un cadre pour que les institutions financières identifient, mesurent, gèrent et contrôlent les risques financiers associés au changement climatique et à l'environnement. Elle impose aux établissements de crédit de mettre en place des dispositifs adaptés pour gérer ces risques de manière proactive.

Directive n°2/W/2025 (janvier 2025)

Cette directive renforce les exigences précédentes en se concentrant sur la collecte et le reporting des informations liées aux risques climatiques des grands emprunteurs. Les principales dispositions incluent :

- **Collecte de données** : Les banques doivent recueillir des données qualitatives et quantitatives sur les risques physiques et de transition liés au changement climatique.
- **Analyse des risques physiques** : Évaluation de l'exposition des actifs physiques des grands emprunteurs aux risques climatiques.
- **Evaluation des risques de transition** : Analyse des émissions de gaz à effet de serre (GES) des grands emprunteurs, couvrant les scopes 1, 2 et 3.
- **Examen des politiques climatiques des emprunteurs** : Les banques doivent examiner les stratégies de gestion des risques climatiques de leurs principaux clients.

- **Reporting à Bank Al-Maghrib :** Transmission périodique d'un rapport sur l'exposition des grands emprunteurs aux risques climatiques. Ces directives illustrent l'engagement de Bank Al-Maghrib à renforcer la résilience du secteur financier marocain face aux défis climatiques.

Bank Al-Maghrib baisse le taux directeur à 2,25% :

Le 18 mars 2025, lors de sa première réunion trimestrielle, Bank Al-Maghrib a décidé de réduire son taux directeur de 25 points de base, le fixant ainsi à 2,25 %. Cette mesure, effective à partir du 20 mars, marque la troisième baisse depuis juin 2024. Elle vise à soutenir davantage l'activité économique et l'emploi, dans un contexte où l'inflation est prévue à des niveaux compatibles avec l'objectif de stabilité des prix.

Dispositif régissant le NSFR et l'ILAAP. :

Dans le cadre du renforcement de sa résilience financière et de l'alignement avec les meilleures pratiques internationales, le Groupe poursuit l'application rigoureuse des dispositifs réglementaires liés à la gestion de la liquidité à long terme, en particulier le Net Stable Funding Ratio (NSFR) et l'Internal Liquidity Adequacy Assessment Process (ILAAP).

L'intégration du NSFR vise à garantir une structure de financement stable sur un horizon supérieur à un an, en assurant une adéquation durable entre les ressources stables et le profil de maturité des actifs du bilan. Cet indicateur structurel renforce la robustesse du modèle de financement du Groupe face aux chocs de liquidité de long terme.

Parallèlement, le déploiement de l'ILAAP permet d'ancrer une démarche proactive et prospective dans l'évaluation des risques de liquidité. Ce dispositif, fondé sur une approche holistique, permet de démontrer, tant à l'autorité de supervision qu'aux parties prenantes, la capacité du Groupe à faire face à des situations de tension, tout en maintenant une gestion optimale de ses marges de manœuvre.

Ces mécanismes, pleinement intégrés dans le dispositif de pilotage prudentiel du Groupe, reflètent son engagement continu en matière de gestion rigoureuse des risques, de conformité réglementaire et de solidité financière.

Règles prudentielles

Critères	Définition	Taux
Ratio de solvabilité	Rapport entre les fonds propres d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature	=> 12%
Coefficient minimum de liquidité	Rapport entre, d'une part, les éléments d'actif disponibles réalisables à court terme et les engagements par signature reçus et, d'autre part, les exigences à vue et à court terme et les engagements par signature donnés	=> 100%
Ratio de division des risques	Rapport entre, d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affecté d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque et, d'autre part, les fonds propres nets de la banque	= <20%
Classification des créances en souffrance et leur couverture par des provisions	Depuis le renforcement du régime de couverture par les provisions des créances en souffrance en décembre 2002, (sortie de la circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont réparties en 3 catégories selon leur degré de risque : créances pré-douteuses, douteuses et contentieuses. Les provisions doivent être constatées déduction faite des garanties détenues (sûretés, hypothèques) et des agios réservés, et ce, respectivement à hauteur d'un minimum de 20%, 50% et 100%	=> 20%, ou 50%, ou 100%
LCR	Le Liquidity Coverage Ratio mesure la capacité des banques à résister à des crises de liquidité aiguës (à la fois systémiques et spécifiques à la banque) sur une durée d'un mois	=> 100%
Ratio Tier 1	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 d'une banque et ses engagements pondérés en fonction des risques de signature.	=> 9%
Ratio CET1	Core Equity Tier 1 : Ce sont les fonds propres de base	≥ 8%

Ratio de levier	Rapport entre les fonds propres de catégorie 1 et le total des expositions ⁴⁴ de la banque (article 3 directive BAM n°6/W/2021)	≥ 3%
------------------------	--	------

Les établissements de crédit sont tenus de respecter, sur une base individuelle et/ou consolidée ou sous-consolidée, les ratios prudentiels fixés par circulaires du Wali de Bank Al-Maghrib.

b. Activité du secteur bancaire⁴⁵

Faits marquants en 2024

Structure du système bancaire :

En 2024, le secteur bancaire a connu une forte expansion grâce aux réformes stratégiques de l'État et de la Banque centrale. La baisse du taux directeur à deux reprises a facilité l'accès au crédit et stimulé l'investissement. Parallèlement, des mesures ont été mises en place pour assurer la liquidité et renforcer la confiance du marché. Ces initiatives ont favorisé la modernisation des services bancaires et amélioré l'inclusion financière, consolidant ainsi le rôle du secteur bancaire dans la croissance économique et la stabilité financière.

L'encours des crédits à l'économie a augmenté de 4,6% pour se situer à 1 170 milliards de dirhams à fin 2024.

L'évolution des crédits à l'économie est due essentiellement à la hausse de 4,7% des crédits clientèle à 1 100 milliards de dirhams. Cette évolution recouvre principalement :

- Une hausse de 19,1% des crédits à l'équipement à 272,1 milliards de dirhams à fin 2024 ;
- Une croissance de 2,3% à 260,6 milliards de dirhams des crédits de trésorerie ;
- Une augmentation de 1,9% des crédits à la consommation à 64,7 milliards de dirhams à fin 2024 ;
- Une légère croissance des crédits immobiliers de 0,5% à 282,4 milliards de dirhams à fin 2024 vs 0,1% en 2023 ;

En termes de collecte, les dépôts de la clientèle du secteur bancaire se sont consolidés de 9,6% à 1 276,6 milliards de dirhams à fin décembre 2024, suite à :

- La hausse de 11,6% des dépôts non rémunérés à 949,7 milliards de dirhams à fin 2024 contre 850,7 milliards de dirhams à fin décembre 2023 ;
- L'accroissement des dépôts à vue de 11,3% à 900,9 milliards de dirhams à fin décembre 2024 contre 809,1 milliards de dirhams en 2023 ;
- La hausse de 9,8% des comptes chèques à 630,7 milliards de dirhams contre 574,5 milliards de dirhams à fin décembre 2023 ;
- L'amélioration de 15,2% des comptes courants créditeurs à 270,2 milliards de dirhams contre 234,5 milliards de dirhams à fin décembre 2023 ;

Le coefficient d'emploi (crédits/dépôts) recule ainsi à 92%, à fin décembre 2024.

De leur côté, les engagements par signature donnés ont enregistré une croissance remarquable de 20,6% se fixant à 461,8 milliards de dirhams, dont 44% proviennent des engagements de garantie.

Les créances en souffrance ont augmenté de 4,1% à 97,3 milliards de dirhams versus +4,5% l'année dernière.

Les provisions et agios réservés ont affiché, quant à eux, une hausse de 3,9%, à 66 643 millions de dirhams contre 64 170 millions de dirhams en 2023.

⁴⁴ Correspondant à la somme des expositions suivantes : exposition du bilan, expositions sur opérations de cession temporaires de titres, expositions sur produits dérivés et expositions du hors bilan.

⁴⁵ Source : GPBM

Il en ressort un taux de contentialité de 8,31% (vs. 8,35% en 2023) et un taux de couverture de 68,5% (vs. 68,66% en 2023).

Ressources

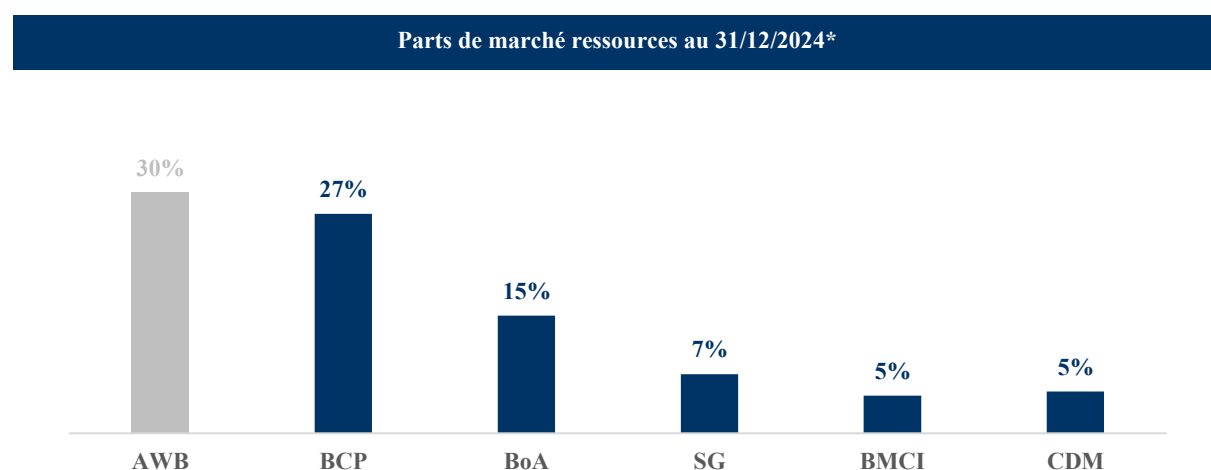
L'activité bancaire se caractérise par une forte concentration. En effet, en décembre 2024, six banques collectent 91% du total des ressources des banques commerciales hors CIH et CAM.

Ainsi, en 2024, les parts de marché en termes de ressources des six principaux acteurs bancaires sur le marché marocain, se présentent comme suit :

En Mdh	AWB	BCP	BoA	SG	BMCI	CDM	Cumul*	Secteur bancaire
Dettes envers les sociétés de fin.	881	747	29	308	222	1	2 188	2 237
Dépôts de la clientèle	334 209	313 813	160 533	77 657	77 657	56 431	1 020 300	1 096 707
Titres de créances émis	7 285	0	7 724	6 550	8 362	3 158	33 079	52 076
Emprunts financiers extérieurs	3 745	1 013	914	276	0	524	6 472	10 900
Total ressources	346 120	315 572	169 199	84 792	54 128	60 114	1 062 039	1 161 919

Source : GPBM * Hors CIH et CAM

Les quatre premières banques (Attijariwafa bank, BCP, BoA, SG) collectent 79% des ressources du marché. Attijariwafa bank, ainsi que la BCP, détiennent respectivement 29,8% et 27,2% du total des ressources des banques commerciales hors CIH et CAM. Elles sont suivies de Bank Of Africa avec 14,6% de part de marché.



Source : GPBM - PDM calculée sur l'encours des banques commerciales * Hors CIH et CAM

Crédits

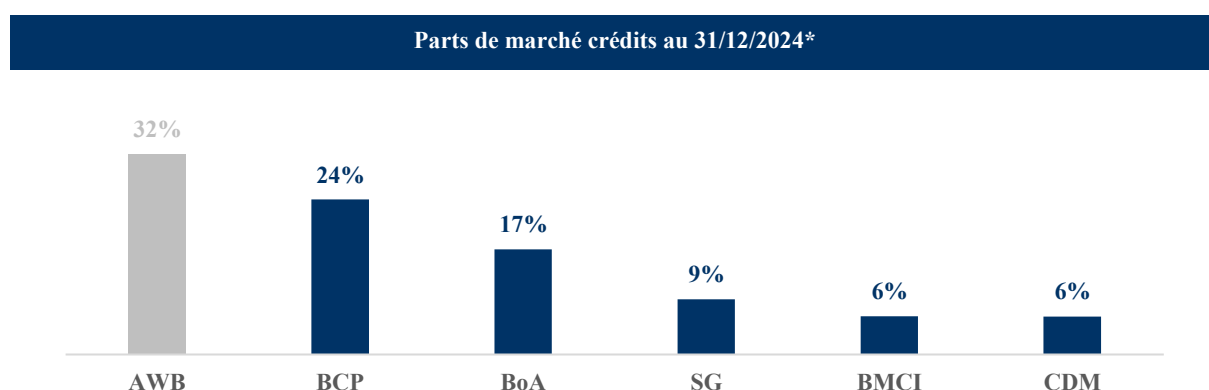
En 2024, les six plus grandes banques commerciales du pays distribuent près de 93% du total des engagements des banques commerciales hors CIH et CAM.

Le tableau ci-dessous présente les parts de marché, au niveau des crédits à l'économie, des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain en 2024 :

En Mdh	AWB	BCP	BoA	SG	BMCI	CDM	Cumul*	Secteur bancaire
Créances sur les sociétés de financement	18 508	25 343	10 965	2 098	5 036	4 016	65 966	66 398
Créances sur la clientèle	290 695	213 321	151 141	82 784	53 987	54 539	846 467	912 732
Total crédits	309 202	238 663	162 106	84 883	59 023	58 555	912 433	979 130

Source : GPBM* Hors CIH et CAM

En 2024, Attijariwafa bank détient une part de marché de 31,6%, suivie de la BCP et de Bank Of Africa, avec des parts de marché respectives de 24,4% et 16,6%. Cumulativement, la part de marché détenue par les quatre plus grandes banques commerciales du Royaume en matière de crédits (Attijariwafa bank, BCP, BoA, SG) s'établit à 81,2%.



Source : GPBM - PDM calculée sur l'encours des banques commerciales hors CIH et CAM* Hors CIH et CAM

a. Évolution des ressources

Les dépôts de la clientèle des banques commerciales ont évolué sur la période considérée comme suit :

En Mdh	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Dettes envers les établissements de crédit	2 813	3 049	2 237	8,4%	-26,6%
Dépôts de la clientèle	1 062 607	1 096 455	1 096 707	3,2%	0,02%
Comptes chèques*	516 173	543 638	567 925	5,3%	4,5%
Comptes courants*	208 322	223 423	223 306	7,2%	-0,1%
Comptes d'épargne	169 224	171 724	159 944	1,5%	-6,9%
Dépôts à terme	122 786	112 594	96 251	-8,3%	-14,5%
Autres dépôts et comptes créditeurs*	46 103	45 075	49 281	-2,2%	9,3%
Titres de créances émis ⁽¹⁾	53 423	52 703	52 076	-1,3%	-1,2%
Emprunts Financiers Extérieurs	11 367	11 778	10 900	3,6%	-7,5%
Total ressources	1 130 210	1 163 985	1 161 919	3,0%	-0,2%

Mdh - Source : GPBM - * Dépôts non rémunérés * Hors CIH et CAM

⁽¹⁾ Certificats de Dépôts+ emprunts obligataires émis+Autres titres de créances émis

Commentaires

Revue analytique 2023 - 2024

Au terme de l'année 2024, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'est établi à plus de 1 161,9 Mrds Dh, soit une baisse de 0,2% par rapport à fin décembre 2023. Cette évolution provient essentiellement de la conjugaison des éléments suivants :

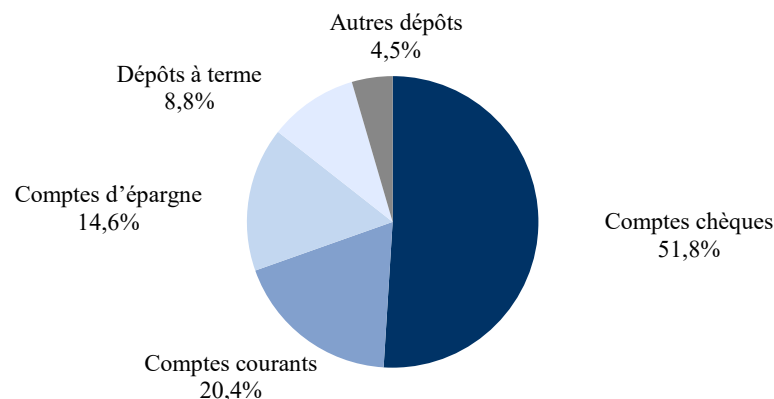
- Légère hausse des dépôts de la clientèle de 0,02% pour s'établir à 1 096,7 Mdh provenant essentiellement de celle des comptes chèques (+4,5%) et des autres dépôts et comptes courants (+9,3%) ;
- Baisse des dettes envers les établissements de crédits (-26,6%) ;
- Baisse des titres de créance émis (-1,2%).
- Hausse des emprunts financiers extérieurs (-7,5%).

Revue analytique 2022 – 2023

Au terme de l'année 2023, l'ensemble des ressources collectées par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'est établi à plus de 1 163,9 Mrds Dh, soit une hausse de 3,0% par rapport à fin décembre 2022. Cette évolution provient essentiellement de la conjugaison des éléments suivants :

- Hausse des dépôts de la clientèle de 3,2% pour s'établir à 1 096,5 Mdh provenant essentiellement de celle des comptes chèques (+5,3%), des comptes d'épargne (+1,5%), des comptes courants (+7,2%) ;
- Hausse des dettes envers les établissements de crédits (+3,2%) ;
- Baisse des titres de créance émis (-1,3%).
- Hausse des emprunts financiers extérieurs (+3,6%).

Répartition des dépôts clientèle au 31/12/2024



Source : GPBM - Dépôts des banques commerciales * Hors CIH et CAM

b. Évolution des crédits

Les crédits clientèle des banques commerciales ont évolué comme suit sur la période considérée :

En Mdh	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Créances sur les sociétés de financement	62 833	66 667	66 398	6,1%	-0,4%
Comptes ordinaires des sociétés de financement	3 079	2 552	4 129	-17,1%	61,8%
Comptes et prêts de trésorerie à terme	8 814	8 107	8 549	-8,0%	5,4%
Prêts financiers	50 940	56 008	53 720	9,9%	-4,1%
Autres	0	0	0	Ns	Ns
Créances sur la clientèle	936 395	976 280	912 732	4,3%	-6,5%
Crédits de trésorerie	171 709	162 760	139 518	-5,2%	-14,3%
Crédits à l'équipement	197 770	218 706	238 860	10,6%	9,2%
Crédits à la consommation	53 495	53 334	51 720	-0,3%	-3,0%
Crédits immobiliers	250 996	252 365	237 156	0,5%	-6,0%
Autres crédits	99 639	114 475	98 214	14,9%	-14,2%
Créances en souffrance brutes	84 791	88 658	80 652	4,6%	-9,0%
Total Crédits	999 229	1 042 947	979 130	4,4%	-6,1%

Le taux de contentieux du secteur a évolué comme suit sur la période considérée :

En Mdh	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Créances sur la clientèle	936 395	976 280	912 732	4,3%	-6,5%
Créances en souffrance brutes	84 791	88 658	80 652	4,6%	-9,0%
Taux de contentieux secteur*	9,1%	9,1%	8,8%	+0,02 pts	-0,2 pts

Source : GPBM. * Taux de contentieux du secteur = créances en souffrance brutes/créances clients * Hors CIH et CAM

Revue analytique 2023 - 2024

Au titre de l'exercice 2024, le total des crédits à l'économie a affiché une baisse de 6,1% pour s'établir à près de 979,1 Mrds Dh. Cette hausse est attribuable aux éléments suivants :

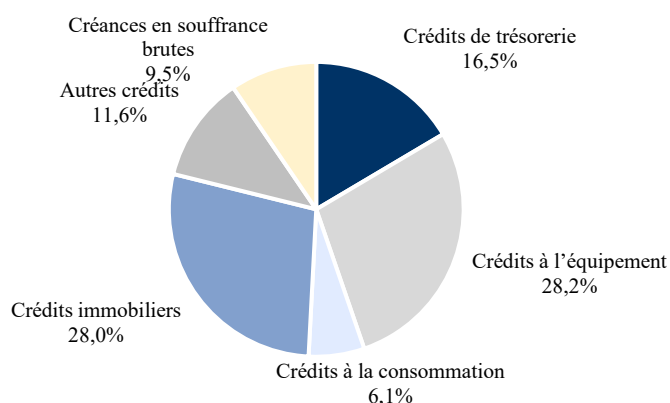
- Les créances sur la clientèle qui ont baissé de 6,5% au cours de l'exercice 2024 pour s'établir à 912,7 Mrds. Cette croissance est due principalement à :
 - ✓ La baisse des crédits de trésorerie de 23,2 Mrds Dh soit une variation de 14,3% contre fin décembre 2023 ;
 - ✓ La baisse des crédits immobiliers de 15,2 Mrds Dh soit une variation de 6,0% contre fin décembre 2023 ;
 - ✓ La baisse des autres crédits de 16,3 Mrds Dh soit une variation de 14,2% contre fin décembre 2023.
- Au terme de l'exercice 2024, le taux de contentieux du secteur s'établit à 8,8%, soit une baisse de 0,2 points par rapport à fin décembre 2023.

Revue analytique 2022 - 2023

Au titre de l'exercice 2023, le total des crédits à l'économie a affiché une hausse de 4,4% pour s'établir à près de 1 042,9 Mrds Dh. Cette hausse est attribuable aux éléments suivants :

- Les créances sur la clientèle qui ont augmenté de 4,3% au cours de l'exercice 2023 pour s'établir à 976,3 Mrds. Cette croissance est due principalement à :
 - ✓ La hausse des crédits à l'équipement de 20,9 Mrds Dh soit une variation de 10,6% contre fin décembre 2022 ;
 - ✓ La baisse des autres crédits de 14,8 Mrds Dh soit une variation de 14,9% contre fin décembre 2022 ;
 - ✓ La hausse des crédits immobiliers de 1,4 Mrds Dh soit une variation de 0,5% contre fin décembre 2022 ;
- Au terme de l'exercice 2023, le taux de contentieux du secteur s'établit à 9,08%, soit une hausse de 0,02 points par rapport à fin décembre 2022.

Répartition des crédits clientèle au 31/12/2023



Source : GPBM - Crédits clientèles des banques commerciales * Hors CIH et CAM

c. Évolution des taux de transformations

En Mdh	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Crédit à l'économie	999 229	1 042 947	979 130	4,4%	-6,1%
Dépôts à la clientèle	1 062 607	1 096 455	1 096 707	3,2%	0,0%
Taux de transformation secteur*	94,0%	95,1%	89,3%	+1,1 pts	-5,8 pts

En Mdh – *taux de transformation = (crédit à l'économie / Dépôts à la clientèle)*100 * Hors CIH et CAM

Source : GPBM

Au titre de l'exercice 2024, le taux de transformation du secteur s'établit à 89,3% vs. 95,1% en 2023.

IV.1.2. Évolution des opérations de hors bilan

Présentation de l'évolution des engagements hors bilan des banques commerciales marocaines* sur la période 2022-2024 :

En Mdh	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Engagements de financement donnés	193 893	194 609	231 769	0,4%	19,1%
Engagements de garantie donnés	177 589	178 380	190 372	0,4%	6,7%
Engagements donnés	371 482	372 988	422 141	0,4%	13,2%

Source : GPBM * Hors CIH et CAM

En Mdh	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Engagements de financement reçus	4 291	5 711	13 169	33,1%	>+100%
Engagements de garantie reçus	144 967	145 429	153 225	0,3%	5,4%
Engagements reçus	149 258	151 140	166 394	1,3%	10,1%

Source : GPBM * Hors CIH et CAM

Revue analytique 2023 - 2024

Au terme de l'année 2024, l'ensemble des engagement donnés par les banques commerciales (hors CAM et CIH) se sont établis à plus de 422,1 Mrds dh, soit une hausse de 13,2% par rapport à fin décembre 2023.

Cette hausse se base sur la forte hausse des engagements de financement donnés qui a augmenté de 19,1% sur la période 2023-2024 pour atteindre 231,8 Mrds dh en 2024 contre 194,6 Mrds Dh en 2023.

L'ensemble des engagements reçus par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'établissent à 166,4 Mrds Dh en 2024 soit une hausse de 10,1% par rapport à l'exercice 2023.

Revue analytique 2022 - 2023

Au terme de l'année 2023, l'ensemble des engagement donnés par les banques commerciales (hors CAM et CIH) se sont établis à plus de 373,0 Mrds dh, soit une hausse de 0,4% par rapport à fin décembre 2022.

Cette hausse se base sur la forte hausse des engagements de financement donnés qui a augmenté de 0,4% sur la période 2022-2023 pour atteindre 194,6 Mrds dh en 2023 contre 193,6 Mrds Dh en 2022.

L'ensemble des engagements reçus par les banques commerciales (hors CAM et CIH) s'établissent à 151,1 Mrds Dh en 2023 soit une hausse de 1,3% par rapport à l'exercice 2022.

Au titre de l'exercice 2024, les six premières banques marocaines représentent 94,7% des engagements donnés par les banques commerciales.

	AWB	BCP	BoA	SG	BMCI	CDM	Cumul*
Total des engagements donnés	217 439	95 369	31 160	21 948	20 253	13 502	399 671
Total des engagements reçus	39 910	42 980	17 072	16 029	8 458	2 898	127 346

Source : GPBM* Hors CIH et CAM

Les parts de marché au niveau des engagements hors bilan des six principaux acteurs sur le marché bancaire marocain, en 2024, se présentent comme suit :

Parts de marché*	AWB	BCP	BoA	SG	BMCI	CDM	Cumul*
Total des engagements donnés	51,5%	22,6%	7,4%	5,2%	4,8%	3,2%	94,7%
Total des engagements reçus	24,0%	25,8%	10,3%	9,6%	5,1%	1,7%	76,5%

Source : GPBM - * Parts de marché calculées sur l'encours des banques commerciales * Hors CIH et CAM

Pour les engagements donnés au terme de l'exercice 2024, le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements donnés (Attijariwafa bank, BCP, Bank Of Africa et SG) s'élève à 86,7%.

Le cumul des parts de marché des quatre plus grandes banques commerciales du pays en matière d'engagements reçus (Attijariwafa bank, BCP, Bank Of Africa, SG) s'élève à 69,7% au 31 décembre 2024.

Attijariwafa bank occupe la deuxième place en termes d'engagements reçus (part de marché de 24,0%), et la première place en termes d'engagements donnés (part de marché de 51,5%).

IV.1.3. Activités d'Attijariwafa bank

Le groupe Attijariwafa bank est structuré autour de trois pôles opérationnels correspondant aux principales activités du groupe et de deux pôles supports qui viennent consolider l'organisation de la banque.

Les cinq pôles d'Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- pôle Banque de Détail Maroc et Europe ;
- pôle Corporate Banking, Markets & Investor Solutions;
- pôle Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées ;
- pôle Gestion Globale des Risques Groupe ;
- pôle Transformation, Innovation, Technologies et Opérations.

a. Le pôle Banque de Détail Maroc et Europe

Ce pôle, qui regroupe le Marché des Particuliers et des Professionnels, le Marché des Marocains Résidents à l'Étranger « MRE », le Marché de l'Entreprise (PME & TPE), la Banque Privée, Banque Multicanal et la Transformation Digitale et Smart up représente un marché prioritaire pour la banque.

Marché des Particuliers et des Professionnels

Pour consolider son positionnement de leader et répondre aux orientations stratégiques décidées par Attijariwafa bank, le Marché des Particuliers et Professionnels a mis en place des moyens de développement et de croissance visant la conquête en s'appuyant sur une approche marketing différenciée par marché cible.

Cette approche est basée sur le lancement de produits innovants et la diversification des offres pour atteindre les objectifs stratégiques.

La gamme de produits dédiée à ce marché est très étoffée, ce qui permet de cerner les différents besoins de la clientèle dont l'exigence ne cesse de croître dans un marché de plus en plus concurrentiel.

L'essentiel de la mission du réseau du Marché des Particuliers et des Professionnels est d'assurer la vente de produits et services, développés et labellisés par Attijariwafa bank mais pouvant être gérés par d'autres entités du groupe, à savoir, Wafa Assurance, Wafasalaf, Wafa Immobilier, Wafa Gestion, Wafabail.

L'organisation commerciale des agences du Marché des Particuliers et des Professionnels est caractérisée par la segmentation du portefeuille client selon plusieurs critères tels que la nature d'activité (par catégorie socioprofessionnelle), le montant de l'épargne, les mouvements du compte, etc. Ainsi, chaque segment de clients, « grand public » ou « affluent », est regroupé au sein d'un portefeuille homogène.

La banque a également mis en place des modèles économiques complémentaires pour le développement du réseau, permettant ainsi à d'autres franges de la population d'accéder aux services bancaires et financiers.

Principaux indicateurs de la Banque des Particuliers et Professionnels⁴⁶

⁴⁶ Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2024, les principaux indicateurs de la « Banque des Particuliers et Professionnels » se présentent comme suit :

- nombre d'agences : 1 276 au 31 décembre 2024 vs. 1 275 au 31 décembre 2023
- nombre de clients : 5 736 252 au 31 décembre 2024 vs. 5 249 314 au 31 décembre 2023
- crédits distribués : 52,0 Mrds Dh au 31 décembre 2024 vs. 51,6 Mrds Dh au 31 décembre 2023
- dépôts de la clientèle : 108,1 Mrds Dh au 31 décembre 2024 vs. 101,3 Mrds Dh au 31 décembre 2023
- part de la Banque des Particuliers et Professionnels dans les dépôts de la banque : 25,78%

Marché des Marocains Résidents à l'Étranger

Plaçant la diaspora marocaine au cœur de sa stratégie de développement, Attijariwafa bank se positionne comme un acteur de référence en matière d'« Immigrant Banking ». Ainsi, un modèle économique a été construit lui permettant de servir et d'accompagner le client ici et là-bas, à savoir dans son pays d'origine – le Maroc – et son pays de résidence.

Tirant profit de la réussite de son modèle avec les Marocains résidant à l'étranger en Europe, Attijariwafa bank a capitalisé sur ce succès pour le dupliquer aux autres diasporas servies par le groupe. A cet effet, Attijariwafa bank Europe, filiale européenne du groupe, est devenue l'interlocuteur de référence et le partenaire privilégié auprès des Tunisiens, des sénégalais, des ivoiriens et des maliens en Europe.

Les principales composantes de ce modèle économique se déclinent comme suit :

- Un réseau physique d'agences et de bureaux de représentation dans les pays où les MRE sont installés en nombre :
 - ✓ Attijariwafa bank Europe et ses succursales, filiale disposant de licences bancaires avec un réseau d'agences, et une présence dans 6 pays en Europe (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Italie, et Espagne) ;
 - ✓ Des bureaux de représentation en Suisse, en Angleterre⁴⁷, au Canada et au Moyen Orient (en Arabie Saoudite, aux Emirats Arabes Unis, au Qatar)
- Un réseau de partenaires permettant aux clients d'Attijariwafa bank d'accéder à des réseaux de distribution dans les pays de non-présence du Groupe ;
- Des réseaux de distribution dans le pays d'origine, animés de manière spécifique ;
- Une offre de produits et services bancaires couvrant l'ensemble des besoins du client en termes d'« immigrant banking » et de « migrant bank » ;
- Des organisations dédiées au niveau des filiales en Europe et en Afrique, assurant le pilotage du marché, l'animation des réseaux, le marketing stratégique et opérationnel.

Principaux indicateurs de la Banque des Marocains Résidents à l'Étranger⁴⁸

Au 31 décembre 2024, les principaux indicateurs de la « Banque des Marocains Résidents à l'Étranger » se présentent comme suit :

- dépôts de la clientèle MRE : 61,0 Mrds Dh (vs. 57,9 Mrds Dh fin 2023) ;
- nombre de réseaux en Europe (agences et bureaux de représentation) : 45 (vs 45 fin 2023) ;
- nombre de comptes MRE (clients) : 876 163 (vs. 849 044 fin 2023).

Marché de l'Entreprise

Un dispositif d'accompagnement financier et non financier spécifique aux Entreprises

Accompagner et soutenir le développement des PME et Grandes Entreprises, telle est la mission du Marché des Entreprises qui déploie en permanence un dispositif dédié construit autour de trois leviers principaux :

⁴⁷Le bureau de représentation de Londres est une société financière depuis 2017.

⁴⁸ Source : Attijariwafa bank

- Une offre de produits et services financiers innovants et adaptés pour répondre aux attentes et aux besoins spécifiques de chaque typologie de clients : banque au quotidien, solutions de financement, opérations à l'international, assurance, assistance...
- Des solutions digitales pour accélérer la digitalisation des entreprises et optimiser leurs interactions avec la banque : banque à distance, solutions de gestion des encaissements et des décaissements, solutions digitales pour les opérations à l'international...
- Des services non financiers axés sur le conseil, l'information, la formation et la mise en relation pour accompagner le développement des affaires avec efficacité.

Un réseau d'agences dédiées offrant des services à valeur ajoutée

Conscient que la régionalisation est un levier fondamental pour contribuer à l'essor économique et social du pays, le groupe Attijariwafa bank a opté pour une organisation régionale afin de mettre à la disposition de ses clients des interlocuteurs qui les accompagnent au niveau local. Le Groupe privilégie ainsi la proximité avec sa clientèle et réinvente sans cesse l'expérience clients afin d'offrir un service de qualité basé sur l'écoute, le conseil et la célérité de traitement.

En appui à son réseau d'agences, Attijariwafa bank a mis sur pied un réseau de Centres d'Affaires et des Succursales Entreprises pour les PME et GE : Ces centres d'expertise au nombre prennent en charge les besoins complexes des entreprises dans des domaines pointus tels que le Trade, le Cash Management, le digital... et offrent une panoplie riche de services financiers et non financiers par des conseillers spécialisés. Ces entités sont soutenues et accompagnées par des experts métiers en central ou dans des filiales spécialisées.

Un engagement au service du développement économique

Afin de contribuer efficacement au développement des différents secteurs de l'économie et soutenir le tissu productif marocain, Attijariwafa bank multiplie les actions au service de la croissance économique :

- Lancement du programme « Plan Entreprise » axé sur l'accompagnement sur mesure des entreprises et décliné pour ce faire, selon une approche sectorielle et thématique permettant de répondre de manière adaptée aux besoins et préoccupations de chaque secteur afin de contribuer efficacement à son développement et renforcer son rôle de locomotive de l'économie.
- Mise en place de protocoles d'accord pour le financement des TPME.
- Soutien actif des programmes étatiques en faveur de l'entreprise.
- Aide aux entreprises en difficultés de trésorerie pour leur restructuration financière.
- Engagements annuellement pour la mise en place d'enveloppes importantes de crédits en faveur des PME/GE.
- Soutien inconditionnel des entreprises pendant la crise sanitaire et répondre à leurs besoins par la mise en place des crédits spécifiques pendant les périodes COVID-19 et Post COVID et d'un processus de report d'échéances.

Principaux indicateurs de la Banque de l'Entreprise⁴⁹

Au 31 décembre 2024, les principaux indicateurs de la banque de l'entreprise se présentent comme suit :

- engagements PME et TPE : 89,0 Mrds Dh (vs. 89,6 Mrds Dh fin 2023)
- nombre de clients PME et TPE : 1,4 Mrds (vs. 1,4 Mrds fin 2023)
- nombre de centres d'affaires : 32 (vs. 32 fin 2023) ;
- nombre de succursales entreprises : 4 (vs. 5 fin 2023).

Marché de la TPE et de l'entrepreneuriat

Un dispositif d'accompagnement financier et non financier spécifique à la petite entreprise

⁴⁹ Source : Attijariwafa bank

Accompagner et soutenir le développement des petites entreprises mais également des autoentrepreneurs et des porteurs de projets, telle est la mission du Marché de la TPE et de l'Entrepreneuriat qui déploie en permanence un dispositif dédié construit autour de trois leviers principaux :

- Une offre de produits et services financiers innovants et adaptés pour répondre aux attentes et aux besoins spécifiques de chaque typologie de clients (TPE individuelle, TPE Personnes morales et Autoentrepreneurs) : banque au quotidien, solutions de financement, opérations à l'international, assurance, assistance...
- Des solutions digitales pour accélérer la digitalisation des entreprises et optimiser leurs interactions avec la banque : banque à distance, solutions de gestion des encaissements et des décaissements, solutions digitales pour les opérations à l'international...
- Des services non financiers axés sur le conseil, l'information, la formation et la mise en relation pour accompagner le développement des affaires avec efficacité.

Un réseau d'agences dédiées offrant des services à valeur ajoutée

Conscient que la régionalisation est un levier fondamental pour contribuer à l'essor économique et social du pays, le groupe Attijariwafa bank a opté pour une organisation régionale afin de mettre à la disposition de ses clients des interlocuteurs qui les accompagnent au niveau local. Le Groupe privilégie ainsi la proximité avec sa clientèle et réinvente sans cesse l'expérience clients afin d'offrir un service de qualité basé sur l'écoute, le conseil et la célérité de traitement.

En appui à son réseau d'agences, Attijariwafa bank a mis sur pied des réseaux dédiés :

- Des Centres TPE, pour servir les porteurs de projets, les auto-entrepreneurs et les Très Petites Entreprises ont été mis en place en vue de leur apporter l'expertise nécessaire pour accompagner leur développement, en particulier à travers le financement.
- Des Centres Dar Al Moukawil qui offrent gratuitement aux porteurs de projets, auto-entrepreneurs et Très Petites Entreprises, clients et non clients, la possibilité de bénéficier de plusieurs services d'accompagnement : des informations riches liées à l'entrepreneuriat, des conseillers dédiés, des séances de formation quotidiennes, ainsi que des services de mise en relation (BtoB et journées marchés).

Un engagement au service du développement économique

Afin de contribuer efficacement au développement des différents secteurs de l'économie et soutenir le tissu productif marocain, Attijariwafa bank multiplie les actions au service de la croissance économique :

- Lancement du programme « Ana Maak » élaboré autour de 30 projets et étalé sur 3 ans est axé sur la facilité de l'accès au financement des jeunes porteurs de projets, des auto-entrepreneurs, des micro-entreprises et des TPE de l'informel aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, ainsi que des PME exportatrices vers l'Afrique, l'amélioration de l'expérience client et l'accélération de la digitalisation
 - ✓ Conventions pour l'encouragement de l'entrepreneuriat et l'accélération du développement des Petites Entreprises avec les opérateurs économiques, la sphère publique, les acteurs associatifs...
 - ✓ Protocoles d'accord pour le financement des TPE.
 - ✓ Soutien actif des programmes étatiques en faveur des TPE mais également des autoentrepreneurs et des porteurs de projets
 - ✓ Aide aux entreprises en difficultés de trésorerie pour leur restructuration financière.
- Soutien à l'accélération du business avec le dispositif Dar Al Moukawil qui ne cesse de s'enrichir de nouveaux services pour offrir aux entrepreneurs et aux porteurs de projets un accompagnement en constante amélioration.

Principaux indicateurs du Marché de la TPE et de l'entrepreneuriat

A fin décembre 2024, les principaux indicateurs du Marché de la TPE et de l'entrepreneuriat se présentent comme suit :

- Engagement TPE : 12,1 milliards Dh à fin 2024 (vs. 13,8 milliards Dh à fin 2023) ;
- Nombre de clients TPE : 1 365 563 à fin 2024 (vs. 1 297 925 à fin 2023) ;
- Nombre de centres TPE : 121 à fin 2024 (vs. 132 à fin 2023) ;
- Nombre de centres Dar Al Moukawil : 21 à fin 2024 (vs. 20 à fin 2023).

La Banque Privée

Attijariwafa bank a développé un savoir-faire en matière de Banque Privée et a adapté en permanence sa stratégie et son modèle organisationnel de manière à se conformer aux meilleures pratiques internationales en la matière. Le modèle économique est construit autour des éléments suivants :

- une équipe commerciale dédiée de « Private Banker » et de « Conseillers Patrimoniaux » spécialisés dans le métier de la banque privée ;
- Une Family Office qui offre aux familles clientes une véritable valeur ajoutée dans la gestion de leur patrimoine
- une prise en charge de la clientèle dans des espaces privés dédiés à ce segment de clientèle ;
- une offre de produits et services adaptés :
 - ✓ produits de placement diversifiés permettant d'investir dans différentes classes d'actifs et instruments (Gestion d'actifs, marchés des capitaux, Bourse, Private Equity ...)
 - ✓ conseil juridique et fiscal.

Les solutions patrimoniales proposées aux clients sont planifiées et mises en œuvre par l'équipe ingénierie patrimoniale avec l'appui technique et l'expertise reconnue des spécialistes métiers du groupe.

Appuyée par ses entités supports destinées à améliorer l'efficacité commerciale et opérationnelle, l'organisation de la Banque Privée assure la couverture régionale de l'ensemble du territoire.

La Banque Multicanal

Attijariwafa bank veille au développement des différents canaux alternatifs de distribution à travers la Banque Multicanal. Celle-ci met à disposition des clients toute une gamme de services à travers le canal téléphonique, Internet, les SMS et les Guichets Automatiques Bancaires.

A 31 décembre 2024, la banque dispose de 1 560 distributeurs et guichets automatiques.

Marketing stratégique

Afin d'accompagner la Banque dans sa stratégie « Energie 2020 » qui place le client au centre de ses préoccupations, la Banque de détail a créé un département Marketing Stratégique dont l'ambition est de positionner Attijariwafa bank comme la banque relationnelle de référence pour tous les clients, à travers un modèle proactif, centré sur l'analyse et la satisfaction des besoins de la clientèle.

Cette ambition passe par de nombreux projets structurants autour de l'évolution des frontaux de vente dans une logique omnicanale, l'optimisation des outils et de l'organisation commerciale pour mieux servir les besoins de la clientèle, l'enrichissement des outils du Centre de Relation Client et l'élargissement de ses prérogatives, ainsi que le développement d'outils d'aide à la vente qui permettront aux commerciaux de répondre plus efficacement aux besoins personnalisés des clients.

b. Le pôle Corporate Banking, Markets & Investor Solutions

Banque de Financement

Cette ligne métier constitue une plate-forme globale de financements Corporate, financement de projets et syndication soutenus par un dispositif Coverage permettant d'adresser les besoins de la clientèle Corporate, institutionnelle et Etats dans l'ensemble de nos pays de présence.

Elle s'articule autour des entités suivantes :

- Corporate Banking - Etablissements Publics & Télécoms
- Corporate Banking - Institutionnels, Ago & Immobilier
- Corporate Banking - industries et Groupe Al Mada
- **Financement de Projets** : entité en charge de l'origination et montage de financements structurés ;
- **Syndication** : entité en charge d'optimiser nos interventions dans des opérations de financement de taille importante, à travers un processus efficace de syndication auprès des banques et institutions partenaires.
- **Coverage** : entité chargée d'accompagner nos clientèles multinationales, et grands groupes marocains, panafricains ou étrangers implantés dans plusieurs de nos pays de présence.
- **Attijari Middle East (Dubai)** : entité en charge du développement de l'activité Coverage au Moyen Orient.

Conseil

Cette ligne métier a pour vocation l'accompagnement de la clientèle Corporate et Etats dans le cadre des activités de conseil financier.

Attijari Finances Corp. est présente sur l'ensemble des métiers du Corporate Finance tels que :

- Fusions-Acquisitions (M&A) : préparation et mise en œuvre d'opérations de cession ou de rapprochement que ce soit par voie d'acquisition, de fusion, de partenariat ou d'échange d'actifs ;
- Equity Capital Market (ECM) : montage d'émissions en capital pour les entreprises notamment par une introduction en bourse (IPO), une augmentation de capital... ;
- Debt Capital Market (DCM) : montage et structuration d'émissions de titres de créances négociables pour les entreprises (billets de trésorerie, bons de sociétés de financement, obligations classiques, obligations subordonnées...) ;
- Structuration financière ;
- Privatisations.

La ligne métier Conseil intervient dans l'ensemble de nos pays de présence en s'appuyant sur ses équipes au Maroc (Attijari Finances Corp.), en Tunisie (Attijari Finances Tunisie) et en Côte d'Ivoire (Attijari Finances Côte d'Ivoire). Cette entité assure également l'animation de l'activité Conseil au sein des filiales du Pôle au Moyen Orient (Attijari Middle East) et en Afrique centrale (Attijari Securities Central Africa).

Banque d'Investissement Groupe

Cette ligne métier regroupe les activités suivantes :

- **Asset Management Services** : ensemble d'activités liées à la gestion d'actifs pour compte de tiers (Wafa Gestion), à la titrisation (Attijari Titrisation), au capital investissement (Attijari Invest) et à la conservation de titres (Custody).
- **Brokerage & Recherche** : ensemble d'activités liées à l'intermédiation boursière (Attijari Intermédiation), et à la recherche (Attijari Global Research).
- **Filiales CIB à l'international** :
 - ✓ **Afrique subsaharienne**, les filiales Attijari Securities Central Africa (Douala), Attijari Securities West Africa (Abidjan), et Attijari Asset Management (Dakar) opérant dans les métiers du conseil, de l'intermédiation boursière, de la gestion d'actifs et de la conservation de titres ;
 - ✓ **En Tunisie**, les filiales Attijari Gestion, Attijari Intermédiation et Attijari Sicar, opérant dans les métiers de la gestion d'actifs, de l'intermédiation boursière et du capital investissement.

Principaux indicateurs de la Banque de Financement et d'Investissement⁵⁰

Les principaux indicateurs de la Banque de Financement et d'Investissement se présentent comme suit :

- indicateurs de l'activité de la Banque de Financement au 31 décembre 2024 :
 - ✓ engagements Grandes Entreprises : 127 Mrds Dh (vs. 111 Mrds à fin 2023) ;
 - ✓ nombre de clients Grandes Entreprises : 1 708 (vs. 1 678 à fin 2023) ;
- indicateurs de l'activité gestion d'actifs au 31 décembre 2024 :
 - ✓ encours d'actifs sous gestion : 141 Mdh ;
 - ✓ part de marché : 28,1%

Marchés de Capitaux Groupe

En tant que plate-forme globale, l'entité Marchés de Capitaux Groupe a pour vocation de renforcer le leadership du Groupe à travers (i) le développement soutenu de l'innovation et de l'origination tant auprès de la clientèle Corporate, GE, PME, qu'auprès des Etats, (ii) le développement maîtrisé des activités de marchés au Maroc et au sein des filiales de la BDI, (iii) et le déploiement d'une étroite synergie commerciale avec les autres entités du pôle CIB. Elle s'articule autour des entités suivantes :

- Marchés de Capitaux Maroc : entité en charge du pilotage et du développement de nos activités de marchés de capitaux au Maroc ;
- Direction des Activités de Marchés de capitaux à l'International (D.A.M.I) : entité en charge du pilotage et du développement de nos activités de marchés à l'international ;
- Structuration Groupe : entité en charge de la structuration de nouveaux produits et solutions à forte valeur ajoutée ;
- Middle Office et Risk Management : entité en charge du suivi et du contrôle des opérations et des données de marchés ainsi que de la mesure des risques et des résultats.

Offre MCG :

- Produits de taux et de change, dérivés de change et matières premières, structuration financière.
- Produits de financement et d'investissement : crédits spots, financements en devises, placements dans des opérations de pension, acquisition sur le marché primaire et secondaire, commercialisation de Bons du Trésor et de titres de créances.

Principaux indicateurs de la Banque de Marchés des Capitaux⁵¹

Au 31 décembre 2024, les principaux indicateurs de la « Banque de marchés des Capitaux » se présentent comme suit :

- indicateurs de l'activité intermédiation boursière :
 - volume de transactions sur le marché central : 26,4 Mrds Dh (vs. 17,2 Mrds Dh à fin 2023) ;
 - part de marché sur le marché central : 21,8% (vs. 25,8% vs fin 2023) ;
 - volume de transactions sur le marché global : 49,6 Mrds Dh (vs. 22,0 Mrds Dh à fin 2023) ;
 - part de marché sur le marché global : 25,1% (+8,1 pts vs fin 2023) ;
- indicateurs de l'activité salle des marchés :
 - volume global de change traité : 1 490 Mrds Dh (vs. 1 518 Mrds Dh en 2023) ;
 - volume global Options de change : 44,58 Mrds Dh (vs. 44,0 Mrds Dh en 2023) ;
- indicateurs de l'activité Custody :
 - volume des titres en conservation : 749 Mrds Dh à fin décembre 2024 (vs. 647 Mrds Dh en 2023) ;

⁵⁰ Source : Attijariwafa bank

⁵¹ Source : Attijariwafa bank

- part de marché : 34,75% (vs. 34,34% en 2023) ;

Cash Management & Paiements

Cette ligne métier offre aux clients Corporate, entreprises et institutions financières des solutions d'optimisation de trésorerie, de digitalisation de la gestion des encaissements et décaissements, de traçabilité des flux, de dématérialisation des moyens de paiement et de gestion de comptes à travers des services de banque à distance.

En constante écoute du marché et des besoins clients, elle contribue activement à impulser une dynamique d'innovation permettant un enrichissement permanent de son catalogue produits et services et ce, en étroite synergie avec les entités du pôle CIB.

Cette ligne métier a également pour vocation de développer les dépôts et les flux de la clientèle Corporate et Entreprise. Elle intervient dans le développement de l'activité des paiements domestiques et internationaux, ainsi que l'accompagnement des filiales internationales du groupe dans la structuration et le développement de l'activité Cash Management & Paiements.

Elle est structurée autour de deux entités :

- **Cash Management Corporate & International** : entité chargée d'accompagner la clientèle Corporate et multinationale, ainsi qu'aux filiales du Groupe internationales dans le développement de l'activité Cash Management.
- **Cash Management Entreprise & Canaux** : entité chargée du développement de l'activité Cash Management auprès de la clientèle Entreprise ainsi que du déploiement de solutions d'encaissement et de paiement.

Trade Finance, FI & Correspondent Banking

Cette ligne métier a pour vocation d'accompagner les activités internationales du Groupe ainsi que celles de ses clients et partenaires à travers trois entités :

- **Trade Finance** : entité en charge d'accompagner la clientèle importatrice et exportatrice de tous les segments de l'Entreprise (Corporate, GE, PME et TPE) en lui assurant le conseil technique et réglementaire, Elle assure également le déploiement de la ligne métier Trade Finance au sein des filiales BDI et AWB Europe.
- **Financial Institutions & Correspondent Banking** : cette entité a pour mission de gérer et développer de manière transverse les relations avec les institutions financières internationales clientes et fournisseurs du Groupe. Elle est aussi chargée de négocier pour le Groupe les lignes commerciales et financières nécessaires au développement de ses activités internationales et celles de ses clients.
- **Promotion du Commerce Extérieur** : cette entité a pour principale mission de promouvoir l'offre de produits et services du Groupe dédiée au commerce extérieur et à l'investissement étranger, ainsi que l'organisation et la participation à des événements dédiés au Maroc et à l'étranger, tout en assurant le rôle de Desk International Santander à l'échelle du Groupe.

Attijari International Bank

Cette filiale AIB déploie ses activités bancaires, auprès des opérateurs installés dans les zones d'accélération industrielles. Elle représente la plate-forme du groupe pour l'entrée en relation avec des multinationales et leur apporter des solutions de financement en devises.

c. Banque de Détail à l'International et Filiales de Financement Spécialisées

Sociétés de Financement Spécialisées

Cette entité supervise les filiales spécialisées de Attijariwafa bank et regroupe ce qui suit :

Offre Produits

Services Financiers Spécialisés

Crédit à la consommation (Wafasalaf)
 Financement immobilier (Wafa Immobilier)
 Transfert d'argent (Wafa Cash)
 Location longue durée (Wafa LLD)
 Leasing (Wafabail)
 Factoring (Attijari Factoring)
 Banque (Bank Assafa)

Le Groupe Attijariwafa bank dispose d'une offre para-bancaire complète via ses filiales spécialisées (crédit à la consommation, crédit immobilier acquéreur et crédit-bail). Elles constituent un relais de croissance significatif dans le développement du Groupe.

Principaux indicateurs des filiales financières

Au 31 décembre 2024, les principaux indicateurs des filiales financières se présentent comme suit :

Wafasalaf	Wafa Immobilier	Wafa Cash	Wafa LLD	Wafabail	Attijari Factoring
Effectif : 1 116	Effectif : 442	Effectif : 836	Effectif : 72	Effectif : 119	Effectif : 49
43 agences propres	56 agences	3 401 agences	8 608 véhicules gérés	Encours : 12,5 Mrds Dh	Encours global : 1 948 Mdh
Encours global : 42,4 Mrds Dh	Encours global : 73,5 Mrds Dh	Volume global des flux traités : 66,0 Mrds Dh			

Source : Attijariwafa bank

Banque De Détail à l'International

Ce domaine regroupe :

Filiales

Banque De Détail à l'international

Attijariwafa bank Egypt
 Attijari bank Tunisie
 Attijari bank Mauritanie
 CBAO Groupe Attijariwafa bank
 Crédit du Sénégal
 Société Ivoirienne de Banque
 Banque Internationale pour le Mali
 Banque Internationale pour l'Afrique au Togo
 SCB Cameroun
 Union Gabonaise de Banques
 Attijari bank Tchad
 Crédit du Congo

La Banque de Détail à l'international a pour mission de développer un réseau de banques de proximité dans les pays d'Afrique et de renforcer la présence du groupe Attijariwafa bank sur le marché asiatique et ce, dans le but d'en faire un moteur de croissance.

Elle s'appuie sur les forces, le savoir-faire et du Groupe pour :

- S'assurer que toutes les filiales bancaires en Afrique disposent de stratégies ambitieuses et réalistes, répondant aux attentes de leurs clients, de leurs actionnaires et de leurs régulateurs, de budgets précis et cohérents ainsi que tous les moyens nécessaires pour atteindre leurs objectifs de création de valeur à court et à plus long terme
- Déployer le modèle de gouvernance des filiales à l'international, le socle des normes, pratiques et valeurs du Groupe tout en veillant à l'harmonisation des process et le pilotage des activités ;

- Favoriser le déploiement de tous les métiers de la banque et le développement des activités parabancaires en exploitant au mieux les synergies avec l'ensemble des composantes du groupe Attijariwafa bank ;
- Promouvoir l'image et l'offre africaine du Groupe sur tous les marchés, et en particulier le marché asiatique et accompagner la présence asiatique en Afrique ;
- Promouvoir la dimension panafricaine du Groupe, à travers différentes initiatives, notamment le Forum International Afrique Développement et la mise en place de partenariats stratégiques impliquant les filiales BDI avec des acteurs publics, privés et institutionnels

En 2024, plusieurs pays de présence d'Attijariwafa bank ont été confrontés à des tensions politiques et institutionnelles.

- Au Sénégal, le report de l'élection présidentielle a entraîné des manifestations et une crispation politique, bien que la situation se soit stabilisée après le scrutin de mars.
- En Côte d'Ivoire, un climat d'attentisme prédomine à l'approche des échéances électorales de 2025, malgré une stabilité institutionnelle apparente.
- En Tunisie, les tensions entre le pouvoir exécutif et les partenaires internationaux, notamment sur les réformes économiques, ont persisté dans un contexte de déséquilibres budgétaires.
- En Égypte, la situation est restée fragile, marquée par une inflation élevée, la poursuite des dévaluations et un climat politique centralisé.
- Enfin, au Gabon, la transition politique post-coup d'État s'est traduite par une dégradation de la note souveraine et une visibilité réduite pour les acteurs économiques. Face à ces environnements différenciés, Attijariwafa bank adopte une gestion prudente des risques pays, tout en maintenant son engagement en faveur du financement des économies locales.

Principaux indicateurs d'Attijariwafa bank Egypt à décembre 2024⁵²

Au titre de l'année 2024, les principaux indicateurs d'Attijariwafa bank Egypt se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 63 vs. 63 à décembre 2023 ;
- crédits distribués (nets) : 19 066 Mdh vs. 14 475 Mdh à décembre 2023 ;
- dépôts des clients : 33 324 Mdh vs. 24 424 Mdh à décembre 2023 ;
- PDM dépôts : 0,8% vs. 0,7% à décembre 2023 ;
- PDM crédits : 0,7% vs. 0,8% à décembre 2023.

Principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie à décembre 2024⁵³

Au titre de l'année 2024, les principaux indicateurs d'Attijari bank Tunisie se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 182 vs. 185 à décembre 2023 ;
- crédits distribués (nets) : 25 244 Mdh vs. 24 297 Mdh à décembre 2023 ;
- dépôts des clients : 34 282 Mdh vs. 32 832 à décembre 2023 ;
- PDM dépôts : 10,9% vs. 11,4% à décembre 2023 ;
- PDM crédits : 8,9% vs. 8,2% à décembre 2023.

⁵² Source : Attijariwafa bank

⁵³ Source : Attijariwafa bank

Principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank à décembre 2024⁵⁴

Au titre de l'année 2024, les principaux indicateurs de CBAO Groupe Attijariwafa bank se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 90 vs. 90 à décembre 2023 ;
- crédits distribués (nets) : 17 848 Mdh vs. 16 649 à décembre 2023;
- dépôts des clients : 22 390 Mdh vs. 20 305 Mdh à décembre 2023;
- PDM dépôts : 14,3% vs. 13,5% à décembre 2023;
- PDM crédits : 14,0% vs. 13,1% à décembre 2023.

Principaux indicateurs du Crédit du Sénégal à fin décembre 2024⁵⁵

Au titre de l'année 2024, les principaux indicateurs du Crédit du Sénégal se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 7 vs. 7 à décembre 2023 ;
- crédits distribués (nets) : 2 891 Mdh vs. 2 907 Mdh à décembre 2023 ;
- dépôts des clients : 3 358 Mdh vs. 3 321 Mdh à décembre 2023 ;
- PDM dépôts : 2,1% vs. 2,2% à décembre 2023 ;
- PDM crédits : 2,3% vs. 2,4% à décembre 2023.

Principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali à fin décembre 2024⁵⁶

Au titre de l'année 2024, les principaux indicateurs de la Banque Internationale pour le Mali se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 48 vs. 48 à décembre 2023 ;
- crédits distribués (nets) : 2 398 Mdh vs. 2 561 Mdh à décembre 2023 ;
- dépôts des clients : 5 586 Mdh vs. 5 241 Mdh à décembre 2023 ;
- PDM dépôts : 6,2% vs. 6,4% à décembre 2023 ;
- PDM crédits : 3,2% vs. 3,9% à décembre 2023.

Principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque à décembre 2024⁵⁷

Au titre de l'année 2024, les principaux indicateurs de la Société Ivoirienne de Banque se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 68 vs. 70 à décembre 2023 ;
- crédits distribués (nets) : 18 398 Mdh vs. 17 321 Mdh à décembre 2023 ;
- dépôts des clients : 23 351 Mdh vs. 21 626 Mdh à décembre 2023 ;
- PDM dépôts : 7,7% vs. 8,6% à décembre 2023 ;
- PDM crédits : 8,5% vs. 9,1% à décembre 2023.

Principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque à décembre 2024⁵⁸

Au titre de l'année 2024, les principaux indicateurs de l'Union Gabonaise de Banque se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 22 vs. 22 à décembre 2023 ;

⁵⁴ Source : Attijariwafa bank

⁵⁵ Source : Attijariwafa bank

⁵⁶ Source : Attijariwafa bank

⁵⁷ Source : Attijariwafa bank

⁵⁸ Source : Attijariwafa bank

- crédits distribués (nets) : 4 936 Mdh vs. 4 919 Mdh à décembre 2023 ;
- dépôts des clients : 7 732 Mdh vs. 6 670 Mdh à décembre 2023 ;
- PDM dépôts : 14,4% vs. 12,7% à décembre 2023 ;
- PDM crédits : 14,3% vs. 14,3% à décembre 2023.

Principaux indicateurs du Crédit du Congo à décembre 2024⁵⁹

Au titre de l'année 2024, les principaux indicateurs du Crédit du Congo se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 28 vs. 28 à décembre 2023 ;
- crédits distribués (nets) : 2 330 Mdh vs. 2 185 Mdh à décembre 2023 ;
- dépôts des clients : 4 164 Mdh vs. 3 662 Mdh à décembre 2023 ;
- PDM dépôts : 8,7% vs. 8,6% à décembre 2023 ;
- PDM crédits : 9,5% vs. 9,1% à décembre 2023.

Principaux indicateurs d'Attijari bank Mauritanie à fin décembre 2024⁶⁰

Au titre de l'année 2024, les principaux indicateurs d'Attijari bank Mauritanie se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 26 vs. 26 à décembre 2023 ;
- crédits distribués (nets) : 1 452 Mdh vs. 1 609 Mdh à décembre 2023 ;
- dépôts des clients : 2 113 Mdh vs. 2 077 Mdh à décembre 2023 ;
- PDM dépôts : 6,2% vs. 6,9% à décembre 2023 ;
- PDM crédits : 5,9% vs. 6,6% à décembre 2023.

Principaux indicateurs de Société Commerciale de Banque Cameroun à décembre 2024⁶¹

Au titre de l'année 2024, les principaux indicateurs de Société Commerciale de Banque Cameroun se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 54 vs. 54 à décembre 2023 ;
- crédits distribués (nets) : 7 729 Mdh vs. 7 972 Mdh à décembre 2023 ;
- dépôts des clients : 11 053 Mdh vs. 11 476 Mdh à décembre 2023 ;
- PDM dépôts : 7,9% vs. 9,4% à décembre 2023 ;
- PDM crédits : 8,8% vs. 10,0% à décembre 2023.

Principaux indicateurs de Banque Internationale pour l'Afrique au Togo à décembre 2024⁶²

Au titre de l'année 2024, les principaux indicateurs de Banque Internationale pour l'Afrique au Togo se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 15 vs. 14 à décembre 2023 ;
- crédits distribués (nets) : 1 904 Mdh vs. 1 672 Mdh à décembre 2023 ;
- dépôts des clients : 2 463 Mdh vs. 1 991 Mdh à décembre 2023 ;
- PDM dépôts : 4,8% vs. 4,0% à décembre 2023 ;
- PDM crédits : 4,9% vs. 4,2% à décembre 2023.

⁵⁹Source : Attijariwafa bank

⁶⁰ Source : Attijariwafa bank

⁶¹ Source : Attijariwafa bank

⁶² Source : Attijariwafa bank

Principaux indicateurs de Attijariwafa bank Tchad à décembre 2024⁶³

Au titre de l'année 2024, les principaux indicateurs de Attijariwafa bank Tchad se présentent comme suit :

- nombre d'agences et bureaux : 1 vs. 1 à décembre 2023 ;
- crédits distribués (nets) : 350 Mdh vs. 227 Mdh à décembre 2023 ;
- dépôts des clients : 2 102 Mdh vs. 643 Mdh à décembre 2023 ;

IV.1.4. Évolution des indicateurs d'exploitation :

a. Évolution des crédits

L'encours des crédits d'Attijariwafa bank a évolué sur la période considérée comme suit :

En Mdh	2022	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Créances sur les établissements de crédits et assimilés (C1)	38 104	42 030	45 580	10,3%	8,4%
A vue	4 587	7 383	10 839	61,0%	46,8%
A terme	33 517	34 647	34 742	3,4%	0,3%
Créances sur la clientèle (C2)	238 559	255 857	277 986	7,3%	8,6%
Crédits de trésorerie et à la consommation	75 087	76 180	74 121	1,5%	-2,7%
Crédits à l'équipement	63 105	68 117	97 203	7,9%	42,7%
Crédits immobiliers	67 542	68 281	70 349	1,1%	3,0%
Autres crédits	16 499	25 585	20 507	55,1%	-19,8%
Créances acquises par affacturage	10 007	8 860	6 525	-11,5%	-26,4%
Créances en souffrance nettes de provision	4 718	6 268	6 503	32,9%	3,7%
Intérêts courus à recevoir	1 601	2 566	2 779	60,3%	8,3%
Total crédits (C1) + (C2)	276 663	297 888	323 566	7,7%	8,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes sociaux

Revue analytique 2023 – 2024

A l'exercice 2024, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à près de 323,6 Mrds Dh, en hausse de 8,6% (+25,7 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2023. Cette évolution s'explique par les principaux éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours des créances sur la clientèle de 8,6% (+22,1 Mrds Dh) à près de 278,0 Mrds Dh à fin décembre 2024, cette évolution est due essentiellement à :
 - la hausse des crédits à l'équipement de 42,7% (+29,1 Mrds Dh) par rapport à décembre 2023.
 - la hausse des crédits immobiliers de 3,0% (+2,1 Mrds Dh) par rapport à décembre 2023.
- La hausse de l'encours des créances sur les établissements de crédit et assimilés de 8,4% (3,6 Mrds Dh) à 45,6 Mrds Dh à fin décembre 2024.

Revue analytique 2022 – 2023

A l'exercice 2023, l'encours des crédits d'Attijariwafa bank s'établit à près de 297,9 Mrds Dh, en hausse de 7,7% (+21,2 Mrds Dh) par rapport à fin décembre 2022. Cette évolution s'explique par les principaux éléments conjugués suivants :

- l'amélioration de l'encours des créances sur la clientèle de 7,3% (+17,3 Mrds Dh) à près de 255,9 Mrds Dh à fin décembre 2022, cette évolution est due essentiellement à :
 - l'accroissement des intérêts courus à recevoir de 60,3% (965 Mdh) pour atteindre 2,6 Mrds Dh à fin décembre 2023 contre 1,6 à fin décembre 2022.
 - la hausse des crédits à l'équipement de 7,9% (+5,0 Mrds Dh) par rapport à décembre 2022.
- La hausse de l'encours des créances sur les établissements de crédit et assimilés de 10,3% (3,9 Mrds Dh) à 42,0 Mrds Dh à fin décembre 2023.

⁶³ Source : Attijariwafa bank

L'évolution de la structure de crédits d'Attijariwafa bank par segment de clientèle se présente comme suit :

En Mdh	2022	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Créances par décaissements nets*					
Secteur public	52 796	66 520	76 382	26,0%	14,8%
Entreprises financières	17 308	22 671	29 168	31,0%	28,7%
Entreprises non financières	93 297	90 159	91 793	-3,4%	1,8%
Autre clientèle**	73 556	73 942	77 866	0,5%	5,3%
Intérêts courus à recevoir	1 601	2 566	2 779	60,3%	8,3%
Total crédits par décaissements nets	238 559	255 857	277 986	7,3%	8,6%

Mdh - Source : Attijariwafa bank- Activité Maroc

* Hors provisions et hors crédits sur sociétés de financement

** Particuliers, commerçants

*** Y compris intérêts courus à recevoir

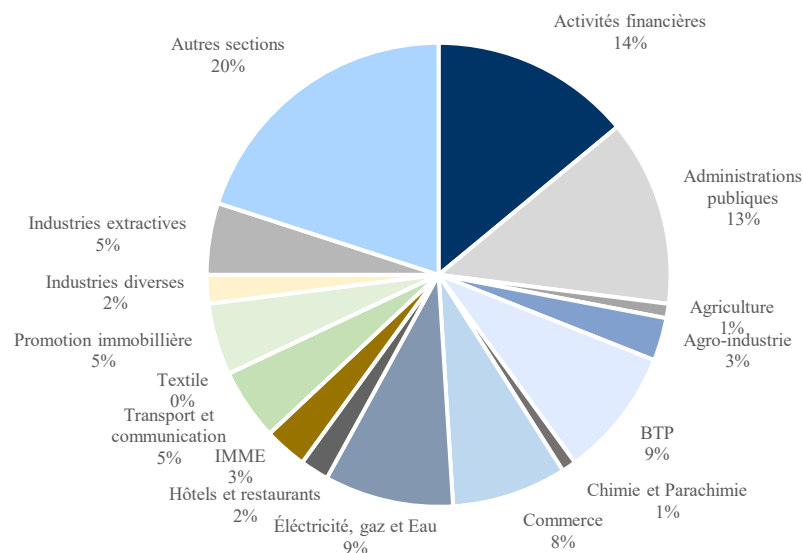
Concernant les crédits octroyés à la clientèle, Attijariwafa bank est particulièrement présente sur le segment des entreprises non financières qui représente 33,0% du total des créances sur la clientèle en 2024 et 35,2% en décembre 2023.

Pour sa part, la contribution du secteur public au total des crédits à la clientèle est à 27,5% en 2024 et à 26,0% en décembre 2023.

Par ailleurs, la ventilation des crédits d'Attijariwafa bank par secteur d'activité, au 31 décembre 2024, fait ressortir les pondérations suivantes :

- les activités financières représentent 14% du total des crédits ;
- le BTP représente 9% du total et la part de la promotion immobilière représente à 5% en 2024 ;
- les administrations publiques représentent 13% du total ;
- les I.M.M.E.⁶⁴ se sont stabilisés à 3% du total.

Ventilation des crédits par secteur d'activité au 31 décembre 2024



Source : Attijariwafa bank

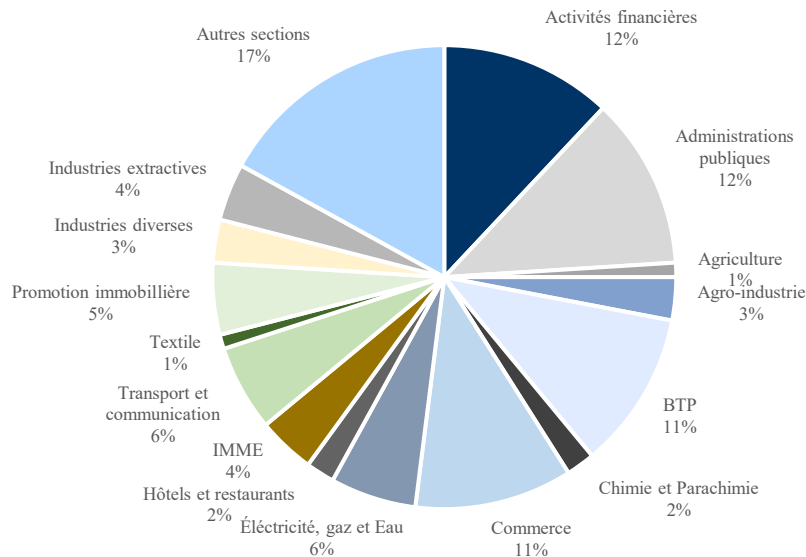
La ventilation des crédits d'Attijariwafa bank par secteur d'activité, au 31 décembre 2023, fait ressortir les pondérations suivantes :

- les activités financières représentent 12% du total des crédits ;

⁶⁴Industries métallurgiques, mécaniques et électriques

- le BTP représente 11% du total et la part de la promotion immobilière représente à 5% ;
- les administrations publiques représentent 12% du total ;
- les I.M.M.E.⁶⁵ se sont stabilisés à 4% du total.

Ventilation des crédits par secteur d'activité au 31 décembre 2023



Source : Attijariwafa bank

La ventilation des crédits par région se présente comme suit, sur la période considérée :

		déc-22	déc-23	déc-24
Corporate Center	Compte Interne/Guichet Ferme	17,80%	19,20%	19,30%
	Reseau Bank Assafa	0,00%	0,01%	0,01%
Reg Mkech-Bnimellal-Tafil	Reseau B.Mellal Khenifra	1,00%	0,85%	0,77%
	Reseau Marrakech Safi	4,10%	3,52%	3,35%
	Reseau Tensift Daraa Tafilalet	0,90%	0,82%	0,76%
Reg Tanger-Tetouan-Hoceim	Reseau Tanger Larache	2,80%	2,43%	2,35%
	Reseau Tanger-Tetouan-El Hoceima	0,00%	0,00%	0,00%
	Reseau Tetouan-El Hoceima	1,10%	0,98%	0,90%
Region Casablanca-Settat	Reseau Casa Centre	18,50%	23,86%	25,36%
	Reseau Casa Est	4,50%	3,72%	3,39%
	Reseau Casa Nord	4,20%	3,54%	3,25%
	Reseau Casa Sidi Belyout	10,50%	11,27%	11,04%
	Reseau Casa Sud	5,70%	3,73%	3,55%
	Reseau Pp Casa Centre	0,00%	0,00%	0,00%
	Reseau Pp Casa Nord	0,00%	0,00%	0,00%
	Reseau Pp Casa Sud	0,00%	0,00%	0,00%
	Reseau Settat El Jadida	1,40%	1,63%	1,58%
Region Fes-Meknes	Reseau Fes Taza	2,80%	2,49%	2,29%
	Reseau Meknes	1,60%	1,35%	1,23%

⁶⁵Industries métallurgiques, mécaniques et électriques

Region Oriental	Reseau Nador	0,40%	0,37%	0,35%
	Reseau Oujda Berkane	1,10%	1,01%	0,95%
Region Rabat-Sale-Kenitra	Reseau Kenitra Gharb	1,90%	1,73%	1,62%
	Reseau Pp Kenitra Gharb	0,00%	0,00%	0,00%
	Reseau Pp Rabat Sale Temara	0,00%	0,00%	0,00%
	Reseau Rabat Nord Sale	5,40%	5,38%	4,77%
	Reseau Rabat Sud Temara	8,80%	8,41%	8,55%
Region Souss-Massa-Sahara	Reseau Agadir Sahara	4,10%	3,69%	3,41%
	Reseau Sous Massa	1,30%	1,27%	1,23%

Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2024, la région de Casablanca demeure le principal contributeur des engagements de la banque avec 48,2% suivie toujours de la région Rabat-Sale-Kenitra (14,9%).

Evolution des créances en souffrance

L'évolution des créances en souffrance nettes d'Attijariwafa bank sur la période 2022-2024 se présente comme suit :

En Mdh	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Créances en souffrance brutes	16 461	19 732	19 139	19,9%	-3,0%
(-) Provisions brutes sur créances en souffrance	11 743	13 464	12 636	14,7%	-6,1%
Total créances en souffrance nettes	4 718	6 268	6 503	32,9%	3,7%
Dont créances pré-douteuses	1 267	1 168	1 088	-7,8%	-6,8%
Dont créances douteuses	486	474	478	-2,4%	0,7%
Dont créances compromises	2 964	4 626	4 936	56,1%	6,7%
Taux de contentialité*	6,0%	6,5%	6,2%	+0,5 pts	-0,3 pts
Taux de couverture**	71,3%	68,2%	66,0%	-3,1 pts	-2,2 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes sociaux - * Créances en souffrance brutes rapportées à l'encours des crédits à la clientèle brut

**Provisions brutes sur créances en souffrance rapportées aux créances en souffrances brutes

Revue analytique 2023 – 2024 :

Les créances en souffrance s'élèvent à 6 503 Mdh en 2024, contre 6 268 Mdh en 2023, soit une hausse de 3,7%, contre une hausse de 32,9% sur la période 2022-2023. La hausse des créances en souffrance nettes est due à une baisse créances en souffrance provisionnées qui était moins importante que la baisse des créances en souffrances brutes.

La baisse du taux de contentieux, passé de 6,5 % en 2023 à 6,2 % en 2024, s'explique principalement par la croissance des encours de crédits sains, traduisant une dynamique favorable du portefeuille. Cette évolution reflète également les efforts de renforcement des dispositifs de recouvrement et de prévention du risque, ainsi qu'un assainissement progressif des portefeuilles. En parallèle, les créances en souffrance nettes de provisions ont légèrement augmenté, passant de 6 268 à 6 503 millions de dirhams, sous l'effet d'un différentiel entre les nouvelles entrées en contentieux et le niveau de provisionnement.

Revue analytique 2022 – 2023 :

Les créances en souffrance s'élèvent à 6 268 Mdh en 2023, contre 4 718 Mdh en 2022, soit une hausse de 32,9%, contre une baisse de -14,1% sur la période 2021-2022. La hausse des créances en souffrance nettes s'est traduite par une hausse du taux de contentialité qui passe de 6,0% en 2022 à 6,5% en 2023.

La hausse du taux de contentialité (+0,5 pt) et la baisse du taux de couverture (-0,2 pt) sont expliquées principalement par la hausse des créances en souffrance entre 2022 et 2023.

b. Évolution des dépôts

Dépôts

L'encours des dettes d'Attijariwafa bank a évolué comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2022	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Dettes envers les établissements de crédit (D1)	38 104	41 842	52 060	9,8%	24,4%
A vue	4 587	5 931	4 435	29,3%	-25,2%
A terme	33 517	35 911	47 625	7,1%	32,6%
Dettes envers la clientèle (D2)	273 892	294 125	334 754	7,4%	13,8%
Comptes à vue créditeurs	202 742	222 441	252 041	9,7%	13,3%
Comptes d'épargne	30 767	31 403	32 390	2,1%	3,1%
Dépôts à terme	25 308	24 874	32 238	-1,7%	29,6%
Autres comptes créditeurs	14 709	14 860	17 538	1,0%	18,0%
Intérêts courus à payer	366	548	547	49,6%	-0,1%
Total dettes (D1+D2)	311 997	335 967	386 814	7,7%	15,1%

Mdh- Source : Attijariwafa bank – Comptes sociaux

Revue analytique 2023 – 2024

Au terme de l'exercice 2024, les dettes envers la clientèle se sont établies à plus de 334,8 Mrds Dh, en hausse de 13,8% (+40,6 Mrds Dh) par rapport à fin 2023. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- L'augmentation des comptes à vue créditeur de 13,3% (+29,6 Mrds Dh) ;
- La hausse des comptes d'épargne de 3,1% (+986 Mdh) pour s'établir à près de 32,4 Mrds Dh à fin décembre 2024 ;
- L'augmentation des dépôts à terme de 29,6% (+7,4 Mrds Dh).

De plus, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une hausse de 24,4% (+10,2 Mrds Dh), pour atteindre plus de 52,1 Mrds Dh à fin décembre 2024. La hausse de l'encours de crédit à terme de 32,6% (+11,7 Mrds Dh) expliquent cette augmentation.

Revue analytique 2022 – 2023

Au terme de l'exercice 2023, les dettes envers la clientèle se sont établies à plus de 294,1 Mrds Dh, en hausse de 7,4% (+20,2 Mrds Dh) par rapport à fin 2022. Cette évolution s'explique principalement par les éléments conjugués suivants :

- L'augmentation des comptes à vue créditeur de 9,7% (+20,0 Mrds Dh) ;
- La hausse des comptes d'épargne de 2,1% (+637 Mdh) pour s'établir à près de 31,4 Mrds Dh à fin décembre 2023 ;
- La hausse des autres comptes créditeurs de 1,0% (+150 Mdh) pour s'établir à près de 14,9 Mrds Dh à fin décembre 2023.

De plus, l'encours des dettes envers les établissements de crédit a affiché une hausse de 9,8% (+3,7 Mrds Dh), pour atteindre plus de 41,8 Mrds Dh à fin décembre 2023. La hausse de l'encours des dépôts à vue de +1,3 Mrds Dh pour atteindre 5,9 Mrds Dh et la hausse de l'encours de crédit à terme de 7,1% (+2,4 Mrds Dh) expliquent cette augmentation.

L'encours des dépôts clientèle par segment de clientèle a évolué comme suit :

En Mdh	2022	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Dépôts					
Secteur public	3 512	4 703	11 642	33,9%	147,5%
Entreprises financières	7 709	9 166	8 390	18,9%	-8,5%
Entreprises non financières	59 210	64 647	78 432	9,2%	21,3%
Autre clientèle	203 095	215 060	235 743	5,9%	9,6%
Intérêts courus à payer	366	548	547	49,6%	-0,1%
Total dépôts clientèle*	273 892	294 125	334 754	7,4%	13,8%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Activité Maroc

En termes de structure du portefeuille client, la part de la catégorie « Autre clientèle », constituée de la clientèle des particuliers (commerçants, professions libérales, etc.), s'établit à 70,4% de l'encours des dépôts de la clientèle au titre de l'exercice 2024 et à 73,1% au titre de l'exercice 2023.

La ventilation des dépôts par région en pourcentage de l'encours global se présente comme suit sur la période considérée :

		déc-22	déc-23	déc-24
Corporate Center	Compte Interne/Guichet Ferme	1,00%	0,99%	0,95%
Reg Marrkech-Bnimellal-Tafil	Reseau B.Mellal Khenifra	3,40%	3,30%	3,19%
	Reseau Marrakech Safi	5,80%	6,01%	6,38%
	Reseau Tensift Daraa Tafilalet	2,10%	2,09%	2,12%
Reg Tanger-Tetouan-Hoceim	Reseau Tanger Larache	7,00%	7,04%	7,29%
	Reseau Tanger-Tetouan-El Hoceima	0,00%	0,00%	0,00%
	Reseau Tetouan-El Hoceima	3,20%	3,14%	3,14%
Region Casablanca-Settat	Reseau Casa Centre	11,20%	12,19%	11,67%
	Reseau Casa Est	8,10%	7,51%	7,78%
	Reseau Casa Nord	5,10%	5,01%	5,07%
	Reseau Casa Sidi Belyout	6,10%	5,93%	6,26%
	Reseau Casa Sud	6,70%	6,36%	6,34%
	Reseau Pp Casa Centre	0,00%	0,00%	0,00%
	Reseau Pp Casa Nord	0,00%	0,00%	0,00%
	Reseau Pp Casa Sud	0,00%	0,00%	0,00%
Region Fes-Meknes	Reseau Fes Taza	5,40%	5,29%	5,22%
	Reseau Meknes	2,60%	2,59%	2,55%
Region Oriental	Reseau Nador	4,60%	4,55%	4,45%
	Reseau Oujda Berkane	4,30%	4,30%	4,23%
Region Rabat-Sale-Kenitra	Reseau Kenitra Gharb	2,70%	2,68%	2,60%
	Reseau Pp Kenitra Gharb	0,00%	0,00%	0,00%
	Reseau Pp Rabat Sale Temara	0,00%	0,00%	0,00%
	Reseau Rabat Nord Sale	4,40%	4,38%	4,22%
	Reseau Rabat Sud Temara	6,80%	6,72%	6,63%
Region Souss-Massa-Sahara	Reseau Agadir Sahara	3,90%	3,70%	3,69%
	Reseau Sous Massa	3,40%	3,48%	3,49%

Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2024, la ventilation des dépôts d'Attijariwafa bank fait ressortir une concentration sur la région de Casablanca (39,9%), suivie de la région de Rabat-Salé-Kénitra (13,4%) et de la région de Marrakech (11,7%).

Ratio de transformation d'Attijariwafa bank

L'évolution du ratio de transformation du groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période 2022 – 2024 :

En Mdh	2022	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Encours crédits bruts * (1)	250 302	269 321	290 622	7,6%	7,9%
Encours dépôts (2)	311 997	335 967	386 814	7,7%	15,1%
Ratio de transformation (1/2)	80,2%	80,2%	75,1%	-0,1 pts	-5,0 pts

Source : Attijariwafa bank - Comptes sociaux -* Prêts et créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Au regard de l'exercice 2024, le ratio de transformation d'Attijariwafa bank s'est inscrit en baisse de 5,0 points pour s'établir à 75,1%. Cette évolution est liée à une augmentation de l'encours des dépôts de 15,1% et de l'encours des crédits bruts de 7,9%.

c. Évolution des engagements par signature

L'encours des engagements par signature a évolué comme suit :

En Mdh	2022	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Engagements en faveur de la clientèle	158 768	174 427	169 255	9,9%	-3,0%
Engagements en faveur des intermédiaires financiers	25 558	27 487	28 668	7,5%	4,3%
Total engagements par signature *	184 326	201 914	197 922	9,5%	-2,0%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Activité Maroc – *Engagements nets des engagements en souffrance

Revue analytique 2023 – 2024

Au titre de l'exercice 2024, les engagements par signature ont enregistré une baisse de 2,0%, pour s'établir à près de 197,9 Mrds Dh, suite aux éléments conjugués suivants :

- La diminution de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 3,0% (-5,2 Mrds Dh) à près de 169,3 Mrds Dh, contre près de 174,4 Mrds Dh en décembre 2023 ;
- La hausse de 4,3% des engagements en faveur des intermédiaires financiers à plus de 28,7 Mrds Dh (vs. 27,5 Mrds Dh en décembre 2023).

Revue analytique 2022 – 2023

Au titre de l'exercice 2023, les engagements par signature ont enregistré une hausse de 9,5%, pour s'établir à près de 201,9 Mrds Dh, suite aux éléments conjugués suivants :

- La progression de l'encours des engagements en faveur de la clientèle de 9,9% (+15,7 Mrds Dh) à près de 174,4 Mrds Dh, contre près de 158,8 Mrds Dh en décembre 2022 ;
- La hausse de 7,5% des engagements en faveur des intermédiaires financiers à plus de 27,5 Mrds Dh (vs. 25,6 Mrds Dh en décembre 2022).

d. Réseau de distribution

Au 31 décembre 2024, le nombre d'agences du Groupe, s'élève à 5 208 agences.

Le réseau de distribution d'Attijariwafa bank a évolué de la manière suivante, sur la période considérée :

	2021	2023	2024
Guichets permanents	957	928	929
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1 537	1 499	1 560
Succursales et agences à l'étranger en Europe	46	46	46
Bureaux de représentation en Europe et au Moyen-Orient	6	6	7

Source : Attijariwafa bank

Le groupe dispose du réseau de distribution le plus large au Maroc et le plus dense en Afrique avec 7 414 agences et points de ventes, et emploie 21 293 collaborateurs au service de plus de 12 millions de clients au 31 décembre 2024. Avec une action au quotidien basée sur les valeurs du leadership, de l'engagement, de la citoyenneté, de l'éthique et de la solidarité, Attijariwafa bank mobilise l'ensemble de ses ressources au service du continent africain.

V. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

V.1. Environnement

V.1.1. Réduire l'impact économique du Groupe

Améliorer la performance énergétique du Groupe

Attijariwafa bank déploie une démarche d'amélioration continue de sa performance énergétique à travers la mise en place de différents dispositifs au sein de ses sites. Parmi ceux-ci, la généralisation de l'éclairage à basse consommation, le renouvellement des équipements vétustes par des installations à faible consommation énergétique, l'acquisition d'équipements informatiques moins énergivores, l'utilisation des imprimantes multifonctions, l'équipement et la gestion des data center, ou encore la gestion centralisée de certains sites, permettent ainsi d'améliorer la consommation énergétique au plus près des besoins.

Ces efforts ont permis une réduction de la consommation d'énergie des sites centraux et régionaux de la banque de 5% en 2024. Dans son ensemble, la banque au Maroc a réduit sa consommation d'énergie de 17,5% par rapport à 2018.

Plusieurs filiales ont également mis en place des actions d'amélioration de leur performance énergétique. Wafasalaf et Wafa Assurance ont ainsi déployés des solutions photovoltaïques au niveau de leurs bâtiments tandis que Wafacash dote depuis 2015 ses agences mobiles d'un système autonome d'énergie solaire.

Wafa Immobilier a procédé à l'aménagement de son siège par des équipements LED, qui sont désormais généralisés dans les nouvelles agences, ainsi que progressivement intégrés au sein des anciennes agences. De même, Bank Assafa a mis en place des éclairages basse consommation, l'arrêt général de la climatisation sur les sites centraux à heure fixe, ainsi que des actions de sensibilisation auprès de ses collaborateurs.

Attijari bank Tunisie a pour sa part réalisé un audit énergétique auprès d'un bureau agréé par l'Agence Nationale de Maitrise de l'Energie, afin d'effectuer un suivi de sa consommation énergétique et de mettre en place d'un système de gestion de consommation d'énergie.

Enfin, Attijariwafa bank Egypte a également mis en œuvre des actions d'efficacité énergétique, telles que l'éclairage basse consommation, la gestion centralisée de ses sites ou encore la sensibilisation de ses collaborateurs.

Réduction de la consommation de papier

Le papier est le premier consommable utilisé dans le cadre des activités du Groupe et représente donc un enjeu environnemental majeur.

Afin de réduire sa consommation de papier, Attijariwafa bank a engagé très tôt une démarche de réduction de la consommation de papier et de digitalisation des process et des documents, tant en interne qu'à destination de la clientèle et de ses partenaires. Les supports électroniques sont privilégiés et les supports de communication publicitaire papiers sont progressivement réduits.

Pour favoriser la baisse du nombre d'impressions, les imprimantes individuelles ont été remplacées par des imprimantes multifonctions partagées, configurées en mode recto-verso et en noir et blanc. Ce dispositif est applicable pour la grande majorité des collaborateurs dans les sites centraux et le réseau d'agences de la banque au Maroc. Dans le même temps, le Groupe a de plus en plus recours au papier recyclé et issu de forêts gérées durablement.

L'ensemble de ces actions a ainsi permis une réduction de 50% de la consommation de papier de la banque depuis 2016.

Gestion durable des déchets

La gestion de l'impact environnemental du Groupe passe également par la mise en œuvre d'une démarche de Gestion Durable des déchets, visant à réduire la production de déchets du Groupe tout en

s'assurant d'un traitement écologique de ces derniers. De nombreuses actions ont été mises en œuvre, accompagnées par une campagne de sensibilisation aux écogestes à destination des collaborateurs.

Des contenants de tri des déchets ont ainsi été introduits en 2019 dans les espaces centraux de la banque au Maroc, en remplacement des corbeilles individuelles, pour le recyclage du papier, carton et plastique. Les déchets générés par les restaurants de la banque à Casablanca sont également triés et recyclés, et un dispositif spécifique pour le traitement des masques usagés a été déployé en 2020 dans le cadre de la crise sanitaire.

Les locaux déchets ont été aménagés aux normes du tri et les modes opératoires du ramassage des déchets ont été réorganisés. Le personnel des prestataires impliqués dans ces process a également été formé à ce nouveau dispositif. Des partenariats ont été mis en place afin de permettre le recyclage des déchets collectés, ainsi que la valorisation des déchets spéciaux tels que les déchets de chantiers et les huiles de cuisson.

Le matériel informatique en fin de vie est aussi remis à des associations pour revalorisation ou recyclage et les cartouches et toners d'impression vides sont récupérés pour réutilisation.

Pour donner suite au déploiement de cette démarche sur les sites centraux, un projet pilote a été mis en œuvre au niveau de la succursale Rabat Annakhil, afin d'étendre progressivement la démarche de gestion durable des déchets à l'ensemble des sites de la banque.

En 2024, la banque au Maroc a enregistré une réduction de 10 % de sa consommation de papier. Les déchets générés par les restaurants de la banque à Casablanca sont également désormais triés et recyclés

Sensibiliser à la protection de l'environnement

« Je réduis, je trie, j'agis »

Telle est la signature de la démarche de gestion durable des déchets lancée par Attijariwafa bank au Maroc début 2019. Cette démarche volontariste et ambitieuse, engagée par la banque a pour objectif d'améliorer l'empreinte carbone des sites centraux, à travers 3 grands axes : la réduction des déchets, leur tri, et leur recyclage. Elle repose sur un plan d'action ayant pour objectif un déploiement et une généralisation dans les autres sites depuis 2020. Afin d'engager les partenaires, notamment les collaborateurs dans la démarche de gestion durable des déchets, une campagne de sensibilisation aux éco-gestes intitulée « Objectif 7 millions d'éco-gestes » a été lancée en 2019 et invite les collaborateurs du Groupe à appliquer au moins 1 éco-geste par jour, afin de réaliser ensemble, annuellement, plus de 7 millions d'actions positives pour l'environnement. Un dispositif d'accompagnement a été mis en œuvre pour sensibiliser aux bonnes pratiques écologiques, tant sur le lieu de travail, qu'à la maison ou dans l'espace public : installation d'affiches de sensibilisation, diffusion d'un guide sur les éco-gestes et réalisation d'une web série sur les éco-gestes.

Les vidéos de la web-série écogestes ont été mises en ligne sur le site institutionnel www.attijariwafabank.com.

Construction durable

Pour donner suite à la certification HQE (Haute Qualité Environnementale) obtenue en 2018 pour la construction du siège de la Direction Régionale Rabat-Souissi, l'ensemble des projets d'investissement logistiques au Maroc s'inscrivent désormais dans la continuité de ce processus de développement durable et prennent en compte systématiquement les critères de construction durable de l'organisme international Cerway.

Attijariwafa bank a ainsi obtenu la certification HQE de niveau « Excellent » pour la conception et la réalisation du site Drissia-Tanger, qui a également remporté le prix « Santé et Confort » lors des Green Solutions Awards 2019 organisés par le Cluster Efficacité Énergétique des Matériaux de Construction (EMC).

Enfin en 2020, ce sont la direction régionale de Fès et la partie résidentielle du projet Borj Attijari qui ont été certifié HQE, tandis que d'autres sites en construction ou en réaménagement sont en cours de certification HQE, tels que le futur site de la Fondation Attijariwafa bank à Casablanca.

Cette certification HQE vise la valorisation de quatre thèmes essentiels : l'énergie, l'environnement, la santé et le confort.

Forte de l'expérience de cette certification, Attijariwafa bank s'est engagée à généraliser cette démarche pour tous les nouveaux projets d'aménagement, portant à 5 le nombre de sites bénéficiant d'une certification environnementale au Maroc à fin 2024.

V.1.2. Accompagner la croissance verte

Soutenir la Finance Verte

Conscient des enjeux causés par le réchauffement climatique, le Groupe s'implique et mène plusieurs actions concrètes telles que le développement d'une offre de financements adaptée aux différents acteurs publics-privés opérant dans la transition énergétique, notamment les énergies renouvelables, et l'accompagnement des entreprises engagées dans un processus de développement durable, ou d'optimisation de leur consommation d'énergie.

Le Groupe est ainsi aujourd'hui un acteur de référence en Afrique en matière de transition énergétique, avec plus de 11,7 milliards de MAD d'engagements cumulés dans des projets écologiques depuis 2011, dont plus de 7,5 milliards de MAD dédiés aux grands projets d'énergies renouvelables avec une capacité cumulée de plus de 1 700 MW.

Des offres vertes pour les ménages

Depuis 2016, la filiale Wafasalaf spécialisée dans le crédit à la consommation au Maroc a développé une offre « Salaf Ecolo » qui permet de bénéficier d'un crédit totalement gratuit destiné à rationaliser la consommation d'énergie des particuliers comme pour l'achat de chauffe-eaux solaires, de voitures hybrides et électriques. À fin 2020, des véhicules hybrides ont été financés dans le cadre de cette offre.

En Tunisie, Attijari bank finance depuis 2007 le programme national « Prosol » piloté par l'Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie et la Société Tunisienne de l'Electricité et du Gaz, visant à équiper les ménages de chauffe-eaux solaires et de panneaux photovoltaïques à des conditions préférentielles.

L'accréditation au Fonds vert pour le climat des Nations-Unies

Le groupe Attijariwafa bank est la 7ème banque commerciale à l'échelle mondiale et la 1ère de la zone MENA à avoir obtenu la prestigieuse accréditation auprès du Fonds vert pour le climat des Nations-Unies en février 2019, avec une couverture régionale. Grâce à cette accréditation, Attijariwafa bank pourra soutenir ses clients publics et privés dans leurs projets de développement durable sur le continent africain, à travers des co-financements ou garanties d'investissements importants de la part du Fonds, pouvant excéder 250 millions USD par projet.

Le Groupe a ainsi adopté en 2019 les standards des Nations-Unies et a formalisé la démarche relative aux financements qui feront appel à ce Fonds, telle que la politique genre et la politique relative aux peuples autochtones.

Mise en place d'un système de gestion des risques environnementaux et sociaux pour le financement des entreprises

Afin de mieux prendre en compte les risques environnementaux et sociaux de ses financements, le Groupe a lancé en 2018 un processus de mise à niveau dans ce sens avec le projet de mise en place d'un SGES (Système de Gestion des risques Environnementaux et Sociaux). Ce système, intégré à la démarche globale d'évaluation des risques, permettra de répondre aux besoins des clients du Groupe tout en veillant à limiter leurs impacts Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG).

Ce dispositif couvrira dans un premier temps l'ensemble des crédits d'investissements des entreprises au Maroc et des grands projets en Afrique, avec une attention particulière réservée aux secteurs d'activités sensibles et aux grands projets.

Le SGES prend en compte les meilleurs standards internationaux, et répond notamment aux exigences de la Société Financière Internationale (SFI, groupe banque mondiale) relatives à l'exclusion de certaines activités, la catégorisation des projets selon leurs impacts, l'évaluation et le suivi des risques.

V.1.3. Être exemplaire dans la conduite des affaires et dans les relations avec les parties prenantes

Les règles de déontologie et d'éthique du Groupe

L'exercice de la profession bancaire implique le respect de principes exigeants de qualité, de transparence, de conformité et d'intégrité. Dans ce cadre, fort de son appétence au risque et dans un souci permanent de renforcer son mode de gouvernance en ligne avec les exigences réglementaires et tenant compte des évolutions de l'environnement bancaire global, Attijariwafa bank s'appuie sur le dispositif déontologique en vigueur depuis 2005, qui s'inscrit en amélioration continue.

Ce dispositif déployé à travers une démarche méthodologique volontariste initiée en 2004, vise à garantir le respect des règles d'intégrité, de loyauté des affaires et de transparence, en tant qu'axe majeur de la politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise du Groupe (RSE) autour de l'exemplarité dans la conduite des affaires et dans les relations avec les parties prenantes. A visée préventive, ce référentiel interne de valeurs, s'articule autour de différents codes de déontologie, qui constituent un cadre de référence pour les collaborateurs dans l'exercice de leurs fonctions.

A ce titre, le Code de Bonne Conduite énonce un certain nombre de règles et de principes généraux relatifs à l'éthique et à la déontologie financière et comportementale, résultant non seulement de l'application des textes réglementaires mais également de valeurs que le Groupe a décidé d'adopter, pour conforter son image et son professionnalisme afin de consolider en continu la confiance de ses parties prenantes. Ces engagements sont matérialisés par le partage de valeurs essentielles en interne, telles que : (i) Le maintien des plus hauts standards d'intégrité et d'éthique ; (ii) Un comportement professionnel, respectueux vis-à-vis des clients, partenaires et collègues ; (iii) Un intérêt particulier pour la transparence des opérations ainsi que pour la lutte et la prévention contre la corruption, selon le principe de « tolérance 0 » ; (iv) Une maîtrise adéquate des risques et un devoir de vigilance continu en la matière ; (v) Le respect des lois et réglementations en vigueur, aussi bien au Maroc, que dans les pays de présence du Groupe.

Les différents codes déontologiques mis en place au sein du Groupe, répondent aux principes d'exhaustivité et d'universalité. Ils s'appliquent avec le même degré d'exigence quelle que soit l'activité ou l'entité, au Maroc ou à l'étranger, par application du principe du mieux disant qui stipule que la règle la plus exigeante s'impose, entre celles énoncées par les législations et réglementations des différents pays, et les directives et procédures propres au Groupe.

Chaque Code est accompagné d'un dispositif de conduite de changement (plan de communication, de formation et de sensibilisation), ciblant les collaborateurs concernés.

En 2024, l'ancrage de la culture éthique et du Système de Management Anti-Corruption (S.M.A-C) en vigueur s'est poursuivi en mode pérenne, selon la même dynamique avec la transposition du dispositif S.M.A-C au niveau des filiales.

Le Groupe a consolidé ainsi son engagement indéfectible vis-à-vis de sa politique anti-corruption selon le principe de « Tolérance Zéro », à travers le maintien de la certification à l'issue du deuxième audit de surveillance externe annuel qui a reconfirmé la reconnaissance externe de la robustesse du dispositif déployé en 2022, avec 0 non-conformité. Ce résultat concluant est en ligne avec les deux premiers audits, clôturant ainsi positivement le premier cycle de certification sur 3 ans.

Cette reconnaissance externe à travers la certification ISO 37001 consolide le dispositif déontologique et réaffirme le positionnement du Groupe comme acteur actif dans la prévention anti-corruption, en ligne avec sa responsabilité sociétale et sa démarche ESG pour un développement durable.

Cet engagement s'inscrit en ligne avec les orientations des régulateurs et autorités nationales qui sont activement mobilisés dans le cadre de la stratégie nationale anti-corruption.

La lutte contre la fraude

Attijariwafa bank lutte contre la fraude grâce notamment à son dispositif de contrôle interne robuste qui se décline en plusieurs fonctions.

La fonction de contrôle permanent permet de surveiller, de détecter et d'agir sur les événements susceptibles de générer des fraudes, et ainsi d'actionner les mesures d'amélioration et de maîtrise des risques de façon globale.

Ce dispositif de surveillance permanente vise à instaurer une dynamique d'amélioration continue des processus et la maîtrise des risques, y compris le risque de fraude.

La fonction de contrôle périodique évalue régulièrement et en toute indépendance, l'efficacité des processus de gouvernance et de gestion des risques, l'efficacité des procédures et des politiques internes, ainsi que le bon fonctionnement des différents niveaux de contrôle. Enfin, un dispositif d'audit performant a été mis en place et contribue à prévenir et identifier les cas de fraude.

Prévenir les conflits d'intérêts et la corruption

La prévention et gestion des conflits d'intérêts fait partie intégrante des principes fondamentaux du Code de Bonne Conduite en vigueur depuis 2005. Ces aspects sont intégrés également dans le Code de Déontologie des Achats ciblant tout intervenant dans le processus d'achats ou de ventes de biens ou de services non bancaires, ainsi qu'au niveau du Code de Déontologie applicable aux administrateurs du Groupe, régissant les pratiques liées à la fonction.

Un plan de sensibilisation et de formation ciblant l'ensemble des collaborateurs est déployé en continuité dans le cadre de l'ancrage continu du dispositif déontologique. Les collaborateurs sont sensibilisés au respect du Code de Bonne Conduite, à la Politique Anti-Corruption et Politique de prévention et gestion des conflits d'intérêts, dès leur intégration, à travers notamment le kit de déontologie et les modules e-learning spécifiques.

Un plan de sensibilisation et de formation d'envergure développé autour du Système de Management Anti-Corruption (S.M.A-C) a ciblé à partir de 2022, l'ensemble des collaborateurs et se poursuit en mode pérenne à travers plusieurs leviers, ayant vocation de fédérer les collaborateurs et susciter l'adhésion autour de l'exemplarité et du devoir de vigilance, pour la maîtrise des risques indus à large échelle.

En 2024, le dispositif de sensibilisation autour de l'ancrage des fondamentaux du Code de Bonne Conduite et du S.M.A-C a intégré différents leviers déployés en continuité, notamment la tournée régionale de la Déontologie Groupe, la diffusion de notes de sensibilisation ciblées, adossées à des supports pédagogiques assignés à l'ensemble des collaborateurs à travers la plateforme e-learning, des interventions spécifiques, des capsules et newsletters didactiques, le déploiement du nouveau module e-learning « Code de Déontologie », l'exploitation de la radio interne, etc.

S'engager contre la criminalité financière

La Sécurité Financière Groupe a mené en 2021 différents projets structurants dans le cadre du développement et renforcement du dispositif de vigilance du Groupe en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme (LCB-FT) en prenant en compte notamment les évolutions réglementaires en la matière et l'impact de la crise sanitaire Covid-19.

Les travaux de développement et d'harmonisation des dispositifs LCB-FT des filiales par rapport aux évolutions réglementaires et aux normes du Groupe ont également été menés en continuité de la feuille de route en la matière.

Les actions de formation et de sensibilisation se sont poursuivies dans la même optique pour renforcer la culture de vigilance en matière de LCB-FT à large échelle, avec un focus sur les collaborateurs du réseau et les équipes de la conformité.

L'accompagnement du réseau dans ce cadre, par les équipes de la Sécurité Financière Groupe, a été renforcé à travers notamment la diffusion de notes et circulaires de sensibilisation en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et financement du terrorisme et le devoir de vigilance continu requis, notamment pendant le contexte sanitaire. Des sessions de formation sur les outils ont également été animées, ciblant les équipes de la Conformité des filiales à l'international.

Dans cette optique, la Formation Continue, en étroite collaboration avec l'entité Conformité Groupe, a organisé le 15 novembre 2023 un webinaire suivi d'un cycle, d'un jour et demi, sur le « Management

de la Compliance », en faveur de l'ensemble des Directeurs Généraux et Directeurs Généraux Adjointes des filiales du Groupe.

Ce cycle a couvert les aspects suivants :

- La circulation d'informations ;
- L'alignement des dispositifs (outils, approches, politiques, etc.) ;
- La centralisation des incidents ;
- La mise en œuvre opérationnelle des dispositifs au sein des filiales.

Ces rencontres ont été l'occasion d'illustrer l'impulsion du Conseil d'administration, de rappeler l'implication de la Gouvernance dans le processus de la conformité, et de mettre en avant les enjeux stratégiques notamment la place du risque LCB/FT dans les décisions, les dues diligences, et la pérennité du Groupe.

D'autres points ont été évoqués dont l'accroissement de la réglementation, le renforcement de la supervision et les enjeux de la surveillance consolidée.

La sécurité et la protection des données

Le renforcement des pratiques relatives à la protection des données personnelles et de l'ancrage de la culture de protection de la vie privée des clients et des collaborateurs s'est poursuivi en 2020, et ce afin de se conformer à la réglementation en vigueur en la matière : conditions de collecte et de traitement des données à caractère personnel, respect des droits des personnes, etc.

Le Groupe a formalisé plusieurs politiques pour garantir la sécurité et la protection des données, telles que la charte de confidentialité relative aux données internes décrivant les conditions dans lesquelles les données internes doivent être traitées par les utilisateurs concernés.

Un code relatif à la circulation de l'information importante ou privilégiée définit quant à lui les règles de circulation de l'information importante ou privilégiée pour les collaborateurs exerçant des fonctions dites « sensibles » et qui sont principalement des initiés permanents. Il prévoit à cet effet des mesures de sécurité empêchant la diffusion non autorisée d'informations confidentielles.

Pour protéger les données personnelles et confidentielles, les accès aux différents systèmes d'information sont régis par des habilitations dédiées, dont l'attribution est soumise à un processus de validation sécurisé et formalisé. Aussi, les données sensibles ne sont-elles accessibles qu'à la population spécifique censée les traiter.

Attijariwafa bank sensibilise les collaborateurs à cette thématique à travers des actions de formation et de sensibilisation. Ainsi, plusieurs collaborateurs de la banque ont bénéficié d'une formation sur la protection des données personnelles au titre de l'année 2024.

V.1.4. Améliorer le cadre de vie des collaborateurs

Le Groupe est engagé à mener une politique sociale fondée sur la préservation de la santé, de la sécurité et du bien-être au travail ainsi que le développement des compétences de ses collaborateurs et de leur carrière professionnelle. Il veille aussi à respecter les droits humains fondamentaux et à promouvoir la diversité.

Fédérer les collaborateurs autour des valeurs du Groupe

Définies en 2005, les valeurs du Groupe « Citoyenneté, Leadership, Solidarité, Engagement et Éthique » forment le socle de sa culture d'entreprise et de sa démarche RSE.

Plusieurs actions sont engagées dans le but de fédérer les collaborateurs autour de ces valeurs et favoriser le bien-être en entreprise.

Elles s'appuient notamment sur des rencontres favorables aux échanges, telles que les comités d'exploitation, les comités Groupe et d'autres réunions thématiques avec les dirigeants, les conventions annuelles, etc.

Des flashs infos électroniques sont aussi envoyés aux collaborateurs quasi quotidiennement afin de partager avec le plus grand nombre les temps forts qui marquent l'actualité du Groupe. Des newsletters et des journaux trimestriels traitant de thématiques approfondies en lien avec l'actualité du Groupe constituent aussi un moyen pour relayer l'information auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe et pour renforcer leur sentiment d'appartenance.

Le programme d'intrapreneuriat « Tinki & Make » lancé en 2018 par la banque au Maroc s'inscrit dans cette même dynamique d'échange. Conçu pour aller à la rencontre des collaborateurs, afin d'échanger autour de thématiques prédéfinies, sous un format innovant, ludique et convivial, il a pour objectif d'insuffler dans le Groupe une dynamique autour de l'innovation, faire de l'intelligence collective un levier clé pour mieux anticiper les enjeux de demain, et mettre en place des stratégies collectives partagées.

Promotion de la diversité culturelle

Fort de sa présence dans de nombreux pays, le Groupe compte plus de 25 nationalités différentes parmi ses effectifs et attache une place importante aux relations interculturelles.

À travers le programme « Yeelen » créé en 2009, Attijariwafa bank souhaite promouvoir la diversité et valoriser les compétences locales au sein du Groupe. D'une durée de 12 mois par promotion, le programme « Yeelen » a ainsi pour vocation de recruter chaque année des lauréats subsahariens diplômés de l'enseignement supérieur marocain au sein du siège du Groupe et de les intégrer, à l'issue de cette période, dans les filiales des pays de présence en Afrique.

A l'occasion des 10 ans du programme, trois collaborateurs des premières promotions opérant dans les filiales du Groupe ont fait le déplacement à Casablanca pour partager leurs expériences avec leurs collègues.

Depuis le lancement du Programme « Yeelen », plus de 220 jeunes diplômés en ont bénéficié, dans une logique de mobilité intra-africaine et de valorisation des compétences locales.

Intégration des personnes en situation de handicap

Attijariwafa bank s'engage activement à intégrer les personnes en situation de handicap en leur proposant des postes adaptés à leurs besoins spécifiques et un accompagnement personnalisé au quotidien. La banque met en place des mesures concrètes pour faciliter leur insertion professionnelle, telles que l'affectation à des fonctions compatibles avec leur état de santé, la prise en charge totale des frais liés à l'acquisition de matériel spécialisé, un suivi médical régulier assuré par le médecin du travail, et leur intégration dans les procédures d'évacuation pour une sécurité optimale. Les collaborateurs victimes d'accidents du travail bénéficient également d'un redéploiement professionnel respectueux de leur dignité, favorisant leur évolution de carrière.

En complément, Attijariwafa bank propose à ses collaborateurs confrontés à des maladies graves ou à un handicap des dispositifs d'assistance renforcés, notamment le programme « Coups Durs », ainsi qu'un soutien financier via des fonds de solidarité et de secours. Depuis 2018, le Groupe renforce son engagement en participant activement au Forum annuel « Handicap Maroc », organisé par l'association « Espoir Maroc », afin de promouvoir un recrutement inclusif et proactif.

Ces efforts se traduisent par une intégration progressive des personnes en situation de handicap au sein de l'institution. En 2024, la part de collaborateurs concernés atteint 0,144 % au niveau de la banque au Maroc, illustrant la volonté du Groupe de concrétiser son engagement en faveur d'un environnement de travail équitable et inclusif.

L'égalité professionnelle femme-homme

Attijariwafa bank consolide son engagement en faveur de l'égalité de genre, tant dans les processus de recrutement que dans la gestion des carrières. Pour mesurer et renforcer cette équité, l'ensemble des indicateurs RH sont systématiquement analysés selon une ventilation par sexe. En 2024, cette démarche se traduit par des résultats significatifs : les femmes constituent 44,6 % des effectifs de la banque au Maroc, marquant une progression de 2,1 points par rapport à 2023, et représentent 60 % des nouvelles recrues.

Les CDI représentent 94,5% de l'effectif total, soit 7 863 employés, dont 4 436 hommes et 3 427 femmes. Cela indique une stabilité de l'emploi au sein de la banque, avec une majorité d'hommes parmi les CDI (56,3 % des CDI sont des hommes et 43,7 % sont des femmes). La part importante de CDI montre l'engagement de la banque à offrir une sécurité de l'emploi à long terme et à favoriser la rétention des talents.

Les CDD représentent 5,5%, soit 454 employés, dont 170 hommes et 284 femmes. Cette répartition indique une proportion plus élevée de femmes en CDD (62,6% des CDD sont occupés par des femmes). Bien que les CDD soient un pourcentage plus faible, la répartition par sexe pourrait signaler une flexibilité accrue dans l'emploi des femmes, souvent recrutées pour des postes temporaires, qui pourrait avoir des implications sur la carrière à long terme et la progression professionnelle.

Avec 79 intérimaires au total, dont 27 hommes et 52 femmes, les intérimaires représentent une minorité dans la composition de la banque. En revanche, la proportion de femmes parmi les intérimaires est nettement plus élevée (65,8% des intérimaires sont des femmes), ce qui pourrait refléter une flexibilité accrue pour les femmes dans l'accès à des missions temporaires. Cela peut aussi mettre en lumière des enjeux spécifiques autour de la précarité de l'emploi pour certaines catégories de salarié(e)s.

Le Groupe place la féminisation des postes à responsabilités au cœur de sa stratégie. En 2024, les femmes occupent 43,3 % des postes cadres au sein de la banque marocaine et 18,2% des fonctions dirigeantes, témoignant d'une dynamique inclusive ascendante, ainsi que 15,4% des membres du conseil d'administration. Pour ancrer cet engagement, Attijariwafa bank a adopté une Charte de la mixité, qui réaffirme ses objectifs en matière d'égalité homme-femme. Ce document cadre vise à renforcer la diversité au sein de l'organisation, mais aussi à inspirer et mobiliser l'ensemble de ses parties prenantes autour de ces valeurs.

Au-delà des chiffres, cette charte symbolise la volonté du Groupe d'instaurer un environnement professionnel équitable, où la mixité devient un levier de performance collective. En alignant pratiques internes et engagements externes, Attijariwafa bank s'impose comme un acteur référent en matière d'inclusion, concrétisant une vision où diversité et excellence vont de pair.

Cette dynamique RSE, en lien avec les principes de gouvernance équitable et d'inclusion sociale, renforce l'attractivité de la banque, sa marque employeur, et sa conformité aux normes internationales, tout en favorisant une culture d'entreprise plus équitable et durable.

Vous pouvez consulter la Charte de la Mixité du Groupe Attijariwafa bank à l'adresse suivante : <https://www.attijariwafabank.com/fr/rse>

Déployer une politique de rémunération et de protection sociale attractive

Attijariwafa bank structure sa politique de rémunération autour de trois objectifs clés : réduire les écarts salariaux, garantir l'équité, et valoriser la performance tout en renforçant l'attractivité et la fidélisation des collaborateurs. Les règles de rétribution s'appuient sur une analyse multidimensionnelle intégrant les résultats des bilans d'évaluation annuels, le positionnement hiérarchique interne, et les référentiels du marché, notamment ceux du secteur bancaire. Cette approche assure une rémunération juste, alignée sur les contributions individuelles et les dynamiques sectorielles.

Avantages sociaux et mesures de soutien

En complément de la rémunération de base, les collaborateurs bénéficient d'un ensemble d'avantages sociaux conçus pour leur sécurité et leur bien-être. Ces dispositifs incluent des couvertures d'assurances contre les risques de maladie, d'incapacité et d'invalidité, une assistance médicale et financière (« Coups Durs ») pour les maladies graves, ainsi que des crédits à conditions préférentielles. Le Groupe renforce son accompagnement via des fonds de solidarité et de secours en cas de difficultés majeures, de handicaps ou de situations critiques, et finance annuellement le pèlerinage à La Mecque pour un nombre défini de collaborateurs. Parallèlement, pour stimuler l'engagement, une politique d'actionnariat salarié permet aux collaborateurs de s'associer à la performance du Groupe, avec plusieurs Offres Publiques de Vente (OPV) réservées aux équipes marocaines ces dernières années.

Implication et résultats tangibles

Cette stratégie globale se concrétise par une participation active des collaborateurs à la réussite du Groupe. Fin 2024, ceux-ci détiennent 1,7 % du capital d'Attijariwafa bank, un chiffre symbolisant leur confiance et leur adhésion au modèle de l'entreprise. En combinant équité salariale, protection sociale innovante et mécanismes de participation, la banque renforce sa position d'employeur responsable, tout en cultivant une culture d'entreprise où performance collective et épanouissement individuel se renforcent mutuellement.

Un équilibre entre équité interne et attractivité externe

En combinant ces éléments, Attijariwafa bank veille à maintenir un équilibre entre la reconnaissance des mérites individuels, la cohésion des équipes, et la capacité à attirer les talents. Cette politique inclusive et dynamique positionne le Groupe comme un employeur responsable, engagé à valoriser ses collaborateurs tout en répondant aux exigences d'un secteur en constante évolution.

Le dialogue social et la négociation collective

Le Groupe cultive un dialogue social constructif et régulier avec les instances représentatives du personnel, afin de renforcer l'engagement des collaborateurs et d'améliorer continuellement leurs conditions de travail. Au sein de la banque marocaine, cet échange est facilité par la mise à disposition de moyens matériels dédiés aux représentants du personnel et délégués syndicaux : locaux équipés, tableaux d'affichage, salles de réunion réservées, etc. La direction du Capital Humain organise des réunions hebdomadaires, avec 48 rencontres tenues en 2024, impliquant 246 représentants du personnel.

Les discussions portent sur des thématiques essentielles telles que la formation professionnelle, les processus d'évaluation, les politiques de rémunération, la gestion des crédits accordés au personnel, les œuvres sociales et la santé au travail. Cette approche inclusive garantit une prise en compte des attentes des collaborateurs dans les décisions stratégiques. Par ailleurs, 94,5 % des employés de la banque au Maroc sont couverts par des protocoles d'accords internes et les conventions collectives sectorielles, renforçant ainsi la sécurité et les droits des équipes.

Ce dialogue permanent, associé à des actions concrètes, traduit la volonté d'Attijariwafa bank de bâtir un environnement de travail équilibré et transparent. En alignant les intérêts du Groupe et ceux des collaborateurs, cette dynamique favorise non seulement la cohésion interne, mais aussi une progression constante vers l'excellence opérationnelle et sociale.

Améliorer la santé et la sécurité au travail

Attijariwafa bank inscrit la prévention, la proximité et la réactivité au cœur de sa stratégie de gestion de la santé et de la sécurité. Ce système s'appuie sur un référentiel interne structuré autour d'évaluations approfondies des risques professionnels, réalisées pour chaque poste et chaque site. Une cartographie des risques, actualisée annuellement lors du rapport médical, guide l'élaboration d'un plan d'action centralisé, déployé via les services régionaux de santé. La banque renforce également son engagement en médecine préventive, avec des campagnes annuelles de vaccination, de dépistage, et des actions de sensibilisation autour du sport, de l'alimentation équilibrée, ou encore de la lutte contre le tabagisme et les maladies cardiovasculaires. Des animations lors des journées mondiales de la santé (OMS) et des marches contre le diabète complètent cette démarche proactive.

En 2024, le nombre de visites médicales s'élève à 3 458, contre 3 664 en 2023, reflétant une optimisation des processus de suivi. Parallèlement, les bilans de santé ont connu une progression significative, passant de 2 797 en 2023 à 5 490 en 2024, marquant un renforcement des actions préventives. Ces chiffres illustrent la priorité accordée à la détection précoce et à la santé globale des collaborateurs.

Attijariwafa bank combine ainsi rigueur opérationnelle et innovation sociale, transformant ses engagements en actions tangibles. En alignant prévention, sensibilisation et outils concrets, le Groupe cultive un environnement de travail sûr et bienveillant, où la santé des équipes reste un pilier central de sa performance collective et de sa responsabilité d'employeur de référence.

Attijariwafa bank dispose d'un taux de turnover de 4,65% qui se traduit en :

- Stabilité d'emploi
- Formation et fidélisation des employées

- Bonne gestion des talents et du capital humain.

Privilégier le bien-être des collaborateurs

Convaincue que le bien-être professionnel passe aussi par l'équilibre personnel, la banque au Maroc déploie une offre diversifiée pour favoriser l'épanouissement de ses collaborateurs. Des infrastructures dédiées, comme des clubs de sport internes et des espaces « yoga et soft gym », ainsi que des partenariats avantageux avec des salles de sport à travers le Royaume, permettent aux équipes de maintenir une activité physique régulière. Ces initiatives s'inscrivent dans une démarche globale visant à promouvoir un mode de vie sain et actif.

Depuis 2006, Attijariwafa bank accompagne également les enfants des collaborateurs âgés de 6 à 12 ans grâce à des cours extrascolaires d'art et de sport dispensés dans tout le Maroc. Dessin, peinture, musique, danse, théâtre et disciplines sportives complètent leur éducation, stimulant leur créativité et leur développement. Des colonies de vacances organisées chaque année renforcent cette implication en offrant aux enfants des expériences ludiques et éducatives.

Le Groupe facilite aussi les moments de détente en famille grâce à des conventions signées avec des centres touristiques nationaux et des maisons de vacances propriétés de la banque. Ces partenariats permettent aux collaborateurs de profiter de séjours à tarifs préférentiels, consolidant ainsi l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. En combinant sport, culture, loisirs et soutien familial, Attijariwafa bank affirme son rôle d'employeur engagé, plaçant le bien-être holistique au cœur de sa stratégie sociale.

Le recrutement et l'insertion des jeunes

Le Groupe a placé les jeunes talents au cœur de sa stratégie de recrutement, visant à la fois à préparer la relève générationnelle et à offrir des opportunités de réussite aux nouvelles compétences. En 2024, cette ambition s'est traduite par 838 recrutements, dont 60 % de femmes, renforçant la mixité et la diversité. À fin 2024, les collaborateurs de moins de 35 ans représentent 44,79 % des effectifs de la banque au Maroc, illustrant une dynamique résolument tournée vers l'avenir.

L'intégration des jeunes recrues est structurée autour de dispositifs clés : un système de parrainage personnalisé, des journées d'intégration immersives et des séminaires de formation dédiés. Ces séminaires, axés sur la culture et les valeurs du Groupe, mettent l'accent sur l'éthique, la citoyenneté et la solidarité, tout en encourageant le leadership et l'esprit d'initiative. Ces initiatives permettent aux nouvelles recrues de s'approprier l'ADN d'Attijariwafa bank, tout en cultivant un environnement propice à l'innovation et à l'engagement.

En misant sur la jeunesse, le Groupe renouvelle ses équipes tout en ancrant une culture d'entreprise inclusive et tournée vers l'excellence. La forte proportion de jeunes collaborateurs et la parité renforcée dans les recrutements témoignent d'une volonté de construire un avenir équilibré et performant. Attijariwafa bank confirme ainsi son rôle de catalyseur d'opportunités, où chaque talent, quel que soit son âge ou son genre, contribue à une croissance durable et partagée.

La structure des effectifs selon l'ancienneté démontre une politique de fidélisation et de gestion durable des ressources humaines, pilier essentiel de la démarche RSE de la banque. Sur un total de 8 317 salariés, une large majorité (plus de 58 %) justifie d'une ancienneté de 5 à 20 ans, ce qui reflète une stabilité de l'emploi et un climat social favorable. La présence significative de collaborateurs ayant plus de 25 ans d'ancienneté (699 salariés) témoigne également de l'existence de parcours professionnels longs et de possibilités d'évolution.

En parallèle, les 1 565 salariés ayant moins de 2 ans d'ancienneté indiquent que la banque continue de recruter activement, assurant ainsi le renouvellement des compétences et la préparation de l'avenir. La répartition par genre, relativement équilibrée sur l'ensemble des tranches d'ancienneté, souligne un engagement en faveur de l'égalité des chances tout au long de la carrière. Cette répartition constitue un levier stratégique de performance durable, renforçant la confiance des parties prenantes internes et externes.

Former pour développer les compétences

Le Groupe renforce en permanence les compétences de ses collaborateurs grâce à un dispositif de formation complet, alliant Soft Skills (compétences comportementales) et formations métier, conçues en synergie avec l'évolution des besoins du secteur bancaire. Ces programmes s'appuient sur des cycles de formation continue et sur les cursus de l'Attijari Academy, académie dédiée au développement professionnel. Depuis 2020, la digitalisation des processus a été accélérée avec la généralisation de la plateforme Mawarid, permettant un accès universel à la formation à distance. En 2024, cette transformation a abouti à la digitalisation de 49 129 heures de formation, bénéficiant à 100% des collaborateurs de la banque au Maroc.

En 2024, le budget consacré à la formation s'élève à 34,9 millions de MAD pour la seule entité marocaine, soulignant l'engagement du Groupe en faveur de l'employabilité et de l'agilité professionnelle. Face aux enjeux sanitaires, des modules spécifiques ont été déployés, incluant des formations de sensibilisation au COVID-19 et des outils d'accompagnement au travail à distance. Ces initiatives visent à adapter les pratiques professionnelles tout en préservant la santé et le bien-être des équipes.

Attijariwafa bank combine innovation technologique et pédagogique pour répondre aux mutations du secteur. La plateforme Mawarid, associée à des parcours de formation personnalisés, incarne cette volonté de placer le collaborateur au cœur d'un écosystème apprenant et résilient. En misant sur la montée en compétences, le Groupe cultive une culture d'excellence, où chaque talent est préparé à relever les défis d'un monde bancaire en perpétuelle évolution, tout en consolidant son leadership régional.

Mobilité et gestion de carrière

Attijariwafa bank a structuré sa gestion de carrière autour de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC), un dispositif clé pour anticiper les besoins du Groupe et accompagner le développement professionnel et personnel des collaborateurs. Ce système s'articule autour d'entretiens annuels d'évaluation analysant la performance, les compétences, les aspirations individuelles et les besoins en formation. En 2024, 99% des collaborateurs de la banque au Maroc ont bénéficié de cette démarche, renforçant une gestion proactive des talents et une adéquation entre les compétences internes et les objectifs stratégiques.

Le Groupe favorise l'évolution interne grâce à une Bourse de l'emploi, diffusant en priorité les offres de postes en interne. Résultat : un taux de promotion interne de 9,1% en 2024 au Maroc, soulignant l'importance accordée à la fidélisation et à la reconnaissance des compétences. La GPEC permet également d'identifier et d'accompagner les hauts potentiels, garantissant un vivier de talents aligné sur les ambitions du Groupe. Les taux de mobilité interne, de 33,3% pour les hommes et 37,1% pour les femmes, illustrent les efforts de la banque pour moderniser les compétences et promouvoir l'équité, en luttant contre l'obsolescence des savoir-faire.

En combinant évaluations régulières, formations ciblées et mobilité ascendante, Attijariwafa bank transforme ses collaborateurs en leviers de sa performance. La transparence des outils comme la Bourse de l'emploi et la rigueur de la GPEC valorisent chaque parcours professionnel, tout en s'adaptant aux mutations du secteur bancaire. Cette approche renforce l'agilité organisationnelle et l'engagement des équipes, positionnant le Groupe comme un employeur innovant, tourné vers l'excellence et l'inclusion.

Label et certification :

Attijariwafa bank a décroché la certification "Top Employers Institute 2024" pour la troisième année consécutive. La banque offre un environnement de travail de qualité et s'engage au développement de ses collaborateurs.

V.1.5. Réaliser des achats responsables

Le groupe Attijariwafa bank veille à appliquer les principes RSE dans sa chaîne d'approvisionnement en sélectionnant des biens et services produits et fournis dans le respect des normes environnementales, sociales et éthiques. De plus, il s'efforce d'établir des relations respectueuses, équilibrées et durables avec ses fournisseurs, en les impliquant activement dans sa démarche RSE.

Les principes d'achats responsables du Groupe

Afin de prendre en compte les évolutions réglementaires et les meilleures pratiques en matière d'achats responsables, le Groupe a rendu publique en 2018 une charte de principes d'achats responsables. Cette charte, plus complète, comporte l'ensemble des engagements du Groupe à l'égard des fournisseurs et ceux attendus des fournisseurs sur le plan réglementaire, éthique, social et environnemental.

Les fournisseurs sont désormais engagés à respecter ces principes dès leur référencement. Ainsi en 2024, 80% des fournisseurs sont signataires de cette charte. Elle est également partagée avec les filiales du Groupe en vue de leur adhésion progressive. Plusieurs ateliers de sensibilisation ont été tenus en ce sens depuis 2018.

Enfin, une clause RSE reprenant les principes d'achats responsables a été intégrée dans les conditions générales d'achats, dans les cahiers des charges lors des appels d'offres, ainsi que dans les contrats signés avec les fournisseurs.

Loyauté, transparence et égalité de traitement des fournisseurs

Pour garantir la loyauté, la transparence et l'égalité de traitement des fournisseurs, la procédure d'achat repose sur un processus de sélection strict. Tous les achats d'un montant supérieur à 30 000 MAD sont le résultat de consultations lancées auprès d'au moins trois fournisseurs différents afin d'assurer une concurrence libre et loyale. Pour les achats importants, les décisions d'achat passent par des comités d'achats ou d'adjudication. De plus, le comité supérieur des achats du Conseil d'Administration approuve les grands achats du Groupe. Les achats à fort impact environnemental font l'objet d'une analyse du coût total de possession et intègrent des exigences environnementales adaptées dans la sélection et la contractualisation avec les fournisseurs.

Favoriser l'accès aux TPME

En cohérence avec la stratégie du Groupe en faveur de l'inclusion financière des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises (TPME), la démarche d'achats responsables et durables consiste aussi à encourager l'achat auprès de cette catégorie d'entreprise. Elles représentent ainsi 71% du panel fournisseurs d'Attijariwafa bank en 2024, dont 35% de TPE.

Dans le cadre de l'initiative du groupe Attijariwafa bank relative au « Small Business Act », dont l'objectif est de faciliter aux TPE l'accès à la commande au niveau du Groupe, Attijariwafa bank a mis en place une nouvelle politique d'homologation spécifique aux fournisseurs de très petite taille et aux professions libérales, en vue de recourir à cette catégorie de fournisseurs plus facilement, mais également afin de les évaluer sur un certain nombre de critères adaptés.

La prévention de la dépendance

Pour prévenir la dépendance des fournisseurs, Attijariwafa bank veille à ce que les montants cumulés des prestations réalisées avec chaque fournisseur ne dépassent pas 35% de leur chiffre d'affaires annuel global.

Ainsi lors de leur référencement, les fournisseurs doivent fournir des éléments d'information tels que leurs bilans. Les acheteurs du Groupe ont été fortement sensibilisés pour identifier dans leur stratégie d'achat par famille le bon équilibre entre fournisseur et volume d'achat pour que cette valeur soit respectée.

En cas de dépendance avérée du fournisseur, un accompagnement est assuré par le Groupe pour lui trouver des solutions alternatives et élargir son marché. Aucun fournisseur n'a été évalué comme étant en situation de dépendance en 2024.

Digitalisation du parcours fournisseurs

Afin d'optimiser ses processus d'achats dans le contexte de la pandémie de COVID-19, Attijariwafa bank a digitalisé l'ensemble de son parcours fournisseurs. Ainsi, de l'expression de besoin au règlement des factures, l'ensemble des étapes sont dématérialisées. Des commissions d'ouverture de plis digitalisées sont organisées pour donner suite aux appels d'offre, et les bons de commandes, factures et

autres documents sont désormais digitaux, évitant des déplacements aux fournisseurs, réduisant la consommation de papier de la banque ainsi que ses délais de paiement.

Amélioration des délais de paiement

Le groupe Attijariwafa bank accorde une attention particulière au respect du délai de paiement des fournisseurs. Au Maroc, le Groupe s'engage contractuellement à régler ses fournisseurs dans un délai maximum de 30 jours (au lieu de 60 jours exigé par la loi). Ce délai est suivi mensuellement auprès de l'ensemble des niveaux de traitement et de validation, dans l'objectif d'améliorer les process de traitement des factures et de diminuer les délais de paiement.

En 2023, le délai de paiement des fournisseurs a atteint 5 jours en moyenne, à compter de la réception de la facture, une baisse de plus de 9 jours depuis 2016. Attijariwafa bank est par ailleurs signataire de la Charte du Bon Payeur mise en place par la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM) en 2016.

Recours à l'achat local et développement de l'économie sociale et solidaire

De par sa présence sur l'ensemble du territoire, le Groupe au Maroc privilégie l'achat local lorsque possible, tant pour réduire les coûts d'achats, et que pour dynamiser l'économie régionale. Ainsi, 79% des fournisseurs étaient marocains et 34% étaient régionaux en 2024.

Sans faire l'objet d'une procédure formalisée, la banque au Maroc privilégie les achats issus de l'économie sociale et solidaire dans le cadre de sa communication et de divers événements. Elle achète notamment des produits du terroir et de l'artisanat issus d'artisans et de coopératives pour les cadeaux de fin d'année.

Enfin, en cohérence avec son engagement en faveur de la diversité, la banque soutient la diversité de genre parmi ses fournisseurs lorsque cela est possible, les entreprises dirigées par des femmes représentant 30% de ses fournisseurs en 2024.

V.1.6. S'engager auprès des communautés et de la société civile

La Fondation Attijariwafa bank :

La fondation Attijariwafa bank au service de la création de valeur partagée

Créée il y a plus de 40 ans, la Fondation Attijariwafa bank a pour mission de contribuer à la création de valeur partagée avec la société. Elle est ainsi impliquée dans plusieurs domaines d'intervention dans lesquels elle a développé un savoir-faire reconnu, à travers la concrétisation de plusieurs projets structurants et innovants.

La Fondation Attijariwafa bank œuvre ainsi en faveur de l'éducation & l'entrepreneuriat, de l'art & la culture, du débat d'idées & la production intellectuelle, ainsi que le soutien aux associations œuvrant dans des initiatives solidaires à fort impact.

La Fondation vise à avoir un impact positif et durable sur la société, à travers la mise en place de partenariats forts et de long terme avec les acteurs de la société civile qui contribuent à la réalisation de sa mission.

Elle encourage et valorise aussi la participation des collaborateurs du Groupe aux actions soutenues. Les collaborateurs du Groupe sont en effet invités à participer aux différentes actions citoyennes organisées par la Fondation tout au long de l'année, dans le cadre du programme de mécénat de compétences déployé à l'échelle du Groupe, basé sur le bénévolat.

Démocratiser l'accès à l'art

La Fondation Attijariwafa bank a fait de la démocratisation de l'accès à l'art et à la culture une des clés de voûte de sa stratégie RSE. Facteur de développement, d'épanouissement et de cohésion sociale, l'art figure sans interruption depuis plus de quarante ans aux missions de la Fondation. Elle agit essentiellement dans le secteur des arts visuels. Elle contribue à la visibilité d'artistes émergents à travers des expositions, élabore des programmes pédagogiques et des visites commentées ouvertes à tous les

publics, valorise la collection du Groupe par des prêts et publications. Elle agit également en faveur du patrimoine et de la musique.

Former les jeunes à la citoyenneté par l'art

La Fondation Attijariwafa bank développe depuis 2009 son programme pédagogique de sensibilisation et de production artistique « Académie des arts » au profit de collégiens et lycéens défavorisés. Ce programme permet à ces jeunes de développer leur créativité et de leur transmettre des valeurs d'ouverture telles que le civisme, la citoyenneté et l'altérité.

Véritable référence, ce programme, réalisé en partenariat avec l'Académie Régionale de l'Education et de la Formation (AREF) de Casablanca Settat, touche près de 120 élèves par promotion (cycle de 2 ans), et s'articule autour de 3 disciplines artistiques, arts plastiques, multimédia et écriture, encadrées par des professionnels chevronnés. Chaque cycle aboutit sur une exposition, ouverte au public, réunissant les œuvres réalisés par les élèves, avec près de 2000 œuvres réalisées à ce jour.

Plus de 1 000 élèves ont pu bénéficier du programme depuis sa création et des dizaines de talents prometteurs ont été orientés vers des branches artistiques des lycées et écoles des Beaux-Arts.

Patrimoine architectural

De par son histoire bancaire aujourd'hui plus que centenaire, Attijariwafa bank est propriétaire d'un patrimoine architectural remarquable, en partie classé ou inscrit à l'inventaire des monuments historiques et témoignant de l'exceptionnelle aventure architecturale moderne du 20^e siècle au Maroc.

Depuis 2018, Attijariwafa bank a mis en œuvre un ambitieux dispositif visant à mettre en exergue la valeur patrimoniale de plusieurs édifices devenus emblèmes et symboles de fierté pour leurs villes et pour les salariés de la banque.

Ce dispositif s'appuie sur la mise en place de règles et principes de préservation, dans le cadre des projets d'aménagement et de mise à niveau de sites historiques et la structuration d'une démarche de protection ou restauration des bâtiments emblématiques du Groupe, tout en l'adaptant aux usages contemporains.

Il touchera ainsi à terme une douzaine d'édifices situés à Tanger, Kénitra, Sidi Slimane, Marrakech, Larache, Essaouira et Casablanca. Le premier lot, livré en juin 2019, concerne des bâtiments édifiés entre 1921 et les années 1950 : Marrakech Médina (1921), Sidi Slimane Centre (1945), Tanger Rue de Belgique (1948) et Tanger Pasteur (1950).

V.1.7. Développer l'accès à l'éducation et encourager l'entrepreneuriat

Favoriser l'accès aux Grandes Écoles

La Fondation œuvre notamment en faveur de l'éducation, axe privilégié de la politique RSE du Groupe, à dessein de valoriser l'excellence et l'égalité des chances, notamment chez les jeunes issus des classes sociales défavorisées.

Ainsi la Fondation organise chaque année des semaines de concentration au profit d'élèves des classes préparatoires scientifiques et commerciales, favorisant une préparation optimale aux concours d'accès aux Grandes Écoles de commerce et d'ingénieurs. Ce programme intègre aussi l'équipement des bibliothèques des 27 centres de classes préparatoires publics, en logiciels et en ouvrages généralement coûteux et peu accessibles à l'ensemble des étudiants.

Dans le même cadre, la Fondation Attijariwafa bank soutient chaque année la caravane AMGE, organisée par l'Association des Marocains aux Grandes Écoles, en tant que partenaire exclusif depuis son lancement en 2006. Cette opération, appuyée par le Ministère de l'Education Nationale, a pour objectifs d'informer, d'orienter et de fournir des conseils pratiques et concrets relatifs aux modalités d'accès aux Grandes Ecoles, aux élèves de classes préparatoires publiques commerciales et scientifiques. Ainsi, depuis 2007, plus de 30 000 jeunes ont bénéficié du programme de soutien aux classes préparatoires « Grandes Écoles pour Tous ».

Insuffler l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes

Le soutien à l'entrepreneuriat revêt un caractère prioritaire à l'échelle du Groupe. Attijariwafa bank est ainsi membre fondateur de l'association INJAZ Al-Maghrib, dont la mission est de stimuler l'esprit d'entrepreneuriat des jeunes collégiens, lycéens et étudiants universitaires.

Le Groupe soutient l'association par un mécénat financier et de compétences, au niveau de 17 villes du Royaume mais également en Tunisie et en Egypte.

Les collaborateurs du Groupe ont ainsi couvert près de 50% des besoins de l'association en bénévoles, depuis sa création, grâce à l'engagement de plus de 1 650 collaborateurs bénévoles, qui ont dispensé près de 22 000 heures de formation au profit de 40 000 jeunes bénéficiaires d'INJAZ Al-Maghrib. Plusieurs filiales du Groupe sont également impliquées dans cette action, telles que Wafasalaf, Wafa Immobilier, Wafacash, ainsi que les filiales internationales Attijari bank Tunisie et Attijariwafa bank Egypte.

Prévenir l'échec et l'abandon scolaire

Pour réduire l'abandon scolaire, plusieurs filiales internationales du Groupe sont engagées en faveur de la rénovation des écoles et du soutien des élèves dans leurs pays.

En Tunisie, trois écoles ont aussi bénéficié d'une aide d'Attijari bank pour la rentrée scolaire 2020-2021, à travers des équipements scolaires et la distribution gratuite de cartables et fournitures aux élèves défavorisés.

En Egypte, Attijariwafa bank a lancé en octobre 2020 la campagne « back to school » permettant à ses clients d'obtenir des remises sur les achats d'équipements scolaires ainsi que des réductions d'intérêts pour les ceux ayant des charges universitaires.

En Côte d'Ivoire, la SIB a mené plusieurs actions en faveur de l'éducation telles que le financement de bourses d'études et l'appui aux élèves fonctionnaires ivoiriens.

Contribuer à l'orientation des étudiants avec la plateforme universitaire « Jamiati »

« Jamiati.ma », est la première plateforme universitaire marocaine ciblant la communauté universitaire. Développée en 2007 par la Fondation Attijariwafa bank en partenariat avec Banco Santander, à travers la Fondation UCEIF, elle a été inspirée de son équivalente espagnole : universia.es.

« Jamiati.ma » est une plateforme d'informations utiles visant à fournir aux bacheliers et étudiants des éléments clés adaptés à leurs besoins, dans une optique d'aide à la décision et d'orientation dans le choix de leur cycle supérieur. Elle est complétée par la carte Jamiati, la première carte électronique universitaire au Maroc. Destinée aux étudiants et au corps professoral et administratif des établissements supérieurs partenaires de la Fondation, cette carte permet d'intégrer plusieurs services universitaires, tels que l'emprunt des livres, le contrôle d'accès, l'émargement automatique, etc. Elle peut également servir de carte bancaire, à la demande du titulaire, favorisant ainsi l'éducation financière des jeunes étudiants et leur inclusion financière.

À fin 2024, l'audience de la plateforme a dépassé 600 000 utilisateurs et à peu près 800 000 pages vues.

Développer une filière d'excellence dans le secteur bancaire et financier

Depuis 2007, Une politique engagée dans l'inclusion des jeunes par l'éducation s'appuyant sur des programmes dédiés et des partenariats stratégiques.

Programme Grandes Ecoles pour Tous

Soutien de la caravane AMGE (Association des Marocains aux grandes écoles) depuis 2006, en collaboration avec le ministère de l'Éducation Nationale, pour informer et conseiller les élèves sur l'accès aux Grandes Écoles.

Organisation des semaines de préparation aux concours d'accès aux Grandes Écoles pour les élèves des classes préparatoires et amélioration des bibliothèques dans 27 centres de classes préparatoires publiques

Master Banque et Marchés Financiers

Le Master international « Banque & Marchés Financiers », développé en 2007 par le groupe AWB à travers sa fondation, en partenariat avec Banco Santander, l'université Hassan 2 et l'université de Cantabria, offre aux étudiants un double diplôme marocain et espagnol des deux universités partenaires et forme les hauts cadres de la finance pour couvrir les besoins du secteur en ressources qualifiées. En 2024, 442 lauréats du Master Banque et Marchés Financiers. En 2024, 442 lauréats du Master Banque et Marchés Financiers

Programme INJAZ Al-Maghrib

Appui des jeunes élèves et étudiants pour développer leur esprit entrepreneurial et les préparer au monde professionnel à travers le programme de mécénat de compétences des collaborateurs du Groupe.

Mécénat de Compétences

- Le programme de mécénat de compétences permet aux collaborateurs du Groupe de mettre leurs compétences professionnelles au service d'initiatives citoyennes, notamment dans les domaines de l'éducation et de l'entrepreneuriat.
- Parmi les actions phares figure le partenariat avec l'association INJAZ Al-Maghrib

Réduire la fracture numérique

En tant que membre fondateur de l'association Al Jisr, dont la mission est d'impliquer le secteur privé dans le processus d'éducation en rapprochant l'école et l'entreprise et en renforçant le concept du partenariat, le Groupe met chaque année à la disposition de l'association, du matériel informatique.

Ces dons contribuent au programme « Green Chip » qui vise à limiter la fracture numérique dès le plus jeune âge, à travers le recyclage et la revalorisation des déchets informatiques avant leur redistribution aux écoles publiques. L'association forme, en outre, des jeunes formateurs en informatique qui transmettent, à leur tour, leur savoir aux enseignants des écoles.

V.1.8. Appuyer les initiatives solidaires et les acteurs de la société civile

Soutien à la Fondation Mohamed V

À travers la Fondation, la banque et les filiales, le Groupe soutient de nombreuses associations œuvrant pour des projets à fort impact sociétal et des initiatives solidaires, notamment au profit de populations défavorisées. Les opérations de soutien sont multiples et se matérialisent par une aide financière, des dons en nature ou du mécénat de compétences. Elles visent à créer de la valeur pour la communauté et relèvent de différents domaines.

Le groupe Attijariwafa bank est un partenaire historique de la Fondation Mohammed V pour la solidarité. Il est ainsi membre de son comité de soutien permanent. Attijariwafa bank supporte les différents programmes mis en œuvre par la Fondation Mohamed V depuis sa création en 1999, à travers du mécénat financier et de compétences. Il contribue également à diverses opérations en apportant un support logistique, matériel et humain.

Le Groupe soutient également les campagnes nationales de solidarité organisées par la Fondation. À ce titre, l'ensemble du réseau bancaire est grandement mobilisé afin de faciliter la collecte des dons en agence auprès des clients.

Par ailleurs, le Groupe soutient le Centre des TPE Solidaires lancé par la Fondation Mohammed V pour la Solidarité en 2015 et ayant pour mission d'apporter un appui aux jeunes porteurs de projets.

Des filiales engagées en faveur des initiatives solidaires

Les filiales du Groupe soutiennent de nombreuses initiatives et associations œuvrant pour des projets à fort impact sociétal et solidaires, notamment au profit de populations défavorisées.

La plupart des filiales du Groupe ont participé comme chaque année, à la distribution de Ftour au profit de personnes défavorisées durant le mois de Ramadan.

Ainsi Wafacash a mené une action caritative au profit de la maison des étudiantes de Daït Aoua. Plusieurs cadres de Wafacash se sont rendus sur place et, dans une ambiance conviviale, ont montré leur

soutien aux jeunes de la région en les faisant bénéficier de dons de vêtements et de denrées alimentaires mais également de livres et de matériels informatiques pour les aider dans leur éducation et épanouissement. Par ailleurs, 167 collaborateurs de Wafacash ont contribué à la collecte de dons organisée par Wafacash en faveur des personnes en situation précaire lors du confinement. Wafacash a également mis son réseau d'agences (propre et partenaire) au service de ses concitoyens lors du confinement imposé au Maroc durant de mars à juin 2020, en leur permettant de récupérer les aides étatiques auxquelles ils avaient droit afin qu'ils puissent subvenir à leurs besoins quotidiens durant cette période exceptionnelle.

Wafasalaf a soutenu l'association "" A Better Tomorrow"" par des dons de vêtements et organisé une collecte auprès de ses collaborateurs en faveur du Fonds COVID 19.

En Tunisie, plusieurs actions ont été menées afin d'apporter de l'aide aux plus démunis, à l'instar des actions lancées avec l'association Houmet Al Joumhouria pour l'acquisition d'habits d'hiver en faveur des familles dans le besoin de la région de Boussalem et pour la distribution de bouteilles de gels désinfectants aux plus nécessiteux pour faire face à la pandémie.

Par ailleurs, Attijari bank Tunisie a renouvelé son engagement à soutenir l'enfance à travers son partenariat avec SOS Village Siliana pour la 4ème année consécutive. Elle a également soutenu l'Association Tunisienne des Enfants Leucémiques pour l'aménagement et la décoration de l'unité pédiatrique de l'hôpital Aziza Othmana.

Promouvoir l'édition et le débat d'idées

Afin de renforcer le dialogue avec ses parties prenantes, en particulier les jeunes, susciter l'ouverture d'esprit et la curiosité intellectuelle, la Fondation a mis en place, en 2014, une plateforme d'échanges ouverte à tous, intitulée « Échanger pour mieux comprendre », permettant de débattre de thématiques économiques, sociales et sociétales d'actualité. Cette plateforme œuvre également à soutenir et diffuser la production intellectuelle de manière générale ainsi que les Actes des conférences organisées par la Fondation.

En effet, « Échanger pour mieux comprendre » se décline en un cycle de conférences mensuelles, réunissant des opérateurs économiques ainsi que des acteurs de la société civile, en particulier la jeunesse marocaine, ainsi que des intellectuels et experts marocains et étrangers.

La Fondation Attijariwafa bank a organisé, depuis son lancement, 98 conférences dans le cadre de son cycle « échanger pour mieux comprendre ».

V.1.9. Principales réalisations :

Principales réalisations en 2024 :

- En 2024, Attijariwafa bank a renforcé son positionnement en matière de durabilité en concrétisant plusieurs initiatives à fort impact environnemental, social et économique.
- La banque a réduit ses émissions propres de CO₂ (Scopes 1 et 2) de 7% au Maroc, portant la baisse cumulée à 33% sur six ans. Elle a lancé le premier fonds marocain dédié à l'efficacité énergétique des PME, « FAEE », visant à catalyser l'investissement durable à travers l'Afrique.
- Sur le plan de l'inclusion, le programme « Dar Al Moukawil » s'est élargi avec un 22^e centre à Tétouan, une présence renforcée à l'international, et une plateforme digitale cumulant plus de 4 millions de sessions. Plus de 273 000 Très Petites Entreprises (TPE) ont été accompagnées gratuitement, dont 218 000 formées et 24 000 mises en relation.
- Attijariwafa bank a également lancé « Attijari Cap Hospitality » pour soutenir le secteur touristique national en partenariat avec le Fonds Mohammed VI et Tamwilcom.
- En parallèle, la bancarisation des populations vulnérables s'est poursuivie avec 250 000 nouveaux comptes Hissab Bikhir et plus de 480 000 bénéficiaires d'aides sociales via la plateforme Tadamoun.
- Enfin, le Groupe a intensifié ses initiatives communautaires en Afrique, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'art et de la culture.

Principales réalisations en 2023 :

Attijariwafa bank a confirmé son positionnement d'acteur majeur dans la collecte de l'épargne et le financement de l'économie réelle. Au Maroc, ce soutien s'est traduit par :

- Banque accréditée par le Fonds vert pour le climat des Nations-Unies
- Plus de 170 collaborateurs de la banque au Maroc formés aux risques sociaux et environnementaux liés aux prêts bancaires
- Plus de 9 MAD de financement alloués à la production d'énergie renouvelable depuis 2011
- 6 sites certifiés Haute Qualité Environnementale (HQE) au Maroc
- 14% de baisse de consommation d'énergie pour la banque au Maroc par rapport à 2021
- 20 centres Dar Al Moukawil
- Plus de 2,4 millions de personnes inscrites sur la plateforme Dar Al Moukawil
- 55% de femmes parmi les bénéficiaires
- Plus de 4542 formations organisées en 2023
- 100% des collaborateurs sont signataires du code de bonne conduite du Groupe
- 42,5% de femmes au sein de la banque au Maroc
- 6,1 jours de formation en moyenne pour les collaborateurs de la banque au Maroc
- Plus de 1 700 collaborateurs bénévoles de la banque au Maroc mobilisés depuis 2016
- Plus de 1 900 élèves bénéficiaires du programme « Académie des Arts » depuis 2009
- Près de 600 étudiants inscrits au Master Banque & Marchés Financiers, depuis son lancement en 2007
- Près de 36 000 bénéficiaires du programme de soutien aux classes préparatoires « Grandes Écoles pour Tous » depuis 2007
- 120 conférences organisées depuis le lancement du programme « Échanger pour mieux comprendre ».

Principales réalisations en 2022 :

- Banque accréditée par le Fonds vert pour le climat des Nations-Unies ;
- Plus de 160 collaborateurs de la banque au Maroc formés aux risques sociaux et environnementaux liés aux prêts bancaires ;
- 13,5 MAD de financement alloués à des grands projets écologiques depuis 2011 ;
- 6 sites certifiés Haute Qualité Environnementale (HQE) au Maroc ;
- 50% de baisse de consommation de papier pour la banque au Maroc depuis 2016 ;
- 17,5% de baisse de consommation d'énergie pour la banque au Maroc par rapport à 2018 ;

- 100% des collaborateurs sont signataires du code de bonne conduite du Groupe • 41,2% de femmes au sein de la banque au Maroc ;
- 6,9 jours de formation en moyenne pour les collaborateurs de la banque au Maroc ;
- Plus de 1 700 collaborateurs bénévoles de la banque au Maroc mobilisés depuis 2016 ;
- Plus de 1 700 élèves bénéficiaires du programme « Académie des Arts » depuis 2009 ;
- Près de 600 étudiants inscrits au Master Banque & Marchés Financiers, depuis son lancement en 2007 ;
- Près de 33 000 bénéficiaires du programme de soutien aux classes préparatoires « Grandes Écoles pour Tous » depuis 2007 ;
- 98 conférences organisées depuis le lancement du programme « Échanger pour mieux comprendre ».

V.1.10. Distinctions du Groupe Attijariwafa bank :



- Meilleure banque
- Meilleure banque d'investissement au Maroc 2024
- Meilleure banque au Maroc 2024
- Meilleure banque de change au Maroc
- Meilleure banque pour les PME au Maroc



- Meilleure banque d'investissement au Maroc 2024
- Meilleure banque de financement du commerce international Maroc 2024
- Excellence dans la banque digitale Maroc 2024



- Meilleure banque privée domestique au Maroc
- Meilleur leader du marché national
- Meilleur service domestique



- Lauréat d'argent dans la catégorie Nouvelles méthodes de travail
- Lauréat d'argent dans la catégorie « Innovateur de l'année » de la MEA



- Meilleure banque RSE
- Meilleure banque du développement durable



- Meilleure marque de banque RSE, Maroc-2024
- Meilleure marque de banque numérique, Maroc-2024
- Meilleure marque bancaire, Maroc-2024



- Meilleure banque de financement de projets et d'infrastructures
- Meilleur programme de RSE : Dar al Moukawil



- Meilleur employeur au Maroc en 2025

V.2. Capital humain

Le Capital Humain Groupe inscrit l'ensemble de ses actions dans le cadre des grands enjeux de développement du Groupe Attijariwafa Bank. Ainsi, les projets développés au sein du Capital Humain Groupe ont pour objectif de conforter l'attractivité du Groupe, pour intégrer, valoriser et fidéliser les talents, et de maintenir un climat de travail favorable à l'épanouissement des collaborateurs.

En matière de recrutement, Attijariwafa Bank investit depuis plusieurs années dans le recrutement ciblé des talents sur des niches de compétences pointues pour accompagner ses ambitions de développement et de croissance.

Attijariwafa Bank conforte son label employeur à travers le recrutement de profils à haut potentiel destinés à accompagner la dynamique de transformation portée par le Groupe au niveau de l'ensemble de ses activités.

Le Groupe prône une politique de recrutement fondée sur la diversité à travers une ouverture sur de nouveaux hubs de compétences à l'échelle continentale. Le programme YEELLEN traduit également cette dimension panafricaine avec le recrutement d'étudiants subsahariens issus des pays de présence du Groupe sur le continent. L'année 2024 a été marquée par le recrutement d'environ 220 profils.

Le développement des compétences de l'ensemble des collaborateurs d'Attijariwafa Bank est un vecteur prioritaire de la stratégie du Capital Humain Groupe. La stratégie de formation facilite la conciliation entre l'acquisition de compétences nouvelles et leur application à la réalité de la banque et des filiales favorisant ainsi un processus d'appropriation et des circuits progressifs de montée en compétences conformément aux orientations stratégiques de notre banque, aux nouveaux projets mis en place par la direction de la transformation et aux évolutions perpétuelles des métiers. Ainsi, au cours de l'année 2024, un effort soutenu de formation a permis de dispenser 49 129 Jours/homme de formation

La stratégie de formation associe les formations métiers dispensées par l'Académie Attijariwafa Bank, à des formations managériales et comportementales dans le cadre des Cycles Structurants. Le dispositif e-learning est le troisième pilier de cette stratégie. Ce dispositif de formation à distance apporte une solution adaptée aux spécificités de la Banque et aux attentes des nouvelles générations. A l'ère du digital et de la transformation, nous faisons évoluer en permanence nos dispositifs de formation en développant et en mixant plusieurs modes de formations (Blended Learning, micro Learning, social Learning, solutions digitales d'ancrages,...) et le Groupe est en perpétuelle veille pour intégrer en continue toute nouveauté qui intervient dans le domaine de la formation qu'elle soit pédagogique ou digitale pour être aux meilleurs standard internationaux de la formation, Attijari académie.

Pour attirer les meilleures compétences, le Capital Humain Groupe/ Recrutement, Partenariats et Marque Employeur a lancé plusieurs initiatives à tonalité internationale et continentale pour promouvoir l'attractivité d'Attijariwafa Bank auprès des talents. Ainsi, plusieurs projets ont été réalisés afin de créer une réelle dynamique autour de la marque employeur du Groupe.

La démarche RSE est au cœur des actions engagées par l'entité Recrutement, Partenariats et marque employeur à travers l'accompagnement des jeunes étudiants au Maroc et à l'échelle continentale à travers l'organisation de plusieurs types d'ateliers dont l'objectif est de renforcer leurs compétences et les préparer au mieux à intégrer le monde professionnel. Le Capital Humain Groupe/Recrutement, Partenariats et Marque Employeur s'associe également aux partenaires académiques dans le cadre de formations qualifiantes co-construites et co-animées par des experts du Groupe Attijariwafa Bank et des professeurs issus des établissements partenaires.

La Gestion des Carrières, autre vecteur stratégique du Capital Humain Groupe, poursuit sa mission de veiller au développement personnel et professionnel de chaque collaborateur, en cohérence avec les besoins actuels et prévisionnels du Groupe. Des plans de relève, à différents niveaux de responsabilité, sont mis en œuvre pour identifier, préparer et valoriser les talents nécessaires au développement futur de la Banque.

Par ailleurs, et dans un souci d'apporter une nouvelle source de motivation à ses collaborateurs Banque et filiales marocaines, Attijariwafa Bank propose une politique ambitieuse d'actionnariat salarié visant à associer les collaborateurs aux performances du Groupe.

Dans le cadre du nouveau plan stratégique de la banque, le Capital Humain Groupe a initié en 2017, un plan de transformation RH pour accompagner l'ensemble des entités de la banque dans l'évolution de leurs métiers et l'amélioration de leurs performances.

Cette mutation du Capital Humain Groupe a ainsi pour objectif de développer les capacités d'exécution, d'instaurer la culture de la performance, de moderniser et digitaliser les processus RH, et enfin, de développer l'équité et la transparence.

Ainsi, les projets développés au sein du Capital Humain Groupe visent à renforcer l'attractivité du Groupe, à intégrer, valoriser et fidéliser les talents à même d'accompagner les métiers dans la mise en œuvre du plan de développement stratégique de la banque. Les principaux projets développés se présentent comme suit :

- Revue du référentiel des emplois et des compétences ;
- Mise en place d'un nouveau système de management de la performance ;
- Développement d'outils de travail collaboratif ;
- Création de centres de service partagés pour les filiales.

C'est en considérant que les capacités d'agilité, de flexibilité et d'innovation sont des enjeux majeurs et des avantages compétitifs décisifs, qu'ont été introduites de nouvelles méthodes dans la mise œuvre des projets importants, et que la Direction Générale a créé l'entité Transformation en charge du pilotage de l'ensemble des initiatives stratégiques.

L'engagement des collaborateurs est un facteur clé du succès du plan de développement stratégique. Il est favorisé par une évolution progressive vers une meilleure communication des enjeux stratégiques auprès de l'ensemble des collaborateurs, une valorisation de la contribution de l'individu, ainsi que de son développement, et un alignement sur le sens des initiatives et sur la portée de cette vision.

a. Effectif

Répartition des effectifs de la banque par catégorie

La répartition des effectifs de la banque par catégorie se présente comme suit :

	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Effectif global	8 094	8 051	8 317	-0,5%	3,3%
Cadres	4 898	5 058	5 181	3,3%	2,4%
Non cadres	3 196	2 993	3 136	-6,3%	4,7%
Total	8 094	8 051	8 317	-0,5%	3,3%

Source : Attijariwafa bank

Au 31 décembre 2024, l'effectif d'Attijariwafa Bank s'établit à 8 317 collaborateurs, soit une hausse de 3,3% par rapport au 31 décembre 2023.

Au titre de l'exercice 2024, le nombre de cadres est en hausse de 3,3% par rapport à l'exercice 2022.

Répartition de l'effectif par contrat de travail

Le nombre de collaborateurs liés par un contrat CDD en 2024 a atteint 457 contrats contre 298 contrats en 2023.

Les Contrats en CDI s'élèvent à 7 860 contrats en 2024 contre 7 753 contrats à fin décembre 2023.

	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
CDI	7 843	7 753	7 860	-1,1%	1,4%
CDD	251	298	457	18,7%	53,6%
Total	8 094	8 051	8 317	-0,5%	3,3%

Source : Attijariwafa bank

Répartition de l'effectif par genre

Au titre de l'exercice 2024, l'effectif du Groupe Attijariwafa bank est composé de 44,6% de femmes et de 55,4% d'hommes.

Le tableau suivant donne l'évolution de l'effectif par genre sur la période 2022-2024 :

	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Hommes	4 759	4 629	4 606	-2,7%	-0,5%
Femmes	3 335	3 422	3 711	2,6%	8,5%
Total	8 094	8 051	8 317	-0,5%	3,3%

Source : Attijariwafa bank

Répartition de l'effectif par ancienneté

La pyramide des âges du Groupe Attijariwafa bank est marquée par une prépondérance du personnel ayant plus de 12 ans d'ancienneté, représentant ainsi 47,8% de l'effectif global en 2024.

Le tableau suivant donne l'évolution de l'effectif par ancienneté sur la période 2022-2024 :

	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Moins de 5 ans	1 756	1 981	2 237	12,8%	13,0%
De 5 ans à moins de 12 ans	2 744	2 254	2 104	-17,8%	-6,7%
De plus de 12 ans	3 594	3 816	3 976	6,2%	4,2%
Total	8 094	8 051	8 317	-0,5%	3,3%

Source : Attijariwafa bank

Répartition de l'effectif par branche d'activité

L'effectif de la banque de détail réseau s'établit à 5 883 collaborateurs en 2024 contre 5 723 collaborateurs en 2023, représentant ainsi 71% de l'effectif total.

L'effectif au sein du siège s'élève à 2 451 collaborateurs (+4,4% par rapport à 2023) et représente 29% de l'effectif total de la banque.

La répartition de l'effectif par branche d'activité se présente comme suit :

	2022	2023	2024
BDD* Réseau	5 850	5 723	5 883
Siège	2 258	2 341	2 451
Total**	8 108	8 064	8 334

Source : Attijariwafa bank

*Banque de détail

** l'effectif ne comprends pas les intérimaires

Répartition de l'effectif par tranche d'âge

La répartition par âge des effectifs de la banque, au 31 décembre 2024, se présente comme suit :

Tranche d'âge	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Moins de 35 ans	3 842	3 634	3 726	-5,4%	2,5%
Entre 36 et 55 ans	3 850	4 024	4 183	4,5%	4,0%
Plus de 55 ans	402	393	408	-2,3%	3,7%
Total Effectif	8 094	8 051	8 317	-0,5%	3,3%

Source : Attijariwafa bank

Evolution des recrutements

Le nombre de nouvelles recrues s'établit à 838 collaborateurs en 2024 contre 696 collaborateurs en 2023.

L'évolution des recrutements de la banque sur la période sous revue, se présente comme suit :

	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Nombre de recrutements	418	696	838	66,5%	20,4%

Source : Attijariwafa bank

Evolution des départs et des démissions

Au titre de l'exercice 2024, le nombre de départs a enregistré une baisse de 25,6% pour s'établir à 418 départs contre 562 départs en 2023.

418 départs ont été enregistrés au cours de l'exercice 2024 dont 382 démissions, contre 562 départs en 2023 dont 530 démissions.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre de départs et de démissions sur la période sous revue :

	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Nombre de départs*	529	562	418	6,2%	-25,6%
<i>Dont démissions</i>	494	530	382	7,3%	-27,9%

Source : Attijariwafa bank - *Nombre de départs = nombre de démissions + nombre de licenciements

Evolution des licenciements

36 licenciements ont été enregistrés au cours de l'exercice 2024, contre 32 licenciements en 2022.

L'évolution du nombre de licenciements sur la période sous revue, se présente comme suit :

	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Nombre de licenciements	35	32	36	-8,6%	12,5%

Source : Attijariwafa bank

Représentants du personnel

Au titre de l'exercice 2024, Attijariwafa bank dispose de 266 représentants du personnel.

	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Nombre de représentants du personnel	285	266	246	-6,7%	-7,5%

Source : Attijariwafa bank – Périmètre : Banque au Maroc

Grèves

	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Jours de grèves	0	0	0	-	-

Source : Attijariwafa bank

Taux de fréquence des accidents de travail

	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Taux de fréquence des accidents de travail*	7,80%	8,70%	10,50%	+0,9 pts	+1,8 pts

Source : Attijariwafa bank - *Taux de fréquence des accidents de travail = (Le nbr d'accidents / le nbr total d'heures de travail) x 1 million

Litiges sociaux

	2022	2023	2024
Litiges sociaux	20	24	21

Source : Attijariwafa bank

Turnover

Le tableau qui suit présente l'évolution du taux de turnover⁶⁶ sur la période sous revue :

	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Taux de rotation	6,00%	6,55%	4,67%	+0,6 pts	-1,9 pts

Source : Attijariwafa bank

Le taux de Turnover d'Attijariwafa bank est passé de 6,0% en 2022 à 6,5% en 2023.

Structure de l'effectif Groupe

⁶⁶Taux de turnover = (Taux d'entrée + Taux de sortie) / 2. (Taux d'entrée : Nbre d'entrées / effectif au 31 12 N-1). (Taux de sortie : Nbre de sorties / effectif au 31 12 N-1).

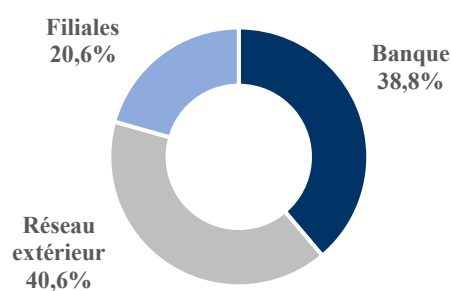
L'évolution de la structure des effectifs du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit :

	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Banque*	8 108	8064	8334	-0,5%	3,3%
Siège*	2 258	2 341	2 451	3,7%	4,7%
Réseau	5 850	5 723	5 883	-2,2%	2,8%
Réseau extérieur**	8 284	8 424	8 478	1,7%	0,6%
Filiales	4 075	4 277	4 464	5,0%	4,4%
Total	20 467	20 765	21 276	1,5%	2,5%

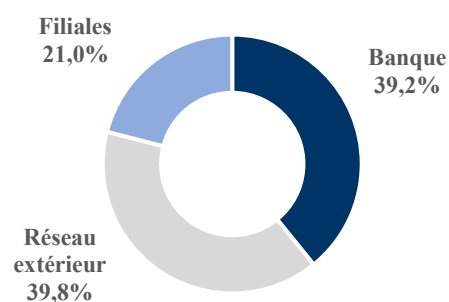
Source : Attijariwafa bank - * y compris personnel intérimaire **correspond aux filiales à l'international

La progression des effectifs du Groupe est liée à la poursuite du développement axé sur des métiers cibles et dans des zones géographiques porteuses de croissance.

Répartition des effectifs du groupe AWB au 31.12.23



Répartition des effectifs du groupe AWB au 31.12.24



Source : Attijariwafa bank

b. Politique sociale

Le tableau suivant présente l'évolution de la politique sociale sur les trois derniers exercices :

	2022	2023	2024
Encours prêts immobiliers	3 016 436	3 175 677	3 042 076
Encours prêts consommation et OPV	2 191 409	2 046 085	1 547 515
Encours prêts sociaux	6 289	5 346	4 961
Total prêts au personnel	5 214 134	5 227 107	4 594 552

Kdh - Source : Attijariwafa bank

c. Actionnariat salarié

La politique d'actionnariat salarié développée à travers les Offres Publiques de Vente en 2005 et en 2007, a permis aux collaborateurs d'Attijariwafa bank de bénéficier d'une épargne salariale innovante, moderne et intéressante.

En 2012, Attijariwafa bank a poursuivi sa politique de partage des fruits de sa croissance et de sa performance avec ses salariés et ce, à travers l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés de la banque et des ses filiales au Maroc. Avec cette opération, la participation des salariés au Maroc au capital d'Attijariwafa bank a été portée à 5,15 %, le plus haut niveau de participation des salariés au capital d'une société cotée au niveau national.

Dans l'optique d'impliquer dans son nouveau plan de développement stratégique (Energies 2020) l'ensemble de ses collaborateurs, Attijariwafa bank a réalisé, en 2018, une nouvelle opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank, de ses filiales au Maroc, de Wafa Assurance et de Wafa Ima Assistance.

Au 31 décembre 2024, le personnel de la banque détient 1,7% du capital d'Attijariwafa bank.

d. Intéressement et participation du personnel

Augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank, de ses filiales au Maroc de Wafa Assurance et de Wafa Ima Assistance - 2018

En 2018, Attijariwafa bank a procédé à une augmentation de capital réservée aux salariés de la société, de ses filiales au Maroc, de Wafa Assurance et de Wafa Ima Assistance. Cette opération a porté sur 6 332 453 actions, soit 3,0% du capital social post-opération. Les objectifs de cette opération consistent principalement en la mise en œuvre de la stratégie de développement de la banque et à partager le fruit de la croissance et de la performance avec ses collaborateurs.

Le montant global maximal de cette opération s'élève à 2 399 999 687 dirhams. Les actions Attijariwafa bank, objet de cette augmentation de capital, ont été souscrites à un prix de 379Dh par action, prime d'émission comprise, pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Classique » et à un prix égale, soit de 379 Dh par action, prime d'émission comprise, pour les salariés ayant souscrit à la « Formule Plus ».

Ce niveau de prix représente une décote de 15,0% pour les actions offertes dans le cadre de la « Formule Classique » et de la « Formule Plus » par rapport au cours du 17 septembre 2018⁶⁷ (446,0 dirhams).

Les résultats de l'opération d'augmentation de capital réservée aux salariés d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc se présentent comme suit :

- Tranche 1 - Formule Classique : 5.013.191 d'actions souscrites pour un montant de 1.899.999.389 dirhams ;
- Tranche 2 - Formule Plus : 1.319.262 actions souscrites pour un montant de 500.000.298 dirhams ;

Le nombre total d'actions souscrites est de 6 332 453 pour un montant global de 2 399 999 687 dirhams, soit un taux de réalisation de l'augmentation de capital de 100%.

⁶⁷Décote en fonction du cours de clôture de la veille de la date de tenue du Conseil d'Administration du 18 septembre 2018

VI. STRATEGIE D'INVESTISSEMENT ET MOYENS TECHNIQUES

VI.1. Stratégie de développement

VI.1.1. Grands axes de développement

La stratégie de développement du Groupe Attijariwafa bank s'articule autour de trois axes de croissance :

- la croissance organique de la banque au Maroc ;
- la croissance des filiales spécialisées du groupe au Maroc ;
- la croissance externe à travers le développement régional.

Politique de partenariats

Attijariwafa bank compte parmi ses actionnaires le groupe Santander. Au-delà de l'aspect capitalistique, les deux groupes bancaires développent des axes de partenariat concernant aussi bien la clientèle des entreprises que celle des particuliers. Le partenariat couvre aussi un adossement d'Attijariwafa bank au groupe Santander, en Espagne, pour renforcer son positionnement auprès de la clientèle des Marocains résidant dans ce pays. Les actions définies portent principalement sur le développement d'une offre diversifiée en faveur des MRE, dans les domaines du transfert d'argent, du crédit à la consommation, de la monétique et de la prévoyance. Ceci suppose l'implantation de bureaux Attijariwafa bank, dédiés aux MRE, dans certaines agences du groupe Santander.

Par ailleurs, le groupe Attijariwafa bank s'est engagé avec le Crédit Agricole (actionnaire de Wafasalaf à travers CACF) dans une stratégie de partenariat multi-métiers, notamment dans le crédit à la consommation, mais aussi dans la gestion d'actifs via Crédit Agricole Asset Management.

En outre, Attijariwafa bank s'est adossé à Crédit Agricole Corporate Investment Banking, la banque de financement et d'investissement du Crédit Agricole, pour l'ouverture d'un bureau de représentation à Shanghai. Ce bureau offre aux opérateurs marocains un réseau opérationnel dans les principaux centres économiques de Chine.

Le partenariat avec le groupe français se traduit également par les multiples synergies développées autour de Crédit du Maroc, filiale marocaine du Crédit Agricole SA, que le groupe Attijariwafa bank détient à hauteur de 10%.

En 2011 Attijariwafa bank conclut un partenariat avec le Groupe Français Inter Mutuelles assistance donnant naissance à Wafa IMA Assistance ayant pour objet de consolider le positionnement du Groupe en matière d'assistance et de réassurance.

D'autre part, Wafa Assurance a concrétisé en 2012 son premier projet de développement à l'international avec la création en Tunisie d'une nouvelle compagnie d'Assurance Vie détenue à 45% par Wafa Assurance et 55% par Attijari bank, filiale d'Attijari bank en Tunisie.

En 2014, Attijariwafa bank a poursuivi la conclusion de partenariats stratégiques avec Bank of China, China Development Bank et China Exim Bank et avec des opérateurs industriels chinois afin de soutenir les échanges et les investissements chinois en faveur du développement du continent africain. Dans le cadre de la signature de l'accord conclu entre Attijariwafa bank et Bank of China, le Groupe a lancé la première offre dédiée en RENMINBI (monnaie chinoise). Il devient ainsi market maker sur cette devise et offre aux opérateurs économiques marocains et africains un levier de développement supplémentaire de leurs échanges et investissements avec les opérateurs chinois.

D'autres accords stratégiques ont été conclus lors du Forum Economique Maroc-Russie avec de grands groupes Russes (SBERBANK, VTB, FIAC et UNIMER).

Un mémorandum d'entente a été conclu entre Attijariwafa bank, Overseas Private Investment Corporation (OPIC) et Wells Fargo, visant à promouvoir les investissements et les échanges commerciaux entre l'Afrique et les Etats-Unis par la mise en place de nouvelles capacités de financement en faveur des PME africaines.

En 2015, Attijariwafa banka conclu plusieurs accords de coopération et de partenariats stratégiques dans plusieurs domaines, dont principalement le financement et la garantie des opérations d'import et d'export, de project finance et d'investissement. Les principaux accords ont été conclus avec Exportni Banka (Banque Tchèque pour l'Export), la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), la Banque Ouest Africaine de Développement.

Attijariwafa bank a conclu, en 2016, plusieurs partenariats stratégiques avec des organismes internationaux, notamment en matière de financement des investissements, de commerce extérieur et de financement des projets. Ces partenariats concernaient United Bank for Africa (UBA) Plc – Nigéria, Commercial Bank of Ethiopia, BNI Madagascar, Japan Bank of International Cooperation (JBIC) et le ministère de la défense et le ministère de la santé ivoiriens.

En 2016, le Groupe Attijariwafa bank a confirmé son engagement en matière d'accompagnement de la transition énergétique à travers : (i) la signature de mémorandum avec MASEN (promotion de la finance climatique) et Nareva (doter l'Afrique d'infrastructures énergétiques), (ii) Lancement, en partenariat avec Suma Capital, du Fonds Africain d'Efficacité Énergétique (FAEE), premier fonds d'investissement dédié à l'efficacité énergétique au Maroc, doté d'une enveloppe de 200 millions de dirhams et (iii) Participation d'Attijariwafa bank en tant que partenaire officiel à la COP22.

Le groupe Attijariwafa bank et Afreximbank (Banque Africaine d'Import – Export) ont signé un mémorandum d'entente (MoU) le 9 décembre 2017 à Sharm El Sheikh, dans le sillage du Forum Africa 2017, par lequel les deux parties s'engagent à développer un cadre de coopération élargie à l'échelle africaine.

Le groupe Attijariwafa bank à travers sa filiale Attijari International Bank – Banque Offshore « AIB », le groupe Orascom Construction et la société de projet « Ras Ghareb Wind Energy SAE – RGWE SAE », ont procédé à la signature, le 11 décembre 2017, de la documentation du crédit relatif au financement de la quote-part d'Equity d'Orascom Construction pour la réalisation du projet porté par RGWE SAE (The Gulf of Suez Wind IPP) à Gabal El Zeit en Egypte.

A l'occasion du 2018 FOCAC SUMMIT (Forum on China Africa Cooperation – Forum sur la Coopération Sino-Africaine) tenu les 3 et 4 septembre 2018 à Pékin, M. Mohamed EL KETTANI, Président Directeur Général du groupe Attijariwafa bank, a procédé à la signature de trois accords importants avec des organismes chinois de premier plan. Le premier mémorandum d'entente a été signé avec Bank of China et s'inscrit dans le cadre de l'initiative chinoise dite OBOR (One Belt One Road) (Initiative Ceinture et Route) en vue de renforcer la coopération entre les deux institutions dans plusieurs domaines. Le deuxième mémorandum a été signé avec China State Construction and Engineering Company (CSCEC), première entreprise de construction en Chine et dans le monde. Le troisième accord correspond à l'acte de naissance de la China Africa Inter-Bank Association (CAIBA), une alliance de 16 grandes banques africaines faisant corps avec China Development Bank (CDB).

En 2022, Union Bank et Attijariwafa bank signent un protocole d'accord de partenariat commercial pour renforcer leur ancrage panafricain. Ce mémorandum de partenariat vise à consolider la stratégie de développement panafricain des deux institutions financières et à ouvrir de nouvelles opportunités commerciales conjointes au profit de leurs clients respectifs. En vertu de cet accord, Attijariwafa bank offrira aux clients de Union Bank basés au Nigeria un accès à son dispositif commercial dans ses pays de présence et inversement.

En 2023, Le groupe Attijariwafa bank et ALLIANZ Trade unissent leurs forces à travers un dispositif novateur de couverture et de financement destiné aux exportateurs et primo-exportateurs. Cette convention vise à accompagner les entreprises marocaines dans l'adoption de stratégies sécurisées de positionnement commercial orienté à l'international, en particulier vers l'Afrique, grâce à des solutions d'assurance-crédit pour les exportateurs. Par ailleurs, une convention a été signée entre le groupe Attijariwafa bank et SMART Tourisme en vue d'accompagner, moderniser et structurer les TPME Touristiques de la Région. Cette convention a pour objectif de permettre aux porteurs de projets sélectionnés dans le cadre du programme d'appui SMART Tourisme de bénéficier de l'accès à l'espace d'information Dar Al Moukawil, à travers ses deux composantes, physique et digitale. Elle vise également à accompagner ces porteurs de projet en mettant à leur disposition des conseillers, des

supports d'information adaptés, et en les orientant vers les structures dédiées capables de soutenir les TPME touristiques dans leur démarche.

Le groupe Attijariwafa bank et Kiwi Collecte, leader du crowdfunding agréé au Maroc, nouent un partenariat stratégique. Résolument engagé en faveur de l'innovation financière et du soutien à l'écosystème startup marocain, le groupe Attijariwafa bank accompagne depuis 2022 la fintech Kiwi Collecte, pionnière du financement collaboratif au Maroc. Plateforme marocaine de crowdfunding, Kiwi Collecte offre une solution digitale simple et transparente pour financer des projets solidaires et innovants. Grâce à elle, les porteurs de projets peuvent mobiliser leur communauté, au Maroc comme à l'étranger, et concrétiser leurs ambitions en toute confiance.

Grâce à l'expertise du groupe Attijariwafa bank, Kiwi Collecte a pu développer un modèle opérationnel adapté aux spécificités du marché local, tout en se conformant à la réglementation de Bank Al-Maghrib. Ce soutien a été décisif dans l'obtention, en mars 2024, de l'agrément historique « Don » délivré par Bank Al-Maghrib, faisant de Kiwi Collecte une référence incontournable dans le crowdfunding régulé.

À travers ce partenariat, le groupe Attijariwafa bank confirme son rôle moteur dans l'émergence de solutions financières innovantes et renforce son engagement en faveur des modes de financement alternatifs au Maroc.

VI.1.2. Politique d'investissement

Investissements en immobilisations⁶⁸ réalisés sur la période 2022 – 2024

L'évolution des investissements réalisés par Attijariwafa bank se présente de la manière suivante :

En Mdh	2022	2023	2024	Var. 23/22	Var. 24/23
Immobilisations incorporelles	400	471	774	17,8%	64,3%
Immobilisations corporelles	400	511	537	27,8%	5,1%
Immeubles d'exploitation	188	310	293	64,9%	-5,5%
Mobilier et matériel d'exploitation	103	87	133	-15,5%	52,9%
Autres immobilisations corporelles d'exploitation	102	108	98	5,9%	-9,3%
Immobilisations corporelles hors exploitation	8	7	13	-12,5%	85,7%
Total	800	982	1 311	22,8%	33,5%

Mdh – Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2024, les investissements effectués par la banque ont enregistré une augmentation de 33,5% par rapport à 2023, pour s'établir à 1 311 Mdh. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- une hausse des investissements en immobilisations corporelles de 5,1% à 537 Mdh
- une hausse des investissements en immobilisations incorporelles de 64,3% à 774 Mdh

Investissements financiers réalisés au cours de l'exercice 2024

- La création par Attijariwafa bank d'un OPCI CDS pour un montant de KMAD 3 500 000 ;
- La création par Attijariwafa bank d'un OPCI DYNAMIC STONE pour un montant de KMAD 1 100 000 ;
- La création par Attijariwafa bank d'un OPCI CMR MF STONE pour un montant de KMAD 550 000 ;
- La création par Attijariwafa bank de AFRIC 50 pour un montant de KMAD 1 944.

Investissements financiers réalisés au cours de l'exercice 2023

- La participation d'Attijariwafa bank dans Attijari bank Tunisie passant de 58,98% en décembre 2022 à 57,21%.
- La participation d'Attijariwafa bank dans BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO passant de 56,58% en décembre 2022 à 57,12% en 2023.
- La participation d'Attijariwafa bank dans Attijari Assurance passant de 50,28% en décembre 2022 à 47,55%.
- La participation d'Attijariwafa bank dans Attijari SICAR passant de 50,28% en décembre 2022 à 42,41%.
- La participation d'Attijariwafa bank dans OPCI Horizon Real Estate pour un montant de KMAD 2 250 000 détenu à 22,06% ;
- La participation d'Attijariwafa bank dans FCP WG Momentum Factor Fund pour un montant de KMAD 500 détenu à 50% ;
- La participation d'Attijariwafa bank dans FCP WG Low Volatility Factor Fund pour un montant de KMAD 500 détenu à 50% ;
- La participation d'Attijariwafa bank dans FCP WG Value Factor Fund pour un montant de KMAD 500 détenu à 50%.

Investissements financiers réalisés au cours de l'exercice 2022

- La participation d'Attijariwafa bank dans Wafabail passant de 98,70% en décembre 2021 à 98,90%.
- La participation d'Attijariwafa bank dans Wafa Assurance passant de 39,64% en décembre 2021 à 39,65% en 2022.
- Création d'une filiale au Tchad dénommée Attijari Bank Tchad.

⁶⁸ Les investissements correspondent aux flux réalisés au cours de l'année.

VI.1.3. Politique à l'international

Attijariwafa bank a amorcé son développement à l'international, cherchant à acquérir une position forte au Maghreb et en Afrique subsaharienne, dans le but de faire émerger un groupe bancaire et financier de référence dans la région.

S'appuyant sur l'édification réussie d'un modèle duplicable à l'international, l'approche stratégique du groupe Attijariwafa bank vise à transférer les meilleures pratiques professionnelles acquises au Maroc, tout en respectant les spécificités de chaque zone d'implantation. Le groupe entend ainsi participer à l'accroissement des échanges régionaux et à la dynamisation de la coopération économique au sein de l'espace euro-méditerranéen.

Le développement ainsi que les acquisitions d'Attijariwafa bank au cours des dernières années se présente comme suit :

- en Tunisie, Attijariwafa bank, en consortium avec Grupo Santander, a acquis, en 2005, 53,54% du capital de la Banque du Sud, devenue depuis, Attijari bank Tunisie ;
- au Sénégal, Attijariwafa bank a développé un greenfield, en juillet 2006, et a procédé à l'ouverture de 4 agences à Dakar, marquant ainsi la première étape d'un vaste projet d'implantation du Groupe en Afrique subsaharienne. En janvier 2007, Attijariwafa bank a acquis 66,70% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne et a fusionné les deux entités sénégalaises, donnant naissance à Attijari bank Sénégal ;
- en novembre 2007, Attijariwafa bank a acquis 79,15% du capital de CBAO (Compagnie Bancaire d'Afrique occidentale) ;
- au Mali, Attijariwafa bank, accompagné par ses actionnaires de référence (ONA, Al Mada), a été déclarée, en juillet 2008, adjudicataire de 51,00% du capital de la Banque Internationale pour le Mali (BIM) dans le cadre de sa privatisation. L'acquisition de BIM a été conclue en 2009 ;
- en novembre 2008, Attijariwafa bank a accéléré le déploiement de son plan de développement régional en concluant un accord avec le Crédit Agricole pour l'acquisition de ses participations majoritaires dans ses filiales au Cameroun (SCB Cameroun), au Gabon (Union Gabonaise de Banque), en Côte d'Ivoire (Société Ivoirienne de Banque), au Sénégal (Crédit du Sénégal) et au Congo (Crédit du Congo) ;
- en décembre 2008, la fusion entre la CBAO et Attijari bank Sénégal a donné naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank ;
- en 2009, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition des parts majoritaires du Crédit Agricole dans Crédit du Congo (91%), l'Union Gabonaise de Banque (58,7%), Crédit du Sénégal (95%), et la Société Ivoirienne de Banque (51%) ;
- Au cours de cette même année, le Groupe a procédé à l'inauguration d'un bureau de représentation à Tripoli ;
- en 2010, le Groupe Attijariwafa bank a poursuivi la consolidation de sa position d'acteur régional de premier plan au Maghreb ainsi qu'en Afrique subsaharienne et ce à travers :
 - ✓ l'ouverture d'une succursale de CBAO au Burkina Faso (CBAO Burkina Faso) ;
 - ✓ la finalisation de l'acquisition de 80% du capital de BNP Paribas Mauritanie, devenue Attijari bank Mauritanie, par un consortium contrôlé à hauteur de 67% par Attijariwafa bank et à 33% par Banque Centrale Populaire ;
- en avril 2011, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition auprès de Crédit Agricole de 51% du Capital de la Société Commerciale de banque Cameroun (SCB Cameroun) ;
- en 2011, le groupe a consolidé sa participation dans sa filiale tunisienne Attijari bank Tunisie, à travers l'acquisition des parts du groupe Santander dans Andalucarthage (holding de détention d'Attijari bank Tunisie). A l'issue de cette opération, Attijariwafa bank détenait 54,56% du capital d'Attijari bank Tunisie. Au 31 décembre 2012, la participation Attijariwafa bank dans le capital d'Attijari bank Tunisie s'élève à 58,98% ;
- en septembre 2013, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 55,0% du capital de la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo auprès de l'Etat Togolais ;

- l'année 2013 a également connu l'ouverture de la succursale de CBAO au Niger ;
- en septembre 2015, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) détenus par l'Etat de la Côte d'Ivoire. Attijariwafa bank a ainsi porté sa participation dans le capital de la SIB à 90% à la suite de cette opération dont 12% sont destinés à être introduits en bourse et 3% cédés au personnel de la filiale. (détention à terme par Attijariwafa bank de 75% du capital de la SIB) ;
- Attijariwafa bank a également renforcé sa participation dans le capital de CBAO (Sénégal) pour la ramener à 83,0% (contre une participation de 51,9% précédemment) durant l'exercice 2015 ;
- l'année 2015 a été marquée par l'ouverture d'une succursale de la CBAO au Bénin complétant la présence géographique du Groupe dans la région UEMOA.
- Le premier semestre 2016 a connu l'obtention de l'ensemble des autorisations réglementaires pour l'ouverture d'une filiale bancaire au Tchad.
- En octobre 2016, Attijariwafa bank a conclu plusieurs accords et partenariats stratégiques portant notamment sur les événements suivants :
 - ✓ Signature un d'accord portant sur la cession par Barclays Bank PLC de 100% du capital de Barclays Bank Egypt à Attijariwafa bank, sous réserve de l'obtention des autorisations réglementaires requises au Maroc et en Egypte ;
 - ✓ Dans le cadre de la visite Royale au Rwanda, signature d'un protocole d'accord portant sur l'acquisition par Attijariwafa bank d'une participation majoritaire dans Cogebanque.
- Formation d'une alliance, à partir de 2017, entre Attijariwafa bank et son actionnaire de référence, Al Mada, dans le métier de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération a permis à Attijariwafa bank de disposer des capitaux nécessaires à son développement international.
- En 2022, le groupe Attijariwafa bank consolide sa présence dans la zone CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique centrale) et crée une nouvelle filiale au Tchad dénommée Attijari bank Tchad.
- En 2022, Attijariwafa bank a ouvert un bureau de représentation en Chine visant à consolider et renforcer son positionnement en tant qu'acteur majeur dans le commerce international, les investissements directs étrangers entre les continents asiatique et africain, ainsi que l'accompagnement des entreprises clients dans leur développement international.
- En 2023, le groupe Attijariwafa bank a amorcé le lancement de l'édition 2024 du Forum International Afrique Développement autour du thème « Ici, on investit » : Le groupe Attijariwafa bank, à travers son Club Afrique Développement, a débuté les travaux de préparation de l'édition 2024 du Forum International Afrique Développement (FIAD24), qui se tiendra les 27 et 28 juin à Casablanca, autour du thème « Ici, on investit ». Lancé sous l'impulsion du fonds panafricain Al Mada, le Forum s'est imposé comme la plateforme de référence pour les échanges et la concertation entre les opérateurs économiques du continent africain et du reste du monde, ainsi que les gouvernants. 2 000 chefs d'entreprise et décideurs politiques venant de 30 pays du continent et de pays partenaires sont attendus lors de cette édition. Le FIAD24 se veut centré sur les fondamentaux du continent grâce à un dispositif d'envergure de mises en relations structurées entre les opérateurs participants, une conférence de haut niveau sur les enjeux du développement et d'investissement en Afrique, ainsi qu'un marché de l'investissement. Engagé en faveur d'une Afrique en plein essor économique, le Club Afrique Développement continue de renforcer les corridors d'affaires intracontinentaux en organisant 37 missions multisectorielles dans 10 pays. À ce jour, près de 21 000 participants, comprenant des chefs d'entreprise et des leaders gouvernementaux de 40 pays, ont pris part à la dynamique « Afrique Développement ». Plus de 25 500 rendez-vous d'affaires structurés ont été réalisés dans des secteurs clés tels que l'agro-industrie, les infrastructures et le BTP, les télécommunications, les industries de la santé, et les énergies, etc.
- Le groupe Attijariwafa bank, à travers son Club Afrique Développement, a organisé l'édition 2024 du Forum International Afrique Développement (FIAD24) les 27 et 28 juin, autour du thème « Ici, on investit ».

- Placé sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'Assiste, et sous l'impulsion du fonds d'investissement panafricain Al Mada, ce forum est devenu un événement incontournable à l'échelle du continent africain.
- Lors de cette 7ème édition du FIAD, le marché de l'investissement, pivot essentiel pour les rencontres stratégiques entre les secteurs public et privé africain, a réuni 11 pays et près de 1500 entreprises. Les stands-pays et les pitchs d'investissement ont permis aux participants de découvrir de nombreuses opportunités, renforçant ainsi l'attractivité des destinations africaines.
- Cinq conventions stratégiques y ont été conclues et l'Agora, scène de pitchs et d'interviews, a accueilli jusqu'à 90 spectateurs pour 20 sessions sur deux jours. Plus de 60 réunions B-to-G de haut niveau ont également été organisées.

VI.2. Système d'information

Projets significatifs en 2024

Le Groupe poursuit l'exécution de son plan d'investissement stratégique dans les systèmes d'information, visant à renforcer la résilience, la performance opérationnelle et la digitalisation des services bancaires. Ces investissements structurants s'inscrivent dans une démarche de transformation continue, au service de l'efficacité, de la sécurité et de l'expérience client.

Projets significatifs en 2023

Le Groupe poursuit la mise en œuvre de son plan stratégique IT pour la période 2021-2025.

Projets significatifs en 2022

Le Groupe a mis en place un plan stratégique IT s'étalant sur la période 2021-2025. Cette stratégie IT est structurée en 7 axes et permettant à AWB d'évoluer vers un modèle de Tech Bank, en réponse à la stratégie du Groupe.

Axe 1 : Accompagner nos Métiers dans leur transformation

- 45 initiatives Métiers à sécuriser structurées autour de 7 domaines Métiers
- Renforcement des effectifs pour accompagner les initiatives (x1,3 des ressources projets vs. 2021)
- Identification des enjeux de coordination avec les filiales du Groupe

Axe 2 : Accélérer la modernisation de notre SI et s'ouvrir aux écosystèmes

- Approche de Plateformes Digitales Métiers, modulaires et centrées produit
- Servicisation et APIisation
- Renforcement Gouvernance Architecture
- Gestion optimisée dette technique

Axe 3 : Devenir une Data Driven Bank

- Cadrage de la vision et de la stratégie Data
- Acculturation à la donnée
- Renforcement des capacités et de la gouvernance, avec un rôle central des Métiers
- Renforcement plateformes et architecture Data"

Axe 4 : Se doter d'infrastructures résilientes, professionnalisées et à l'échelle

- Rattrapages sur les infrastructures (incl. 2+1 DC, réseau SDWAN)
- Effort sur les recrutements de ressources rares et accélération outsourcing production
- Approche cloud public volontariste

Axe 5 : Pousser plus loin l'Agilisation de nos modes de fonctionnement

- Delivery centré sur des domaines Produits
- Cadrage des rôles entre Métier, Produit et Tech
- Gouvernance et organisation repositionnées
- Extension des bonnes pratiques Agile
- Diffusion de la culture agile et produit

Axe 6 : Relever aux meilleurs standards notre dispositif de cybersécurité

- Renforcement des effectifs et mix compétences
- Mise en œuvre du Cyber Fusion Center et du package sécurité Filiales
- Renforcement Agilité (Chapter Agile, rôle TSO)
- Mise en place d'une Cyber Academy

Axe 7 : Devenir une Tech Talent Factory

- Modèle RH ressources projets (parcours de carrière, rémunération, formation, etc.)
- Industrialisation du recrutement et onboarding
- Intégration RH et TITO : équipe / squad dédiée à cette transformation RH

VI.2.1. Qualité

La Qualité, au centre de la stratégie du Groupe Attijariwafa bank.

Depuis le lancement du plan Energie 2020, la qualité est un axe hautement stratégique car le client y est placé au centre et dont la vision est d'« accompagner proactivement les clients dont nous apprécions la valeur ». Son objectif est de maintenir une satisfaction client élevée et une qualité de service optimale, gage de sa fidélisation.

Le slogan « L'ENERGIE EST EN NOUS, celle de placer la qualité au cœur de la relation client » traduit et renforce la dynamique collective portée par l'ensemble des collaborateurs au quotidien pour être et rester la banque relationnelle de référence pour tous nos clients et ce, à travers :

- Le développement d'une culture Qualité durable qui met le client au centre des préoccupations de tous les collaborateurs du Groupe en Front office, en back office, dans les filiales et à tous les niveaux hiérarchiques, à travers un nouveau module sur la plateforme e-learning. Celui-ci est un support ludique de formation sur les notions de base de la qualité et sur le management de la performance ;
- L'uniformisation du niveau de la qualité offerte entre les canaux d'interaction du client avec la banque : Agence, Centre de Relation Client et canaux digitaux ;
- La mesure et le pilotage de la qualité conçue, produite et perçue par le client et par les collaborateurs du Groupe ;
- La mesure de la qualité perçue par les fournisseurs de la banque, première étape de la construction d'une vision 360° par l'intégration des différentes parties prenantes ;
- L'anticipation des attentes du client à travers une écoute directe (Focus Groupe) ;
- L'extension de la communauté des CEV (Croire En Vous), véritable relais qualité dans le réseau, entités centrales et filiales pour décliner les orientations qualité sur le terrain et piloter leurs mises en œuvre, avec une orientation centrée sur la voix du client ;
- La reconnaissance des performances et la stimulation des énergies à travers la publication d'un mur de performance ;
- Le maintien de certifications ISO 9001 version 2015 des activités titres et gestion des réclamations.

- La mise en place d'une gouvernance au plus haut niveau du management de la Banque.

Dispositif d'écoute client externe et interne

Accordant une importance particulière à la voix du client, aussi bien interne qu'externe, Attijariwafa bank a mis en place un dispositif structuré d'écoute client permettant de collecter via des canaux adaptés, d'analyser et de s'appuyer sur les feedbacks des clients pour améliorer les offres et les parcours proposés en vue de satisfaire leurs exigences et offrir un service aux meilleurs standards.

C'est ainsi qu'en 2024, Une communauté de plus de 400 ambassadeurs qualité mobilisée et un dispositif d'écoute couvrant plus de 50 000 clients, tous segments confondus.

La mesure via ce dispositif fait ressortir un taux de satisfaction de notre clientèle au Maroc de 95% et de nos collaborateurs de 91%. En parallèle et tout au long de l'année, une série d'ateliers de co-construction et de design thinking ont été organisés avec des clients de divers profils pour explorer leurs attentes, avoir leur avis sur nos concepts d'offres, ou encore tester des produits et des services avant leur mise en marché.

Dispositif de mesure de la qualité produite : qualimesure

C'est un ensemble de tableaux de bord métiers dont l'objectif principal est le pilotage de la performance. Ces indicateurs mensuels sont produits à partir de données extraites des différents systèmes d'information de la banque.

Ce dispositif, qui intègre les principaux process où la satisfaction du client Particulier, Professionnel et Entreprise, est mise en valeur, est enrichi de manière continue par de nouveaux indicateurs de mesure de performance.

Afin de doter nos managers d'outils de pilotage exhaustifs et détaillés, tous ces indicateurs sont déclinés par région, réseau, groupe et agence.

Des certifications en reconnaissance de la qualité de service

La qualité de service est un levier essentiel et stratégique pour fidéliser les clients. Elle occupe une place centrale dans la politique du Groupe

Au cours de l'année 2024, plusieurs certifications clés ont été renouvelées ou obtenues, reflétant l'engagement continu du Groupe en matière de qualité, de conformité et de performance. Ces reconnaissances concernent aussi bien les activités au Maroc qu'à l'international, couvrant des domaines tels que la sécurité de l'information, la continuité d'activité, la qualité de service et la responsabilité sociétale :

- Renouvellement des certifications ISO 9001 des activités de gestion des réclamations, Titres et Titrisation de la banque avec 0 non-conformité.
- Certification ISAE 3402 Type 2 de l'activité Titres.
- Certification ISO 37001 du Système de Management Anti-Corruption d'Attijariwafa bank.
- Certification PCI DSS pour la protection des données des cartes de paiement
- Renouvellement des certification ISO 9001 des filiales Wafa Immobilier, Wafa IMA Assistance et Attijari Payment Processing
- Label Elu Service Client de l'Année pour 3 filiales du Groupe : Wafasalaf et Wafa IMA Assistance récompensées pour la deuxième année consécutive et Wafa Assurances pour la 4ème année.
- Label « Pépites de l'accueil » pour la filiale Société Ivoirienne de Banque en Côte d'Ivoire.

Les collaborateurs « CEV » pour ancrer la culture qualité au sein du groupe

Rebaptisés « Customer Experience Vectors », les ambassadeurs Qualité du Groupe Attijariwafa bank incarnent l'essence de la culture client. Leur mission consiste à relayer cette culture au sein de leur

écosystème respectif afin de renforcer la dynamique qualitative mise en marche au niveau Groupe et continuer ainsi à offrir des expériences positives et des standards de service élevés et réguliers.

La communauté des CEV s'agrandit en ligne avec l'ambition d'excellence pour compter 370 collaborateurs représentant l'ensemble des composantes du Groupe, banque, filiales au Maroc et à l'international.

VI.2.2. Conformité du Groupe

En veillant au respect des principes d'intégrité des pratiques bancaires et financières, le Groupe contribue à accroître la confiance dont il jouit non seulement vis-à-vis des clients, mais également vis-à-vis de l'ensemble des contreparties, des collaborateurs, et des autorités de régulation dont il dépend.

L'année 2024 a été marquée par plusieurs initiatives de développement et de renforcement du dispositif LCBFT notamment :

- Agilité de la surveillance LCBFT face à des évolutions de contexte.
- Intégration de nouveaux scénarios de profilage en fonction de l'évolution des risques.
- Renforcement du dispositif de filtrage clients avec l'intégration des listes de négatives news.
- Définition des modalités de contrôle dans le cadre des opérations à l'international par rapport à la liste des biens à double usage
- Mise à niveau de la politique Groupe en matière d'embargos financiers et sanctions économiques internationales.
- Enrichissement corpus procédural (guide, procédures...)
- Renforcement des contrôles de conformité liés au traitement des engagements d'importation.

PARTIE III : SITUATION FINANCIERE D'ATTIJARIWAFI BANK

Indicateurs financiers sélectionnés du Groupe Attijariwafa bank

Les principaux indicateurs du comptes produits et charges du Groupe Attijariwafa bank sur la période 2022-2024 se présentent comme suit :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Produit Net Bancaire	26 313	25 935	29 943	34 507	15,5%	15,2%
Résultat d'exploitation	11 399	11 615	13 771	17 833	18,6%	29,5%
Coût du risque	3 195	3 188	3 982	4 210	24,9%	5,7%
Résultat Net Part du Groupe	6 065	6 103	7 508	9 504	23,0%	26,6%

Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés

Au titre de l'exercice 2024, le PNB a progressé de 15,2% par rapport au PNB en 2023 pour s'établir à près de 34,5 Mrds Dh et le résultat net part du Groupe a connu une hausse de 26,6% pour s'établir à 9,5 Mrds Dh.

Au titre de l'exercice 2023, le PNB a progressé de 15,5% par rapport au PNB retraité en 2022 pour s'établir à près de 29,9 Mrds Dh et le résultat net part du Groupe a connu une hausse de 23,0% pour s'établir à 7,5 Mrds Dh.

Les principaux indicateurs bilantiels du Groupe sur la période 2022-2024 se présentent comme suit :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Total Bilan	630 418	625 149	659 006	726 493	5,4%	10,2%
Crédits à la clientèle*	374 568	371 541	392 650	413 591	5,7%	5,3%
Dépôts de la clientèle	411 377	411 377	435 522	480 479	5,9%	10,3%

Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés - * Les chiffres présentés correspondent à des valeurs nettes des prêts et créances auprès de la clientèle hors opération de location-financement.

Le total bilan s'élève à 726,5 Mrds Dh, en progression de 10,2% à fin décembre 2024 par rapport à fin décembre 2023. Respectivement les crédits à la clientèle et les dépôts de la clientèle ont augmenté de 5,3% et 10,3% en 2024, s'établissant à 413,6 Mrds Dh et 480,5 Mrds Dh.

ATTIJARIWAFABANK S.A
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Aux Actionnaires

ATTIJARIWAFABANK

2, Bd Moulay Youssef, Casablanca

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints d'ATTIJARIWAFABANK, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **KMAD 65.355.442** dont un bénéfice net de **KMAD 4.234.840**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2022 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1</p> <p>« Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist)</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. <p>Au 31 décembre 2022, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 11.743; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 228.432.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ; - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.
Evaluation des titres de participation	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
<p>Les titres de participation sont comptabilisés au bilan pour une valeur nette comptable de MMAD 21.548.</p> <p>Ils sont comptabilisés individuellement à leur valeur d'acquisition et lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.</p> <p>La valeur d'utilité est déterminée, pour chaque titre, par référence à une méthode d'évaluation fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux futurs, l'actif net réévalué ou les multiples communément utilisés qui leurs sont relatifs pour apprécier les perspectives de rentabilité, et le cas échéant le cours de bourse lorsqu'il s'agit de participations cotées.</p> <p>Compte tenu du poids des titres de participation au bilan et du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur d'utilité et des hypothèses sous-jacentes, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à examiner, sur la base d'échantillons, la justification des méthodes d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés par la banque pour déterminer les valeurs d'utilité ; - à tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la banque.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse

représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2022 la banque a procédé à la création de l'OPCI Attijari Prime Stone pour un montant de KMAD 300 détenu à 99,93% par Attijariwafa bank.

Casablanca, le 21 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

ERNST & YOUNG
Abdeslam BERRADA
ALLAMAssocié

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA
KORACHI
Associée

ATTIJARIWAFABANK S.A
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Aux Actionnaires
 ATTIJARIWAFABANK
 2, Bd Moulay Youssef,
 Casablanca

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints d'ATTIJARIWAFABANK, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **KMAD 67.704.773** dont un bénéfice net de **KMAD 5.146.252**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2023 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

<i>Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle</i>	
<i>Question clé de l'audit</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 « Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque

<p>relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist)</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. <p>Au 31 décembre 2023, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 13.464; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 246.951.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>;</p> <ul style="list-style-type: none"> - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance.
Evaluation des titres de participation	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
<p>Les titres de participation sont comptabilisés au bilan pour une valeur nette comptable de MMAD 23.502.</p> <p>Ils sont comptabilisés individuellement à leur valeur d'acquisition et lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.</p> <p>La valeur d'utilité est déterminée, pour chaque titre, par référence à une méthode d'évaluation fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux futurs, l'actif net réévalué ou les multiples communément utilisés qui leurs sont relatifs pour apprécier les perspectives de rentabilité, et le cas échéant le cours de bourse lorsqu'il s'agit de participations cotées.</p> <p>Compte tenu du poids des titres de participation au bilan et du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur d'utilité et des hypothèses sous-jacentes, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à examiner, sur la base d'échantillons, la justification des méthodes d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés par la banque pour déterminer les valeurs d'utilité, - à tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la banque.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2023 la banque a procédé aux prises de participation suivantes :

- OPCI Horizon Real Estate pour un montant de KMAD 2 250 000 détenu à 22,06% par Attijariwafa bank ;
- FCP WG Momentum Factor Fund pour un montant de KMAD 500 détenu à 50% par Attijariwafa bank ;
- FCP WG Low Volatility Factor Fund pour un montant de KMAD 500 détenu à 50% par Attijariwafa bank ;
- FCP WG Value Factor Fund pour un montant de KMAD 500 détenu à 50% par Attijariwafa bank.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
Abdou Souleye DIOP
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

ATTIJARIWAFABANK S.A
RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Aux Actionnaires
 ATTIJARIWAFABANK
 2, Bd Moulay Youssef,
 Casablanca

AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints d'ATTIJARIWAFABANK, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **KMAD 68.635.283** dont un bénéfice net de **KMAD 6.536.794**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWAFABANK au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

<i>Risque de crédit et provisionnement des crédits à la clientèle</i>	
<i>Question clé de l'audit</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>Les crédits à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose la banque à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. La banque constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Comme indiqué au niveau de l'état A1 « Principales méthodes comptables » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), ces provisions sont estimées et comptabilisées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), des dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne de la Banque et des contrôles clés relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Nos travaux d'audit ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la banque ; - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau de la banque ;

<p>relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions et des règles de Bank Al Maghrib relatives au provisionnement des créances sensibles (watchlist)</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des créances sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'identification des créances en souffrance et des créances sensibles ; - l'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances et des garanties dont dispose la banque. <p>Au 31 décembre 2024, le montant des provisions pour dépréciation s'élève à MMAD 12.636; il ramène les créances à la clientèle à un montant net de MMAD 271.415.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et l'évaluation des provisions y afférentes constituent un point clé de l'audit, ces éléments étant de montants significatifs et faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - tester par sondage la correcte classification des créances dans les catégories appropriées ; - tester l'évaluation des provisions sur une sélection de créances sensibles et en souffrance. <p style="text-align: center;">-</p>
Evaluation des titres de participation	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
<p>Les titres de participation sont comptabilisés au bilan pour une valeur nette comptable de MMAD 30.293.</p> <p>Ils sont comptabilisés individuellement à leur valeur d'acquisition et lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est constituée du montant de la différence.</p> <p>La valeur d'utilité est déterminée, pour chaque titre, par référence à une méthode d'évaluation fondée sur les éléments disponibles tels que l'actualisation des flux futurs, l'actif net réévalué ou les multiples communément utilisés qui leurs sont relatifs pour apprécier les perspectives de rentabilité, et le cas échéant le cours de bourse lorsqu'il s'agit de participations cotées.</p> <p>Compte tenu du poids des titres de participation au bilan et du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur d'utilité et des hypothèses sous-jacentes, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté principalement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à examiner, sur la base d'échantillons, la justification des méthodes d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés par la banque pour déterminer les valeurs d'utilité, - à tester par sondage l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'utilité retenues par la banque. <p style="text-align: center;">-</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2024 la banque a procédé à la création de :

- OPCI CDS pour un montant de KMAD 3 500 000 ;
- OPCI DYNAMIC STONE pour un montant de KMAD 1 100 000 ;
- OPCI CMR MF STONE pour un montant de KMAD 550 000 ;
- AFRIC 50 pour un montant de KMAD 1 944.

Casablanca, le 28 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

Forvis Mazars
Abdou Souleye DIOP
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

ATTIJARIWAFABANK S.A
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER}JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société ATTIJARIWAFABANK et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **KMAD 62.125.436** dont un bénéfice net consolidé de **KMAD 7.458.609**.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Réponse d'audit
<p>d'un risque de crédit qui expose le groupe à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :</p> <p>déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ;</p> <p>estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents Buckets ;</p>	<p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.</p> <p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :</p> <p>examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ;</p> <p>analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2022 ;</p> <p>tester le calcul des pertes attendues sur une sélection</p>

<p>établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues.</p> <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables » de l'annexe aux états financiers consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2022, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élève à MMAD 403.908 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 29.340.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>d'encours en Buckets 1 et 2 ;</p> <p>tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ;</p> <p>Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.</p>
--	---

GOODWILL	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
<p>Le groupe a réalisé des opérations de croissance externes ayant conduit à la comptabilisation des écarts d'acquisition à l'actif du bilan consolidé. Ces écarts correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des sociétés acquises et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition.</p> <p>Au 31 décembre 2022, la valeur de ces écarts d'acquisition s'élève à MMAD 9.998.</p> <p>Les écarts d'acquisition sont affectés à des Unités Génératrices de trésorerie et font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an ou dès la présence d'un indice de perte de valeur. Lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.</p> <p>Les informations concernant les méthodes de détermination de la valeur recouvrable sont détaillées dans la note « Ecarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisition constitue un point clé de notre audit en raison de :</p> <p>Leur montant significatif au bilan consolidé du Groupe ;</p> <p>L'importance du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur recouvrable et des hypothèses de résultats futurs des sociétés concernées et du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie prévisionnels.</p>	<p>Notre approche d'audit se fonde sur un examen des procédures relatives aux tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des contrôles mis en place au sein du Groupe pour identifier les indices de pertes de valeur de ces actifs.</p> <p>Les travaux sur les comptes au 31 décembre 2022, ont notamment consisté en :</p> <p>Une analyse de la méthodologie retenue par le Groupe ;</p> <p>Un examen des plans d'affaires établis par la Direction pour apprécier le caractère raisonnable des estimations de flux futurs dégagés ;</p> <p>Une analyse des principales hypothèses et paramètres utilisés au regard des données de marché disponibles ;</p> <p>Un examen des analyses de sensibilité des estimations aux paramètres clés (en particulier lorsque la valeur recouvrable est proche de la valeur nette comptable) ;</p> <p>Le recalcul des valeurs recouvrables déterminées pour les principaux écarts d'acquisition.</p> <p>Enfin, nous avons examiné les informations relatives aux résultats de ces tests de dépréciation et tests de sensibilité présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 21 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

Abdeslam Berrada Allam
Ernst & Young

Sakina Bensouda Korachi
Deloitte Audit

ATTIJARIWAFABANK S.A
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER}JANVIER AU 31 DECEMBRE 2023

Aux Actionnaires
 ATTIJARIWAFABANK
 2, Boulevard Moulay Youssef
 Casablanca

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société **ATTIJARIWAFABANK et de ses filiales** (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2023, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **KMAD 66.705.958** dont un bénéfice net consolidé de **KMAD 9.063.420**.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous vous renvoyons à la note « 1.2.14 Assurance » exposant les effets de la première application des normes IFRS 17 et IFRS 9 aux activités d'assurance du Groupe. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle	
<i>Question clé de l'audit</i>	<i>Réponse d'audit</i>
Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.	Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques. Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés

<p>Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différents Buckets ; - établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues. <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables » de l'annexe aux états financiers consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2023, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élève à MMAD 421.246 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 28.597.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ; - analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2023 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ; <p>Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.</p>
GOODWILL	
Question clé de l'audit	Réponse d'audit
<p>Le groupe a réalisé des opérations de croissance externes ayant conduit à la comptabilisation des écarts d'acquisition à l'actif du bilan consolidé. Ces écarts correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des sociétés acquises et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition.</p> <p>Au 31 décembre 2023, la valeur de ces écarts d'acquisition s'élève à MMAD 9.955.</p> <p>Les écarts d'acquisition sont affectés à des Unités Génératrices de trésorerie et font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an ou dès la présence d'un indice de perte de valeur. Lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.</p> <p>Les informations concernant les méthodes de détermination de la valeur recouvrable sont détaillées dans la note « Ecarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisition constitue un point clé de notre audit en raison de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Leur montant significatif au bilan consolidé du Groupe ; - L'importance du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur recouvrable et des hypothèses de résultats futurs des sociétés concernées et du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie prévisionnels. 	<p>Notre approche d'audit se fonde sur un examen des procédures relatives aux tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des contrôles mis en place au sein du Groupe pour identifier les indices de pertes de valeur de ces actifs.</p> <p>Les travaux sur les comptes au 31 décembre 2023, ont notamment consisté en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse de la méthodologie retenue par le Groupe ; - Un examen des plans d'affaires établis par la Direction pour apprécier le caractère raisonnable des estimations de flux futurs dégagés ; - Une analyse des principales hypothèses et paramètres utilisés au regard des données de marché disponibles ; - Un examen des analyses de sensibilité des estimations aux paramètres clés (en particulier lorsque la valeur recouvrable est proche de la valeur nette comptable) ; - Le recalcul des valeurs recouvrables déterminées pour les principaux écarts d'acquisition. <p>Enfin, nous avons examiné les informations relatives aux résultats de ces tests de dépréciation et tests de sensibilité présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 29 avril 2024

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS AUDIT ET CONSEIL

DELOITTE AUDIT

Abdou Souleye DIOP
Associé

Sakina BENSOU DA KORACHI
Associée

ATTIJARIWAFABANK S.A
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES
EXERCICE DU 1^{ER}JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Aux Actionnaires
 ATTIJARIWAFABANK
 2, Boulevard Moulay Youssef
 Casablanca

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société ATTIJARIWAFABANK et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de **KMAD 72.502.834** dont un bénéfice net consolidé de **KMAD 11.682.774**.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Risque de crédit et dépréciations sur les portefeuilles de prêts à la clientèle	
<i>Question clé de l'audit</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>Les prêts et créances à la clientèle sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des dépréciations destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont estimées selon les dispositions de la norme IFRS 9 - Instruments financiers.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues pour les portefeuilles de prêts à la clientèle requiert l'exercice du jugement de la part de la direction, notamment pour :</p>	<p>Nous avons concentré nos travaux sur les encours et portefeuilles de prêts à la clientèle les plus significatifs et notamment sur les financements accordés aux entreprises présentant des risques spécifiques.</p> <p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe et des contrôles, que nous avons jugé clés pour notre audit, relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Sur les aspects de dépréciation, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - examiner le dispositif de gouvernance et tester les contrôles clés mis en place au niveau du Groupe ;

<ul style="list-style-type: none"> - déterminer les critères de classification des encours selon qu'ils sont sains (Bucket 1), dégradés (Bucket 2) ou en défaut (Bucket 3) ; - estimer le montant des pertes attendues en fonction des différentes Buckets ; - établir des projections macro-économiques dont les impacts sont intégrés dans la mesure des pertes attendues. <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables » de l'annexe aux états financiers consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2024, le montant brut des prêts et créances à la clientèle s'élève à MMAD 442.359 ; le montant total des dépréciations y afférentes s'élève à MMAD 28.768.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - analyser les principaux paramètres retenus par le groupe pour classer les encours et évaluer les dépréciations au sein des Buckets 1 et 2 au 31 décembre 2024 ; - tester le calcul des pertes attendues sur une sélection d'encours en Buckets 1 et 2 ; - tester les principales hypothèses retenues par la direction pour l'estimation des dépréciations des encours en Bucket 3 ; <p>Nous avons également examiné les informations présentées dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés relatives au risque de crédit.</p>
GOODWILL	
<i>Question clé de l'audit</i>	<i>Réponse d'audit</i>
<p>Le groupe a réalisé des opérations de croissance externes ayant conduit à la comptabilisation des écarts d'acquisition à l'actif du bilan consolidé. Ces écarts correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des sociétés acquises et les justes valeurs des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition.</p> <p>Au 31 décembre 2024, la valeur de ces écarts d'acquisition s'élève à MMAD 9.868.</p> <p>Les écarts d'acquisition sont affectés à des Unités Génératrices de trésorerie et font l'objet de tests de dépréciation au moins une fois par an ou dès la présence d'un indice de perte de valeur. Lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée.</p> <p>Les informations concernant les méthodes de détermination de la valeur recouvrable sont détaillées dans la note « Ecarts d'acquisition » de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des écarts d'acquisition constitue un point clé de notre audit en raison de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Leur montant significatif au bilan consolidé du Groupe ; - L'importance du jugement de la direction dans le choix de la méthode de détermination de la valeur recouvrable et des hypothèses de résultats futurs des sociétés concernées et du taux d'actualisation appliqué aux flux de trésorerie prévisionnels. 	<p>Notre approche d'audit se fonde sur un examen des procédures relatives aux tests de dépréciation des écarts d'acquisition et des contrôles mis en place au sein du Groupe pour identifier les indices de pertes de valeur de ces actifs.</p> <p>Les travaux sur les comptes au 31 décembre 2024, ont notamment consisté en :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une analyse de la méthodologie retenue par le Groupe ; - Un examen des plans d'affaires établis par la Direction pour apprécier le caractère raisonnable des estimations de flux futurs dégagés ; - Une analyse des principales hypothèses et paramètres utilisés au regard des données de marché disponibles ; - Un examen des analyses de sensibilité des estimations aux paramètres clés (en particulier lorsque la valeur recouvrable est proche de la valeur nette comptable) ; - Le recalcul des valeurs recouvrables déterminées pour les principaux écarts d'acquisition. <p>Enfin, nous avons examiné les informations relatives aux résultats de ces tests de dépréciation et tests de sensibilité présentés dans les notes annexes aux états financiers consolidés.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers

consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 28 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

Forvis Mazars
Abdou Souleye DIOP
Associé

DELOITTE AUDIT
Sakina BENSOUA KORACHI
Associée

I. PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES IFRS

Depuis 2007, le Groupe Attijariwafa bank publie ses comptes consolidés aux normes IAS/IFRS. Ces normes ont été mises en place une année avant l'échéance annoncée par Bank Al-Maghrib aux établissements de crédit.

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2024

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
Attijariwafa Bank	Banque					Maroc	Top		
Attijariwafa Europe	Banque					France	IG	99,8%	99,8%
Attijari International Bank	Banque					Maroc	IG	100,0%	100,0%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	Banque					Sénégal	IG	83,1%	83,1%
Attijaribank Tunisie	Banque					Tunisie	IG	57,2%	57,2%
La Banque Internationale Pour le Mali	Banque					Mali	IG	66,3%	66,3%
Crédit du Sénégal	Banque					Sénégal	IG	95,0%	95,0%
Union Gabonaise de Banque	Banque					Gabon	IG	58,7%	58,7%
Crédit du Congo	Banque					Congo	IG	91,0%	91,0%
Société Ivoirienne de Banque	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,0%	67,0%
Société Commerciale de Banque Cameroun	Banque					Cameroun	IG	51,0%	51,0%
Attijaribank Mauritanie	Banque					Mauritanie	IG	100,0%	67,0%
Banque Internationale pour l'Afrique au Togo	Banque					Togo	IG	62,4%	62,4%
Attijariwafa Bank Egypt	Banque					Egypte	IG	100,0%	100,0%
Bank Assafa	Banque					Maroc	IG	100,0%	100,0%
Wafa Salaf	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,9%	50,9%
Wafa Bail	Leasing					Maroc	IG	98,9%	98,9%
Wafa Immobilier	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,0%	100,0%
Attijari Immobilier	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,0%	100,0%
Attijari Factoring Maroc	Affacturage					Maroc	IG	100,0%	100,0%
Wafa Cash	Activités cash					Maroc	IG	100,0%	100,0%
Wafa LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,0%	100,0%
Attijari Finances Corp.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,0%	100,0%
Wafa Gestion	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,0%	66,0%
Attijari Intermediation	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,0%	100,0%
FCP Securite	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,6%	39,6%
FCP Optimisation	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,6%	39,6%
FCP Stratégie	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,6%	39,6%
FCP Expansion	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,6%	39,6%
FCP Fructi Valeurs	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,6%	39,6%
WG Bond Fund	OPCVM dédié		(3)			Maroc	IG	39,6%	39,6%
Wafa Assurance UEMOA	OPCVM dédié		(3)			Côte d'Ivoire	IG	39,6%	39,6%
Wafa Assurance	Assurance					Maroc	IG	39,6%	39,6%
Attijari Assurance Tunisie	Assurance					Tunisie	IG	57,2%	47,6%

Wafa IMMA Assistance	Assurance	Maroc	IG	72,2%	45,4%
Wafa Assurance Non-Vie Côte d'Ivoire	Assurance	Côte d'Ivoire	IG	39,6%	39,6%
Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire	Assurance	Côte d'Ivoire	IG	39,6%	39,6%
Wafa Assurance Non-Vie Sénégal	Assurance	Sénégal	IG	39,6%	39,6%
Wafa Assurance Vie Sénégal	Assurance	Sénégal	IG	39,6%	39,6%
Wafa Assurance Non-Vie Cameroun	Assurance	Caméroun	IG	39,6%	25,8%
Wafa Assurance Vie Cameroun	Assurance	Caméroun	IG	39,6%	38,7%
BCM Corporation	Holding	Maroc	IG	100,0%	100,0%
OGM	Holding	Maroc	IG	50,0%	50,0%
Andalucarthage	Holding	Maroc	IG	100,0%	100,0%
KASOVI	Holding	Ile maurice	IG	100,0%	100,0%
SAF	Holding	France	IG	99,8%	99,8%
FILAF	Holding	Sénégal	IG	100,0%	100,0%
Attijari Afrique Participations	Holding	France	IG	100,0%	100,0%
Attijari Maroco-Mauritanie	Holding	France	IG	67,0%	67,0%
Attijari Ivoire	Holding	Maroc	IG	66,7%	66,7%
Attijari Holding Africa	Holding	Maroc	IG	100,0%	100,0%
Attijari West Africa	Holding	Côte d'Ivoire	IG	100,0%	100,0%
Succursale Burkina	Succursale	Burkina Faso	IG	83,1%	83,1%
Succursale Benin	Succursale	Bénin	IG	83,1%	83,1%
Succursale Niger	Succursale	Niger	IG	83,1%	83,1%
Moussafir	Hôtellerie	Maroc	MEE	33,3%	33,3%
Attijari SICAR	Capital risque	Tunisie	IG	74,5%	44,3%
Panorama	Société immobilière	Maroc	IG	39,6%	39,6%
Société Immobilière Togo Lome	Société immobilière	Togo	IG	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

IG : Intégration globale-MEE : Mise en équivalence

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2023

(B) Mouvements intervenus au second semestre 2023

(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2024

(D) Mouvements intervenus au second semestre 2024

1 - Acquisition

2 - Création, franchissement de seuil.

3 - Entrée de périmètre IFRS.

4 - Cession.

5 - Déconsolidation

6 - Fusion entre entités consolidées.

7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.

8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.

9 - Reconsolidation

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2023

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
Attijariwafa Bank	Banque					Maroc	Top		
Attijariwafa Europe	Banque					France	IG	99,8%	99,8%
Attijari International Bank	Banque					Maroc	IG	100,0%	100,0%

Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	Banque	Sénégal	IG	83,1%	83,1%
Attijaribank Tunisie	Banque	Tunisie	IG	57,2%	57,2%
La Banque Internationale Pour le Mali	Banque	Mali	IG	66,3%	66,3%
Crédit du Sénégal	Banque	Sénégal	IG	95,0%	95,0%
Union Gabonaise de Banque	Banque	Gabon	IG	58,7%	58,7%
Crédit du Congo	Banque	Congo	IG	91,0%	91,0%
Société Ivoirienne de Banque	Banque	Côte d'Ivoire	IG	67,0%	67,0%
Société Commerciale de Banque Cameroun	Banque	Cameroun	IG	51,0%	51,0%
Attijaribank Mauritanie	Banque	Mauritanie	IG	100,0%	67,0%
Banque Internationale pour l'Afrique au Togo	Banque	Togo	IG	57,1%	57,1%
Attijariwafa Bank Egypt	Banque	Egypte	IG	100,0%	100,0%
Bank Assafa	Banque	Maroc	IG	100,0%	100,0%
Wafa Salaf	Crédit à la consommation	Maroc	IG	50,9%	50,9%
Wafa Bail	Leasing	Maroc	IG	98,9%	98,9%
Wafa Immobilier	Crédit immobilier	Maroc	IG	100,0%	100,0%
Attijari Immobilier	Crédit immobilier	Maroc	IG	100,0%	100,0%
Attijari Factoring Maroc	Affacturage	Maroc	IG	100,0%	100,0%
Wafa Cash	Activités cash	Maroc	IG	100,0%	100,0%
Wafa LLD	Location longue durée	Maroc	IG	100,0%	100,0%
Attijari Finances Corp.	Banque d'affaire	Maroc	IG	100,0%	100,0%
Wafa Gestion	Gestion d'actif	Maroc	IG	66,0%	66,0%
Attijari Intermediation	Intermédiation boursière	Maroc	IG	100,0%	100,0%
FCP Securite	OPCVM dédié	Maroc	IG	39,6%	39,6%
FCP Optimisation	OPCVM dédié	Maroc	IG	39,6%	39,6%
FCP Stratégie	OPCVM dédié	Maroc	IG	39,6%	39,6%
FCP Expansion	OPCVM dédié	Maroc	IG	39,6%	39,6%
FCP Fructi Valeurs	OPCVM dédié	Maroc	IG	39,6%	39,6%
WG Bond Fund	OPCVM dédié	(2) Maroc	IG	39,6%	39,6%
Wafa Assurance UEMOA	OPCVM dédié	(2) Côte d'Ivoire	IG	39,6%	39,6%
Wafa Assurance	Assurance	Maroc	IG	39,6%	39,6%
Attijari Assurance Tunisie	Assurance	Tunisie	IG	57,2%	47,6%
Wafa IMMA Assistance	Assurance	Maroc	IG	72,2%	45,4%
Wafa Assurance Non-Vie Côte d'Ivoire	Assurance	Côte d'Ivoire	IG	39,6%	39,6%
Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire	Assurance	Côte d'Ivoire	IG	39,6%	39,6%
Wafa Assurance Non-Vie Sénégal	Assurance	Sénégal	IG	39,6%	39,6%
Wafa Assurance Vie Sénégal	Assurance	Sénégal	IG	39,6%	39,6%
Wafa Assurance Non-Vie Cameroun	Assurance	Cameroun	IG	39,6%	25,8%
Wafa Assurance Vie Cameroun	Assurance	Cameroun	IG	39,6%	38,7%

BCM Corporation	Holding	Maroc	IG	100,0%	100,0%
OGM	Holding	Maroc	IG	50,0%	50,0%
Andalucarthage	Holding	Maroc	IG	100,0%	100,0%
KASOVI	Holding	Ile Maurice	IG	100,0%	100,0%
SAF	Holding	France	IG	99,8%	99,8%
FILAF	Holding	Sénégal	IG	100,0%	100,0%
Attijari Afrique Participations	Holding	France	IG	100,0%	100,0%
Attijari Maroco-Mauritanie	Holding	France	IG	67,0%	67,0%
Attijari Ivoire	Holding	Maroc	IG	66,7%	66,7%
Attijari Holding Africa	Holding	Maroc	IG	100,0%	100,0%
Attijari West Africa	Holding	Côte d'Ivoire	IG	100,0%	100,0%
Succursale Burkina	Succursale	Burkina Faso	IG	83,1%	83,1%
Succursale Benin	Succursale	Bénin	IG	83,1%	83,1%
Succursale Niger	Succursale	Niger	IG	83,1%	83,1%
Moussafir	Hôtellerie	Maroc	MEE	33,3%	33,3%
Attijari SICAR	Capital risque	Tunisie	IG	74,1%	42,4%
Panorama	Société immobilière	Maroc	IG	39,6%	39,6%
Société Immobilière Togo Lome	Société immobilière	Togo	IG	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

IG : Intégration globale-MEE : Mise en équivalence

(E) Mouvements intervenus au premier semestre 2022

(F) Mouvements intervenus au second semestre 2022

(G) Mouvements intervenus au premier semestre 2023

(H) Mouvements intervenus au second semestre 2023

1 - Acquisition

2 - Création, franchissement de seuil.

3 - Entrée de périmètre IFRS.

4 - Cession.

5 - Déconsolidation

6 - Fusion entre entités consolidées.

7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.

8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.

9 - Reconsolidation

Périmètre de consolidation au 31 décembre 2022

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
Attijariwafa Bank	Banque					Maroc	Top		
Attijariwafa Europe	Banque					France	IG	100,0%	100,0%
Attijari International Bank	Banque					Maroc	IG	100,0%	100,0%
Compagnie Bancaire De L'Afrique De L'ouest	Banque					Sénégal	IG	83,0%	83,0%
Attijaribank Tunisie	Banque					Tunisie	IG	59,0%	59,0%
La Banque Internationale Pour Le Mali	Banque					Mali	IG	66,0%	66,0%
Crédit Du Sénégal	Banque					Sénégal	IG	95,0%	95,0%
Union Gabonaise De Banque	Banque					Gabon	IG	59,0%	59,0%
Crédit Du Congo	Banque					Congo	IG	91,0%	91,0%
Société Ivoirienne De Banque	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,0%	67,0%
Société Commerciale De Banque Cameroun	Banque					Cameroun	IG	51,0%	51,0%

Attijaribank Mauritanie	Banque		Mauritanie	IG	100,0%	67,0%
Banque Internationale Pour L' Afrique Au Togo	Banque		Togo	IG	57,0%	57,0%
Attijariwafa Bank Egypt	Banque		Egypte	IG	100,0%	100,0%
Bank Assafa	Banque		Maroc	IG	100,0%	100,0%
Wafa Salaf	Crédit à la consommation		Maroc	IG	51,0%	51,0%
Wafa Bail	Leasing		Maroc	IG	80,9%	80,9%
Wafa Immobilier	Crédit immobilier		Maroc	IG	100,0%	100,0%
Attijari Immobilier	Crédit immobilier		Maroc	IG	100,0%	100,0%
Attijari Factoring Maroc	Affacturage		Maroc	IG	100,0%	100,0%
Wafa Cash	Activités cash		Maroc	IG	100,0%	100,0%
Wafa Lld	Location longue durée		Maroc	IG	100,0%	100,0%
Attijari Finances Corp.	Banque d'affaire		Maroc	IG	100,0%	100,0%
Wafa Gestion	Gestion d'actif		Maroc	IG	66,0%	66,0%
Attijari Intermédiation	Intermédiation boursière		Maroc	IG	100,0%	100,0%
Fcp Sécurité	OPCVM dédié		Maroc	IG	40,0%	40,0%
Fcp Optimisation	OPCVM dédié		Maroc	IG	40,0%	40,0%
Fcp Stratégie	OPCVM dédié		Maroc	IG	40,0%	40,0%
Fcp Expansion	OPCVM dédié		Maroc	IG	40,0%	40,0%
Fcp Fructi Valeurs	OPCVM dédié		Maroc	IG	40,0%	40,0%
Wafa Assurance	Assurance		Maroc	IG	40,0%	40,0%
Attijari Assurance Tunisie	Assurance		Tunisie	IG	59,0%	50,0%
Wafa Imma Assistance	Assurance		Maroc	IG	72,0%	45,0%
Wafa Assurance Non Vie Cote D'ivoire	Assurance	(3)	Côte d'Ivoire	IG	40,0%	40,0%
Wafa Assurance Vie Cote D'ivoire	Assurance	(3)	Côte d'Ivoire	IG	40,0%	40,0%
Wafa Assurance Non Vie Sénégal	Assurance	(3)	Sénégal	IG	40,0%	40,0%
Wafa Assurance Vie Sénégal	Assurance	(3)	Sénégal	IG	40,0%	40,0%
Wafa Assurance Non Vie Cameroun	Assurance	(3)	Cameroun	IG	40,0%	26,0%
Wafa Assurance Vie Cameroun	Assurance	(3)	Cameroun	IG	40,0%	39,0%
BCM Corporation	Holding		Maroc	IG	100,0%	100,0%
OGM	Holding		Maroc	IG	50,0%	50,0%
Andalucarthage	Holding		Maroc	IG	100,0%	100,0%
KASOVI	Holding		Ile Maurice	IG	100,0%	100,0%
SAF	Holding		France	IG	100,0%	100,0%
FILAF	Holding		Sénégal	IG	100,0%	100,0%
Attijari Afrique Participations	Holding		France	IG	100,0%	100,0%
Attijari Maroco-Mauritannie	Holding		France	IG	67,0%	67,0%
Attijari Ivoire	Holding		Maroc	IG	67,0%	67,0%
Attijari Holding Africa	Holding	(3)	Maroc	IG	100,0%	100,0%
Attijari West Africa	Holding	(3)	Côte d'ivoire	IG	100,0%	100,0%
Succursale Burkina	Succursale	(3)	Burkina Faso	IG	83,0%	83,0%
Succursale Benin	Succursale	(3)	Bénin	IG	83,0%	83,0%
Succursale Niger	Succursale	(3)	Niger	IG	83,0%	83,0%

Moussafir	Hôtellerie	Maroc	MEE	33,0%	33,0%
Attijari Sicar	Capital risque	Tunisie	IG	74,0%	44,0%
Panorama	Société immobilière	Maroc	IG	40,0%	40,0%
Société Immobilière Togo Lome	Société immobilière	Togo	IG	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank

IG : Intégration globale-MEE : Mise en équivalence

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2021

(B) Mouvements intervenus au second semestre 2021

(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2022

(D) Mouvements intervenus au second semestre 2022

1 - Acquisition

2 - Création, franchissement de seuil.

3 - Entrée de périmètre IFRS.

4 - Cession.

5 - Déconsolidation

6 - Fusion entre entités consolidées.

7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.

8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.

9 - Reconsolidation

Mouvements relatifs aux exercices 2022, 2023, 2024

Exercice	Acquisition, création	Cession	Entrée de périmètre IFRS
2024	Néant	Néant	Néant
2023	WG BOND FUND - Wafa ASSURANCE UEMOA	Néant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ WG BOND FUND ▪ Wafa ASSURANCE UEMOA ▪ Wafa Assurance Non-Vie Cote D'ivoire ▪ Wafa Assurance Vie Cote D'ivoire ▪ Wafa Assurance Non-Vie Sénégal ▪ Wafa Assurance Vie Sénégal ▪ Wafa Assurance Non-Vie Cameroun
2022	Néant	Néant	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Wafa Assurance Vie Cameroun ▪ Attijari Holding Africa ▪ Attijari West Africa ▪ Succursale Burkina ▪ Succursale Benin ▪ Succursale Niger

Source : Attijariwafa bank – *création, franchissement de seuil

La filiale d'Attijariwafa bank au Tchad ne répond pas au test de consolidation vu que sa contribution au total bilan groupe est non significative.

Récapitulatif des impacts des cours de change sur la performance du Groupe d'Attijariwafa bank

FCFA :

- **Cours de clôture (FCFA/MAD : 0,016361 en déc-24 vs 0,016685 en déc-23) :** La baisse du taux de change de clôture a eu un impact négatif sur le bilan consolidé du Groupe, les actifs libellés en FCFA étant dépréciés en MAD. À cours constant, les agrégats du bilan afficheraient une meilleure performance. (UEMOA : croissance des crédits à la clientèle de 1,4% à taux de change courant vs 5,5% à cours de changes constants).
- **Cours moyen (FCFA/MAD : 0,0163988 en 2024 vs 0,016707 en 2023) :** La baisse du taux moyen a également eu un impact négatif sur le compte de résultat consolidé, en réduisant la contribution des filiales UEMOA et CEMAC au PNB du Groupe. Cela contraste avec l'effet positif observé en 2023. (UEMOA : le PNB a augmenté de 5% à cours de change courant vs 6% à cours de changes constants. CEMAC : le PNB augmenté de 4% à cours de change courant vs 7% à cours de changes constants).

EGP :

- **Cours de clôture (EGP/MAD : 0,1989 au 31/12/2024 vs 0,3199 au 31/12/2023) :** La poursuite de la dépréciation de la livre égyptienne a fortement pénalisé la consolidation du bilan d'Attijariwafa bank Égypte. En données courantes, le total bilan recule alors qu'à change constant, il aurait enregistré une croissance significative.
- **Cours moyen (EGP/MAD : 0,224975 en 2024 vs 0,328267 en 2023) :** Cette évolution a également affecté le compte de résultat consolidé. Bien que le PNB en EGP ait progressé fortement, sa conversion en MAD masque cette performance, comme l'illustre l'écart entre la croissance à change courant (+3,3% évolution du PNB à cours courant) et à change constant (+50,7%).

TND :

- **Cours de clôture (TND/MAD : 3,1741 au 31/12/2024 vs 3,2233 au 31/12/2023) :** La légère baisse du dinar tunisien continue de générer un effet défavorable sur le bilan de la filiale tunisienne. En données courantes, la croissance du total bilan est de 3,5% vs 5,1% à cours de change constant.
- **Cours moyen (TND/MAD : 3,1981 en 2024 vs 3,2682 en 2023) :** La baisse du taux moyen a également affecté négativement la conversion du PNB tunisien, réduisant mécaniquement sa contribution dans le compte de résultat consolidé du Groupe.

I.1. Présentation du compte de résultat consolidé IFRS

Le compte de résultat consolidé du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur les trois derniers exercices :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Intérêts et produits assimilés	24 075	23 044	26 900	29 792	16,7%	10,8%
Intérêts et charges assimilés	6 725	6 725	8 466	10 071	25,9%	19,0%
Marge d'intérêt	17 350	16 319	18 433	19 721	13,0%	7,0%
Commissions perçues	6 604	6 604	7 260	7 510	9,9%	3,5%
Commissions servies	828	828	839	839	1,4%	0,0%
Marge sur commissions	5 776	5 776	6 421	6 671	11,2%	3,9%
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette	0	0	0	0	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2 354	2 354	3 831	5 466	62,8%	42,7%
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	2 297	2 297	3 857	5 472	67,9%	41,9%
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	57	57	-25	-6	<-100%	75,3%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	716	306	346	357	13,3%	3,1%
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	92	101	136	93	34,3%	-31,3%
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	204	204	210	264	3,0%	25,2%
Rémunérations des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	419	0	0	0	-	-
Produits des autres activités	11 834	752	881	1 598	17,1%	81,5%
Charges des autres activités	11 716	1 276	1 676	2 718	31,3%	62,1%
Produits nets des activités d'assurance	582	1 705	1 706	3 411	0,1%	99,9%
Produit net bancaire	26 313	25 935	29 943	34 507	15,5%	15,2%
Charges générales d'exploitation	10 266	9 680	10 801	11 078	11,6%	2,6%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	1 453	1 453	1 389	1 385	-4,4%	-0,3%
Résultat brut d'exploitation	14 594	14 803	17 753	22 044	19,9%	24,2%
Coût du risque de crédit	3 195	3 188	3 982	4 210	24,9%	5,7%
Résultat d'exploitation	11 399	11 615	13 771	17 833	18,6%	29,5%
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	6	6	9	13	70,0%	32,5%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-76	-76	1	123	>+100%	>+100%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	0	-	-
Résultat avant impôts	11 329	11 544	13 782	17 969	19,4%	30,4%
Impôts sur les bénéfices	3 870	3 986	4 718	6 286	18,4%	33,2%
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	0	0	0	0	-	-
Résultat net	7 459	7 558	9 063	11 683	19,9%	28,9%
Intérêts minoritaires	1 393	1 456	1 556	2 178	6,9%	40,0%
Résultat net part du groupe	6 065	6 103	7 508	9 504	23,0%	26,6%

Source : Attijariwafa bank – comptes consolidés

I.2. Analyse du compte de résultat consolidé IFRS

I.2.1. Produit Net Bancaire

Evolution et structure du PNB

L'évolution du produit net bancaire du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Intérêts et produits assimilés	24 075	23 044	26 900	29 792	16,7%	10,8%
Intérêts et charges assimilées	6 725	6 725	8 466	10 071	25,9%	19,0%
Marge d'intérêt	17 350	16 319	18 433	19 721	13,0%	7,0%
Commissions perçues	6 604	6 604	7 260	7 510	9,9%	3,5%
Commissions servies	828	828	839	839	1,4%	0,0%
Marge sur commissions	5 776	5 776	6 421	6 671	11,2%	3,9%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	2 354	2 354	3 831	5 466	62,8%	42,7%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	716	306	346	357	13,3%	3,1%
Résultat des activités de marché	3 069	2 659	4 178	5 823	57,1%	39,4%
Produits des autres activités	11 834	752	881	1 598	17,1%	81,5%
Charges des autres activités	11 716	1 276	1 676	2 718	31,3%	62,1%
Produits nets des activités d'assurance	1 706	1 705	1 706	3 411	0,1%	99,9%
Produit net bancaire	26 313	25 935	29 943	34 507	15,5%	15,2%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2023 – 2024

Au titre de l'exercice 2024, le produit net bancaire consolidé a enregistré une progression de 15,2% par rapport à 2023, pour s'établir à près de 34,5 Mrds Dh. Cette évolution résulte des éléments conjugués suivants :

- La croissance de la marge d'intérêt de 7,0% (+1,3 Mrds Dh) par rapport au 2023, pour se situer à 19,7 Mrds Dh à fin 2024. Cette amélioration résulte d'une hausse des intérêts et produits assimilés (+10,8%) combinée à une hausse des intérêts et charges assimilées (+19,0%).
- La hausse de la marge sur commissions de 3,9% (+250 Mdh) pour s'établir à près de 6,7 Mrds Dh à fin 2024, suite notamment à la hausse des commissions perçues de 3,5% (+251 Mdh).
- La hausse du résultat des activités de marché de 39,4% (+1,6 Mrds Dh) à 5,8 Mrds Dh en 2024.
- La hausse des produits des autres activités de 81,5% (soit une augmentation de 718 Mdh) par rapport à 2023, conjuguée à une augmentation des charges des autres activités de 62,1% (+1 041 Mdh).
- Les produits nets des activités d'assurance s'établissent à 3,4 Mrds Dh.

Revue analytique 2022R – 2023

Au titre de l'exercice 2023, le produit net bancaire consolidé a enregistré une progression de 15,5% par rapport à 2022 retraité, pour s'établir à près de 29,9 Mrds Dh. Cette évolution résulte des éléments conjugués suivants :

- La croissance de la marge d'intérêt de 13,0% (+2,1 Mrds Dh) par rapport au 2022 retraité, pour se situer à 18,4 Mrds Dh à fin 2023. Cette amélioration résulte d'une hausse des intérêts et produits assimilés (+16,7%) combinée à une hausse des intérêts et charges assimilées (+25,9%).
- La hausse de la marge sur commissions de 11,2% (+645 Mdh) pour s'établir à près de 6,4 Mrds Dh à fin 2023, suite notamment à la hausse des commissions perçues de 9,9% (+656 Mdh).

- La hausse du résultat des activités de marché de 57,1% (+1,5 Mrds Dh) à 4,2 Mrds Dh en 2023.
- La hausse des produits des autres activités de 17,1% (soit une augmentation de 129 Mdh) par rapport au 2022 retraité, conjuguée à une augmentation des charges des autres activités de 31,3% (+400 Mdh).
- Les produits nets des activités d'assurance s'établissent à 1,7 Mrds Dh.

Evolution de la marge d'intérêt

L'évolution de la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Intérêts et produits assimilés	24 075	23 044	26 900	29 792	16,7%	10,8%
Opérations avec la clientèle	19 553	19 508	22 014	24 351	12,8%	10,6%
Comptes et prêts	18 457	18 412	20 843	23 094	13,2%	10,8%
Opérations de pensions	47	47	27	31	-42,0%	12,4%
Opérations de location-financement	1 048	1 048	1 143	1 226	9,0%	7,3%
Opérations interbancaires	641	631	1 616	1 960	>+100%	21,3%
Comptes et prêts	571	561	1 523	1 847	>+100%	21,2%
Opérations de pensions	70	70	93	113	33,1%	21,9%
Opérations sur titres	3 881	2 905	3 270	3 481	12,5%	6,5%
Intérêts et charges assimilés	6 725	6 725	8 466	10 071	25,9%	19,0%
Opérations avec la clientèle	3 680	3 680	4 868	5 773	32,3%	18,6%
Comptes et emprunts	3 485	3 485	4 612	5 648	32,4%	22,5%
Opérations de pensions	54	54	208	82	>+100%	-60,6%
Opérations de location-financement	141	141	47	43	-66,4%	-10,5%
Opérations interbancaires	1 199	1 199	1 808	2 307	50,8%	27,7%
Comptes et emprunts	1 098	1 098	1 519	2 058	38,4%	35,5%
Opérations de pensions	101	101	288	249	>+100%	-13,5%
Opérations sur titres	44	44	79	30	78,5%	-61,6%
Emprunts émis par le groupe	1 802	1 802	1 712	1 960	-5,0%	14,5%
Marge d'intérêt	17 350	16 319	18 433	19 721	13,0%	7,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2023 – 2024

Au terme de l'exercice 2024, la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank a enregistré une progression de 7,0% (+1,3 Mrds Dh) par rapport à 2023 pour se situer autour de 19,7 Mrds Dh. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- Hausse des intérêts et produits assimilés de 10,8% (+2,9 Mrds Dh) à 29,8 Mrds Dh, sous l'effet de l'augmentation des opérations avec la clientèle de 10,6% (+2,4 Mrds Dh) à 24,4 Mrds Dh. La hausse des opérations interbancaires de 21,3% (+344 Mdh) à 2,0 Mrds Dh et la hausse des opérations sur titres de 6,5% (+211 Mdh) à 3,5 Mrds Dh.
- Hausse de 19,0% (+1,6 Mrds Dh) des intérêts et charges assimilés pour s'établir à près de 10,0 Mrds Dh à fin 2024 par rapport à 2023. Cette hausse s'explique essentiellement par la hausse de 905 Mdh des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle, la hausse de 500 Mdh des intérêts et charges assimilés sur opérations interbancaires. Les effets des variations des emprunts émis par le groupe sont de 249 Mdh. Les intérêts et charges assimilés des opérations sur titres ont baissé de 49 Mdh.

Revue analytique 2022R – 2023

Au terme de l'exercice 2023, la marge d'intérêt du Groupe Attijariwafa bank a enregistré une progression de 13,0% (+2,1 Mrds Dh) par rapport à 2022 retraité pour se situer autour de 18,4 Mrds Dh. Cette évolution s'explique par les éléments conjugués suivants :

- Hausse des intérêts et produits assimilés de 16,7% (+3,6 Mrds Dh) à 26,9 Mrds Dh, sous l'effet de l'augmentation des opérations avec la clientèle de 12,8% (+2,5 Mrds Dh) à 22,0 Mrds Dh. La hausse des opérations interbancaires de plus de 100% (+985 Mdh) à 1,6 Mrds Dh et la hausse des opérations sur titres de 12,5% (+365 Mdh) à 3,3 Mrds Dh.
- Hausse de 25,9% (+1,7 Mrds Dh) des intérêts et charges assimilés pour s'établir à près de 8,5 Mrds Dh à fin 2023 par rapport à 2022 retraité. Cette hausse s'explique essentiellement par la hausse de 1,2 Mrds Dh des intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle, la hausse de 609 Mdh des intérêts et charges assimilés sur opérations interbancaires. Les effets des variations des emprunts émis par le groupe sont de -90 Mdh. Les intérêts et charges assimilés des opérations sur titres ont augmenté de 35 Mdh.

Evolution de la marge sur commissions

L'évolution de la marge sur commissions du Groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Commissions perçues	6 604	6 604	7 260	7 510	9,9%	3,5%
Commissions sur opérations	2 377	2 377	2 792	2 998	17,5%	7,4%
Dont sur opérations avec la clientèle	1 380	1 380	1 658	1 575	20,1%	-5,0%
Prestation de services bancaires et financiers	4 227	4 227	4 468	4 512	5,7%	1,0%
Dont produits de gestion d'OPCVM	598	598	599	541	0,2%	-9,7%
Dont produits sur moyen de paiement	2 303	2 303	2 673	2 779	16,1%	4,0%
Commissions servies	828	828	839	839	1,4%	0,01%
Commissions sur opérations	127	127	132	125	4,0%	-5,2%
Dont sur opérations avec les étabts. de crédit	90	90	71	60	-20,9%	-15,8%
Prestation de services bancaires et financiers	700	700	706	713	0,9%	1,0%
Dont charges de gestion d'OPCVM	34	34	43	22	27,1%	-49,3%
Dont charges sur moyen de paiement	490	490	513	496	4,6%	-3,2%
Marge sur commissions	5 776	5 776	6 421	6 671	11,2%	3,9%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2023 – 2024

Au terme de l'exercice 2024, la marge sur commissions du groupe s'établit à près de 6,7 Mrds Dh, affichant ainsi une hausse de 3,9% par rapport à l'exercice 2023. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- La hausse des commissions perçues de 3,5% (+251 Mdh) à fin 2024 pour s'établir à 7,5 Mrds Dh et ce, et une hausse des commissions sur opérations (+7,4% soit +206 Mdh comparé à 2023) accompagnée par une hausse des prestations de services bancaires et financiers (+1,0% soit +44 Mdh) ;
- Il y a lieu de préciser que (i) les commissions sur opérations avec la clientèle représentent près de 52,5% des commissions sur opérations, (ii) tandis que les produits sur moyens de paiement représentent plus de 61,6% des commissions sur prestation de services bancaires et financiers ;
- La hausse légère des commissions servies de 0,01% (+0,1 Mdh) qui s'établit à 839 Mdh. Cette évolution est liée à une hausse légère des prestations de services bancaires de 1,0% pour s'établir à 713 Mdh à fin 2024.

Il est à préciser que la progression des commissions sur opérations avec la clientèle en 2024 reflète à la fois la montée en charge de l'activité transactionnelle et la diversification des services proposés. Cette évolution est notamment portée par une augmentation du volume des opérations monétiques (retraits, paiements, virements), le développement des services digitaux (applications mobiles, e-banking, transferts instantanés), ainsi que par l'élargissement de l'offre de services à valeur ajoutée (gestion des flux, cash management, garanties, etc.)

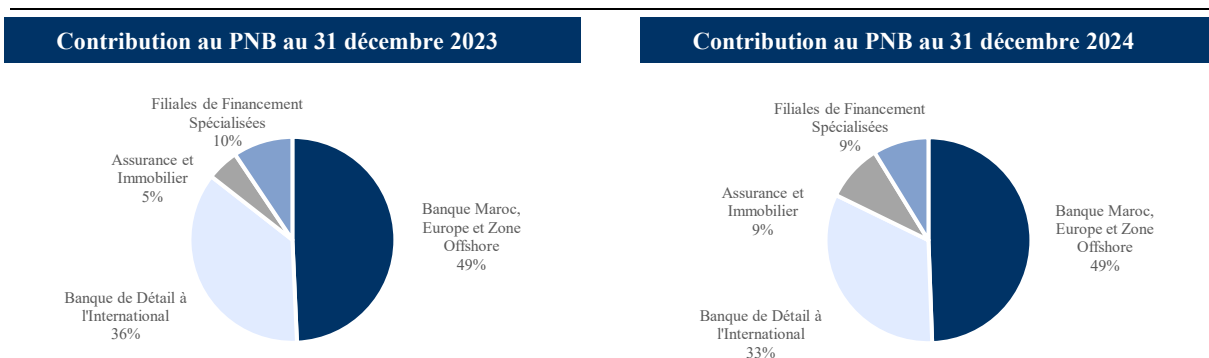
Revue analytique 2022R – 2023

Au terme de l'exercice 2023, la marge sur commissions du groupe s'établit à près de 6,4 Mrds Dh, affichant ainsi une hausse de 11,2% par rapport à l'exercice 2022 retraité. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- La hausse des commissions perçues de 9,9% (+656 Mdh) à fin 2023 pour s'établir à 7,3 Mrds Dh et ce, et une hausse des commissions sur opérations (+17,5% soit +415 Mdh comparé à 2022 retraité) accompagnée par une hausse des prestations de services bancaires et financiers (+5,7% soit +241 Mdh) ;
- Il y a lieu de préciser que (i) les commissions sur opérations avec la clientèle représentent près de 59,4% des commissions sur opérations, (ii) tandis que les produits sur moyens de paiement représentent plus de 59,8% des commissions sur prestation de services bancaires et financiers ;
- La hausse légère des commissions servies de 1,4% (+11 Mdh) qui s'établit à 839 Mdh. Cette évolution est liée à une hausse légère des prestations de services bancaires de 0,9% pour s'établir à 706 Mdh à fin 2023.

Contribution des pôles d'activité au Produit Net Bancaire

Les diagrammes suivants présentent la contribution au PNB des différents pôles d'activité du Groupe Attijariwafa bank, au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023 :



Source : Attijariwafa bank

En 2024, la Banque Maroc, Europe et Zone Offshore demeure le principal contributeur au PNB du Groupe avec une part de 49%, suivie de la BDI avec 33% des parts et du pôle « Assurance et immobilier » avec 9%. La hausse de la contribution du pôle « Assurance et immobilier » est expliquée par la hausse du PNB du pôle « Assurance et immobilier » au titre de l'exercice 2024 pour s'établir à 3 140 millions de dirhams.

Contribution des filiales au Produit Net Bancaire

Le tableau suivant présente la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank, au titre de la période considérée :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Attijariwafa bank	11 353	11 353	13 874	16 021	22,2%	15,5%
Filiales dont :	14 960	14 582	16 068	18 486	10,2%	15,0%
Wafa Assurance	1 895	1 517	1 526	3 140	0,6%	>+100%
Attijari Bank Tunisie	1 933	1 933	2 157	2 246	11,6%	4,2%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	1 538	1 538	1 875	2 021	21,9%	7,8%
Attijariwafa bank Egypte	1 704	1 704	1 745	1 802	2,4%	3,3%
Société Ivoirienne de Banque	1 401	1 401	1 647	1 696	17,5%	3,0%
Wafasalaf	1 185	1 185	1 217	1 303	2,7%	7,1%
Société Camerounaise de Banque	885	885	930	1 006	5,1%	8,2%
Union Gabonaise de Banque	800	800	907	927	13,4%	2,2%
Attijariwafa Bank Europe	519	519	607	647	17,1%	6,5%
Crédit du Congo	362	362	521	552	44,0%	5,9%
Wafa Cash	506	506	516	569	1,9%	10,4%

Wafa Bail	368	368	390	394	6,0%	1,0%
Autres filiales	2 210	2 210	2 379	2 540	7,7%	6,7%
Eliminations	-346	-346	-349	-360	0,8%	3,2%
Produit net bancaire	26 313	25 935	29 943	34 507	15,5%	15,2%

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés

Au titre de l'année 2024, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au PNB du Groupe avec une part de 46%, suivi de Wafa Assurance avec 9%, d'Attijari Bank Tunisie avec 7% et de la Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest avec une part de près de 6%.

Coefficient d'exploitation bancaire

Le coefficient d'exploitation bancaire du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Produit net bancaire (1)	26 313	25 935	29 943	34 507	15,5%	15,2%
Charges générales d'exploitation et amortissements (2)	11 719	11 133	12 190	12 463	9,5%	2,2%
Coefficient d'exploitation (2) / (1)	44,5%	42,9%	40,7%	36,1%	-2,2 pts	-4,6 pts

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Le coefficient d'exploitation bancaire du Groupe Attijariwafa bank s'améliore de 4,6 pts en 2024 grâce à une maîtrise accrue des coûts (Le produit net bancaire augmente plus vite que les charges générales d'exploitation).

Charges générales d'exploitation

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Charges de personnel	6 182	6 184	6 581	7 113	6,4%	8,1%
Impôts et taxes	377	377	400	410	6,3%	2,5%
Charges externes	3 439	3 439	3 759	4 010	9,3%	6,7%
Autres charges générales d'exploitation	268	-320	60	-455	>+100%	<-100%
Charges générales d'exploitation	10 266	9 680	10 801	11 078	11,6%	2,6%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2024 – 2023

Au titre de l'exercice 2024, les charges générales d'exploitation hors dotations aux amortissements ont augmenté de 2,6% par rapport à 2023 pour s'établir à près de 11,1 Mrds Dh en raison de l'augmentation de 532 Mdh des charges de personnel et des charges externes de 6,7% passant de 3 759 Mdh à fin décembre 2023 à 4 010 Mdh à fin décembre 2024.

Les charges générales d'exploitation, y compris les dotations aux amortissements augmentent de 2,2%.

La hausse des autres charges générales d'exploitation en 2024 s'explique par l'évolution naturelle des coûts liés à l'activité, dans un contexte de développement continu des opérations et d'adaptation aux besoins opérationnels du Groupe. Cette évolution intègre notamment les charges liées à l'immobilier (loyers, entretien, aménagements), aux prestations externes, aux frais informatiques et télécoms, aux dépenses logistiques et de fonctionnement, ainsi qu'aux frais liés aux projets de transformation et de conformité réglementaire

Revue analytique 2023 – 2022R

Au titre de l'exercice 2023, les charges générales d'exploitation hors dotations aux amortissements ont augmenté de 11,6% par rapport à 2022 retraité pour s'établir à près de 10,8 Mrds Dh en raison de l'augmentation de 398 Mdh des charges de personnel et des charges externes de 9,3% passant de 3 439 Mdh à fin décembre 2022 retraité à 3 759 Mdh à fin décembre 2023.

Les charges générales d'exploitation, y compris les dotations aux amortissements augmentent de 9,5%.

Contribution des filiales aux charges générales d'exploitation

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank aux charges générales d'exploitation, au titre de la période 2022 – 2024, se présente comme suit :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Attijariwafa bank	4 837	4 837	5 289	5 338	9,4%	0,9%
Filiales dont :	6 882	6 296	6 901	7 126	9,6%	3,3%
Attijari Bank Tunisie	863	863	922	999	6,9%	8,3%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	702	702	806	848	14,8%	5,3%
Société Ivoirienne de Banque	589	589	652	660	10,8%	1,2%
Attijariwafa bank Egypte	730	730	812	630	11,2%	-22,4%
Attijariwafa bank Europe	505	505	568	606	12,4%	6,7%
Wafa Assurance	981	395	567	523	>+100%	-7,8%
Société Camerounaise de Banque	429	429	443	471	3,3%	6,4%
Wafasalaf	416	416	448	455	7,7%	1,5%
Wafa Cash	266	266	291	305	9,5%	5,0%
Union Gabonaise de Banque	278	278	304	301	9,2%	-0,9%
Crédit du Congo	136	136	145	125	6,4%	-13,6%
Wafa Bail	701	701	852	77	21,7%	-91,0%
Autres filiales	633	633	439	1 484	-30,6%	>+100%
<i>Eliminations</i>	<i>-346</i>	<i>-346</i>	<i>-349</i>	<i>-360</i>	<i>0,8%</i>	<i>3,2%</i>
Charges générales d'exploitation*	11 720	11 133	12 190	12 463	9,5%	2,2%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés.

*y compris dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles.

Au titre de l'exercice 2024, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur aux charges générales d'exploitation du Groupe avec une part de 43% suivi de Attijari Bank Tunisie avec une part de 8%.

Au titre de l'exercice 2023, Attijariwafa bank était le principal contributeur aux charges générales d'exploitation du Groupe avec une part de 43% suivi de Attijari Bank Tunisie avec une part de 8%.

Résultat Brut d'Exploitation

Le résultat brut d'exploitation du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Produit net bancaire	26 313	25 935	29 943	34 507	15,5%	15,2%
Charges générales d'exploitation	10 266	9 680	10 801	11 078	11,6%	2,6%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	1 453	1 453	1 389	1 385	-4,4%	-0,3%
Résultat brut d'exploitation	14 594	14 803	17 753	22 044	19,9%	24,2%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2023 – 2024

Au titre de l'exercice 2024, le résultat brut d'exploitation a affiché une augmentation de 24,2% à près de 22,0 Mrds Dh. Cette hausse résulte principalement d'un accroissement du PNB de 15,2% (+4,6 Mrds Dh) accompagnée d'une augmentation des charges générales d'exploitation de 2,6% (+278 Mdh) et d'une baisse des dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles et de 0,3% (-4 Mdh).

Revue analytique 2022R – 2023

Au titre de l'exercice 2023, le résultat brut d'exploitation a affiché une augmentation de 19,9% à près de 17,8 Mrds Dh. Cette hausse résulte principalement d'un accroissement du PNB de 15,5% (+4,0 Mrds Dh) accompagnée d'une augmentation des charges générales d'exploitation de 11,6% (+1,1 Mrds Dh) et d'une baisse des dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles et de 4,4% (-64 Mdh).

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au résultat brut d'exploitation, au titre de la période 2022– 2024, se présente comme suit :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Attijariwafa bank	6 517	6 517	8 585	10 684	31,7%	24,4%
Filiales dont :	8 078	8 286	9 168	11 360	10,6%	23,9%
Wafa Assurance	914	1 122	959	2 618	-14,5%	>+100%
Attijari Bank Tunisie	1 071	1 071	1 234	1 247	15,3%	1,1%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	836	836	1 069	1 173	27,9%	9,7%
Attijariwafa bank Egypte	974	974	1 115	1 172	14,4%	5,1%
Société Ivoirienne de Banque	812	812	995	1 036	22,4%	4,2%
Wafasalaf	769	769	769	849	0,0%	10,4%
Union Gabonaise de Banque	521	521	603	626	15,7%	3,8%
Société Camerounaise de Banque	456	456	487	535	6,8%	9,9%
Crédit du Congo	226	226	376	426	66,7%	13,4%
Wafa Bail	298	298	305	317	2,3%	4,1%
Wafa Cash	240	240	225	264	-6,4%	17,4%
Attijariwafa bank Europe	14	14	40	41	>+100%	3,9%
Autres filiales	946	946	991	1 055	4,8%	6,5%
Résultat Brut d'Exploitation	14 594	14 803	17 753	22 044	19,9%	24,2%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Au titre de l'année 2024, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat brut d'exploitation du Groupe avec une part de 48,5%, suivi de Wafa Assurance avec 11,9%, et de Attijari Bank Tunisie avec une part de 5,7%.

Au titre de l'année 2023, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat brut d'exploitation du Groupe avec une part de 48,4%, suivi d'Attijari Bank Tunisie avec plus de 7,0% et de Wafa Assurance avec une part de 6,3%.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Résultat brut d'exploitation	14 594	14 803	17 753	22 044	19,9%	24,2%
(-) Coût du risque	3 195	3 188	3 982	4 210	24,9%	5,7%
Résultat d'exploitation	11 399	11 615	13 771	17 833	18,6%	29,5%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2023 – 2024

Au titre de l'année 2024, le résultat d'exploitation a augmenté de 29,5% passant ainsi de 13,8 Mrds Dh en 2023 à 17,8 Mrds Dh en 2024.

Revue analytique 2022R – 2023

Au titre de l'année 2023, le résultat d'exploitation a augmenté de 18,6% passant ainsi de 11,6 Mrds Dh en 2022 retraité à 13,8 Mrds Dh en 2023.

I.2.2. Coût du risque

Le coût du risque du Groupe Attijariwafa bank évolue comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Dotations aux provisions	5 339	5 405	7 220	7 769	33,6%	7,6%
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	4 819	4 885	5 970	6 539	22,2%	9,5%
Provisions pour dépréciation des titres	147	147	898	526	>+100%	-41,4%
Autres provisions pour risques et charges et emplois divers	372	372	352	704	-5,4%	100,0%
Reprises de provisions	3 235	3 308	4 624	6 362	39,8%	37,6%
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	2 709	2 781	4 135	6 021	48,7%	45,6%
Reprises de provisions pour dépréciation des titres	159	159	74	76	-53,7%	3,8%
Reprise des autres provisions pour risques et charges et emplois divers	367	367	416	264	13,2%	-36,5%
Variation des provisions	1 091	1 091	1 386	2 803	27,0%	>+100%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	1 148	1 155	1 441	2 885	24,8%	100,3%
Récupérations sur prêts et créances amorties	82	82	53	69	-34,9%	28,6%
Autres pertes	18	18	1	14	-92,0%	>+100%
Coût du risque	3 195	3 188	3 982	4 210	24,9%	5,7%
Encours moyen des crédits bruts	403 908	399 407	421 246	442 359	5,5%	5,0%
% Coût du risque	0,8%	0,8%	0,9%	1,0%	+0,1 pts	+0,01 pts

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés. NB : Coût du risque (%) = Coût du risque / encours moyen des crédits bruts

Forward looking

Le Stress-Test Forward Looking est une approche macroéconomique basée sur la modélisation des phénomènes de transmission économique, et dont l'objectif est de calculer un choc à partir d'hypothèses sur les variations futures de différents agrégats macroéconomiques (ex : croissance, inflation, dette...).

Hypothèses	2022	2023	2024
Croissance économique	1,3	3,2	2,4
Déficit budgétaire	-5,2	-4,4	-4,1
Déficit du compte courant	-3,5	-0,6	-2,4

Source : Attijariwafa bank

Revue analytique 2023 – 2024

Au titre de l'exercice 2024, le coût du risque s'élève à plus de 4,2 Mrds Dh, contre 4,0 Mrds Dh en 2023. Cette situation s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- la hausse des dotations aux provisions de 7,6% (+549 Mdh) pour atteindre 7,8 Mrds Dh à fin 2024. Une augmentation essentiellement due à la hausse des provisions pour dépréciation des prêts et créances (+569 Mdh).
- la hausse des reprises de provisions de 37,6% pour s'établir à près de 6,4 Mrds Dh, en raison principalement de la baisse des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances de 1,9 Mrds Dh. (il est à préciser qu'en 2024, les reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances ont progressé de manière significative pour atteindre 6 021 millions de dirhams, en hausse de 45,6% par rapport à 2023. Cette évolution reflète principalement l'amélioration du profil de risque d'un certain nombre de dossiers grâce à des recouvrements réussis, à des sorties du contentieux ou à la revalorisation de garanties. Elle témoigne également de la robustesse des dispositifs de gestion du risque du Groupe et de sa capacité à sécuriser une partie des portefeuilles précédemment provisionnés, dans un environnement en voie de normalisation) ;
- la variation des provisions a connu une hausse de 1 417 Mdh pour s'établir à près de 2 803 Mdh au terme de l'exercice 2024, en raison principalement de la hausse des pertes sur

prêts et créances irrécouvrables (+1 444 Mdh) par rapport à l'exercice précédent. La hausse des pertes sur créances irrécouvrables en 2024 s'explique principalement par un effet ponctuel lié à un dossier spécifique traité dans la banque au Maroc. Cette opération, d'un montant exceptionnel, a été entièrement provisionnée dans le respect des règles prudentielles en vigueur. Hors cet élément non récurrent, les pertes sur créances irrécouvrables demeurent contenues et en ligne avec les niveaux observés les années précédentes.

Revue analytique 2022R – 2023

Au titre de l'exercice 2023, le coût du risque s'élève à plus de 3,9 Mrds Dh, contre 3,2 Mrds Dh en 2022 retraité. Cette situation s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- la hausse des dotations aux provisions de 33,6% (+1,8 Mrds Dh) pour atteindre 7,2 Mrds Dh en fin 2023. Une augmentation essentiellement due à la hausse des provisions pour dépréciation des prêts et créances (+1,1 Mrds Dh).
- la baisse des reprises de provisions de 39,8% pour s'établir à près de -4,6 Mrds Dh, en raison principalement de la baisse des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances de 1,4 Mrds Dh ;
- la variation des provisions a connu une hausse de 295 Mdh pour s'établir à près de 1 386 Mdh au terme de l'exercice 2023, en raison principalement de la hausse des pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées (+97 Mdh) par rapport à l'exercice précédent retraité.

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Dépréciations sur actifs sains (Bucket 1 et Bucket 2)	-973	-973	-544	-890	44,1%	-63,5%
Bucket 1 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir	-564	-564	-1 180	-787	<-100%	33,3%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-41	-41	-558	-355	<-100%	36,3%
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-446	-446	-503	-468	-12,8%	6,8%
Engagements par signature	-77	-77	-120	36	-55,4%	>+100%
Bucket 2 : Pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie	-409	-409	636	-103	>+100%	<-100%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-1	-1	0	1	-60,4%	>+100%
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-396	-396	842	-332	>+100%	<-100%
Engagements par signature	-12	-12	-206	228	<-100%	>+100%
Dépréciations sur actifs dépréciés (Bucket 3)	-	-831	-1 791	-1 904	<-100%	-6,3%
Bucket 3 : Actifs dépréciés	-838	-831	-1 791	-1 904	<-100%	-6,3%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	0	0	-1	0	-	-100,0%
Instruments de dettes comptabilisés au coût amorti	-831	-824	-1 735	-1 953	<-100%	-12,5%
Engagements par signature	-7	-7	-55	49	>+100%	<-100%
Provisions pour risques et charges hors risque de crédit (IAS 37)	22	22	125	-398	>+100%	<-100%
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	-1 200	-1 200	-1 510	-813	25,8%	-46,2%
Récupérations sur prêts et créances	82	82	53	69	-34,9%	28,6%
Autres	-288	-288	-316	-274	9,6%	-13,1%
Coût du risque de crédit	3 195	3 188	3 982	4 210	24,9%	5,7%

Source : Attijariwafa bank

Revue analytique 2023 – 2024

Le coût du risque s'élève à moins de 4,2 Mrd Dh, contre 4,0 Mrds Dh à fin 2023. Cette hausse s'explique essentiellement par les éléments suivants :

La dépréciation sur actif sains (Bucket 1) a augmenté de -544 Mdh en 2023 à -890 Mdh en 2024. Cette hausse s'explique par :

- La baisse du Bucket 1 regroupant les pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir passant de -1 180 Mdh en 2023 à -787 Mdh en 2024 soit une baisse de 33% qui s'explique essentiellement par :
 - La baisse des dépréciations des instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables passant de -558 Mdh pour atteindre -355 Mdh à fin 2024 ;
 - La baisse des dépréciations des instruments de dettes comptabilisés au coût amorti passant de -503 Mdh à fin 2023 à -468 Mdh à fin 2024 ;
 - La baisse des dépréciations des engagements par signature à près de 36 Mdh à fin 2024 contre -120 Mdh à fin 2023.
- La dépréciation sur les pertes évaluées au montant des pertes de crédit attendues pour la durée de vie (Bucket 2) a baissé de -636 Mdh en 2023 à 103 Mdh en 2024. Cette baisse s'explique par :
 - La baisse des dépréciations des instruments de dettes comptabilisés au coût amorti passant de 842 Mdh à fin 2023 à -332 Mdh à fin 2024 ;
 - La hausse des dépréciations des engagements par signature à près de 228 Mdh à fin 2024 contre -206 Mdh à fin 2023.
- La hausse du Bucket 3 regroupant les actifs dépréciés passant de -1 791 Mdh en 2023 à -1 904 Mdh en 2024 soit une baisse de 6,3% qui s'explique essentiellement par :
 - Les dépréciations des provisions pour risques et charges hors risque de crédit (IAS 37) passant de 125 Mdh à fin 2023 à -398 à fin 2024 soit une baisse de plus de 100% sur la même période ;
 - La hausse des dépréciations sur instruments de dettes comptabilisés au coût amorti (bucket 3) passant de -1 735 Mdh à fin 2023 à -1 953 Mdh à fin 2024 ;
 - La baisse des dépréciations des engagements par signature à près de 49 Mdh à fin 2024 contre -55 Mdh à fin 2023 soit une variation de plus de 100% sur la période ;
 - Les dépréciations sur pertes sur prêts et créances irrécouvrables passant de -1 510 Mdh à fin 2023 à -813 Mdh à fin 2024 soit une baisse de 46,2% sur la même période ;
 - La hausse des dépréciations sur la récupération sur prêts et créances passant de 53 Mdh à fin 2023 à 69 Mdh à fin 2024 soit une hausse de 28,6% sur la même période.

Contribution des filiales au coût du risque

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au coût du risque, au titre de la période considérée, se présente comme suit :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 22/21	Var. 23/22R
Attijariwafa bank	2 023	2 023	2 363	2 368	16,8%	0,2%
Filiales dont :	1 172	1 165	1 619	1 843	38,9%	13,8%
Attijariwafa bank Egypte	202	202	729	307	>+100%	-57,9%
Attijari Bank Tunisie	28	28	348	260	>+100%	-25,4%
Wafasalaf	144	144	267	254	84,8%	-4,7%
Union Gabonaise de Banque	47	47	-29	139	<-100%	<-100%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	124	124	-133	127	<-100%	>+100%
Société Camerounaise de Banque	143	143	174	117	21,6%	-32,5%
Société Ivoirienne de Banque	108	108	94	72	-13,0%	-23,6%
Wafa Assurance	39	32	56	67	75,6%	19,6%
Crédit du Congo	-31	-31	-31	79	-1,1%	<-100%
Wafa Bail	145	145	179	40	23,1%	-77,6%

Wafa Cash	0,00	0,00	0,00	-5	50,4%	<-100%
Attijariwafa bank Europe	-3	-3	-6	-12	-84,5%	<-100%
Autres filiales	227	226	-29	398	-112,8%	<-100%
Coût du risque	3 195	3 188	3 982	4 210	24,9%	5,7%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Au terme de l'exercice 2024, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au coût du risque du Groupe avec une part de 56,2%, suivi de Attijariwafa bank Egypt avec 7,3% et de Attijari bank Tunisie avec 6,3%.

Au terme de l'exercice 2023, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au coût du risque du Groupe avec une part de 59,3%, suivi de Attijariwafa bank Egypt avec une part de 18,3%. et Attijari Bank Tunisie avec une part de 8,7%. Par ailleurs, il est à noter que :

- La hausse du coût du risque d'Attijariwafa bank Egypt est liée à situation macroéconomique de l'Egypte au cours de l'année 2023 et l'anticipation de la dégradation de l'Etat Egyptien par Moody's.
- La hausse du coût du risque d'Attijari Tunisie est liée à la politique préventive du groupe Attijariwafa bank en terme gestion des risques. Cette politique préventive est essentiellement due à la situation macroéconomique de la Tunisie (hausse de l'inflation, dépréciation du TND face au Dollar).
- La hausse du coût du risque de Wafasalaf est expliquée par un effet de base exceptionnel en 2022 suite à la reprise liée à la pandémie Covid.

I.2.3. Résultat net part du groupe

Evolution du résultat net part du groupe

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Résultat d'exploitation	11 399	11 615	13 771	17 833	18,6%	29,5%
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	6	6	9	13	70,0%	32,5%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-76	-76	1	123	<-100%	>+100%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	0	0	-	-
Résultat avant impôts	11 329	11 544	13 782	17 969	19,4%	30,4%
Impôts sur les bénéfices	3 870	3 986	4 718	6 286	18,4%	33,2%
Résultat net	7 459	7 558	9 063	11 683	19,9%	28,9%
Résultat hors groupe	1 393	1 456	1 556	2 178	6,9%	40,0%
Résultat net part du groupe	6 065	6 103	7 508	9 504	23,0%	26,6%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2023 – 2024

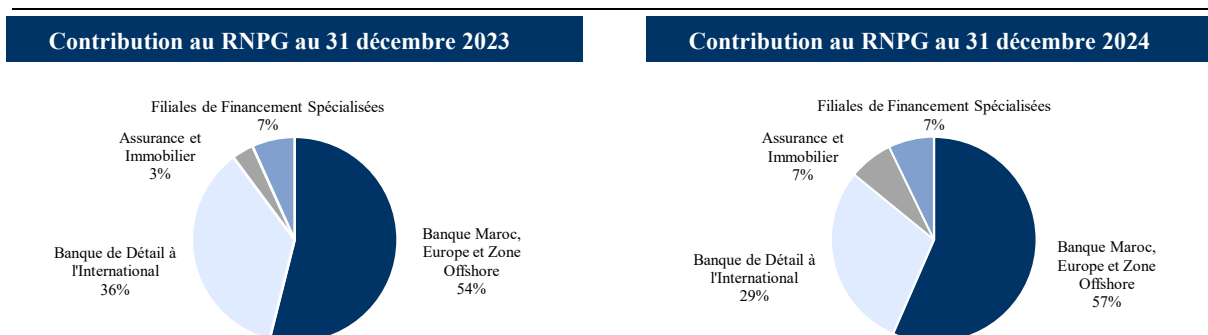
Au terme de l'exercice 2024, le résultat net part du Groupe d'Attijariwafa bank a évolué de 26,6% pour s'établir à près de 9,5 Mrds Dh à fin 2024 contre 7,5 Mrds Dh en décembre 2023. Cette évolution est consécutive à une hausse du résultat d'exploitation de 29,5% (+4,0 Mrds Dh) entre 2023 et 2024 grâce à une augmentation supérieure du PNB que celle des charges générales d'exploitation.

Revue analytique 2022R – 2023

Au terme de l'exercice 2023, le résultat net part du Groupe d'Attijariwafa bank a évolué de 23,0% (25,6% hors dons séisme) pour s'établir à près de 7,5 Mrds Dh à fin 2023 contre 6,1 Mrds Dh en décembre 2022 retraité. Cette évolution est consécutive à une hausse du résultat d'exploitation de 18,6% (+2,2 Mrds Dh) entre 2022 retraité et 2023 grâce à une augmentation supérieure du PNB que celle des charges générales d'exploitation.

Contribution des pôles d'activité au résultat net part du groupe

Les graphiques ci-dessous présentent la contribution au RNPG des différents pôles d'activité d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2024 et au 31 décembre 2023.



Source : Attijariwafa bank

Le pôle Banque Maroc, Europe et Zone Offshore demeure le principal contributeur au RNPG du Groupe au 31 décembre 2024 avec une part de 57%, suivi de la banque de détail à l'international dont la contribution au titre de la même période a atteint 29%.

Par ailleurs, la contribution des principales filiales d'Attijariwafa bank au résultat net part du Groupe, au titre de la période 2022R – 2024, se présente comme suit :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Attijariwafa bank	2 776	2 776	3 848	5 137	38,6%	33,5%
Filiales dont :	3 289	3 327	3 660	4 367	10,0%	19,3%
Wafa Assurance	249	287	258	660	-9,9%	>+100%
Attijariwafa bank Egypte	455	455	210	642	-53,7%	>+100%
Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	431	431	743	636	72,4%	-14,5%
Société Ivoirienne de Banque	421	421	514	563	21,9%	9,7%
Union Gabonaise de Banque	195	195	268	230	37,0%	-14,1%
Wafasalaf	190	190	151	179	-20,6%	18,7%
Wafa Cash	140	140	127	149	-9,8%	17,9%
Société Camerounaise de Banque	119	119	100	136	-15,6%	36,2%
Attijari Bank Tunisie	418	418	332	378	-20,4%	13,8%
Wafa Bail	85	85	67	150	-21,7%	>+100%
Crédit du Congo	185	185	287	260	55,0%	-9,6%
Attijariwafa bank Europe	7	7	32	22	>+100%	-31,7%
Autres filiales	394	394	571	363	45,1%	-36,4%
Résultat net part du groupe	6 065	6 103	7 508	9 504	23,0%	26,6%
Résultat net consolidé	7 459	7 558	9 063	11 683	19,9%	28,9%
Moyenne des fonds propres tangibles	62 125	62 865	66 706	72 503	6,1%	8,7%
Total bilan	630 418	625 149	659 006	726 493	5,4%	10,2%
Return On Equity (ROE) ***	12,0%	12,0%	13,6%	16,1%	+1,6 pts	+2,5 pts
Return On Assets (ROA) ****	1,2%	1,2%	1,4%	1,6%	+0,2 pts	+0,2 pts

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés.

En 2023, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat net part du Groupe avec une part de 51,3%, suivi de de la CBAO avec une part de 9,9% et la Société Ivoirienne de Banques avec une part de 6,8%. il est à noter que :

- La baisse de la contribution d'Attijariwafa bank Egypt est liée à situation macroéconomique de l'Egypte au cours de l'année 2023 et l'anticipation de la dégradation de l'Etat Egyptien par Moody's.
- La baisse de la contribution d'Attijari Tunisie est liée à la politique préventive du groupe Attijariwafa bank en terme gestion des risques. Cette politique préventive est essentiellement due à la situation macroéconomique de la Tunisie (hausse de l'inflation, dépréciation du TND face au Dollar).
- La baisse de la contribution de Wafasalaf est expliquée par un effet de base exceptionnel en 2022 suite à la reprise liée à la pandémie Covid.

En 2024, Attijariwafa bank demeure le principal contributeur au résultat net part du Groupe avec une part de 54,0%, suivi de Wafa Assurance avec une part de 6,9% et de Attijariwafa bank Egypt avec 6,8%.

Les indicateurs de rentabilité du groupe ont évolué, comme suit, au cours de la période considérée :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Résultat net consolidé	7 459	7 558	9 063	11 683	19,9%	28,9%
Fonds propres	62 125	62 865	66 706	72 503	6,1%	8,7%
Total bilan	630 418	625 149	659 006	726 493	5,4%	10,2%
Return On Equity (ROE) ***	12,0%	12,0%	13,6%	16,1%	+1,6 pts	+2,5 pts
Return On Assets (ROA) ****	1,2%	1,2%	1,4%	1,6%	+0,2 pts	+0,2 pts

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

(*Résultat net/ Fonds propres*) *(*Résultat net/Total bilan*)

Revue analytique 2023 – 2024

L'année 2024 a été marquée par une augmentation du total bilan de 10,2% (+67,5 Mrds Dh) pour atteindre 726,5 Mrds Dh, une forte hausse des fonds propres de 8,7% par rapport au 31 décembre 2023 et par une hausse du résultat net consolidé de 28,9% à près de 11,7 Mrds Dh. Ainsi le ROE du groupe a accusé une hausse de 2,5 points pour s'établir à 16,1% en 2024, tandis que le ROA s'établit à 1,6%, en hausse de 0,2 points par rapport à 2023.

Revue analytique 2022R – 2023

L'année 2023 a été marquée par une augmentation du total bilan de 5,4% (+33,6 Mrds Dh) pour atteindre 659,0 Mrds Dh, une forte hausse des fonds propres de 6,1% par rapport au 31 décembre 2022 retraité et par une hausse du résultat net consolidé de 19,9% à près de 9,1 Mrds Dh. Ainsi le ROE du groupe a accusé une hausse de 1,6 points pour s'établir à 13,6% en 2023, tandis que le ROA s'établit à 1,4%, en hausse de 0,2 points par rapport à 2022 retraité.

I.3. Analyse du bilan consolidé IFRS

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Actif	630 418	625 149	659 006	726 493	5,4%	10,2%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	23 888	23 888	24 645	27 723	3,2%	12,5%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	60 854	60 854	61 705	76 696	1,4%	24,3%
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	73 630	30 578	28 777	34 049	-5,9%	18,3%
Titres au coût amorti	22 227	22 227	28 444	30 547	28,0%	7,4%
Prêts et créances sur les Ets de crédit et assimilés	35 232	35 232	36 304	48 693	3,0%	34,1%
Prêts et créances sur la clientèle	371 541	371 541	392 650	413 591	5,7%	5,3%
Ecart de rééval. actif des portef. couverts en taux	0	0	0	0	-	-
Placements des activités d'assurance	0	42 766	46 341	51 043	8,4%	10,1%
Actifs des contrats d'assurance	0	1 323	1 657	1 252	25,3%	-24,4%
Actifs d'impôt exigible	277	277	221	375	-20,4%	69,9%
Actifs d'impôt différé	4 947	4 865	4 930	6 324	1,3%	28,3%
Comptes de régularisation et autres actifs	12 164	8 968	10 074	12 327	12,3%	22,4%
Actifs non courants destinés à être cédés	74	74	70	75	-6,3%	7,6%
Participations dans des entreprises mises en équival.	78	78	89	102	13,5%	14,7%
Immeubles de placement	2 440	2 440	2 245	2 063	-8,0%	-8,1%
Immobilisations corporelles	6 792	6 792	7 544	7 913	11,1%	4,9%
Immobilisations incorporelles	3 247	3 247	3 356	3 852	3,4%	14,8%
Ecarts d'acquisition	9 998	9 998	9 955	9 868	-0,4%	-0,9%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Passif	625 149	625 149	659 006	726 493	5,4%	10,2%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0	1	0	>+100%	-93,6%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	861	861	1 671	1 716	94,1%	2,7%
Instruments dérivés de couverture	0	0	0	0	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	45 749	45 749	48 473	58 978	6,0%	21,7%
Dettes envers la clientèle	411 377	411 377	435 522	480 479	5,9%	10,3%
Titres de créance émis	20 787	20 787	16 445	17 832	-20,9%	8,4%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0	0	0	0	-	-
Passifs d'impôt exigible	1 735	1 735	1 942	2 584	11,9%	33,1%
Passifs d'impôt différé	2 287	2 666	3 006	5 151	12,7%	71,4%
Comptes de régularisation et autres passifs	18 895	16 010	18 325	19 898	14,5%	8,6%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0	0	0	0	-	-
Passifs des contrats d'assurance	45 453	40 712	43 700	46 084	7,3%	5,5%
Provisions	3 334	3 334	3 657	3 771	9,7%	3,1%
Subventions et fonds assimilés	151	151	143	153	-5,3%	6,9%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	18 902	18 902	19 415	17 344	2,7%	-10,7%
Capitaux propres	62 865	62 865	66 706	72 503	6,1%	8,7%
Capital et réserves liées	14 646	14 646	14 646	14 646	0,0%	0,0%
Réserves consolidées	38 850	39 466	41 786	44 686	5,9%	6,9%
<i>Part du groupe</i>	<i>33 414</i>	<i>33 638</i>	<i>35 291</i>	<i>37 791</i>	<i>4,9%</i>	<i>7,1%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>5 435</i>	<i>5 828</i>	<i>6 495</i>	<i>6 894</i>	<i>11,4%</i>	<i>6,2%</i>
Gains ou pertes latents ou différés	1 171	1 195	1 211	1 488	1,4%	22,9%
<i>Part du groupe</i>	<i>373</i>	<i>382</i>	<i>392</i>	<i>514</i>	<i>2,7%</i>	<i>31,2%</i>
<i>Part des minoritaires</i>	<i>798</i>	<i>813</i>	<i>819</i>	<i>974</i>	<i>0,8%</i>	<i>19,0%</i>
Résultat net de l'exercice	7 459	7 558	9 063	11 683	19,9%	28,9%
<i>Part du groupe</i>	<i>6 065</i>	<i>6 103</i>	<i>7 508</i>	<i>9 504</i>	<i>23,0%</i>	<i>26,6%</i>

<i>Part des minoritaires</i>	1 393	1 456	1 556	2 178	6,9%	40,0%
------------------------------	-------	-------	-------	-------	------	-------

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2023 – 2024

Au titre de l'exercice 2024, le total bilan consolidé s'est élevé à 726,5 Mrds Dh, en progression de 10,2% par rapport à fin décembre 2023. Cette augmentation est attribuable essentiellement à :

- La hausse des prêts et créances sur la clientèle de 5,3% (+20,9 Mrds Dh) pour atteindre 413,6 Mrds Dh au 31 décembre 2024. La hausse des prêts et créances sur la clientèle est essentiellement due à la hausse de 8,1% de la contribution de la BMET (Banque Maroc, Europe et zone Offshore) (+20,8 Mrds Dh), les autres contributions n'étant relativement pas significatives ;
- La hausse des actifs financiers à la juste valeur par résultat de 24,3% (+15,0 Mrds Dh) pour atteindre 76,7 Mrds Dh. La hausse des actifs financiers à la juste valeur par résultat s'explique principalement par la hausse des actifs financiers à la juste valeur par résultat de la BMET (+15,4 Mrds Dh) ;
- La hausse des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres de 18,3% (+5,3 Mrds Dh) pour atteindre 34,0 Mrds Dh. La hausse des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres est principalement due à la diminution des actifs financiers de la BMET (+6,7 Mrds Dh) ;
- La hausse des comptes de régularisation des autres actifs de 22,4% (+2,3 Mrds Dh) pour atteindre 12,3 Mrds Dh ;
- La hausse des dettes envers les établissements de crédit de 21,7% par rapport à décembre 2023 pour atteindre 59,0 Mrds Dh ;
- La hausse des dettes envers la clientèle de 10,3% ce qui s'explique par la hausse des dettes envers la clientèle des Filiales de Financement Spécialisées (+1,7 Mrds Dh) et de la BMET (+42,1 Mrds Dh) ;
- La hausse des provisions techniques des contrats d'assurance de 5,5% pour s'établir à 46,1 Mrds Dh ;
- La hausse des titres des créances émises de 8,4% ;
- La hausse des capitaux propres de 8,7% pour s'établir à 72,5 Mrds Dh, essentiellement à la suite de l'évolution positive du résultat net de l'exercice (+28,9% à 11,7 Mrds Dh).

Revue analytique 2022R – 2023

Au titre de l'exercice 2023, le total bilan consolidé s'est élevé à 659,0 Mrds Dh, en progression de 5,4% par rapport à fin décembre 2022 retraité. Cette augmentation est attribuable essentiellement à :

- La hausse des prêts et créances sur la clientèle de 5,7% (+21,1 Mrds Dh) pour atteindre 392,6 Mrds Dh au 31 décembre 2023. La hausse des prêts et créances sur la clientèle est essentiellement due à la hausse de 6,1% de la contribution de la BMET (Banque Maroc, Europe et zone Offshore) (+14,8 Mrds Dh), les autres contributions n'étant relativement pas significatives ;
- La hausse des actifs financiers à la juste valeur par résultat de 1,4% (+851 Mdh) pour atteindre 61,7 Mrds Dh. La hausse des actifs financiers à la juste valeur par résultat s'explique principalement par la hausse des actifs financiers à la juste valeur par résultat de la BMET (+713 Mdh) ;
- La baisse des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres de 5,9% (-1,8 Mrds Dh) pour atteindre 28,8 Mrds Dh. La baisse des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres est principalement due à la diminution des actifs financiers du pôle de la BDI (-4,1 Mrds Dh) ;
- La hausse des comptes de régularisation des autres actifs de 12,3% (+1,1 Mrds Dh) pour atteindre 10,0 Mrds Dh ;
- La hausse des dettes envers les établissements de crédit de 6,0% par rapport à décembre 2022 retraité pour atteindre 48,5 Mrds Dh ;
- La hausse des dettes envers la clientèle de 5,9% ce qui s'explique par la hausse des dettes envers la clientèle de la BDI (+5,1 Mrds Dh) et de la BMET (+18,4 Mrds Dh) ;
- La hausse des provisions techniques des contrats d'assurance de 7,3% pour s'établir à 43,7 Mrds Dh ;
- La baisse des titres des créances émises de 20,9% est principalement due à la baisse de l'encours des certificats de dépôts en 2023 passant de 8,7 Mrds Dh à 7,4 Mrds Dh ;

- La hausse des capitaux propres de 6,1% pour s'établir à 66,7 Mrds Dh, essentiellement à la suite de l'évolution positive du résultat net de l'exercice (+19,9% à 1,5 Mrds Dh).

I.4. Analyse des principaux postes du bilan

Répartition des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti)

Le tableau suivant présente la répartition des créances sur la clientèle et les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti) au 31 décembre 2024 :

En Mdh	Créances et engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	48 736	2	52	47	2	49	0,1%	100,0%	94,2%
Prêts et créances sur la clientèle	390 018	23 079	29 262	3 020	4 034	21 714	0,8%	17,5%	74,2%
Engagements hors bilan	203 421	2 877	435	680	131	112	0,3%	4,5%	25,7%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Le tableau suivant présente la répartition des créances sur la clientèle et les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti) au 31 décembre 2023 :

En Mdh	Créances et engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	36 345	0	53	54	0	41	0,1%	0,0%	77,3%
Prêts et créances sur la clientèle	364 165	26 581	30 500	2 814	3 726	22 057	0,8%	14,0%	72,3%
Engagements hors bilan	203 895	5 508	1 530	743	364	171	0,4%	6,6%	11,2%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Le tableau suivant présente la répartition des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti) au 31 décembre 2022 retraité :

En Mdh	Créances et engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	35 260	0	15	27	0	15	0,1%	0,0%	99,3%
Prêts et créances sur la clientèle	340 425	30 899	28 082	2 657	4 681	20 527	0,8%	15,2%	73,0%
Engagements hors bilan	188 575	12 213	1 108	620	163	138	0,3%	1,3%	12,5%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Le tableau suivant présente la répartition des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit (actifs financiers au coût amorti) au 31 décembre 2022 :

En Mdh	Créances et engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	35 260	0	15	27	0	15	0,1%	0,0%	99,3%
Prêts et créances sur la clientèle	340 425	30 899	29 997	2 657	4 681	22 002	0,8%	15,2%	73,0%
Engagements hors bilan	188 575	12 213	1 108	620	163	138	0,3%	1,3%	12,5%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Au titre de l'exercice 2024 l'encours brut total des créances sur la clientèle et sur les établissements de crédit s'est établi à 491,1 Mrds Dh contre 457,7 Mrds Dh en 2023.

Pour ce qui est de l'évolution du taux de couverture pour chaque Bucket entre 2023 et 2024 :

- Sur le Bucket 1 : La légère hausse du taux de couverture (de 0,9 % à 1,0 %) traduit un renforcement prudent du provisionnement sur les encours sains, dans un contexte de vigilance accrue vis-à-vis des signaux faibles de risque.
- Sur le Bucket 2 : Le taux passe de 7,4 % à 7,6 %, reflétant une gestion prudente des encours à risque modéré, sans rupture notable. Cela suggère un pilotage maîtrisé du risque de crédit sans tension majeure.

- Sur le Bucket 3 : Le taux s'améliore sensiblement (de 73,2 % à 74,2 %), indiquant un meilleur niveau de couverture des créances en défaut, en ligne avec les pratiques prudentielles et les standards de solidité bilancielle.

Les engagements hors bilan s'établissent à 206,7 Mrds Dh au 31 décembre 2024 contre 210,9 Mrds Dh au 31 décembre 2023.

Crédits

L'encours des crédits par type de produit et par client a évolué comme suit sur la période considérée :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Créances sur les Ets de crédits et assimilés (C1)	35 232	35 232	36 304	48 693	3,0%	34,1%
Comptes et prêts	34 661	34 661	35 913	48 335	3,6%	34,6%
Valeurs reçues en pension	0	0	0	0	-	-
Prêts subordonnés	0	0	0	0	-	-
Autres prêts et créances	470	470	341	290	-27,5%	-14,8%
Créances rattachées	144	144	145	164	0,4%	13,2%
(-) Provisions	43	43	95	97	>+100%	2,6%
Créances sur la clientèle (C2)	374 568	371 541	392 650	413 591	5,7%	5,3%
Créances commerciales	68 218	68 218	66 586	68 209	-2,4%	2,4%
Autres concours à la clientèle	275 778	271 277	289 281	311 801	6,6%	7,8%
Valeurs reçues en pension	5 873	5 873	5 875	4 837	0,0%	-17,7%
Prêts subordonnés	2	2	0	0	-100,0%	-
Comptes ordinaires débiteurs	30 963	30 963	33 644	30 496	8,7%	-9,4%
Créances rattachées	2 136	2 136	3 217	3 313	50,6%	3,0%
(-) Provisions	27 979	26 504	27 077	27 229	2,2%	0,6%
(+) Opérations de crédit-bail	19 577	19 577	21 124	22 163	7,9%	4,9%
Total crédit (C1+C2)	409 800	406 774	428 953	462 283	5,5%	7,8%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2023 – 2024

Au titre de l'exercice 2024, l'encours net total des crédits s'est établi à près de 462,3 Mrds Dh, en progression de 7,8% (+33,3 Mrds Dh) par rapport au 31 décembre 2023. Cette tendance s'explique par les éléments conjugués suivants :

- L'accroissement des créances sur la clientèle de 5,3% (+20,9 Mrds Dh), en raison principalement de :
 - La hausse des autres concours à la clientèle de 7,8% (+22,5 Mrds Dh) atteignant plus de 311,8 Mrds Dh. ;
 - La hausse de 2,4% des créances commerciales (+1,6 Mrds Dh) pour atteindre 68,2 Mrds Dh ;
 - La diminution de 9,4% des comptes ordinaires débiteurs (-3,1 Mrds Dh) pour atteindre 30,5 Mrds Dh ;
 - La hausse de 3,0% des créances rattachés (+96,2 Mdh) pour atteindre 3,3 Mrds Dh.
- La hausse des créances sur les établissements de crédits de 34,1% (+12,4 Mrds Dh) pour atteindre 48,7 Mrds Dh. Cette hausse est tirée principalement par l'augmentation des comptes et prêts (+34,6%), reflétant une augmentation des placements interbancaires et un soutien à la liquidité des établissements financiers.

Revue analytique 2022R – 2023

Au titre de l'exercice 2023, l'encours net total des crédits s'est établi à près de 429,0 Mrds Dh, en progression de 5,5% (+22,2 Mrds Dh) par rapport au 31 décembre 2022 retraité. Cette tendance s'explique par les éléments conjugués suivants :

- L'accroissement des créances sur la clientèle de 5,7% (+21,1 Mrds Dh), en raison principalement de :

- La hausse des autres concours à la clientèle de 6,6% (+18,0 Mrds Dh) atteignant plus de 289,3 Mrds Dh. ;
 - La diminution de 2,4% des créances commerciales (-1,6 Mrds Dh) pour atteindre 66,6 Mrds Dh ;
 - L'augmentation de 8,7% des comptes ordinaires débiteurs (+2,7 Mrds Dh) pour atteindre 33,6 Mrds Dh ;
 - La hausse de 50,6% des créances rattachés (+1,1 Mrds Dh) pour atteindre 3,2 Mrds Dh.
- La hausse des créances sur les établissements de crédits de 3,0% (+1,1 Mrds Dh) pour atteindre 36,3 Mrds Dh.

La ventilation des encours sains des créances sur la clientèle (y compris créances rattachées) du Groupe Attijariwafa bank par zone géographique, au cours des exercices 2022, 2023 et 2024 se présente comme suit :

	2022	2022R	2023	2024
Maroc	73,8%	74,7%	74,9%	76,5%
Afrique Zone UEMOA	11,1%	10,6%	10,7%	10,3%
Afrique du Nord	10,8%	10,7%	10,2%	9,2%
Afrique Zone CEMAC	3,8%	3,6%	4,0%	3,6%
Europe	0,4%	0,4%	0,2%	0,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les prêts et créances sur la clientèle destinée au marché marocain représentent 76,5% du total des encours sains du Groupe Attijariwafa bank au titre de l'exercice 2024.

Le marché de l'Afrique du Nord a enregistré une baisse de 0,9 points, pour s'établir à 9,2% des encours sains du groupe au 31 décembre 2024 contre 10,2% à décembre 2023.

La ventilation de l'encours des prêts et créances sur les établissements de crédit (hors créances rattachées) du Groupe Attijariwafa bank par zone géographique, au cours de la période considérée se présente comme suit :

	2022	2022R	2023	2024
Europe	36,8%	36,8%	27,0%	28,0%
Afrique du Nord	21,6%	21,6%	24,1%	24,0%
Maroc	27,5%	27,5%	29,5%	21,8%
Afrique Zone UEMOA	1,5%	1,5%	4,8%	4,5%
Afrique Zone CEMAC	4,4%	4,4%	1,2%	5,1%
Autres	8,2%	8,2%	13,4%	16,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Les prêts et créances sur les établissements de crédits marocains représentent 21,8% du total des encours sains du Groupe Attijariwafa bank au 31 décembre 2024.

La part de l'Afrique du Nord dans les prêts et créances sur les établissements de crédit du Groupe s'établit à 24,0% à fin décembre 2024, tandis que la part de l'Europe s'établit à 28,0%. La hausse de la part de l'Europe dans les prêts et créances sur établissements de crédit émane principalement de la hausse de la contribution d'Attijariwafa Europe dans les prêts et créances sur les établissements de crédit Groupe entre 2023 et 2024.

La ventilation des prêts et créances sur la clientèle par pôle d'activité se présente comme suit :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Banque de Détail Maroc et Europe	241 156	241 156	255 954	276 754	6,1%	8,1%
Banque de Détail à l'International	92 242	92 242	97 586	95 741	5,8%	-1,9%
Filiales de Financement Spécialisées	37 448	37 448	38 587	40 508	3,0%	5,0%
Assurance et Immobilier	3 722	695	522	588	-24,9%	12,6%
Total	374 568	371 541	392 650	413 591	5,7%	5,3%

Source : Attijariwafa bank

Les prêts et créances sur la clientèle pour la banque de détail Maroc et Europe représentent 66,9% du total des prêts et créances du Groupe Attijariwafa bank au 31 décembre 2023 contre 65,2% en 2023.

La part de la banque de détail à l'international dans les prêts et créances sur la clientèle du Groupe s'établit à 23,1% à fin décembre 2024, contre 24,9% en 2023.

Dépôts

L'encours consolidé des dettes envers les établissements de crédit et envers la clientèle par type de produit a évolué comme suit sur la période considérée :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Dettes envers les établissements de crédit (C1)	44 509	45 749	48 473	58 978	6,0%	21,7%
Comptes et emprunts	24 931	26 170	26 869	34 965	2,7%	30,1%
Valeurs données en pension	19 354	19 354	21 118	23 535	9,1%	11,4%
Dettes rattachées	225	225	486	477	>+100%	-1,7%
Dettes envers la clientèle (C2)	411 377	411 377	435 522	480 479	5,9%	10,3%
Comptes ordinaires créditeurs	287 138	287 138	308 241	342 255	7,3%	11,0%
Comptes d'épargne	98 608	98 608	102 898	109 814	4,4%	6,7%
Autres dettes envers la clientèle	24 124	24 124	22 644	26 603	-6,1%	17,5%
Valeurs données en pension	764	764	754	840	-1,4%	11,5%
Dettes rattachées	744	744	986	966	32,6%	-2,1%
Total dépôts (C1+C2)	455 886	457 125	483 995	539 457	5,9%	11,5%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2023 – 2024

Au 31 décembre 2024, l'encours total des dépôts consolidés a atteint 539,5 Mrds Dh, affichant ainsi une progression de 11,5% (+55,5 Mrds Dh) par rapport à fin 2023. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- L'accroissement de l'encours des dettes envers la clientèle de 10,3% (+45,0 Mrds Dh) à près de 480,5 Mrds Dh au 31 décembre 2024. Cette évolution est essentiellement liée à :
 - ✓ La progression des comptes ordinaires créditeurs de +34,0 Mrds Dh atteignant 342,3 Mrds Dh.
 - ✓ La hausse des autres dettes envers la clientèle de 17,5% (+4,0 Mrds Dh) atteignant 26,6 Mrds Dh.
 - ✓ La hausse de 6,7% des comptes d'épargne en 2024 par rapport à 2023, atteignant ainsi 109,8 Mrds Dh.
- La hausse des dettes envers les établissements de crédit de 21,7% (+10,5 Mrds Dh) en raison principalement de la hausse des comptes et emprunts (30,1%) et des valeurs données en pension (11,4%) entre 2023 et 2024. L'évolution des comptes et emprunts (+30,1%) reflète une mobilisation accrue de ressources interbancaires, dans un contexte de gestion proactive de la liquidité et de soutien au financement des emplois du Groupe. Elle intègre également les effets d'optimisation de la structure bilancielle, dans un environnement de marché marqué par des opportunités de refinancement à moyen terme.

Revue analytique 2022R - 2023

Au 31 décembre 2023, l'encours total des dépôts consolidés a atteint 484,0 Mrds Dh, affichant ainsi une progression de 5,9% (+26,9 Mrds Dh) par rapport à fin 2022 retraité. Cette évolution résulte principalement des éléments conjugués suivants :

- L'accroissement de l'encours des dettes envers la clientèle de 5,9% (+24,1 Mrds Dh) à près de 435,5 Mrds Dh au 31 décembre 2023. Cette évolution est essentiellement liée à :
 - ✓ La progression des comptes ordinaires créditeurs de +21,1 Mrds Dh atteignant 308,2 Mrds Dh.
 - ✓ La baisse des autres dettes envers la clientèle de 6,1% (-1,5 Mrds Dh) atteignant 22,7 Mrds Dh.

- ✓ La hausse de 4,4% des comptes d'épargne en 2023 par rapport à 2022 retraité, atteignant ainsi 102,9 Mrds Dh.

La hausse des dettes envers les établissements de crédit de 6,0% (+2,7 Mrds Dh) en raison principalement de la hausse des comptes et emprunts (2,7%) et des valeurs données en pension (9,1%) entre 2022 retraité et 2023.

La répartition des dettes envers la clientèle (hors dettes rattachées) par zone géographique, sur la période 2022-2024, se présente comme suit :

	2022	2022R	2023	2024
Maroc	68,9%	68,9%	69,4%	72,1%
Afrique Zone UEMOA	12,6%	12,6%	12,1%	11,4%
Afrique du Nord	12,5%	12,5%	12,6%	11,1%
Afrique Zone CEMAC	5,2%	5,2%	5,1%	4,7%
Europe	0,9%	0,9%	0,8%	0,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés

Au titre de l'exercice 2024, les dettes envers la clientèle du Groupe proviennent principalement du marché marocain dont la part s'établit à 72,1% contre 69,4% au 31/12/2023.

Au titre de l'exercice 2023, les dettes envers la clientèle du Groupe proviennent principalement du marché marocain dont la part s'établit à 69,4% contre 68,9% au 31/12/2022 retraité.

La ventilation des dettes envers la clientèle par pôle d'activité sur la période sous revue se présente comme suit :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Banque de Détail Maroc et Europe	280 342	280 342	298 751	340 852	6,6%	14,1%
Banque de Détail à l'International	124 768	124 768	129 855	130 967	4,1%	0,9%
Filiales de Financement Spécialisées	6 262	6 262	6 911	8 653	10,4%	25,2%
Assurance et Immobilier	5	5	5	6	9,8%	15,4%
Total	411 377	411 377	435 522	480 479	5,9%	10,3%

Source: Attijariwafa bank

Ratio de transformation du Groupe Attijariwafa bank

L'évolution du ratio de transformation du groupe Attijariwafa bank se présente comme suit, sur la période 2022R– 2024 :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Encours crédits bruts * (1)	366 734	399 407	421 246	442 359	5,5%	5,0%
Encours dépôts (2)	411 377	411 377	435 522	480 479	5,9%	10,3%
Ratio de transformation (1/2)	89,1%	97,1%	96,7%	92,1%	-0,4 pts	-4,7 pts

Source : Attijariwafa bank - Comptes consolidés - * Prêts et créances sur la clientèle + provisions de créances sur la clientèle

Au regard de l'exercice 2024, le ratio de transformation du Groupe Attijariwafa bank s'est inscrit en baisse de 4,7 points pour s'établir à 92,1%. Cette évolution est liée à une augmentation de l'encours des dépôts supérieure à celles des encours de crédits bruts.

Ressources du Groupe Attijariwafa bank

Les ressources du groupe Attijariwafa bank se composent principalement des fonds propres, des dettes envers les établissements de crédit et des dépôts de la clientèle :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Fonds propres & assimilés	81 028	81 767	86 121	89 847	5,3%	4,3%
Dettes subordonnées	18 902	18 902	19 415	17 344	2,7%	-10,7%
Capitaux propres part du groupe, dont :	54 499	54 768	57 837	62 456	5,6%	8,0%
<i>Capital</i>	2 151	2 151	2 151	2 151	0,0%	0,0%
<i>Réserves liées au capital</i>	12 495	12 495	12 495	12 495	0,0%	0,0%
<i>Actions propres</i>	-2 461	-2 461	-2 461	-2 600	0,0%	5,7%
<i>Réserves et résultats consolidés</i>	41 941	42 201	45 260	49 896	7,2%	10,2%
<i>Gains ou pertes latents ou différés</i>	373	382	392	514	2,7%	31,2%
Intérêts minoritaires	7 627	8 096	8 869	10 047	9,5%	13,3%
Ressources externes	476 824	478 064	500 583	557 442	4,7%	11,4%
Dettes envers les établissements de crédit	44 509	45 749	48 473	58 978	6,0%	21,7%
Dépôts de la clientèle	411 377	411 377	435 522	480 479	5,9%	10,3%
Titres de créances émis	20 787	20 787	16 445	17 832	-20,9%	8,4%
Subventions et fonds assimilés	151	151	143	153	-5,3%	6,9%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2023 – 2024

Au titre de l'exercice 2024, les fonds propres et assimilés d'Attijariwafa bank s'élèvent à près de 89,8 Mrds Dh, en hausse de 4,3% par rapport à décembre 2023. Cette évolution s'explique principalement par une hausse des capitaux propres part du groupe de 8,0% passant à près de 62,5 Mrds Dh à fin décembre 2024 qui s'explique par une hausse des réserves et résultats consolidés de 10,2%.

De plus, les fonds propres & assimilés d'Attijariwafa bank ont connu une hausse sur la période 2023-2024 notamment grâce à la hausse des intérêts minoritaires passant de 8,9 Mrds Dh en 2023 à 10,0 Mrds Dh en 2024 soit une évolution de 13,3%.

Les ressources externes de la banque ont affiché une croissance de 11,4% pour atteindre près de 557,4 Mrds Dh à fin décembre 2024. Cette situation est due essentiellement à la croissance dépôts de la clientèle de 10,3%.

Revue analytique 2022R - 2023

Au titre de l'exercice 2023, les fonds propres et assimilés d'Attijariwafa bank s'élèvent à près de 86,1 Mrds Dh, en hausse de 5,3% par rapport à décembre 2022 retraité. Cette évolution s'explique principalement par une hausse des capitaux propres part du groupe de 5,6% passant à près de 57,8 Mrds Dh à fin décembre 2023 qui s'explique par une hausse des réserves et résultats consolidés de 7,2%.

De plus, les fonds propres & assimilés d'Attijariwafa bank ont connu une hausse sur la période 2022R-2023 notamment grâce à la hausse des dettes subordonnées passant de 18,9 Mrds Dh en 2022 retraité à 19,4 Mrds Dh en 2023 soit une évolution de 2,7%.

Les ressources externes de la banque ont affiché une croissance de 4,7% pour atteindre près de 500,6 Mrds Dh à fin décembre 2023. Cette situation est due essentiellement à la croissance dépôts de la clientèle de 5,9%.

Ventilation des capitaux propres par pôle d'activité

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	46 519	46 519	49 154	52 355	5,7%	6,5%
Filiales de Financement Spécialisées	2 818	2 818	2 832	3 149	0,5%	11,2%
Assurance et Immobilier	4 776	5 515	6 116	7 732	10,9%	26,4%
Banque de Détail à l'International	8 013	8 013	8 603	9 267	7,4%	7,7%
Total	62 126	62 865	66 706	72 503	6,1%	8,7%

Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2024, la ventilation des capitaux propres du Groupe proviennent principalement pôle d'activité Banque Maroc, Europe et Zone Offshore dont la part s'établit à 72,2% contre 73,7% au titre de l'exercice 2023.

I.5. Evolution et composition du portefeuille titres du Groupe Attijariwafa Bank

Evolution sur la période 2022R – 2024

L'évolution des actifs financiers à la juste valeur par résultat sur la période considérée se présente comme suit :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	60 854	60 854	61 705	76 696	1,4%	24,3%
Actifs financiers détenus à des fins de transactions	59 935	59 935	61 187	75 879	2,1%	24,0%
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	919	919	518	817	-43,7%	57,7%
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	30 578	30 578	28 777	34 049	-5,9%	18,3%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	27 454	27 454	23 301	21 450	-15,1%	-7,9%
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	3 124	3 124	5 476	12 599	75,3%	>+100%
Titres au coût amorti	22 227	22 227	28 444	30 547	28,0%	7,4%
Total Actifs financiers	113 658	113 658	118 925	141 292	4,6%	18,8%

Source : Attijariwafa bank

L'évolution des actifs financiers disponibles à la vente pour la période considérée se présente comme suit :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	30 578	30 578	28 777	34 049	-5,9%	18,3%
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	27 454	27 454	23 301	21 450	-15,1%	-7,9%
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	3 124	3 124	5 476	12 599	75,3%	>+100%

Source : Attijariwafa bank

Revue analytique 2023 – 2024

Au terme de l'exercice 2024, les actifs financiers à la juste valeur par résultat ont affiché une hausse de 24,3% à près de 76,7 Mrds Dh, suite notamment à :

- la hausse de 24,0% des actifs financiers détenus à des fins de transactions passant de 61,2 Mrds Dh en 2023 à 75,9 Mrds Dh en 2024. Cette progression reflète principalement une intensification des activités de marché, notamment à travers la reconstitution ou l'arbitrage de portefeuilles de titres souverains, dans un contexte favorable à la gestion active des positions. Elle intègre également les effets de valorisation positive des instruments financiers à la juste valeur ;
- la hausse de 57,7% des autres actifs financiers à la juste valeur par résultat passant de 518 Mdh en 2023 à 817 Mdh en 2024.

Les Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ont augmenté de 18,3% (+5,3 Mrds Dh) à près de 34,0 Mrds Dh à fin décembre 2024, contre 28,8 Mrds Dh à fin décembre 2023. Cette hausse est essentiellement due à la hausse des instruments de capitaux propres comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres non recyclables de plus de 100%.

Revue analytique 2022R – 2023

Au terme de l'exercice 2023, les actifs financiers à la juste valeur par résultat ont affiché une légère hausse de 1,4% à près de 61,7 Mrds Dh, suite notamment à :

- la hausse de 2,1% des actifs financiers détenus à des fins de transactions passant de 59,9 Mrds Dh en 2022 retraité à 61,7 Mrds Dh en 2023 ;
- la baisse de 43,7% des autres actifs financiers à la juste valeur par résultat passant 919 Mdh en 2022 retraité à 518 Mdh en 2023.

Les Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres ont baissé de 5,9% (-1,8 Mrds Dh) à près de 28,8 Mrds Dh à fin décembre 2023, contre 30,6 Mrds Dh à fin décembre 2022 retraité. Cette baisse est due à la baisse de 15,1% des actifs comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables et à la hausse des instruments de capitaux propres comptabilisées à la juste valeur par capitaux propres non recyclables de 75,3%.

Répartition des actifs financiers par pôle d'activité

Par capitaux propres :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	3 303	3 303	5 572	12 255	68,7%	>+100%
Filiales de Financement Spécialisées	76	76	76	95	0,0%	25,9%
Assurance et Immobilier	43 052	0	0	0	-	-
Banque de Détail à l'International	27 199	27 199	23 129	21 699	-15,0%	-6,2%
Total	73 630	30 578	28 777	34 049	-5,9%	18,3%

Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2024, les actifs financiers par capitaux propres ont augmenté de 18,3%, essentiellement en raison de la hausse de plus de 100% de la contribution de la Banque Maroc, Europe et Zone Offshore.

Par résultat :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	59 856	59 856	60 569	75 963	1,2%	25,4%
Filiales de Financement Spécialisées	145	145	11	0	-92,7%	-99,8%
Banque de Détail à l'International	853	853	1 126	733	32,0%	-34,9%
Total	60 854	60 854	61 705	76 696	1,4%	24,3%

Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2024, les actifs financiers par résultat ont augmenté de 24,3%, essentiellement en raison de la hausse de 25,4% de la Banque Maroc, Europe et Zone Offshore, soit +15,4 Mrds Dh en 2024 relativement à fin 2023.

Titres au coût amorti :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	13 737	13 737	19 348	19 652	40,9%	1,6%
Filiales de Financement Spécialisées	26	26	26	58	0,0%	>+100%
Banque de Détail à l'International	8 464	8 464	9 069	10 837	7,1%	19,5%
Total	22 227	22 227	28 444	30 547	28,0%	7,4%

Source : Attijariwafa bank

Au titre de l'exercice 2024, les actifs financiers par titres au coût amorti ont augmenté de 7,4%, essentiellement en raison de la hausse des titres de la Banque Maroc, Europe et Zone Offshore de 1,6%, et de la hausse des titres de la Banque de Détail à l'International de 19,5%, soit +1,8 Mrds Dh.

Evolution des passifs financiers à la juste valeur par résultat

Les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont évolué comme suit sur la période considérée :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Valeurs données en pension	165	165	518	116	>+100%	-77,5%
Instruments dérivés	696	696	1 153	1 600	65,7%	38,8%
Juste valeur au bilan	861	861	1 671	1 716	94,1%	2,7%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS

Au titre de l'exercice 2024, les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont augmenté de 2,7%, essentiellement en raison de la hausse des instruments dérivés de 447 Mdh.

Au titre de l'exercice 2023, les passifs financiers à la juste valeur par résultat ont augmenté de 94,0%, essentiellement en raison de la hausse des instruments dérivés de 457 Mdh.

Evolution des provisions pour risques et charges

L'évolution des provisions pour risques et charge se présente comme suit, sur la période considérée :

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (*)	922	922	1 279	923	38,7%	-27,8%
Provisions pour engagements sociaux	686	686	704	688	2,6%	-2,2%
Autres provisions pour risques et charges	1 727	1 727	1 675	2 160	-3,0%	29,0%
Provisions pour risques et charges	3 334	3 334	3 657	3 771	9,7%	3,1%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés IFRS - (*) Répartition des dépréciations par Bucket sous IFRS 09.

Au terme de l'exercice 2024, le stock des provisions pour risques et charges s'établit à 3,8 Mrds Dh, en hausse de 3,1% (+114 Mdh) par rapport à décembre 2023. Cette situation relève essentiellement de :

- Une baisse de 356 Mdh des provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (-27,8%) ;
- Une baisse de 16 Mdh des provisions pour engagements sociaux (-2,2%) ;
- Une hausse de 486 Mdh des autres provisions pour risques et charges (+29,0%).

Au terme de l'exercice 2023, le stock des provisions pour risques et charges s'établit à 3,7 Mrds Dh, en hausse de 9,7% (+ 323 Mdh) par rapport à décembre 2022 retraité. Cette situation relève essentiellement de :

- Une hausse de 357 Mdh des provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (+38,7%) ;
- Une hausse de 18 Mdh des provisions pour engagements sociaux (+2,6%) ;
- Une baisse de 52 Mdh des autres provisions pour risques et charges (-3,0%).

En Mdh	31/12/2023	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2024
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature	1 279	0	598	911	0	-42	923
Provisions pour engagements sociaux	704	0	98	157	0	43	688
Autres provisions pour risques et charges	1 675	0	718	7	248	23	2 160
Provisions pour risques et charges	3 657	0	1 414	1 076	248	23	3 771

Source : Attijariwafa bank

Une hausse de 486 Mdh des autres provisions pour risques et charges (+29,0%). Cette hausse est attribuée à la baisse dotations qui ont passé de 353 Mdh à 718 Mdh, de la baisse des reprises utilisées qui ont passé de 50 Mdh à 70 Mdh, de la baisse des reprises non utilisées qui ont passé de 357 Mdh à 248 Mdh et la hausse des autres variations (Ecart de conversion et reclassements) qui sont passé de 3 Mdh en 2023 à 23 Mdh à fin décembre 2024.

Ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank

Ratio de solvabilité du Groupe 2022R- 2024 :

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank sur la période considérée :

En Mdh (Base consolidée)	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	50 647	50 647	55 427	60 131	9,4%	8,5%
Fonds propres réglementaires (2)	57 684	57 684	60 831	66 513	5,5%	9,3%
Risques pondérés (3)	453 818	453 818	475 884	493 508	4,9%	3,7%
Ratio CET1	9,6%	9,6%	9,8%	10,4%	+0,1 pts	+0,6 pts
Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (1) / (3)	11,2%	11,2%	11,6%	12,2%	+0,5 pts	+0,5 pts
Ratio de solvabilité (2) / (3)	12,7%	12,7%	12,8%	13,5%	+0,1 pts	+0,7 pts
LCR	163%	163%	137%	164%	-26,0 pts	+27,0 pts

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Au 31 décembre 2024, le ratio sur fonds propres de base du Groupe affiche une hausse de 0,6 points par rapport à fin 2023 pour atteindre 10,4%. Le ratio de solvabilité a enregistré une hausse de 0,7 point pour atteindre 13,5%.

Ratio de levier de Attijariwafa bank sur base consolidée

Base consolidée	2023	2024	Var. 24/23
Ratio de levier*	8,50%	8,47%	-0,03 pts

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Au 31 décembre 2024, le ratio de levier du Groupe affiche une légère baisse de 0,03 points par rapport à fin 2023 pour atteindre 8,47%.

Ratio de solvabilité de Attijariwafa bank

Ratio de solvabilité 2022 - 2024

Attijariwafa bank dispose d'une assise financière solide lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste le ratio de solvabilité dégagé sur la période 2022 –2024 :

En Mdh (Base sociale)	2022	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	35 721	40 537	43 533	13,5%	7,4%
Fonds propres réglementaires (2)	43 281	44 725	48 357	3,3%	8,1%
Risques pondérés (3)	272 569	293 028	301 777	7,5%	3,0%
Ratio CET1	11,0%	10,8%	11,4%	-0,3 pts	+0,7 pts
Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (1) / (3)	13,1%	13,8%	14,4%	+0,7 pts	+0,6 pts
Ratio de solvabilité (2) / (3)	15,9%	15,3%	16,0%	-0,6 pts	+0,8 pts
LCR	163,0%	137,0%	164,0%	-26,0 pts	+27,0 pts

Source : Attijariwafa bank – Comptes sociaux

Au 31 décembre 2024, le ratio sur fonds propres de base sur base individuelle affiche une hausse de 0,7 points par rapport à fin 20223 pour atteindre 11,4%. Le ratio de solvabilité a enregistré une hausse de 0,8 point pour atteindre 16,0%.

Ratio de levier de Attijariwafa bank sur base social

Base consolidée	2023	2024	Var. 24/23
Ratio de levier*	8,90%	8,05%	-0,85 pts

Source : Attijariwafa bank – Comptes sociaux

Au 31 décembre 2024, le ratio de levier de Attijariwafa bank affiche une baisse de 0,85 points par rapport à fin 2023 pour atteindre 8,05%.

I.6. Analyse des principaux postes du hors bilan

En Mdh	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Engagements de financement donnés	110 097	110 097	117 819	107 500	7,0%	-8,8%
Engagements de financement reçus	2 777	2 777	2 531	4 792	-8,8%	89,3%
Engagements de garantie donnés	91 799	91 799	93 115	99 234	1,4%	6,6%
Engagements de garantie reçus	71 355	71 355	72 727	77 767	1,9%	6,9%

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2023 – 2024

Au terme de l'exercice 2024, les engagements de financement donnés se sont inscrits en baisse de 8,8% par rapport à 2023 pour atteindre près de 107,5 Mrds Dh. Les engagements de financement reçus ont, pour leur part, enregistré une hausse de 89,3% (+2,3 Mrds Dh) pour s'établir à 2,5 Mrds Dh.

Les engagements de garantie donnés ont affiché quant à eux une hausse de 6,6% pour s'établir à 99,2 Mrds Dh. Enfin les engagements de garanties reçus ont connu une hausse de 6,9% pour s'établir à 77,8 Mrds Dh.

Revue analytique 2022R - 2023

Au terme de l'exercice 2023, les engagements de financement donnés se sont inscrits en hausse de 7,0% par rapport à 2022 retraité pour atteindre près de 117,8 Mrds Dh. Les engagements de financement reçus ont, pour leur part, enregistré une baisse de 8,8% (-245 Mdh) pour s'établir à 2,5 Mrds Dh.

Les engagements de garantie donnés ont affiché quant à eux une hausse de 1,4% pour s'établir à 93,1 Mrds Dh. Enfin les engagements de garanties reçus ont connu une hausse de 1,9% pour s'établir à 72,7 Mrds Dh.

I.7. Tableau de passage des capitaux propres

Le tableau de passage des capitaux propres au 31 décembre 2024 se présente comme suit :

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2021	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	39 543 834	839 544	-115 459	52 452 908	7 339 513	59 792 421
Impact première application IFRS 17				98 885	-770 968	0	-672 083	-1 022 007	-1 694 090
Impact première application IFRS 9 palier WAFA ASSURANCE				100 679	-555 270	1 262 472	807 879	1 279 461	2 087 340
Effets de la 1ère application d'IFRS 17 et 9				199 563	-1 326 238	1 262 473	135 797	257 455	393 251
Capitaux propres de clôture au 1er janvier 2022	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	39 743 398	-486 694	1 147 014	52 588 705	7 596 968	60 185 672
Opérations sur capital							0		0
Paiements fondés sur des actions				0			0	0	0
Opérations sur actions propres				0			0	0	0
Dividendes				-3 154 251			-3 154 251	-899 122	-4 053 373
Résultat de l'exercice				6 102 598			6 102 598	1 455 666	7 558 265
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions				0			0	0	0
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat				0	271 542	-549 962	-278 420	-282 328	-560 748
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat				-286 252			-286 252	206 331	-79 922
Gains ou pertes latents ou différés	0	0	0	-286 252	271 542	-549 962	-564 672	-75 997	-640 669
Autres variations				-204 161			-204 161	18 836	-185 325
Variations de périmètre				0			0	0	0
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2022 R	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	42 201 332	-215 152	597 052	54 768 218	8 096 348	62 864 566
Opérations sur capital								160 758	160 758
Paiements fondés sur des actions				0					
Opérations sur actions propres				0					
Dividendes				-3 365 808			-3 365 808	-958 168	-4 323 976
Résultat de l'exercice				7 507 605			7 507 605	1 555 815	9 063 420
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions				0			0		
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat				0	-155 691	167 448	11 757	4 475	16 232
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat				-1 070 493			-1 070 493	-133 900	-1 204 393
Gains ou pertes latents ou différés				-1 070 493	-155 691	167 448	-1 058 736	-129 425	-1 188 161
Autres variations				27 641			27 641	102 897	130 538
Variations de périmètre				-40 469		-1 624	-42 093	40 904	-1 189
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2023	2 151 408	12 494 707	-2 461 129	45 259 808	-370 843	762 875	57 836 828	8 869 130	66 705 958
Opérations sur capital									
Paiements fondés sur des actions									

Opérations sur actions propres												
Dividendes				-3 592 107			-3 592 107	-1 067 590	-4 659 697			
Résultat de l'exercice				9 504 486			9 504 486	2 178 288	11 682 774			
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions												
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					-225 329	347 989	122 660	154 734	277 394			
Ecart de conversion : variation et transferts en résultat				-1 374 133			-1 374 133	-124 506	-1 498 639			
Gains ou pertes latentes ou différés				-1 374 133	-225 329	347 989	-1 251 473	30 228	-1 221 245			
Autres variations				-139 083	84 539		-54 545	49 589	-4 956			
Variations de périmètre				0	13 374	-431	12 943	-12 943				
Capitaux propres de clôture au 31 décembre 2024				2 151 408	12 494 707	-2 600 212	49 895 967	-596 172	1 110 433	62 456 132	10 046 702	72 502 834

Dh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés.

Commentaires :

Au 31 décembre 2022, les capitaux propres du Groupe se sont établis à plus de 62,9 Mrds Dh.

Au 31 décembre 2023, les capitaux propres du Groupe se sont établis à plus de 66,7 Mrds Dh.

Au 31 décembre 2024, les capitaux propres du Groupe se sont établis à plus de 72,5 Mrds Dh.

I.8. Tableau des flux de trésorerie

En Mdh	2022	2022R	2023	2 024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Résultat avant impôts	11 329	11 544	13 782	17 969	19,4%	30,4%
+/- Dotations nettes aux amort. des immob. Corp. et incorp.	1 597	1 597	1 437	1 428	-10,0%	-0,7%
+/- Dotations nettes pour dép. des écarts d'acqu. et des autres immob.	0	0	0	0	-	-
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	1	1	0	377	-100,0%	>+100%
+/- Dotations nettes aux provisions	3 531	3 531	4 203	706	19,0%	-83,2%
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-6	-6	-9	-13	-70,0%	-32,5%
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-127	-136	-247	-535	-81,5%	<-100%
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	0	0	0	0	-	-
+/- Autres mouvements	-811	-811	-2 198	-1 421	<-100%	35,4%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	4 192	4 176	3 185	542	-23,7%	-83,0%
+/- Flux liés aux opérations avec les Ets de crédit et assim.	1 339	1 339	3 572	14 342	>+100%	>+100%
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-546	-546	3 144	26 666	>+100%	>+100%
+/- Flux liés aux autres opérat° affectant des actifs ou passifs fin.	9 053	9 053	3 209	-20 691	-64,6%	<-100%
+/- Flux liés aux autres opérat° affectant des actifs ou passifs non fin.	0	0	0	2 378	-	100,0%
- Impôts versés	-3 270	-3 270	-4 201	-5 193	-28,5%	-23,6%
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	6 576	6 576	5 724	17 501	-12,9%	>+100%
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	22 096	22 295	22 691	36 012	1,8%	58,7%
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-7 425	-8 864	-4 272	-7 837	51,8%	-83,5%
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-152	-152	106	139	>+100%	30,7%
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-1 045	-1 045	-1 709	-2 290	-63,6%	-34,0%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-8 622	-10 061	-5 875	-9 988	41,6%	-70,0%
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-4 053	-4 053	-4 324	-4 007	-6,7%	7,3%
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	-2 735	-2 735	-3 789	561	-38,5%	>+100%
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-6 788	-6 788	-8 113	-3 446	-19,5%	57,5%
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	44	44	-1 385	-2 144	<-100%	-54,8%
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	6 729	5 490	7 318	20 434	33,3%	179,2%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	35 570	35 570	41 060	48 378	15,4%	17,8%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	25 729	25 729	23 888	24 644	-7,2%	3,2%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	9 841	9 841	17 172	23 734	74,5%	38,2%
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	42 299	41 060	48 378	68 811	17,8%	42,2%
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	23 888	23 888	24 644	27 723	3,2%	12,5%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	18 411	17 172	23 734	41 088	38,2%	73,1%

Variation de la trésorerie nette	6 729	5 490	7 318	20 434	33,3%	>+100%
---	--------------	--------------	--------------	---------------	--------------	------------------

Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Revue analytique 2023 – 2024

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'établissent à près de 36,0 Mrds Dh au 31 décembre 2024 contre 22,7 Mrds Dh au 31 décembre 2023. Une hausse de près de 13,3 Mrds Dh impactée par une diminution nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles s'établissant à 17,5 Mrds Dh au 31 décembre 2024 contre 5,7 Mrds Dh fin 2023 (+11,8 Mrds Dh).

Cette diminution nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles comprend essentiellement :

- Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés, en hausse significatif de près de 10,8 Mrds Dh, pour s'établir à près de 14,3 Mrds Dh au 31 décembre 2024 ;
- Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers, en baisse importante de 23,9 Mrds Dh, pour s'établir à -20,9 Mrds Dh à fin 2024 ;
- Les flux liés aux opérations avec la clientèle, en hausse importante de 23,5 Mrds Dh, pour s'établir à 26,7 Mrds Dh à fin 2024 ;
- Une hausse des impôts versés de 992 Mdh à fin 2024.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde négatif de -10,0 Mrds Dh à fin 2024 contre un solde négatif de -5,9 Mdh au titre de l'exercice 2023.

Cette situation s'explique essentiellement par la baisse à hauteur de 3,6 Mrds Dh des flux liés aux actifs financiers et aux participations entre 2023 et 2024, une légère hausse de 33 Mdh des flux liés aux immeubles de placement et à une baisse de 581 Mdh des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à près de -3,4 Mrds Dh en 2024 contre -8,1 Mrds Dh en 2023, affichant une hausse de 57,5% (+4,7 Mrds Dh) provenant essentiellement du repli des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement, dont le montant est passé de -3,8 Mrds Dh à fin 2023 à 561 Mdh en 2024.

Revue analytique 2022R – 2023

Activités opérationnelles

Les flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles s'établissent à près de 22,7 Mrds Dh au 31 décembre 2023 contre 22,3 Mrds Dh au 31 décembre 2022 retraité. Une hausse de près de 396 Mdh impactée par une diminution nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles s'établissant à 5,7 Mrds Dh au 31 décembre 2023 contre 6,6 Mrds Dh fin 2022 retraité (-851 Mdh).

Cette diminution nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles comprend essentiellement :

- Les flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés, en hausse significatif de près de 2,2 Mrds Dh, pour s'établir à près de 3,6 Mrds Dh au 31 décembre 2023 ;
- Les flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers, en baisse importante de 5,8 Mrds Dh, pour s'établir à 3,2 Mrds Dh à fin 2023 ;
- Les flux liés aux opérations avec la clientèle, en hausse importante de 3,7 Mrds Dh, pour s'établir à 3,1 Mrds Dh à fin 2023 ;
- Une baisse des impôts versés de 931 Mdh à fin 2023.

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement présentent un solde négatif de -5,9 Mrds Dh à fin 2023 contre un solde négatif de -10,0 Mdh au titre de l'exercice 2022 retraité.

Cette situation s'explique essentiellement par la hausse à hauteur de 4,6 Mrds Dh des flux liés aux actifs financiers et aux participations entre 2022 retraité et 2023, une hausse de 258 Mdh des flux liés aux immeubles de placement et à une baisse de 664 Mdh des flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Activités de financement

Les flux liés aux activités de financement s'établissent à près de -8,1 Mrds Dh en 2023 contre -6,8 Mrds Dh en 2022 retraités, affichant une baisse de plus de 19,5% (-1,3 Mrds Dh) provenant essentiellement du repli des autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement, dont le montant est passé de -2,7 Mrds Dh à fin 2022 retraité à -3,8 Mrds Dh en 2023.

Comptes consolidé IFRS au 31 mars 2025

Les comptes trimestriels présentés ci-dessous sont des comptes arrêtés et non audités au 31 mars 2025

Bilan - En Mdh	2024	T1 2025	Var. T1.25/24
Actif	726 493	732 199	0,8%
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	27 723	20 336	-26,6%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	76 696	80 238	4,6%
Instruments dérivés de couverture	0	0	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	34 049	27 706	-18,6%
Titres au coût amorti	30 547	30 465	-0,3%
Prêts et créances sur les Ets de crédit et assimilés	48 693	45 486	-6,6%
Prêts et créances sur la clientèle	413 591	418 636	1,2%
Ecart de rééval. actif des portef. couverts en taux	0	0	-
Placements des activités d'assurance	51 043	55 093	7,9%
Actifs des contrats d'assurance	1 252	1 604	28,1%
Actifs d'impôt exigible	375	398	5,9%
Actifs d'impôt différé	6 324	6 493	2,7%
Comptes de régularisation et autres actifs	12 327	12 211	-0,9%
Actifs non courants destinés à être cédés	75	108	44,3%
Participations dans des entreprises mises en équival.	102	9 840	>+100%
Immeubles de placement	2 063	2 062	0,0%
Immobilisations corporelles	7 913	7 886	-0,3%
Immobilisations incorporelles	3 852	3 791	-1,6%
Ecarts d'acquisition	9 868	9 845	-0,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Bilan - En Mdh	2024	T1 2025	Var. T1.25/24
Passif	726 493	732 199	0,8%
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0	-100,0%
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	1 716	1 532	-10,7%
Instruments dérivés de couverture	0	0	-
Dettes envers les établissements de crédit et assim.	58 978	60 343	2,3%
Dettes envers la clientèle	480 479	478 122	-0,5%
Titres de créances émis	17 832	16 214	-9,1%
Ecart de rééval. passif des portef. couverts en taux	0	0	-
Passifs d'impôt exigible	2 584	2 457	-4,9%
Passifs d'impôt différé	5 151	5 534	7,4%
Comptes de régularisation et autres passifs	19 898	22 357	12,4%
Dettes liées aux actifs non cour. destinés à être cédés	0	0	-
Passifs des contrats d'assurance	46 084	47 856	3,8%
Provisions	3 771	3 886	3,1%
Subventions et fonds assimilés	153	157	2,3%
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	17 344	17 511	1,0%
Capitaux propres	72 503	76 231	5,1%
<i>Capital et réserves liées</i>	14 646	14 646	0,0%
Réserves consolidées	44 686	56 326	26,0%
<i>Part du groupe</i>	37 791	47 268	25,1%

<i>Part des minoritaires</i>	6 894	9 058	31,4%
Gains ou pertes latents ou différés	1 488	1 940	30,3%
<i>Part du groupe</i>	514	698	35,8%
<i>Part des minoritaires</i>	974	1 241	27,5%
Résultat net de l'exercice	11 683	3 319	-71,6%
<i>Part du groupe</i>	9 504	2 822	-70,3%
<i>Part des minoritaires</i>	2 178	497	-77,2%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

CPC consolidé - En Mdh	T1 2024	T1 2025	Var. T1.25/T1.24
Intérêts et produits assimilés	7 401	7 638	3,2%
Intérêts et charges assimilés	2 414	2 479	2,7%
Marge d'intérêt	4 987	5 158	3,4%
Commissions perçues	1 797	1 922	6,9%
Commissions servies	199	192	-3,8%
Marge sur commissions	1 598	1 730	8,3%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	1 253	1 499	19,7%
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	112	130	16,0%
Résultat des activités de marché	1 365	1 629	19,4%
Produits des autres activités	245	254	3,7%
Charges des autres activités	382	429	12,3%
Produits nets des activités d'assurance	708	682	-3,6%
Produit net bancaire	8 520	9 024	5,9%
Charges générales d'exploitation	2 671	2 737	2,5%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	340	347	2,1%
Résultat brut d'exploitation	5 510	5 940	7,8%
Coût du risque	1 021	913	-10,5%
Résultat d'exploitation	4 489	5 027	12,0%
Quote-part du résultat des entreprises mises en équivalence	0	135	>+100%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	16	-6	<-100%
Variation de valeurs des écarts d'acquisition	0	0	-
Résultat avant impôts	4 504	5 155	14,5%
Impôts sur les bénéfices	1 611	1 836	14,0%
Résultat net	2 893	3 319	14,7%
Résultat hors groupe	419	497	18,8%
Résultat net part du groupe	2 474	2 822	14,1%

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Au titre du premier trimestre 2025, Attijariwafa bank affiche des résultats en progression. Le produit net bancaire s'élève à 9,0 milliards de dirhams en croissance de 5,9% (+9,3% à cours de change constants) par rapport à la même période de l'année 2024.

Cette hausse est principalement liée au bon comportement de la collecte de l'épargne et du financement de l'économie dans l'ensemble des pays de présence, mais également à la progression soutenue des activités de marché dans un contexte de baisse des taux au Maroc. En effet, les dépôts et crédits consolidés ont augmenté respectivement de 8,6% et de 8,2%. Le résultat des activités de marché a, quant à lui, progressé de 19,4%, pour atteindre 1,6 milliard de dirhams.

Le coefficient d'exploitation s'améliore d'un point, pour s'établir à 34,2%, contre 35,3% à la même période de l'année précédente, grâce à une bonne maîtrise des coûts. Le coût du risque s'établit à 0,82% à fin mars 2025, contre 0,98% un an auparavant.

Le résultat net consolidé et le résultat net part du groupe ressortent respectivement à 3,3 milliards de dirhams et à 2,8 milliards de dirhams, en croissance de 14,7% et de 14,1%.

La solidité financière se renforce avec des fonds propres consolidés de 76,2 milliards de dirhams à fin mars 2025, contre 69,0 milliards de dirhams à fin mars 2024, soit une augmentation de 10,5%.

La rentabilité des actifs (RoA) s'établit à 1,82% à fin mars 2025, contre 1,75% un an plus tôt, et la rentabilité sur les fonds propres tangibles (RoTE) atteint 22,7%, contre 22,0% au premier trimestre 2024.

PARTIE IV :PERSPECTIVES

I. PERSPECTIVES POUVANT IMPACTER LE GROUPE ATTIJARIWAFABANK

Selon les dernières projections de Bank Al-Maghrib, la croissance du PIB du Maroc devrait s'accroître pour atteindre 3,9% en 2025, après une progression estimée à 3,2% en 2024. Cette amélioration est attribuée à une reprise modérée de la production agricole, avec une croissance prévue de 2,5%, et à la stabilité de la croissance non agricole autour de 4,2%, soutenue par l'investissement dans les infrastructures.

Concernant les finances publiques, le déficit budgétaire est projeté à 3,9 % du PIB en 2025, marquant une légère amélioration par rapport aux années précédentes. Cette réduction est le résultat d'une augmentation des recettes fiscales et d'une gestion prudente des dépenses publiques.

II. STRATÉGIE ET PERSPECTIVES

Le programme d'investissements d'Attijariwafa bank sur la période 2024-2025B se présente comme suit :

En Mdh	2024 R	2025 B	Var 25B/24R
Frais d'établissement	88	123	39,8%
Acquisitions d'immeubles	293	268	-8,5%
Aménagements, Agencements, Installations	98	140	42,9%
Matériel & Mobilier	52	125	>+100%
Monétique	25	40	60,0%
Informatique	741	875	18,1%
Immobilisations corporelles hors exploitation	13	35	>+100%
Total	1 311	1 606	22,5%

Source : Attijariwafa bank

Perspectives pouvant impacter le Groupe Attijariwafa bank :

Dans le cadre de l'organisation conjointe de la Coupe du Monde 2030, le Maroc s'apprête à engager un vaste cycle d'investissements publics et privés, touchant notamment les infrastructures, le tourisme, les transports et les services. Cette dynamique d'investissement devrait générer une forte impulsion économique et avoir des retombées significatives sur l'ensemble du secteur bancaire. Attijariwafa bank, en tant qu'acteur de référence disposant d'une part de marché significative et d'un ancrage national solide, est idéalement positionné pour capter ces opportunités, à travers le financement des projets structurants, l'accompagnement des entreprises et la mobilisation de solutions innovantes au service du développement durable du pays.

@mbitions 2025 : Dernière année d'exécution du plan stratégique :

L'exercice 2025 représente la dernière ligne droite de l'exécution du plan stratégique @mbitions 2025, lancé en 2021. Pour rappel, @mbitions 2025 a été conçu autour de trois grandes familles d'ambitions :

- Renforcer la position d'Attijariwafa bank en tant que groupe bancaire et financier africain de référence, en consolidant sa présence sur ses marchés stratégiques et en explorant de nouvelles opportunités de croissance, tout en veillant à une expansion responsable et durable.
- Construire une banque relationnelle et citoyenne innovante, agile et compétitive, en exploitant pleinement les opportunités offertes par la digitalisation, l'intelligence artificielle et la data, tout en favorisant des synergies accrues entre les différentes entités du Groupe.
- S'aligner avec les meilleurs standards internationaux en matière de gouvernance et de responsabilité sociétale et environnementale, en investissant dans le capital humain, en renforçant l'efficacité opérationnelle et en maîtrisant les risques et la conformité pour garantir une croissance pérenne.

Ce plan stratégique a permis à Attijariwafa bank, grâce à la mobilisation, au savoir-faire et à l'expertise de son capital humain, de franchir un nouveau palier en termes de positionnement à l'échelle du continent, de transformation digitale et technologique, d'efficacité opérationnelle et de standards en

matière d'ESG, de gestion des risques et de conformité au bénéfice des clients et des économies de présence.

PARTIE V : FAITS EXCEPTIONNELS

Faits exceptionnels 2024 et 2025 :

L'exercice 2025 a été marqué par la mise en œuvre du programme d'amnistie financière lancé par le gouvernement marocain, entraînant des mouvements de régularisation de l'épargne détenue à l'étranger et impactant temporairement la progression des dépôts, notamment au niveau d'Attijariwafa bank. Parallèlement, la hausse des taux d'intérêt intervenue en 2023 dans un contexte de resserrement monétaire global a eu un effet favorable sur le résultat des activités de marché du Groupe, soutenu par une gestion active des portefeuilles et une amélioration des marges sur les instruments de taux. Ces évolutions s'inscrivent dans un environnement macroéconomique en transition, où les équilibres budgétaires et les conditions de liquidité continuent d'influencer la performance du secteur bancaire.

Dans les pays de présence du Groupe, la conjoncture reste contrastée : certaines économies d'Afrique subsaharienne bénéficient d'un regain de croissance porté par les investissements publics et la reprise des exportations, tandis que d'autres continuent de faire face à des tensions inflationnistes et à des pressions sur les réserves de change. Attijariwafa bank maintient dans ce contexte une trajectoire de développement équilibrée, en s'appuyant sur la diversification géographique de ses activités et une gestion prudente des risques.

PARTIE VI : LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

A la date d'établissement du présent document de référence, Attijariwafa bank n'enregistre pas de litiges ou d'affaires contentieuses majeures susceptibles d'affecter de façon significative ses résultats, sa situation financière ou son activité.

PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE

La gestion des risques d'Attijariwafa bank est centralisée au niveau du pôle Gestion Globale des Risques (GGR) qui se charge de la supervision, du contrôle et de la mesure des risques encourus par le Groupe à l'exception des risques opérationnels.

L'indépendance de cette structure vis-à-vis des autres pôles et métiers permet d'assurer une objectivité optimale aux propositions de prise de risque qu'elle soumet au comité de crédit et à leur contrôle.

I. RISQUE DE TAUX ET DE CHANGE

En 2005, Attijariwafa bank a décidé de mettre en place un dispositif spécifique de contrôle des risques de marché qui s'inscrit dans le cadre du dispositif global du Contrôle Interne conformément aux dispositions de la circulaire n° 6/G/2001 de Bank Al-Maghrib.

Ce dispositif s'articule autour de trois niveaux d'intervention :

- le contrôle interne de premier niveau, assuré par les opérateurs du Front Office qui sont tenus de se conformer aux dispositions réglementaires et à la politique définie par la banque en matière de suivi et de gestion des risques ;
- le suivi des risques par le Middle Office qui s'assure quotidiennement du respect des limites relatives aux risques de change, de taux et de contrepartie. Il informe périodiquement la Direction et les autres entités de contrôle à travers un système de reporting. D'autre part, l'entité « Surveillance et suivi des risques de marché » a pour fonction de détecter, analyser et suivre les différentes positions de la banque en matière de taux et de devises puis rationaliser ces positions par des autorisations formalisées et enfin être alertée à toute déviation de ces positions. Ce suivi se fait notamment à travers les supports suivants :
 - ✓ un suivi mensuel de l'exposition au risque de change permet le calcul rétrospectif de la Value at Risk (VaR) qui mesure la perte potentielle maximale liée à l'exposition au risque de change de l'établissement ;
 - ✓ un reporting mensuel présente de manière synthétique l'exposition au risque de change de la banque par rapport aux limites fixées.
- les organes de contrôle réalisent des analyses critiques et indépendantes de la qualité du dispositif, soit dans le cadre des missions d'audit ou ponctuellement à la demande de la Direction Générale.

Le modèle VaR69 a été développé par les soins de la gestion globale des risques d'Attijariwafa bank. Il couvre le risque de taux Dirham ainsi que le risque de change au comptant et à terme. Le choix de la méthode RiskMetrics développée par JP Morgan afin d'appréhender une mesure de la VaR présente différents avantages : elle est facile à implémenter, tient compte des corrélations existantes entre les prix des actifs et prend en considération les fluctuations récentes et historiques des prix. Par conséquent, la méthode RiskMetrics repose sur une matrice de variances et covariances des rendements des actifs du portefeuille ainsi que leur composition dans le portefeuille.

La gestion globale des risques produit mensuellement un reporting détaillé qui retrace le calcul et l'évolution de la VaR et le contrôle des limites réglementaires et internes. Le modèle permet de faire du backtesting qui est une technique permettant de tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et voir par la suite si cette VaR encadrerait réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

Par ailleurs, la banque a instauré un système de limites internes pour mesurer et contrôler les risques de marché. Ces limites sont relatives au portefeuille de négociation, la position de change, matières premières et options de change.

I.1. Risque de taux

Le risque de taux correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché. Les limites d'encadrement du risque de taux sont :

⁶⁹ La Value at Risk représente la perte potentielle maximale sur la valeur d'un actif ou d'un portefeuille d'actifs et de passifs financiers compte tenu d'un horizon de détention et d'un intervalle de confiance.

- Limites en nominal
- Limites en duration
- Limites en Stop-Loss

I.2. Risque de change

Tout établissement bancaire encourt un risque de change qui trouve son origine dans les différentes activités de la banque (participations, filiales à l'étranger, crédits en devises, titres en devises, emprunts en devises, swap, options de change, change à terme, etc.). L'établissement bancaire peut constater une évolution des taux de change futurs en sa défaveur, et enregistrer en conséquence une réduction de sa marge prévisionnelle.

Ce risque correspond au risque de variation d'une position ou d'un instrument financier du fait de l'évolution des cours de change sur le marché.

Techniquement, le risque de change est mesuré par la position de change qui inclut :

- Le change au comptant
- Le change à terme
- Les swaps de change
- Les options de change

Les limites d'encadrement du risque de change sont :

- Limite de position par devise en fin de journée
- Limite de position globale en fin de journée
- Limite de position courte
- Limite de greeks
- Limite de Stop-Loss
- Limite de contrepartie

Le risque de change d'Attijariwafa bank, au 31 décembre 2024, peut être analysé selon le tableau suivant :

Devises	Position en devises	Cours de change	Contre-valeur (Kdh)	% des fonds propres
USD	46 844	10,1114	473 662	1,1%
EUR	6 031	10,5190	63 444	0,1%
JPY	234 120	0,0646	15 114	0,0%
CHF	448	11,1810	5 004	0,0%
GBP	878	12,6820	11 132	0,0%
CAD	326	7,0311	2 295	0,0%
DKK	597	1,4105	842	0,0%
NOK	991	0,8920	884	0,0%
SEK	175	0,9185	161	0,0%
DZD	12 968	0,0746	968	0,0%
TND	-300	3,1741	-952	0,0%
SAR	1 524	2,6919	4 104	0,0%
KWD	214	32,8150	7 038	0,0%
AED	1 489	2,7529	4 098	0,0%
LYD	51	2,0576	104	0,0%
MRU	3 433	0,2555	877	0,0%
ZAR	934	0,5376	502	0,0%
CNY	-935	1,3853	-1 295	0,0%
EGP	0	0,1989	0	0,0%
XOF	63 905	0,0160	1 025	0,0%

En milliers – Source : Attijariwafa bank

A fin décembre 2024, la position change à terme s'élève à 35,3 milliards de dirhams ventilée comme suit :

	< 3 mois	3 mois – 6 mois	> 6 mois
Position de change à terme (Kdh)	27 016 710	3 762 171	4 556 253

Source: Attijariwafa bank

A fin décembre 2024, la position options de change s'élève à 7,4 milliards de dirhams.

I.3. Gestion Actif Passif

Les risques structurels de nature ALM se rapportent aux risques de pertes de valeur économique ou de baisse des marges d'intérêts futures compte tenu des décalages de taux, des échéances entre les actifs et passifs de la banque.

L'ALM fournit des indicateurs de suivi des risques et de rentabilité attendue sur les différents produits du bilan et décline les règles de gestion à même de limiter l'exposition du bilan de la banque aux risques et de gérer de façon optimale ses positions.

La Gestion Actif Passif de la banque Attijariwafa bank dispose d'un ensemble de modèles et conventions ALM sur la base de la réalité des encours de la banque et compte tenu des facteurs marchés et économiques à influence sur le comportement des lignes bilanciels de la banque.

Ces hypothèses financières sont dynamiques et sont revues régulièrement au moins une fois par an pour pouvoir refléter réellement l'évolution des emplois et ressources de la banque. En effet, la mesure des risques de liquidité, de taux d'intérêt et de change nécessite une prise en charge effective des caractéristiques intrinsèques des contrats, en l'occurrence la maturité, la nature de taux d'intérêt (taux fixe / révisable / variable) et la devise de libellé de chaque poste du bilan doivent être recensées.

Par ailleurs, au-delà des caractéristiques contractuelles des postes bilantiels, les options cachées du bilan (possibilités de remboursements anticipés par exemple) et le comportement de la clientèle (en matière notamment de durée de détention des comptes de dépôts) ont été modélisés.

L'approche retenue se base sur la production et la projection statique et dynamique des postes du bilan dans le temps jusqu'à extinction des encours en stock et de la production nouvelle issue du budget et du plan stratégique de la banque.

II. RISQUE DE LIQUIDITE

Le risque de liquidité représente pour un établissement de crédit l'éventualité de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou à ses échéances même par la mobilisation de ses actifs, sur l'ensemble des horizons du court terme au long terme.

Ce risque peut provenir de la baisse de sources de financement, des tirages sur des engagements de financements ou de la réduction de liquidité de certains actifs. Il peut être lié à l'établissement lui-même « risque intrinsèque » ou à des facteurs extérieurs « risques de marché ».

Le risque de liquidité du groupe Attijariwafa bank est suivi dans le cadre d'une politique de liquidité validée par le comité ALM, le comité d'audit et le conseil d'administration. Cette politique permet d'identifier, de mesurer de suivre et de couvrir le risque de liquidité dans une situation normale et dans une situation de crise. La situation de liquidité du groupe est appréciée à partir d'un ensemble d'indicateurs internes et réglementaires.

Objectifs

Le principe général de la politique de liquidité du groupe AWB consiste :

- À détenir des actifs disponibles et réalisables permettant à la banque de faire face à des sorties exceptionnelles de cash sur différents horizons donnés, y compris en intraday, et pour toutes types de monnaie ;
- À assurer une structure de financement équilibrée et assez diversifiée à un coût optimal ;
- Et, à respecter les indicateurs réglementaires de liquidité.

Ce dispositif est accompagné d'un plan d'urgence prévoyant des actions à mener en cas de crise de liquidité.

Afin d'assurer la convergence du cadre prudentiel marocain avec les standards internationaux, la banque centrale a mis en application une réforme majeure de Bale III relative au ratio de liquidité à court terme (LCR-Liquidity Coverage Ratio), visant à remplacer le coefficient de liquidité.

Le ratio « LCR », rapportant les actifs liquides de haute qualité aux sorties nettes de trésorerie sur une période de 30 jours, a pour objet de renforcer le profil de liquidité des banques et de favoriser leur résilience à un éventuel choc de liquidité.

Le ratio de liquidité à court terme (LCR) se présente comme suit :

Date	Ratio de liquidité à court terme (LCR)	Evolution
31-déc-22	163%	-19,0 pts
31-déc-23	137%	-26,0 pts
31-déc-24	164%	+27,0 pts

Source : Attijariwafa bank

III. GESTION DU RISQUE DE CONTREPARTIE

Dans un contexte de changements profonds survenus au Maroc, à savoir la libéralisation économique, l'ouverture des frontières, le démantèlement douanier et l'entrée en vigueur de plusieurs accords de libre-échange, le risque de contrepartie du secteur bancaire pourrait se détériorer et, par conséquent, induire une hausse du ratio de contentieux global. Cette tendance pourrait être accentuée par une conjoncture économique peu favorable.

Pour gérer le risque de contrepartie, l'entité « Risque de crédit » au sein de la GGR a pour mission principale d'analyser et d'instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente du groupe. Elle a, en outre, pour prérogatives l'évaluation de la consistance et de la validité des garanties, l'appréciation du volume d'activité de la relation et le bien-fondé économique des financements sollicités. Chaque Business Unit est doté d'une structure d'engagement et d'une structure de recouvrement clairement indépendantes et hiérarchiquement liées au pôle Gestion Globale des Risques.

III.1. Répartition des engagements de l'établissement⁷⁰

Par secteur d'activité

La répartition des risques selon les secteurs de l'économie fait l'objet d'une attention particulière et se double d'une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs.

La répartition des engagements donnés par secteur, rapportés au total des engagements de la Banque au 31 décembre 2024, se décline comme suit :

- Les établissements financiers –holding et assurances représentant 14%, en hausse par rapport à 2023. Les engagements sur ce secteur sont de très bons risques.
- Le BTP & matériaux de construction représente 9%.
- La promotion immobilière représente 5% en stagnation par rapport à 2023.

Par contrepartie

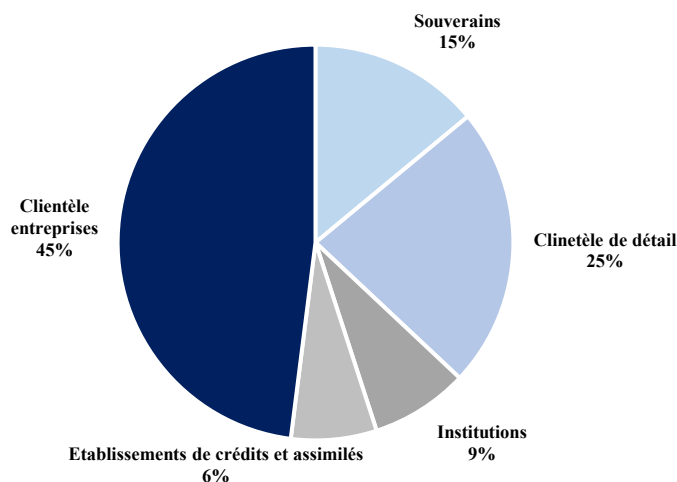
Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification est une constante de la politique de risque de la Banque. L'étendue et la variété des activités du Groupe pourraient y participer.

Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

⁷⁰ Source : Attijariwafa bank

Cette diversification se décline comme suit :

Ventilation des engagements de la banque par catégorie de contrepartie au 31 décembre 2024 :

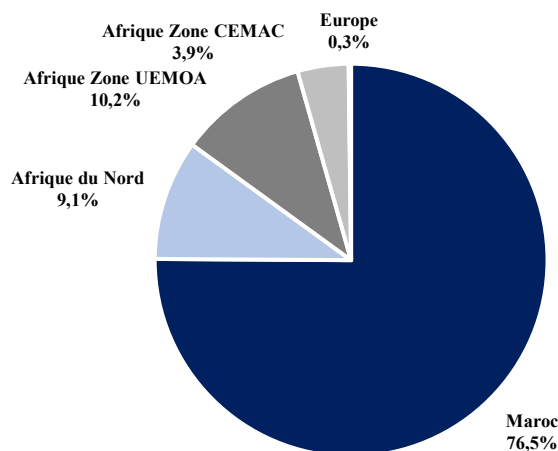


Source : Attijariwafa bank

Par zone géographique

Le graphique ci-dessous montre que l'exposition du Groupe est concentrée au Maroc avec près de 76,5%. Le reste étant réparti entre les pays africains subsahariens, l'Afrique du Nord et l'Europe.

Ventilation des engagements de la banque par zone géographique au 31 décembre 2024



Source : Attijariwafa bank

Par qualité du portefeuille

Afin d'évaluer l'ensemble de ses contreparties, le Groupe a développé un système de notation en phase avec les exigences de « Bâle II ». Ainsi, la mise en œuvre de l'approche de notation interne repose sur des exigences minimales permettant au groupe d'apprécier le risque de contrepartie.

En effet, le système de notation être caractérisé par la probabilité de défaut. L'horizon temporel des évaluations du risque de défaut est estimé à 1 an.

Ce système fait l'objet d'une validation régulière et d'un suivi de ses performances à travers une approche statistique éprouvée. Les fondamentaux du modèle, sa conception et ses modalités opérationnelles sont formalisées. En particulier, les aspects différenciation du portefeuille, critères de notation, responsabilité des différents intervenants, fréquence de revue et implication du management

sont abordés de manière approfondie. Le système de documentation en place permet de démontrer à la banque centrale que leur processus de validation permet d'évaluer, de manière cohérente et significative, les performances de leurs systèmes internes de notation et d'appréciation du risque.

Les données relatives au système de notation sont collectées et stockées dans des bases de données historiques permettant la revue et Backtesting périodique des modèles de risque

Dès juin 2003, une première génération des systèmes de notation interne d'Attijariwafa bank a été élaborée avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer Oliver Wyman. Ce système prenait en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F) et les probabilités de défaut (PD) estimées. Le modèle initial se limitait à cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit.

En 2010, le Groupe Attijariwafa bank a déployé un nouveau modèle de notation interne au niveau du système opérant de la banque qui est en ligne avec les exigences Bâle II. Ce modèle dédié aux entreprises, prend en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement. Il couvre l'essentiel des engagements de la banque. Sa conception repose sur l'analyse des classes homogènes et sur des analyses statistiques éprouvées.

Le dispositif de notation est fondé essentiellement sur la Note de Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'une année. La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de huit classes de risque dont une en défaut (A, B, C, D, E, F, G, et H).

Le système de notation présente les caractéristiques suivantes :

- périmètre : portefeuille des entreprises hors collectivités locales, sociétés de financement et sociétés de la promotion immobilière ;
- le dispositif de notation du Groupe Attijariwafa bank est fondé essentiellement sur la Note de la Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'un an ;
- le calcul de la note système résulte de la combinaison de trois types de notes : Note financière, note qualitative et note de comportement ;
 - la note financière est basée sur plusieurs facteurs financiers liés à la taille, au dynamisme, à l'endettement, à la rentabilité et à la structure financière de l'entreprise ;
 - la note qualitative est basée sur des informations concernant le marché, l'environnement, l'actionnariat et le management de l'entreprise. Ces informations sont renseignées par le Réseau ;
 - la note de comportement est basée sur la physionomie du compte.
- toute note système de contrepartie fait l'objet d'un agrément (à chaque notation) par le comité de crédit selon les délégations de pouvoirs en vigueur ;
- la probabilité de défaut évalue uniquement la solvabilité de la contrepartie, indépendamment des caractéristiques de la transaction (garanties, rangs, clauses...) ;
- les classes de risque du modèle ont été calibrées par rapport aux classes de risque des agences de notation internationales ;
- usage de la notation interne : le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du processus d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, la notation est prise en considération. Les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont d'ailleurs fonction de la notation risque ;
- mise à jour de la note : les notes de contreparties sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an. Cependant, pour les clients relevant du périmètre des dossiers d'entreprises sous surveillance (Classe F, G ou pré-recouvrement), la note de Contrepartie doit être revue semestriellement. De façon générale, toute information nouvelle significative doit être l'occasion de s'interroger sur la pertinence de la note de Contrepartie à la hausse ou à la baisse.

- Au titre de surveillance de la qualité du risque, L'entité Systèmes de Risk management produit un reporting périodique sur la cartographie des risques selon différents axes d'analyse (Engagement, secteur d'activité, tarification, Réseaux, dossiers échus ...) et veille à améliorer le taux de couverture du portefeuille.

En 2017, suite à la réalisation du backtesting qui vise à tester le pouvoir prédictif du modèle de notation et à s'assurer de la bonne calibration des probabilités de défaut, il a été procédé, tout en gardant le même processus, à l'élaboration d'un nouveau modèle de notation pour évaluer le risque de contrepartie des entreprises. La note système reste basée sur la combinaison de trois types de notes (Note financière, note qualitative et note de comportement), mais subi un ajustement par une série de critères qualitatifs et de règles décisionnelles. La grille de notation reste structurée en huit classes (A à H), dont la classe H réservée au défaut.

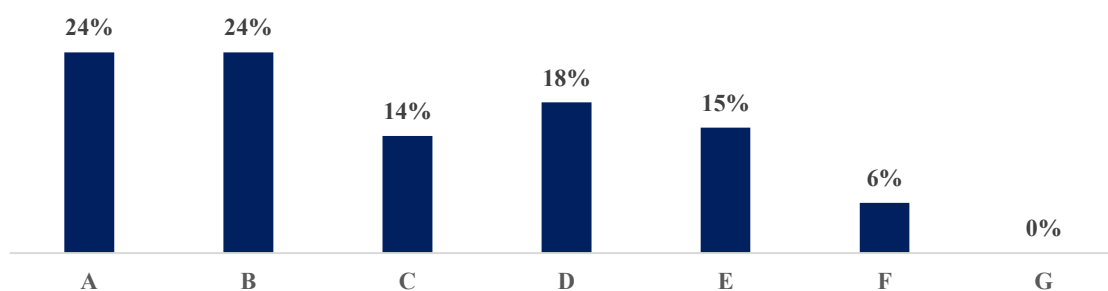
- la note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de 8 classes regroupées en 3 catégories :
 - contreparties saines : les classes de A à E ;
 - contreparties sensibles : F et G ;
 - contreparties en défaut : la classe H.

Note	Niveau de risque
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Passable
F	Mauvais
G	Très mauvais
H	Défaut

Source : Attijariwafa bank

Au plan des engagements à fin 2024, la distribution des risques relative au périmètre Entreprises se présente comme suit :

Répartition des engagements de la banque (périmètre entreprises) par classe de risque au 31 décembre 2024*



Source : Attijariwafa bank

* Les Sociétés de financement, les administrations publiques, les sociétés de la promotion immobilière et les dossiers contentieux sont hors périmètre.

Un système de notation relatif à la promotion immobilière articulé autour de deux principales dimensions (client / projet) est opérationnel.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du processus de mise en conformité avec les approches avancées Bâle II et à la nouvelle norme comptable IFRS 9 en vigueur depuis janvier 2018.

Risque de taux

La valeur nette comptable des titres de placement et d'investissement d'Attijariwafa bank au 31 décembre 2024 ressort comme suit :

	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
Titres de transaction	81 830 067	81 830 067	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	51 910 930	51 910 930	-	-	-	-
Obligations	266 956	266 956	-	-	-	-
Autres titres de créances	11 641 602	11 641 602	-	-	-	-
Titres de propriété	18 010 579	18 010 579	-	-	-	-
Certificats de SUKUKUS	-	-	-	-	-	-
Titres de placement	881 103	863 479	-	6 257	17 624	17 624
Bons et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	840 752	840 752	-	-	-	-
Autres titres de créances	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	40 351	22 727	-	6 257	17 624	17 624
Certificats de SUKUKUS	-	-	-	-	-	-
Titres d'investissement	15 979 140	16 700 111	-	-	-	-
Bons et valeurs assimilées	14 562 435	14 562 435	-	-	-	-
Obligations	200 000	200 000	-	-	-	-
Autres titres de créances	1 216 705	1 216 705	-	-	-	-
Certificats de SUKUKUS	-	-	-	-	-	-

Source : Attijariwafa bank

A noter que la valeur comptable des titres de transaction est égale à la valeur de marché. Pour les titres de placement, la valeur comptable est la valeur historique tandis que la valeur actuelle correspond à la valeur de marché. En cas de moins-value latente, une provision est constituée.

IV. RISQUES REGLEMENTAIRES

Ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank

Le tableau ci-dessous présente le ratio de solvabilité du Groupe Attijariwafa bank sur la période considérée :

En Mdh (Base consolidée)	2022	2022R	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	50 647	50 647	55 427	60 131	9,4%	8,5%
Fonds propres réglementaires (2)	57 684	57 684	60 831	66 513	5,5%	9,3%
Risques pondérés (3)	453 818	453 818	475 884	493 508	4,9%	3,7%
Ratio CET1	9,6%	9,6%	9,8%	10,4%	+0,1 pts	+0,6 pts
Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (1) / (3)	11,2%	11,2%	11,6%	12,2%	+0,5 pts	+0,5 pts
Ratio de solvabilité (2) / (3)	12,7%	12,7%	12,8%	13,5%	+0,1 pts	+0,7 pts
LCR	163%	163%	137%	164%	-26,0 pts	+27,0 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes consolidés

Ratio de solvabilité de Attijariwafa bank

Attijariwafa bank dispose d'une assise financière solide lui permettant de faire face à l'ensemble de ses engagements, comme en atteste le ratio de solvabilité dégagé sur la période 2022 –2024 :

En Mdh (Base sociale)	2022	2023	2024	Var. 23/22R	Var. 24/23
Fonds propres de base (Tier 1) (1)	35 721	40 537	43 533	13,5%	7,4%
Fonds propres réglementaires (2)	43 281	44 725	48 357	3,3%	8,1%
Risques pondérés (3)	272 569	293 028	301 777	7,5%	3,0%
Ratio CET1	11,0%	10,8%	11,4%	-0,3 pts	+0,7 pts
Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (1) / (3)	13,1%	13,8%	14,4%	+0,7 pts	+0,6 pts
Ratio de solvabilité (2) / (3)	15,9%	15,3%	16,0%	-0,6 pts	+0,8 pts
LCR	163,0%	137,0%	164,0%	-26,0 pts	+27,0 pts

Mdh - Source : Attijariwafa bank – Comptes sociaux

L'élaboration des ratios de solvabilité sur base individuelle et sur base consolidée obéit aux normes internationales du comité Bâle et est régie par les directives réglementaires de Bank AL-Maghrib:

- la circulaire 26/G/2006 (détaillée dans la notice technique NT 02/DSB/2007) relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, de marché et opérationnels suivant l'approche standard ;
- la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit suivant la norme Bâle III.

Attijariwafa bank est tenue aussi de constituer un matelas additionnel de fonds propres permettant d'absorber les chocs des stress tests réglementaires et internes et de garantir le respect des seuils décrits ci-dessus post stress tests :

- stress tests sur le risque de crédit : défaut des contreparties les plus vulnérables, migration de 10% à 15% des créances représentant un risque élevé ;
- stress tests sur le risque de marché : dépréciation du MAD par rapport à l'EUR, déplacement de la courbe de taux, dépréciation de la valeur liquidative des différents OPCVM (obligataires, monétaires ...) ;
- stress tests sur le risque pays : Stress tests sur les crédits non-résidents dans les pays connaissant des risques d'instabilité politique ;
- scénarii combinant plusieurs hypothèses.

Ratio de solvabilité prévisionnel

Les ratios prévisionnels d'AWB sur base individuelle et sur base consolidée à fin 2024 sont largement supérieurs aux minimums réglementaires en vigueur : 9,0% au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de base de catégorie 1 et 12,0% sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion du capital.

Les fonds propres prudentiels sont calculés conformément à la circulaire 14 G 2013 et la notice technique 01/DSB/2018 intégrant les impacts IFRS9.

Le tableau ci-après présente l'évolution du ratio de solvabilité prévisionnel d'Attijariwafa bank sur les 18 prochains mois :

Sur base individuelle (en Mrds Dh)	déc-24	jui-25	déc-25	jui-26
CET1 (1)	34,5	37,4	37,1	39,2
Fonds propres de catégorie 1 (2)	43,5	46,0	46,1	48,2
Fonds propres de catégorie 2	4,8	5,7	6,3	5,9
Fonds propres réglementaires (3)	48,4	52,1	52,4	54,1
Risques pondérés (4)	301,8	306,8	314,2	320,0
Ratio sur fonds propres de base (CET1) (1)/(4)	11,4%	12,2%	11,8%	12,2%
Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (2)/(4)	14,4%	15,1%	14,7%	15,1%
Ratio de solvabilité globale (3)/(4)	16,0%	17,0%	16,7%	16,9%

Mrds Dh - Source : Attijariwafa bank – Sur base individuelle

L'évolution du ratio de solvabilité prévisionnel du Groupe Attijariwafa bank sur les 18 prochains mois se présente comme suit :

Sur base consolidée (en Mrds Dh)	déc-24	jui-25	déc-25	jui-26
CET1 (1)	51,1	53,5	56,1	58,5
Fonds propres de catégorie 1 (2)	60,1	62,5	65,1	67,6
Fonds propres de catégorie 2	6,4	7,4	7,8	7,4
Fonds propres réglementaires (3)	66,5	69,9	72,9	75
Risques pondérés (4)	493,5	512,3	531,4	544,5
Ratio sur fonds propres de base (CET1) (1)/(4)	10,4%	10,4%	10,6%	10,8%
Ratio sur fonds propres de catégorie 1 (2)/(4)	12,2%	12,2%	12,2%	12,4%
Ratio de solvabilité globale (3)/(4)	13,5%	13,6%	13,7%	13,8%

Mrds Dh - Source : Attijariwafa bank – Sur base consolidée

V. GESTION DU RISQUE PAYS

L'étude réalisée par l'entité Risque Pays avec l'appui d'un consultant externe, en vue d'automatiser la gestion du risque pays a permis :

- le diagnostic du dispositif en place et son adéquation avec les exigences réglementaires tout en identifiant les actions d'évolution par rapport à un benchmark international ;
- l'élaboration d'un modèle conceptuel pour une gestion optimale des risques pays (blocs fonctionnels et système d'information dédié) en vue d'une mise en œuvre informatique avec une extension du dispositif aux filiales étrangères selon une approche progressive.

Le processus de renforcement du cadre de régulation et la mise en œuvre de la nouvelle organisation ont eu pour effet conjugué de permettre un renforcement du suivi des risques BDI et une consolidation du dispositif d'encadrement des risques pays. De même, l'institution du comité Risques Pays, l'adoption du cadre d'appétence aux risques pays et le projet de mise en place d'une base de données Risque contribueront de manière décisive au couronnement de cette dynamique de consolidation.

Par ailleurs, les participations font l'objet test de dépréciation à chaque arrêté. Le résultat dudit test est sensible aux différentes hypothèses (taux, volatilité, cadre fiscal, dispositif prudentiel, environnement réglementaire, etc) ce qui induit à une sensibilité des participations concernées.

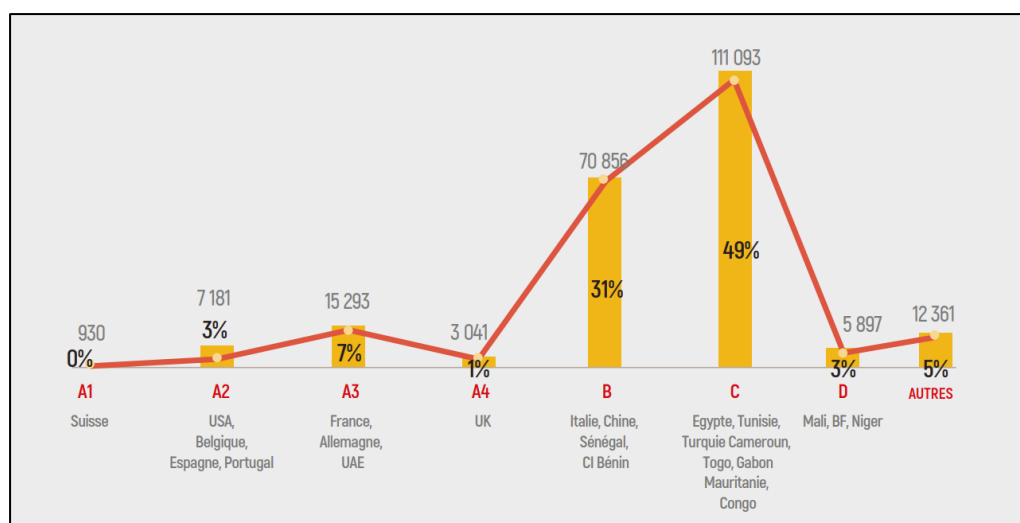
Le dispositif de gestion du risque pays :

Le déploiement de la stratégie de croissance de la banque à l'international ainsi que les dispositions de la directive 1/G/2008 de Bank Al Maghreb ont motivé la mise en place d'un dispositif de gestion du risque pays au regard du poids sans cesse croissant de l'international dans l'exposition globale du groupe.

Ce dispositif s'articule autour des axes suivants :

- une charte de risque pays adoptée par l'organe de direction et approuvée par l'organe d'administration, et qui constitue le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risques internationaux pour la banque ;
- le recensement et l'évaluation des risques internationaux : le groupe Attijariwafa bank déploie son activité bancaire et para bancaire aussi bien sur son marché domestique que dans les pays étrangers à travers des filiales voire des succursales. A ce titre, son exposition aux risques internationaux regroupe tous types d'engagements pris par la banque en tant qu'entité créditrice vis-à-vis de contre parties non-résidentes à la fois en dirhams et en devises étrangères ;
- le retraitement et le calcul de l'exposition au risque pays selon le principe de transfert de risque. Ceci permet de mettre en évidence les zones et les pays à forte exposition (en valeur et en % des fonds propres de la banque) ainsi que les typologies de risques correspondantes. Ainsi, comme indiqué dans le graphique ci-dessous, nous notons un poids de 51% sur des pays présentant un risque élevé par qualité d'exposition aux risques pays sur l'échelle de Coface.

Distribution des expositions au risque pays selon l'échelle Coface⁷¹ – 31 décembre 2024



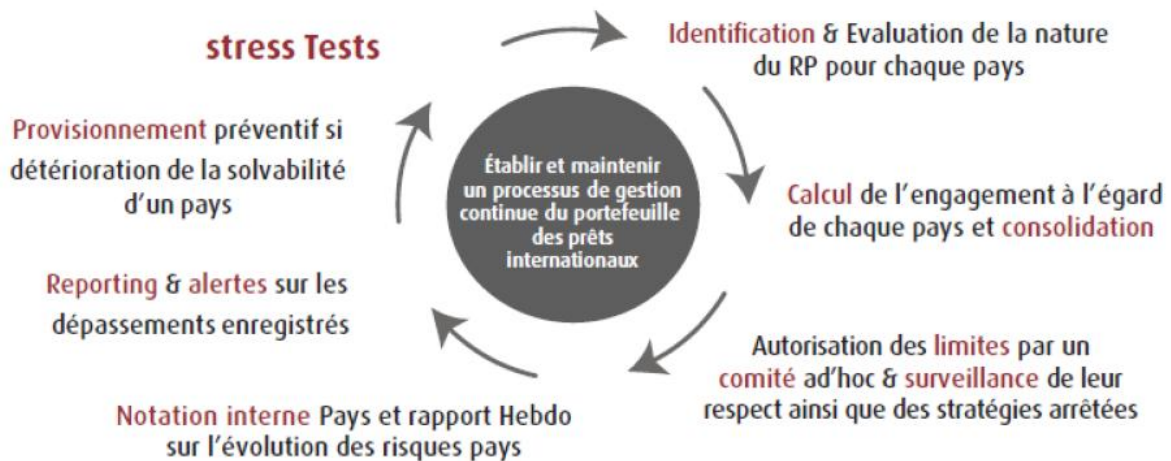
Source : Attijariwafa bank

- des règles de consolidation des expositions aux risques pays permettant, au-delà d'une analyse individuelle de l'engagement par pays de chaque filiale ainsi que du siège, une vue d'ensemble de l'engagement global du groupe ;
- l'élaboration et la diffusion d'un rapport hebdomadaire de l'évolution du risque pays récapitulant l'ensemble des événements saillants survenus dans la semaine (mouvements des notations des agences et autres...) avec une mise à jour de la base «Monde» en matière de notations des pays par Standard & Poor's, Moody's, Fitch, Coface, OCDE, score interne de la banque et les CDS des pays;
- l'élaboration d'un score interne économique de risque pays traduisant l'indice de vulnérabilité par pays. Ce score est basé sur une approche multicritères d'évaluation combinant les indicateurs macroéconomiques, les notations des agences ainsi que les données du marché principalement les CDS (Credit Default Swap) en tant que baromètre de la probabilité de défaut associé à chaque émetteur ;
- l'élaboration d'un score interne politique de risque pays traduisant la vulnérabilité d'un pays face à l'instabilité politique. Ce score est basé sur une approche multicritère d'évaluation combinant l'appréciation des indicateurs qualitatifs ayant trait à la justice (Garantie juridique, environnement réglementaire), l'administration et la Bureaucratie, la redistribution des richesses, le Democracy Index ainsi que sur le score de Doing Business qui permet d'étudier les réglementations qui favorisent l'activité économique et celles qui la limitent ;
- l'allocation de limites, calibrées en fonction du profil risque du pays et du niveau des fonds propres de la banque et déclinées par zone, par pays, par secteur, par type d'activité, par maturité ...) ;
- le suivi et la surveillance du respect des limites ;
- le provisionnement du risque pays en fonction de la dégradation des expositions (matérialisation du risque, rééchelonnement de la dette, défaut de paiement, bénéfice d'initiative d'allègement de la dette etc...) ou en raison d'alertes négatives hautement significatives ;
- le stress test, exercice semestriel consistant à s'assurer de la capacité de la banque à résister à des facteurs de risques extrêmes (cas de la matérialisation du risque politique en Tunisie et en Côte d'Ivoire) et à en mesurer l'impact sur le capital et la rentabilité.

En définitive, la gestion du risque pays est encadrée par un dispositif qui assure la couverture des risques internationaux depuis leur origination jusqu'à leur dénouement final.

⁷¹ Le pourcentage représente le poids de chaque zone géographique dans la distribution des expositions risquées pays selon l'échelle Coface

Dispositif de gestion du risque pays



Source : Attijariwafa bank

VI. RISQUE OPÉRATIONNEL ET P.C.A.

VI.1. Risque Opérationnel

La mise en place du dispositif de gestion des risques opérationnels (GRO) s'inscrit dans le cadre de la réforme « Bâle 2 » et de sa déclinaison pour le Maroc par la Directive DN/29/G/2007, édictée par Bank Al Maghrib le 13 avril 2007. Ce dernier définit le risque opérationnel comme étant «un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Pour Attijariwafa bank, ce dispositif de gestion des risques opérationnels est piloté par l'entité « Risques Opérationnels, Juridiques, Informatiques et Humains » créée au sein de la « Gestion Globale des Risques ». Cette entité a établi pour chacune des lignes métiers une cartographie des risques s'appuyant sur le référentiel des processus de la Banque. Chacun des risques de la cartographie est défini selon une fréquence d'occurrence et d'un impact en cas de survenance.

Pour les risques majeurs de la cartographie des risques, des plans d'actions sont définis afin d'atténuer ou de prévenir les risques.

Cette cartographie des risques est mise à jour régulièrement sur la base des incidents relevés dans chacune des entités et/ou du changement des produits et services de la Banque.

L'approche méthodologique d'élaboration de la cartographie des risques adoptée par le groupe Attijariwafa bank est présentée à travers les 6 étapes suivantes :

- validation des processus ;
- identification et évaluation des risques ;
- identification d'indicateurs de suivi des risques ;
- élaboration d'un plan d'actions de réduction des risques ;
- collecte des incidents et suivi des risques à piloter ;
- Back-Testing & réévaluation des risques.

VI.2. Management de la Continuité d'Activité (P.C.A.)

La continuité d'activité est un programme d'entreprise dont l'objectif est de limiter les impacts financiers, stratégiques, juridiques et d'images liés aux risques d'arrêt d'une activité essentielle de l'Etablissement.

La mise en place du Plan de Continuité d'Activité (PCA) s'inscrit dans le cadre de la mise en conformité réglementaire par rapport à la **circulaire BAM 47G/2007** en termes de gestion des risques majeurs. Il

visé à pérenniser le capital du Groupe, assurer la résilience de toutes ses activités et constitue à ce titre un des maillons de sa défense.

L'objectif du management de la continuité est de s'assurer que les dispositifs techniques et organisationnels mis en place dans ce cadre sont alignés en permanence avec les objectifs de développement et de défense d'Attijariwafa bank.

La stratégie de continuité de la Banque est mise en œuvre dans le cadre de son Plan de Continuité d'Activité (PCA) qui résume un ensemble de mesures visant à assurer, selon divers scénarios de crise, le maintien, le cas échéant, de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentiels de la Banque puis la reprise planifiée des activités.

Faits marquants du PCA en 2024

Les principaux événements du Plan de Continuité d'Activité en 2024 ont été les suivants :

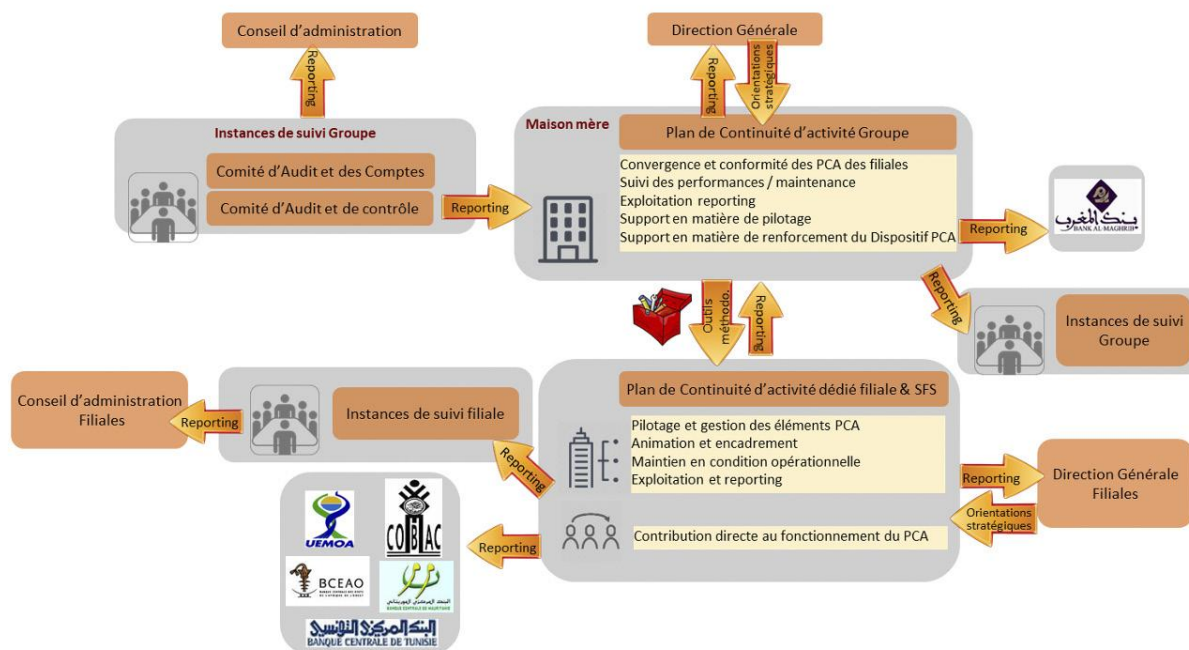
- Exercice réel de continuité d'activité avec relocalisation des utilisateurs de la **Salle des Marchés et de Custody**, effectué avec succès.
- Participation réussie à la simulation de **crise Cyber** sur le **système d'information SRBM de BAM**, coordonnée avec les opérateurs financiers.
- Tests unitaires PSI au niveau du périmètre Banque et Filiales

Enfin, les couvertures d'assurances GBA ont été renouvelées pour la période 2024-2025.

Organisation & Gouvernance :

Gouvernance PCA globale

La politique PCA du Groupe intègre une gouvernance globale du PCA entre le Groupe et ses filiales.



PCA Banque

Maintenance, adaptation et amélioration continue des dispositifs du PCA Banque :

- Revues des Plans de Reprise d'Activités (PRA) et Bilan d'Impact (BIA) de métiers prioritaires de la banque / Plan MCO 2023

- Des ateliers de travail ont été organisés avec les métiers pour challenger les améliorations.
- Dispensation de formations et sensibilisation à l'attention des Correspondants PCA ainsi qu'aux collaborateurs des métiers de la banque impliqués dans les tests PCA.

PCA Filiales BDI

Attijariwafa bank exige que les filiales BDI en Afrique disposent d'un Plan de Continuité d'Activité (PCA) conforme aux normes du Groupe et aux réglementations locales pour garantir stabilité et résilience. L'entité PCA Groupe joue un rôle clé en veillant au respect des réglementations et à la cohérence entre le PCA des filiales et celui du Groupe. Le projet de déploiement des dispositifs PCA, lancé en 2019, a prolongé son macro-planning initial, aboutissant à la clôture de 6 projets, dont 2 filiales BDI, en 2023.

Réglementations en vigueur

Zone UEMOA	Zone CEMAC	Autres
<p>Cirulaire n°4 2017 UMOA relative à la gestion des risques dans les établissements de crédit et compagnies financières de l'UMOA</p> <p>SIB (Côte d'Ivoire) CDS (Sénégal)</p> <p>BIAT (Togo) CBAO (Sénégal)</p> <p>BIM (Mali)</p>	<p>Règlement COBAC R-2008/01 portant obligation d'élaboration par les établissements de crédit d'un plan de continuité de leurs activités</p> <p>UGB (Gabon) SCB (Cameroun)</p> <p>CDCo (Congo) ABT (Tchad)</p>	<p>Cirulaire n°2006-19 aux établissements de crédit portant sur le Contrôle Interne</p> <p>ABT (Tunisie)</p>
		<p>Instruction BCM n°001/GGR/2012 définissant les dispositions du contrôle interne dans les établissements de crédit</p> <p>ABM (Mauritanie)</p>

Politique de continuité d'activité

La politique de continuité d'activité d'Attijariwafa bank couvre l'ensemble des activités de la Banque. Elle est décrite dans un ensemble cohérent de documents correspondant aux différents composants du PCA :

Plans PCA	Descriptif
Plan de Gestion de Crise (PGC)	Il définit l'organisation de crise, le processus d'activation du PCA et les dispositifs RH et communication
Plan de Repli Utilisateurs (PRL)	Il définit les solutions de repli des collaborateurs
Plan de Secours Informatique et Télécom (PSI)	Il définit les solutions de secours SI, notamment, la stratégie de reprise, les moyens de secours retenus et les modes opératoires de la reprise informatique et télécoms.
Plan de Reprise d'Activités (PRA)	Il définit les modalités de reprise des activités suite à un sinistre
Plan de Tests	Il définit les modalités de validation de l'efficacité du PCA au travers de tests et exercices
Plan de Maintien en Condition Opérationnelle (MCO)	Il définit les modalités de pérennité du PCA

Principes d'organisation

Les principes généraux d'organisation répondent à deux préoccupations :

- **Gérer les crises** : c'est le rôle des structures de gestion de crise qui pilotent l'exécution des divers plans du PCA en appliquant la stratégie arrêtée pour chaque scénario de crise envisagé,
- **Anticiper les crises** : c'est le rôle des structures de coordination qui doivent s'assurer de l'alignement du PCA sur la stratégie de continuité du Groupe, le maintien en condition opérationnelle ou MCO, la bonne exécution des tests, la prise en compte des recommandations des instances de suivi.

Structure de gestion de crise de la Banque

La reprise des activités est de la responsabilité de chaque métier de la banque. Les métiers doivent identifier leurs activités sensibles en fonction des grilles d'appréciation du PCA et organiser les différentes phases de reprise, le plus souvent en mode dégradé, jusqu'à un retour à un fonctionnement normal en collaboration avec le RPCA.

La mise en œuvre de ressources de substitution (secours informatique, site de repli, moyens logistiques, personnel) est de la responsabilité de la Banque.

Une situation de crise est gérée au niveau de chaque entité concernée (ligne métier de la Banque), sous le contrôle d'une structure de crise centrale au niveau de la Banque, notamment pour les questions touchant au personnel, à la communication de crise et à la mise en œuvre des moyens de secours de la Banque.

La structure de crise est composée des entités suivantes :

- La Cellule de Crise Centrale (CCAWB)
- La Cellule de Communication de Crise (CCC)
- La Cellule de Crise Ressources Humaines (CCRH)
- La Cellule de Crise Informatique (CCI)
- La Cellule de Crise Repli et Logistique (CCRL)
- La Cellule de crise métier (CCM)

VI.3. Dispositif de gestion des risques financiers liés au changement climatique et à l'environnement

La déclinaison des risques se présente comme suit :

- Risques physiques : résultant de la survenance d'événements climatiques et environnementaux extrêmes (inondations, tempêtes, sécheresse...), ou chroniques (augmentation des températures moyennes, modification des régimes de précipitations, raréfaction de ressources naturelles...) pouvant se matérialiser en risque de crédit, de marché, de liquidité et opérationnel.
- Risques de transition : résultant de la mise en place d'un système économique plus respectueux de l'environnement. Les causes peuvent être technologiques, comportementales ou réglementaires pouvant entraîner des réévaluations de certains actifs et se matérialiser en risque de crédit, de marché et de liquidité.
- Risque de responsabilité : résultant notamment de poursuites en justice pour avoir contribué à des dommages environnementaux. Il s'agit d'une sous-composante des risques physiques et des risques de transition.

Conformément à la directive D 5 W 2021 de Bank Al Maghrib et aux ambitions du Groupe eu égard au développement de la finance verte au Maroc, Attijariwafa Bank a décidé de consolider son dispositif de gestion globale des risques notamment l'intégration des risques climatiques et environnementaux :

- Aux processus d'identification, de mesure de suivi et de contrôle des risques (ainsi que le pilotage global et individuel des expositions aux différents risques) ;
- A la stratégie et à la gouvernance des risques, notamment la définition de la stratégie, de la politique et de l'appétence pour le risque ainsi que l'approbation de ces éléments par les organes d'administration ;
- Aux politiques d'octroi des crédits ainsi que les modèles de notation interne entreprises ;
- Aux différents programmes de stress testing spécifiques et systémiques.

VII. CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition sur un groupe réduit de contreparties de nature à engendrer des pertes importantes, en cas de défaut de ces contreparties, pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité à poursuivre ses activités essentielles.

Conformément à la circulaire 3/G/2001 relative au coefficient maximum de division des risques des établissements de crédit, les établissements de crédit doivent respecter en permanence sur base individuelle et consolidée un rapport maximum de 20% entre d'une part, le total des risques encourus sur un même bénéficiaire affectés d'un taux de pondération en fonction de leur degré de risque, à l'exclusion des risques encourus sur l'Etat, et d'autre part, leurs fonds propres nets.

Ce coefficient permet d'identifier les sources potentielles de risque de concentration et d'en assurer la mesure, la gestion, le suivi et le contrôle.

Tableau de concentration des risques sur un même bénéficiaire 2022-2024

Années	Nombre de bénéficiaire	Total engagement (en milliers de Dh)
2022	21	81 329 489
2023	26	96 325 888
2024	22	103 549 387

Source : Attijariwafa bank – comptes sociaux

PARTIE VIII : ANNEXES

I. Statuts

<http://ir.attijariwafabank.com/static-files/9791eb6f-db42-4d59-b998-a11b1dfc149e>

II. Rapports financiers annuels

2022 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/e221e0c4-2d36-4468-80ce-df0d9e14797f>

2023 : <http://ir.attijariwafabank.com/static-files/1fe0ef6d-05bb-4cf4-b45f-a9b5c8ff35ec>

2024 : <https://ir.attijariwafabank.com/static-files/1c61316b-ee97-4340-8d0b-e59aa20ea35b>

III. Indicateurs trimestriels

T1 2024 : <https://ir.attijariwafabank.com/static-files/a231c05a-54a0-48b7-8020-41bbc8e55ee6>

T1 2025 : <https://ir.attijariwafabank.com/static-files/a315efeb-bc85-4266-856a-fcbc8decce27>

IV. Communiqué de presse

<https://ir.attijariwafabank.com/static-files/0542f8a7-3151-47bf-b4e2-8c74bf9d19f3>

V. Notation

<http://ir.attijariwafabank.com/ratings>